

# BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



1972 - 2022

Cinquante ans au service de l'intégration  
des peuples de la CEMAC

## RAPPORT ANNUEL 2022

**BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**



**RAPPORT ANNUEL**

**2022**



# SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX .....	V
LISTE DES GRAPHIQUES .....	VII
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....	VIII
CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC) .....	XI
LE MOT DU GOUVERNEUR .....	XIII
L'ANNÉE 2022 EN BREF .....	XV
FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022 .....	XVII

## **I. ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES .....** 1

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL .....	3
1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC .....	3
1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or .....	7
1.3. Marchés des produits de base .....	11
2. SITUATION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE LA CEMAC .....	13
2.1. Croissance économique .....	13
2.2. Prix et compétitivité .....	17
2.3. Finances publiques et dette extérieure .....	23
2.4. Secteur extérieur .....	26
2.5. Secteur monétaire .....	28

## **II. MISSIONS ET GOUVERNANCE .....** 35

1. MISSIONS .....	37
1.1. Politique monétaire .....	37
1.2. Émission monétaire .....	43
1.3. Gestion des réserves de change .....	45
1.4. Gestion des systèmes et moyens de paiement .....	47
1.5. Stabilité financière .....	50
2. GOUVERNANCE .....	69
2.1. Organes de décision .....	69
2.2. Organes de contrôle .....	77
2.3. Autres organes .....	78

**III. GESTION ET COOPÉRATION ..... 79**

1. ACTIVITÉS ET PROJETS DE LA BEAC .....	81
1.1. Etudes et Recherche .....	81
1.2. Gestion des ressources humaines .....	82
1.3. Audit et Contrôle .....	83
1.4. Informatique et télécommunications .....	84
1.5. Affaires juridiques et réglementation .....	85
1.6. Investissement et patrimoine .....	86
1.7. Communication .....	86
2. COOPÉRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE .....	87
2.1. Coopération régionale .....	87
2.2. Coopération internationale .....	89
3. COMPTES DE LA BEAC .....	93
3.1. Bilan .....	93
3.2. Etat du résultat global .....	97
3.3. Rapport des Commissaires aux comptes .....	98

**ANNEXES ..... 99**

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES .....	101
B. ANNEXES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES .....	119

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	: Principaux indicateurs des marchés financiers . . . . .	10
Tableau 2	: Évolution du Produit Intérieur Brut par pays de 2018 à 2022 . . . . .	13
Tableau 3	: Évolution du taux de croissance par pays de 2020 à 2022 . . . . .	15
Tableau 4	: Contribution de la demande globale à la croissance réelle de 2018 à 2022 . . . . .	16
Tableau 5	: Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel de 2018 à 2022 . . . . .	17
Tableau 6	: Inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC . . . . .	17
Tableau 7	: Tableau des opérations financières des Etats de la CEMAC de 2018 à 2022 . . . . .	24
Tableau 8	: Balance des paiements de la CEMAC de 2020 à 2022 . . . . .	27
Tableau 9	: Situation monétaire résumée de la CEMAC . . . . .	28
Tableau 10	: Évolution de la masse monétaire . . . . .	29
Tableau 11	: Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire . . . . .	29
Tableau 12	: Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC . . . . .	30
Tableau 13	: Évolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC . . . . .	30
Tableau 14	: Évolution des engagements officiels extérieurs . . . . .	31
Tableau 15	: Évolution de la position extérieure nette des établissements de crédit . . . . .	31
Tableau 16	: Évolution du crédit intérieur . . . . .	31
Tableau 17	: Évolution des créances nettes sur les Trésors nationaux . . . . .	32
Tableau 18	: Évolution des crédits à l'économie par maturité . . . . .	33
Tableau 19	: Répartition des créances consolidées sur les Etats de la CEMAC au 31 décembre 2022 . . . . .	39
Tableau 20	: Évolution des transactions dans les systèmes de paiement de la BEAC . . . . .	47
Tableau 21	: Moyenne annuelle des taux de déclarations de reporting des participants de la CEMAC en 2022 . . . . .	49
Tableau 22	: Déclaration annuelle des incidents et par système en 2022 . . . . .	49
Tableau 23	: Évolution globale des activités du GIMAC . . . . .	49
Tableau 24	: Évolution des principaux agrégats bilanciaux des banques de la CEMAC . . . . .	50
Tableau 25	: Évolution de la structure des dépôts des banques de la CEMAC . . . . .	51
Tableau 26	: Évolution des dépôts bruts par pays entre 2018 et 2022 . . . . .	51
Tableau 27	: Évolution de la structure des crédits des banques de la CEMAC . . . . .	52
Tableau 28	: Évolution des crédits bruts par branche d'activités . . . . .	53
Tableau 29	: Évolution de la qualité du portefeuille de crédits des banques de la CEMAC . . . . .	55
Tableau 30	: Évolution des fonds propres nets par pays . . . . .	56
Tableau 31	: Évolution du nombre des banques en infraction par rapport aux normes prudentielles . . . . .	57

Tableau 32 : Évolution des principaux agrégats bilanciaux des établissements financiers . . . . .	58
Tableau 33 : Évolution du nombre d'établissements financiers de la CEMAC en infraction par rapport aux ratios prudentiels . . . . .	58
Tableau 34 : Évolution du total bilan des établissements de microfinance de la CEMAC . . . . .	59
Tableau 35 : Volume des émissions par adjudication de BTA et d'OTA . . . . .	61
Tableau 36 : Réparation de l'encours des titres publics (BTA et OTA) par pays des détenteurs finaux au 31 décembre 2022 . . . . .	63
Tableau 37 : Évolution des remboursements des titres publics (BTA et OTA) par Trésor émetteur . . . . .	64
Tableau 38 : Évolution du coût des émissions par type d'instrument et par émetteur . . . . .	65
Tableau 39 : Synthèse des opérations du marché secondaire des titres publics dans la CEMAC . . . . .	65
Tableau 40 : Actions cotées à la BVMAC au 31 décembre 2022 . . . . .	66
Tableau 41 : Obligations conservées à la BVMAC au 31 décembre 2022 . . . . .	66
Tableau 42 : Évolution des effectifs du personnel de la BEAC en 2022 . . . . .	82
Tableau 43 : Évolution du bilan de la Banque Centrale . . . . .	96
Tableau 44 : Évolution de l'état du résultat global de la Banque Centrale . . . . .	98

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international.....	4
Graphique 2 : Indice composite des cours des produits de base exportés par la CEMAC .....	11
Graphique 3 : Contributions absolues à l'indice composite des cours des produits de base exportés par la CEMAC.....	11
Graphique 4 : Répartition du PIB nominal de la CEMAC en 2018 et 2022 .....	14
Graphique 5 : Répartition du PIB de la CEMAC : secteurs pétrolier et non pétrolier .....	14
Graphique 6 : Croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC .....	15
Graphique 7 : Taux d'inflation en moyenne annuelle de la CEMAC de 2018 à 2022 .....	18
Graphique 8 : Contribution des fonctions de consommation au taux d'inflation en moyenne annuelle de la CEMAC de 2018 à 2022 .....	19
Graphique 9 : Différentes mesures de l'inflation de la CEMAC .....	19
Graphique 10 : Évolution du TCER et TCEN de la CEMAC .....	21
Graphique 11 : Contributions absolues au TCER global .....	21
Graphique 12 : Évolution du TCER.....	22
Graphique 13 : Évolution du solde budgétaire, base engagements, dons compris.....	25
Graphique 14 : Taux d'endettement public global .....	25
Graphique 15 : Dynamique du rang des pays de la CEMAC suivant le taux d'endettement public global .....	26
Graphique 16 : Évolution de l'encours moyen mensuelle des transactions interbancaires .....	41
Graphique 17 : Évolution mensuelle des opérations interbancaires depuis janvier 2018.....	42
Graphique 18 : Évolution des résultats de la Salle des marchés 2021- 2022 .....	46
Graphique 19 : Structure des instruments de paiement utilisés sur SYGMA et SYSTAC en valeur et en volume .....	47
Graphique 20 : Évolution de la structure des crédits des banques .....	52
Graphique 21 : Évolution des fonds propres nets par pays .....	56
Graphique 22 : Nombre des EMF agréés et activité par pays au 30 septembre 2022.....	59
Graphique 23 : Volumes des émissions par maturité de BTA en 2022.....	62
Graphique 24 : Volumes des émissions par maturité de OTA en 2022.....	62
Graphique 25 : Structure des détenteurs des titres publics à fin 2022 .....	63
Graphique 26 : Répartition de l'encours des titres publics (BTA et OTA) par pays des détenteurs finaux au 31 décembre 2022.....	64
Graphique 27 : Répartition des âges des agents de la BEAC.....	83

## LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>ABCA</b>	:	Association des Banques Centrales Africaines
<b>ACCG</b>	:	Agent des Clauses et Conditions Générales
<b>AEM</b>	:	Agent d'Encadrement Moyen
<b>AES</b>	:	Agent d'Encadrement Supérieur
<b>AIR</b>	:	<i>African Institute for Remittances</i>
<b>ALU</b>	:	Apport de liquidité d'urgence
<b>APE</b>	:	Accord de Partenariat Economique
<b>APEC</b>	:	Association Professionnelle des Etablissements de Crédit
<b>APP</b>	:	<i>Asset Purchase Program</i>
<b>ART</b>	:	Agence de Régulation des Télécommunications
<b>BAD</b>	:	Banque Africaine de Développement
<b>BCE</b>	:	Banque Centrale Européenne
<b>BCEAO</b>	:	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>BDEAC</b>	:	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
<b>BDEMF</b>	:	Base de Données Économiques, Monétaires et Financières
<b>BEAC</b>	:	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
<b>BIT</b>	:	Bureau International du Travail
<b>BoC</b>	:	<i>Bank of Canada</i>
<b>BoE</b>	:	<i>Bank of England</i>
<b>BRI</b>	:	Banque des Règlements Internationaux
<b>BTA</b>	:	Bon du Trésor Assimilable
<b>BTP</b>	:	Bâtiments et Travaux Publics
<b>BVMAC</b>	:	Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
<b>CAA</b>	:	Caisse Autonome d'Amortissement
<b>CAF</b>	:	Coût – Assurance – Fret
<b>CAMCCUL</b>	:	<i>Cameroon Cooperative Credit Union League</i>
<b>CAPBEAC</b>	:	Automatisation du Contrôle Permanent et de l'Audit interne de la BEAC
<b>CCA</b>	:	Crédit Communautaire d'Afrique
<b>CCP</b>	:	Centre des Chèques Postaux
<b>CDS</b>	:	<i>Credit Default Swap</i>
<b>CEA</b>	:	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
<b>CEMAC</b>	:	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>CER</b>	:	Communauté Economique Régionale
<b>CERBER</b>	:	Système de Collecte, d'Exploitation et de Restitution aux banques des états règlementaires
<b>CIP</b>	:	Centrale des Incidents de Paiements
<b>CLAB</b>	:	Comité de Liaison Anti-Blanchiment
<b>CNC</b>	:	Conseil National du Crédit
<b>COBAC</b>	:	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
<b>COSUMAF</b>	:	Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
<b>CPM</b>	:	Comité de Politique Monétaire
<b>CRBC</b>	:	Caisse de Retraite de la Banque Centrale
<b>CRCT</b>	:	Cellule de Règlement et de Conservation des Titres
<b>CRSP</b>	:	Comité Régional des Systèmes de Paiement
<b>CSCA</b>	:	Communauté des Superviseurs Bancaires Africains
<b>CSF – AC</b>	:	Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale

<b>CSPMP</b>	: Cellule en Charge du Suivi, de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets
<b>DAIC</b>	: Département de l'Audit et de l'Inspection des Centres
<b>DAISCX</b>	: Département de l'Audit et de l'Inspection des Services Centraux
<b>DAJR</b>	: Département des Affaires Juridiques et de la Réglementation
<b>DCBCG</b>	: Direction de la Comptabilité, du Budget et du Contrôle de Gestion
<b>DEMARIS</b>	: Démarche pour la Maîtrise des Risques
<b>DERS</b>	: Direction des Études, de la Recherche et des Statistiques
<b>DGCG</b>	: Direction Générale du Contrôle Général
<b>DPMG</b>	: Direction du Patrimoine et des Moyens Généraux
<b>DPRAI</b>	: Département de la Prévention des Risques et de l'Audit Informatique
<b>DPSBCG</b>	: Département de la Planification Stratégique, du Budget et du Contrôle de Gestion
<b>DRHF</b>	: Direction des Ressources Humaines et Formation
<b>DSFABFE</b>	: Direction de la Stabilité Financière, des activités Bancaires et du Financement des Economies
<b>DSGE</b>	: <i>Dynamic and Stochastic General Equilibrium</i>
<b>DSX</b>	: <i>Douala Stock Exchange</i>
<b>DTS</b>	: Droits des Tirages Spéciaux
<b>EF</b>	: Etablissements Financiers
<b>EMF</b>	: Etablissement de Microfinance
<b>EONIA</b>	: <i>Euro OverNight Index Average</i>
<b>EUR</b>	: Euro
<b>EURIBOR</b>	: <i>Euro Interbank Offered Rate</i>
<b>FALB</b>	: Facteurs Autonomes de la Liquidité Bancaire
<b>FCFA</b>	: Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale
<b>FEC</b>	: Facilité Elargie de Crédit
<b>FED</b>	: Réserve Fédérale Américaine
<b>FMI</b>	: Fonds Monétaire International
<b>FODEC</b>	: Comité de Gestion du Fonds de Développement de la Communauté
<b>FRCB</b>	: Fichier Régional des Clients et Comptes Bancaires de la Centrale des Incidents de Paiement
<b>GAB</b>	: Guichet Automatique de Banque
<b>GIMAC</b>	: Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale
<b>GRAINE</b>	: Gabonaise des Réalisations Agricoles et des Initiatives des Nationaux Engagés
<b>HTCS</b>	: <i>Held To Collect and Sell</i>
<b>ICAE</b>	: Indice Composite des Activités Economique de la CEMAC
<b>IIA</b>	: <i>Institute of Internal Auditors</i>
<b>IPPTE</b>	: Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés
<b>LCB/FT</b>	: Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
<b>MSRC-AC</b>	: Mécanisme Sous-Régional de Coordination de l'appui du Système des Nations Unies - Afrique Centrale
<b>MUCODEC</b>	: Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit
<b>OCDE :</b>	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
<b>OICV</b>	: Organisation Internationale des Commissions des Valeurs
<b>OMM</b>	: Opérateur de Monnaie Mobile
<b>OPEP</b>	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole

<b>OTA</b>	: Obligation du Trésor Assimilable
<b>PCMA</b>	: Programme de Coopération Monétaire en Afrique
<b>PDRH</b>	: Plan Directeur des Ressources Humaines
<b>PEPP</b>	: <i>Pandemic Emergency Purchase Program</i>
<b>PI</b>	: Portefeuille d'Investissement
<b>PIB</b>	: Produit Intérieur Brut
<b>PNB</b>	: Produit Net Bancaire
<b>PNG</b>	: Position Nette Globale
<b>PPSR</b>	: Programme de Préparation Stratégique et de Réponse au COVID-19
<b>PRU</b>	: Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19
<b>PSB</b>	: Plan Stratégique de la Banque
<b>PT</b>	: Portefeuille de Trading
<b>RN</b>	: Résultat Net
<b>SADC</b>	: <i>Southern African Development Community</i>
<b>SDI</b>	: Schéma Directeur Informatique
<b>SDM</b>	: Salle des Marchés
<b>SIFI – JA</b>	: Société Internationale de Financement et d'Investissement - Jeune Afrique
<b>SIRH</b>	: Système d'Information des Ressources Humaines
<b>STA</b>	: Sociétés de Transfert d'Argent
<b>SVT</b>	: Spécialiste en Valeur du Trésor
<b>SWIFT</b>	: <i>Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication</i>
<b>SYGESBEAC</b>	: Système de Gestion de la BEAC
<b>SYGMA</b>	: Système de Gros Montants Automatisé
<b>SYSCOBEAC</b>	: Système Comptable de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale
<b>SYSTAC</b>	: Système de Télécompensation en Afrique Centrale
<b>TCER</b>	: Taux de Change Effectif Réel
<b>TCEN</b>	: Taux de Change Effectif Nominal
<b>TCM</b>	: Taux Créditeur Minimum
<b>TIAO</b>	: Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
<b>TIMP</b>	: Taux Interbancaire Moyen Pondéré
<b>TIPP</b>	: Taux d'Intérêt des Prises en Pension
<b>TISPP</b>	: Taux d'Intérêt sur Placements Publics
<b>TLTRO</b>	: <i>Targeted Longer-Term Refinancing Operations</i>
<b>TP</b>	: Taux de Pénalité
<b>TPE</b>	: Terminal de Paiement Electronique
<b>TRAS</b>	: Traitement Automatisé des Statistiques Monétaires
<b>UEMOA</b>	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UGRIF</b>	: Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières
<b>USD</b>	: <i>United States Dollar</i>
<b>USSD</b>	: <i>Unstructured Supplementary Service Data</i>
<b>Var</b>	: <i>Value at Risk</i>
<b>ZLECA</b>	: Zone de Libre Echange Continentale Africaine

# CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)





## LE MOT DU GOUVERNEUR



**Monsieur le Gouverneur de la BEAC**

En 2022, les nombreux chocs subis par l'économie mondiale, qui ont entraîné un ralentissement de la croissance, pourraient peser sur les perspectives à court et à moyen termes. Parmi ces chocs, le conflit russo-ukrainien a profondément impacté la formation des prix sur les marchés de l'énergie et des matières premières et a par ailleurs introduit plus de volatilité et d'incertitude. En conséquence, selon les *Perspectives de l'économie mondiale*, publiées en avril 2023 par le Fonds monétaire international (FMI), la croissance mondiale est revenue à 3,4 % en 2022 après 6,3 % en 2021.

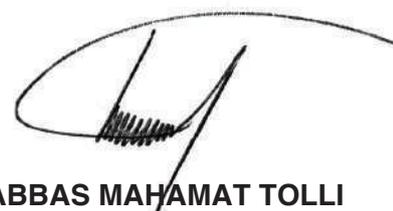
Cette dynamique s'est soldée par une résurgence et une accélération des tensions inflationnistes, qui ont poussé une grande majorité de Banques Centrales des *économies avancées et en développement* à maintenir l'orientation restrictive de leurs politiques monétaires afin de contenir le risque inflationniste, en relevant leurs taux directeurs à plusieurs reprises.

Dans la CEMAC, l'activité économique s'est plutôt raffermie en 2022, la croissance économique étant passée de 1,7 % en 2021 à 2,9 % en 2022, portée principalement par un rebond de la production pétrolière, en dépit d'une légère décélération de la croissance non pétrolière. En revanche, la Zone n'a pas été épargnée par la montée de l'inflation, dont le taux s'est situé en moyenne annuelle à 5,6 % en 2022 contre 1,6 % en 2021.

Pour faire face aux tensions inflationnistes dans la sous-région, la BEAC a successivement relevé ses principaux taux directeurs de 50 points de base en mars et septembre 2022. Le taux directeur (TIAO) est ainsi passé à 4,50 % et le taux de la facilité de prêt marginal à 6,25 %. Ce resserrement de la politique monétaire a été complété par des actions visant à réduire la surliquidité des banques et favoriser la transmission de la politique monétaire à la sphère réelle et aux prix.

A la faveur d'une meilleure application de la réglementation des changes, les réserves de change de la Banque Centrale ont augmenté de 4 671,7 milliards à 6 853,8 milliards à fin décembre 2022. En outre, pour consolider les efforts accomplis dans ce domaine, la BEAC a poursuivi les échanges avec les entreprises du secteur extractif en vue du rapatriement des recettes d'exportation et des fonds de restauration de sites.

L'année 2022, pour la Banque Centrale a aussi été marquée au plan de sa gestion interne, par la poursuite du renforcement de son équilibre financier, en extériorisant un résultat net de 114 milliards, et des réformes visant à arrimer l'Institution aux meilleurs pratiques internationales dans toutes ses dimensions.

A stylized signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a series of vertical, parallel strokes on the right, all contained within a thin, curved line that arches over the top.

**ABBAS MAHAMAT TOLLI**

## L'ANNÉE 2022 EN BREF

L'année 2022 a été marquée par la célébration, le 22 novembre 2022 à N'Djamena, du cinquantième anniversaire de la Banque Centrale, sous le thème « Cinquante ans au service de l'intégration des peuples de la CEMAC ». Cet événement qui a bénéficié d'une couverture médiatique de grande ampleur et de qualité, a connu l'organisation de plusieurs activités par la BEAC, notamment une exposition sur l'histoire des billets de banque en Afrique Centrale, un tournoi de football, une course dénommée « marathon de Ndjama », une course hippique et un Symposium international sur le thème « Résilience des économies de la CEMAC à l'aune des réformes monétaires et financières » qui a été retransmis dans tous les Centres de la Banque Centrale. D'autres actions importantes ont porté sur la réalisation d'un ouvrage historique et d'un film documentaire sur les cinquante années de fonctionnement de la BEAC ainsi que la diffusion instantanée du Symposium sur une page web dédiée. Des manifestations sportives et culturelles ont également été organisées dans tous les Centres de la Banque Centrale. Par ailleurs, le Gouverneur de la BEAC a aussi participé en décembre 2022 à l'émission Actualités Hebdo enregistrée par la Cameroon Radio Television (CRTV).

Au rang des événements majeurs qui ont émaillé l'année 2022, le lancement de la nouvelle gamme de billets BEAC « type 2020 » en décembre 2022 s'est accompagné d'une vaste campagne de communication dans tous les pays de la CEMAC. La tournée de présentation des spécimens aux Hautes Autorités de la CEMAC a précédé le dévoilement des nouveaux billets aux organes de décision de la BEAC, aux banques et Trésors. Pour la campagne de proximité, chaque Centre a couvert les principales localités de sa zone de compétence.

S'agissant de l'activité économique mondiale, elle a été fortement impactée par la crise sanitaire de la COVID-19, la guerre entre la Russie et l'Ukraine et la hausse des prix des produits alimentaires et de l'énergie. Ces chocs ont eu des conséquences néfastes sur les plans économique, monétaire, financier et social. En particulier, la plupart des économies ont enregistré un ralentissement de leur croissance et une montée des tensions inflationnistes, les obligeant à adopter des mesures budgétaires de soutien aux entreprises et aux ménages et à resserrer leurs conditions monétaires.

Ainsi, le fléchissement de l'activité mondiale a été confirmé par les Perspectives de l'économie mondiale, publiées en avril 2023 par le FMI, avec un ralentissement de la croissance mondiale, revenue à 3,4 % contre 6,3 % en 2021. Par espace géographique, le taux de croissance réelle de l'activité dans les pays avancés a reculé de 5,4 % en 2021 à 2,7 % en 2022. Dans les pays émergents et en développement, le taux de croissance du PIB réel est retombé à 4,0 % en 2022 contre 6,9 % en 2021. En Afrique subsaharienne, le PIB réel a baissé de 4,8 % en 2021 à 3,9 % en 2022.

Sur le front des prix, le taux d'inflation mondial en moyenne annuelle est remonté à 8,7 % en 2022, après 4,7 % en 2021, en raison de la vigueur de la demande et de la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires. Dans les pays avancés, l'inflation s'est située à 7,3 % en 2022 contre 3,1 % en 2021. S'agissant des pays émergents et des pays en développement, elle s'est établie à 9,8 % en 2022 contre 5,9 % en 2021. En Afrique subsaharienne, elle s'est accrue de 14,5 % en 2022 après 11,0 % en 2021. Pour contenir les tensions inflationnistes, les banques centrales des pays avancés et des pays en développement ont resserré leurs politiques monétaires respectives.

Profitant de l'embellie des cours des hydrocarbures et plus globalement de l'évolution favorable des termes de l'échange, les pays de la CEMAC ont enregistré une amélioration de leurs performances économiques et financières en 2022, avec notamment : i) une croissance du PIB

réel de 2,9 % (0,7 % pour le secteur pétrolier et 3,4 % pour le secteur non pétrolier), contre 1,7 % en 2021; ii) un excédent budgétaire, base engagements, dons compris, de 2,5 % du PIB, contre -1,2 % du PIB en 2021; et iii) un accroissement de l'excédent du compte courant, dons officiels inclus, à 7,4 % du PIB en 2022, contre 1,2 % du PIB une année auparavant. En revanche, ces pays ont été confrontés à une accentuation des tensions inflationnistes, avec un taux d'inflation s'établissant à 5,6 % à fin décembre 2022, contre 1,6 % un an plus tôt.

Quant aux agrégats monétaires de la CEMAC, ils ont enregistré : i) un accroissement des avoirs extérieurs nets de 124,6 % à 2 864,3 milliards ; ii) une augmentation des créances nettes du système bancaire sur les États de 4,7 % à 8 623,8 milliards ; iii) une hausse des crédits à l'économie de 7,8 % à 9 914,9 milliards ; et iv) un accroissement des disponibilités monétaires et quasi-monétaires (M2) de 13,5 % à 17 456,3 milliards.

Au 31 décembre 2022, le secteur de la microfinance de la CEMAC comptait 491 établissements agréés et en activité, répartis entre le Cameroun (351), la République Centrafricaine (11), le Congo (47), le Gabon (18), la Guinée Equatoriale (2) et le Tchad (62). Les principaux indicateurs d'activité des EMF de la CEMAC sont ressortis comme suit au 31 décembre 2022 :

- une hausse du total agrégé des bilans des EMF à 1 756 milliards, contre 1 422 milliards une année auparavant ;
- une augmentation des crédits bruts de 24,0 % à 892 milliards par rapport au 31 décembre 2021;
- un accroissement des créances en souffrance de 33,0 % à 146 milliards par rapport à l'année précédente ;
- une croissance de l'excédent de trésorerie de 18,0 % à 605 milliards à fin décembre 2022, par rapport au niveau atteint un an plus tôt.

Afin de contenir les tensions inflationnistes, la Banque Centrale a relevé en mars et en septembre le TIAO et le taux de la facilité de prêt marginal de 50 points de base chacun, respectivement à 4,50 % et à 6,25 %, et a réduit progressivement la taille de l'opération principale d'injection de liquidités.

Par ailleurs, la BEAC a poursuivi la mise en œuvre de la réglementation des changes afin de favoriser l'accumulation des réserves de change qui, à fin décembre 2022, étaient légèrement supérieures à 3 mois d'importations de biens et services. En effet, les réserves de change se sont situées à 6 853,8 milliards à fin décembre 2022 contre 4 671,7 milliards un an plus tôt.

Au plan de la gestion budgétaire, les mesures de rationalisation des charges ont permis de préserver l'équilibre financier de la BEAC et de réaliser ainsi un bénéfice net de la Banque Centrale avant affectation, constaté à la fin de l'exercice 2022, à 114 milliards contre 49,8 milliards pour l'exercice 2021.

Au total, le bilan de la Banque Centrale est passé à 11 917,1 milliards en 2022, après 9 075,2 milliards en 2021.

<sup>1</sup>Ce chiffre est actualisé à la réception de la liste des EMF agréés et en activité communiquée par les Autorités monétaires de la CEMAC.

# FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

## Célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale a célébré son 50<sup>ème</sup> anniversaire le 22 novembre 2022 à N'djamena au Tchad. En effet la BEAC a été créée à la signature, à Brazzaville au Congo, le 22 novembre 1972, de la Convention de coopération monétaire entre le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon et le Tchad, et le 23 novembre de la même année, de la signature de la convention entre ces Etats et la France. Ces textes fondateurs ont été révisés le 1<sup>er</sup> janvier 1985 lors de l'adhésion de la Guinée équatoriale à la zone d'Emission de la BEAC.



Manifestation culturelle



Remise des lots aux vainqueurs du semi marathon

Ainsi, à l'effet de consolider les acquis de la coopération monétaire entre les États membres d'une part, et conscients des avantages de leur appartenance à cette communauté de destin d'autre part, les gouvernements des États membres ont ratifié, le 25 juin 2003, à Yaoundé au Cameroun, la Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale. Cette ratification matérialisait ainsi leur conviction qu'il est de l'intérêt propre de leur pays et de leur intérêt commun d'intégrer leur coopération monétaire au sein d'une Union monétaire articulée autour d'un Institut d'Emission commun.



Moment intense de la course hippique



Remise du trophée du tournoi de football

Les festivités du cinquantenaire de la Banque Centrale ont été organisées dans un contexte international marqué par les effets de crises majeures récentes dont la pandémie de la COVID-19 et les répercussions fortes au niveau régional de la guerre en Ukraine. Tout comme antérieurement à cette crise, l'environnement de la BEAC a été émaillé de plusieurs chocs tant internationaux que sous-régionaux qui ont affecté la conduite des missions et l'organisation de la Banque Centrale. A chaque fois, la BEAC a su et continue de faire preuve de résilience et d'une grande capacité d'adaptation en répondant efficacement aux besoins de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).



Outre les activités culturelles, sportives, historiques et festives, le 50<sup>ème</sup> anniversaire de la BEAC a été marqué par un Symposium sur le thème « Résilience des économies de la CEMAC à l'aune des réformes monétaires et financières ». Cette rencontre a rassemblé, en plus des autorités tchadiennes, les ministres membres du Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UMAC) et ceux du Comité Ministériel de l'UMAC, ainsi que les personnalités des milieux universitaires, diplomatique et de la finance. Les responsables des institutions communautaires de la CEMAC et les partenaires au développement ont aussi été de la partie. Les Gouverneurs de Bank Al-Maghrib, **Monsieur Abellatif JOUARI**, et de la Banque des Etats de l'Afrique de l'Ouest, **Monsieur Jean-Claude KASSI BROU**, y ont également pris part.



La cérémonie d'ouverture du Symposium a été présidée par **Monsieur Médard LAOUKEIN KOURAYO**, Ministre d'Etat, Ministre de la Production et de la Transformation Agricole, représentant le **Général MAHAMAT IDRIS DEBY ITNO**, Président du Conseil de Transition, Chef de l'Etat du Tchad.

Dans son propos pour la circonstance, **Monsieur Médard LAOUKEIN KOURAYO** a insisté sur toute l'importance de cette rencontre intellectuelle de haut-niveau, pour délivrer des recommandations et des pistes de réflexion et d'amélioration en vue du renforcement de la résilience des économies de la CEMAC dans un contexte global en proie à davantage de chocs d'envergure.



Tout au long de cette journée de réflexion et de partage, les participants ont échangé sur des problématiques organisées en quatre (04) sessions à savoir : (i) « Partage des expériences des anciens dirigeants de la BEAC sur les principaux enjeux et défis de leurs mandatures », (ii) « Choc extérieur et résilience des économies de la CEMAC : apport des réformes monétaires et financières engagées au cours de la dernière décennie », (iii) « Coordination et normalisation des politiques monétaire et budgétaire face à la résurgence des tensions inflationnistes », et (iv) « Prévention, traitement et résolution des crises bancaires ».



## Emission de la nouvelle gamme de billets type 2020

Le 20 novembre 2022, durant les festivités de son cinquantenaire, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale a dévoilé, à travers une exposition dédiée, les billets de la Nouvelle Gamme « Type 2020 » dans les différentes dénominations : 10 000, 5 000, 2 000, 1 000 et 500. Ces coupures sont plus compactes, plus modernes et mieux sécurisées. Dans la foulée de ce dévoilement, cette Nouvelle Gamme a été mise en circulation, l'occasion aussi pour la BEAC de retracer l'histoire des signes monétaires de l'Afrique Centrale. Car, au-delà de leur fonction première, les billets notamment dessinent, au travers de leur riche ornementation, un portrait évolutif de la Sous-Région, de ses activités et de ses valeurs.

Avec cette émission, la BEAC a autorisé la co-circulation des nouveaux billets avec ceux de la gamme « 2002 » qui conservent leur cours légal et leur pouvoir libératoire, et continueront de circuler conjointement. Elle a indiqué que les billets des deux gammes 2002 et « Type 2020 » seront donc acceptés sans distinction dans toutes les transactions.

Enfin pour maintenir la confiance des peuples de la CEMAC dans leur monnaie, la Nouvelle Gamme « type 2020 » révèle l'adaptation permanente de la protection des billets de la BEAC contre le faux monnayage qui menace les monnaies les plus solides.



## Nouvel immeuble de la Direction Nationale de la BEAC à Bangui

L'année 2022 a été marquée par l'entrée dans le patrimoine immobilier de la BEAC du nouvel immeuble de la Direction Nationale de la BEAC pour la République Centrafricaine à Bangui.





# I. Évolutions Économiques et Monétaires





# 1. Environnement international

## 1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC

La croissance mondiale a ralenti à 3,4 % en 2022, après 6,3 % en 2021, en raison principalement des répercussions du conflit russo-ukrainien, de l'accroissement des tensions inflationnistes, du durcissement des conditions financières internationales et des perturbations persistantes de l'activité économique en Chine.

Reflétant l'évolution de l'activité économique mondiale, le taux de croissance du volume des échanges a fléchi à 5,1 % en 2022, après une croissance de 10,6 % en 2021. Ce ralentissement s'explique par les facteurs défavorables liés à la guerre en Ukraine et aux problèmes sur les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Sur le front des prix, les tensions inflationnistes se sont accentuées dans le monde, reflétant la vigueur de la demande et la hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires. En conséquence, le taux d'inflation mondial en moyenne annuelle est remonté à 8,7 % en 2022 après 4,7 % en 2021. Dans les pays avancés, il s'est situé à 7,3 % en 2022 contre 3,1 % en 2021.

*S'agissant des pays émergents et en développement, il s'est établi à 9,8 % en 2022 contre 5,9 % en 2021. En Afrique subsaharienne, l'inflation s'est accrue de 14,5 % en 2022 après 11,0 % en 2021.*

En ce qui concerne la situation de l'emploi, d'après le Bureau International du Travail (BIT)<sup>2</sup>, le taux de chômage mondial a sensiblement reculé à 5,8 % en 2022, contre 6,2 % en 2021; le chômage mondial devrait s'élever de 205,2 millions en 2021 à 207 millions en 2022.

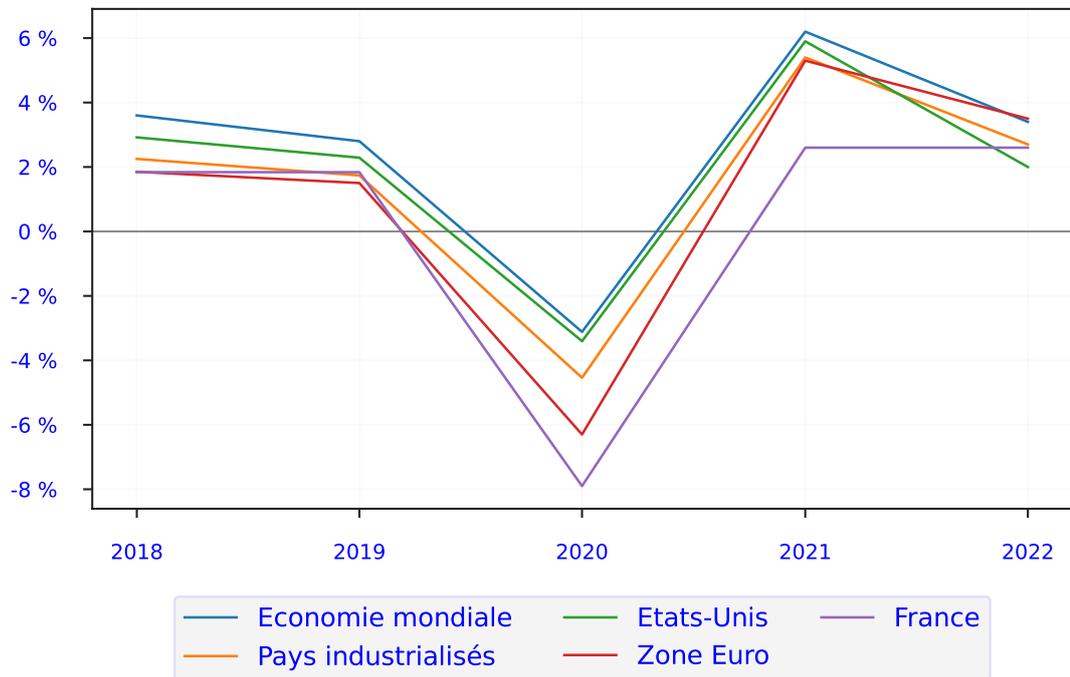
En matière de politique monétaire, les banques centrales des principaux pays avancés et émergents ainsi que celles de l'Afrique subsaharienne ont poursuivi l'orientation restrictive de leur politique monétaire, en vue de contrer la montée de l'inflation qui a atteint des niveaux sans précédent depuis plusieurs décennies.

Le graphique 1 présente succinctement les principaux indicateurs de l'environnement international à savoir, le taux de croissance réelle des pays industrialisés et le taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux pays partenaires de la CEMAC.

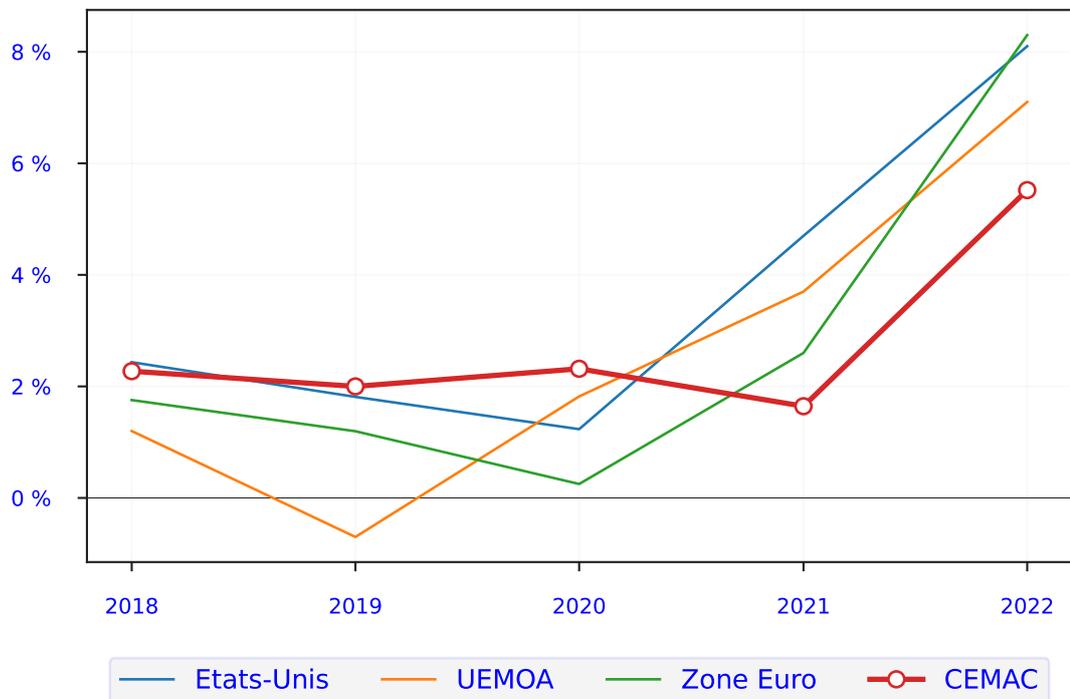
<sup>2</sup> Rapport « Emploi et questions sociales dans le monde » – du 15 mars 2023.

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international

Taux de croissance réelle des pays industrialisés



Taux d'inflation en moyenne annuelle des partenaires



Sources : BEAC, Perspectives de l'économie mondiale d'avril 2023 (FMI)

Pris par groupe économique ou isolément, la situation des pays partenaires de la CEMAC est ressortie comme suit en 2022 :

La croissance de l'ensemble des pays membres de l'**Organisation de Coopération et de Développement Économiques** (OCDE) a reculé à 2,8 % en 2022, après 5,6 % en 2021, du fait d'un ralentissement des activités enregistré dans les principales économies membres de l'organisation. Le taux de chômage est revenu de 6,2 % en 2021 à 5,0 % en 2022. Le déficit financier des administrations publiques s'est réduit à 3,7 % du PIB en 2022, après 7,3 % du PIB en 2021, reflétant la baisse des dépenses publiques dans la plupart des pays membres. Le solde de la balance des opérations extérieures courantes est devenu déficitaire de 1,1 % du PIB en 2022, après un excédent de 0,2 % du PIB en 2021. Le taux d'inflation, mesuré par la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation, s'est établi à 9,4 % en 2022, après 3,8 % en 2021, sous l'effet du renchérissement des prix de l'énergie.

Aux **Etats-Unis**, le taux croissance du PIB réel est ressorti à 2,1 % en 2022 contre 5,9 % en 2021. Cette situation reflète la perte de vigueur de la demande intérieure, induite par la hausse de l'inflation, le resserrement rapide des conditions financières ainsi que le recul de la confiance des ménages. Le taux de chômage a reculé de 5,4 % en 2021 à 3,6 % en 2022. Le déficit financier des administrations publiques s'est infléchi à 4,1 % du PIB en 2022 contre 12,1 % du PIB en 2021. Par ailleurs, le déficit de la balance courante s'est amélioré à 2,7 % du PIB en 2022 contre 3,6 % du PIB en 2021. Quant à l'inflation, elle s'est fortement accélérée à 8,0 % en 2022, après 4,7 % en 2021, du fait principalement de la hausse des prix de l'énergie et des perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Au **Japon**, compte tenu de la faiblesse de la demande extérieure et de

l'envolée des prix de l'énergie, des matériaux et des matières premières dans un contexte d'augmentation du nombre des contaminations à la COVID-19, le PIB réel est revenu de 2,1 % en 2021 à 1,1 % en 2022. Le taux de chômage s'est replié à 2,6 % en 2022, contre 2,8 % en 2021. Le déficit financier des administrations publiques s'est aggravé à 6,7 % du PIB en 2022, contre 5,5 % en 2021, sous l'effet des mesures gouvernementales de soutien pour faire face au choc sanitaire et à la flambée des prix de l'énergie. L'excédent de la balance courante s'est érodé de 4,0 % en 2021 à 1,8 % en 2022. Le taux d'inflation est remonté à 2,5 % en 2021, après - 0,2 % en 2021, en raison essentiellement du renchérissement des prix de l'énergie.

Dans l'**Union Européenne**, le PIB réel a augmenté de 3,7 % en 2022, après 5,6 % un an plus tôt, dans un contexte marqué par les fortes pressions sur les prix de l'énergie, la dégradation de l'environnement extérieur et le resserrement des conditions de financement. Le déficit budgétaire est revenu à 3,4 % du PIB en 2022, après 4,8 % du PIB en 2021. L'excédent de la balance courante s'est replié à 1,0 % du PIB en 2022, contre 3,4 % du PIB en 2021. Le taux d'inflation a fortement augmenté à 9,3 % en 2022, après 2,9 % en 2021, en rapport avec la hausse des prix de l'énergie.

Dans la **Zone Euro**, la croissance du PIB en termes réels a ralenti à 3,5 % en 2022, après 5,4 % en 2021, en rapport essentiellement avec les fortes pressions inflationnistes, le durcissement des conditions financières et les restrictions sur l'approvisionnement en gaz naturel provenant de la Russie. Le déficit financier des administrations publiques s'est réduit de 3,8 % du PIB en 2021 à 2,8 % du PIB en 2022. Le solde de la balance courante s'est abaissé à - 0,7 % du PIB en 2022, contre un excédent de 2,3 % en 2021. Le taux d'inflation s'est hissé à 8,4 % en 2022, après 2,6 % en 2021.

En **Allemagne**, l'activité économique s'est enrayée en 2022 avec un taux de croissance du PIB réel revenu à 1,8 %, après 2,6 % une année auparavant. Cette évolution est en rapport avec la baisse de la consommation privée et des investissements. La vigueur du marché du travail a contribué au recul du taux de chômage à 3,1 % en 2022, après 3,6 % en 2021. Le déficit financier des administrations publiques s'est réduit de 3,9 % du PIB en 2021 à 2,7 % en 2022. L'excédent de la balance courante a reculé à 4,2 % du PIB en 2022, après 7,7 % en 2021. Le niveau général des prix a progressé de 8,7 % en 2022, contre 3,2 % en 2021.

En **France**, le PIB réel a progressé de 2,6 % en 2022, après 6,8 % en 2021, en liaison avec le recul de la consommation des ménages dans un contexte d'accroissement des tensions inflationnistes. Le taux de chômage est revenu de 7,9 % en 2021 à 7,3 % en 2022. Le déficit financier des administrations publiques s'est réduit à 4,9 % du PIB en 2022, après 6,5 % en 2021, en dépit de la forte augmentation des dépenses de soutien aux ménages et aux entreprises face aux prix élevés de l'énergie. Le solde du compte extérieur courant est devenu déficitaire à 1,7 % en 2022, après un excédent de 0,4 % du PIB en 2021. Le taux d'inflation a bondi à 5,9 % en 2022, contre 2,1 % en 2022, sous l'effet de la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation.

Au **Royaume-Uni**, le rythme de progression du PIB réel a été plus modéré en 2022 à 4,0 %, après 7,6 % en 2021, sous l'effet conjugué du niveau élevé des prix, qui a pesé sur la consommation, et du durcissement des conditions de financement, qui a pénalisé les investissements, en particulier dans l'immobilier. Toutefois, la situation sur le marché du travail s'est améliorée, avec un taux de chômage de 3,7 % en 2022, contre 4,5 % une année auparavant. Le déficit financier des administrations publiques s'est replié, revenant de 8,2 % en 2021 à 6,2 % en 2022, tandis que celui du

compte extérieur courant s'est aggravé à 5,6 % du PIB en 2022, contre 1,5 % en 2021, avec la dépréciation de la livre sterling, induisant la hausse des prix des importations. L'inflation a augmenté à 9,1 % en 2022 contre 2,6 % en 2021, en raison du renchérissement des prix de l'énergie et des matières premières.

Dans les **économies émergentes et en développement**, le rythme d'expansion de l'activité est revenu à 4,0 % en 2022, après 6,9 % en 2021, du fait principalement de l'atonie des pays émergents d'Asie, en particulier la Chine.

En **Chine**, la croissance du PIB réel s'est élevée de 3,0 % en 2022, contre 8,5 % en 2021. Cette évolution est principalement due à la hausse du nombre de contaminations au virus de la COVID-19 et à la récession dans le secteur de l'immobilier résidentiel. Le déficit financier des administrations publiques est resté stable à 6,6 % du PIB en 2022. L'excédent de la balance courante s'est amélioré à 2,3 % du PIB en 2022, contre 1,8 % du PIB en 2021. Le taux d'inflation est remonté à 1,9 % en 2022, après 0,9 % en 2021.

En **Inde**, la croissance économique s'est située à 6,8 % en 2022, après 9,1 % en 2021, en relation principalement avec le recul de la demande induite par le durcissement des conditions monétaires pour lutter contre l'inflation. Le déficit financier des administrations publiques est revenu à 7,5 % du PB en 2022, contre 9,6 % en 2021. Le déficit du solde des transactions courantes s'est aggravé à 2,6 % en 2022, après 1,2 % en 2021. Le taux d'inflation s'est établi à 6,7 % en 2022, contre 5,5 % en 2021.

En **Afrique subsaharienne**, la croissance du PIB réel est revenue à 3,9 % en 2022, après 4,8 % en 2021, en lien avec le ralentissement de l'activité économique dans les pays avancés et les pays émergents, conjugué avec la hausse de l'inflation au niveau mondial. Le déficit budgétaire, dons compris, s'est

réduit à 4,4 % du PIB en 2022, contre 5,0 % du PIB en 2021. Par contre, le déficit du compte extérieur courant s'est aggravé à 2,0 % du PIB en 2022, après 1,1 % du PIB en 2021. Le niveau général des prix des biens et services destinés à la consommation s'est accru de 14,5 % en 2021 après 11,0 % en 2020, consécutivement au renchérissement des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

Au **Nigeria**, le taux de croissance du PIB réel s'est infléchi à 3,3 % en 2022, après 3,6 % en 2021, en raison des contreperformances des secteurs industriel, agricole et pétrolier. Le déficit budgétaire est revenu à 5,5 % du PIB en 2022, contre 6,0 % du PIB en 2021. Le déficit du compte extérieur courant s'est légèrement aggravé, passant de 0,4 % du PIB en 2021 à 0,7 % du PIB en 2022. Les tensions inflationnistes se sont accentuées, le taux d'inflation s'élevant à 18,8 % en 2022 après 17,0 % en 2021.

En **Afrique du Sud**, le taux de croissance du PIB réel est revenu à 2,0 % en 2022, après 4,9 % un an auparavant, du fait de l'affaiblissement du secteur primaire, sous l'effet de la contraction de la production minière. Le déficit budgétaire s'est réduit à 4,5 % du PIB en 2022, contre 5,6 % du PIB en 2021. Le taux de chômage est ressorti à 33,5 % en 2022 contre 34,3 % un an plus tôt. Le solde du compte extérieur courant est devenu déficitaire à 0,5 % en 2022, après un excédent de 3,7 % du PIB en 2021. Le taux d'inflation s'est établi à 6,9 % en 2022 contre 4,6 % en 2021.

Dans l'**Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine** (UEMOA), l'activité économique est restée vigoureuse en 2022, avec une progression de 5,7 % du PIB réel, après 5,9 % en 2021. Cette situation est imputable au maintien de la bonne orientation dans l'ensemble des secteurs, en particulier le tertiaire. Le déficit budgétaire, base engagements, dons compris, s'est cependant aggravé à 6,7 % du PIB en 2022, contre 5,5 %

du PIB en 2021. De même, le déficit du compte des transactions extérieures courantes s'est creusé à 8,4 % du PIB en 2022, contre 6,2 % du PIB en 2021. Sur le front des prix, le taux d'inflation s'est situé à 7,1 % en 2022, après 3,5 % en 2021, imputable essentiellement au renchérissement des produits alimentaires de grande consommation et du transport, avec l'ajustement des prix à la pompe des produits pétroliers par les pays de la zone suite à l'envolée des cours du pétrole sur les marchés internationaux.

## 1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or

L'année 2022 a été caractérisée par une combinaison de plusieurs chocs : la guerre en Ukraine, l'envolée des prix de l'énergie et de l'alimentation, les goulets d'étranglement du côté de l'offre et les perturbations des chaînes d'approvisionnement, l'appréciation du dollar, une inflation dépassant très largement l'objectif cible des banques centrales et les contraignant à resserrer leurs conditions monétaires et à réduire la taille de leur bilan, après les achats massifs de titres dans le cadre des précédents cycles de *Quantitative Easing*. Ces chocs ont alimenté la volatilité sur les marchés financiers, marqués par la dépréciation de l'euro face au dollar et les performances négatives des marchés obligataires. En outre, l'activité économique et les perspectives de croissance se sont progressivement détériorées, notamment au dernier trimestre de l'année 2022 avec l'apparition des craintes de récession dans de nombreuses régions du monde et un début de ralentissement de l'inflation dans le sillage de la baisse des prix de l'énergie.

### 1.2.1. Marchés monétaires

Dans la **Zone Euro**, après plus d'une décennie de taux bas, la BCE a procédé,

à partir de juillet 2022, à une forte remontée de ses taux d'intérêt pour contrer l'inflation. En effet, la combinaison de la flambée des prix de l'énergie et des problèmes dans la chaîne d'approvisionnement a poussé l'inflation à des niveaux records, atteignant un pic de plus de 10 % au 4<sup>ème</sup> trimestre 2022. Ainsi, sur l'année 2022, le taux de refinancement a été porté de 0,00 % à 2,50 %, le taux de la facilité de prêt marginal a été relevé à 2,75 % et le taux de la facilité de dépôt à 2,00 %. Au titre des programmes d'achats d'actifs, l'institut d'émission a poursuivi le réinvestissement du principal des titres arrivés à échéance, acquis dans le cadre du programme APP (*Asset Purchase Program*). Concernant le programme PEPP (*Pandemic Emergency Purchase Program*), la BCE a fait preuve de flexibilité en décidant de réinvestir jusqu'en 2024 le nominal des titres arrivant à échéance, afin de contrer les risques sur la transmission de la politique monétaire. S'agissant des opérations de refinancement (programme TLTRO III), elles ont pris fin en 2022, suite au remboursement par les banques des montants empruntés dans le cadre des opérations ciblées de refinancement à plus long terme. Quant au taux de rémunération des dépôts interbancaires au jour le jour, il est repassé en territoire positif, progressant de plus de 239 points de base en un an.

Aux **Etats-Unis**, afin de combattre l'inflation tout en cherchant à atteindre un niveau de plein emploi, la Réserve Fédérale américaine (FED) a progressivement accéléré la hausse de ses taux tout au long de l'année avant de modérer son rythme de restriction monétaire vers la fin de l'année. A cet effet, la FED a relevé ses taux pour la première fois depuis 2018, afin de lutter contre l'inflation qui a atteint un pic de plus de 8,0 % en 2022. Ainsi, les taux directeurs au jour le jour, qui se trouvaient depuis mars 2020 dans une fourchette de 0,0 % à 0,25 %, ont été portés dans la fourchette cible de 4,25 % à 4,50 %, leur niveau le plus élevé depuis 2007. A travers ces mou-

vements de hausse des taux (+425 pb en 2022), la FED a donné à sa politique monétaire une orientation suffisamment restrictive pour ramener durablement, au fil du temps l'inflation vers son objectif cible de 2,0 %.

Néanmoins, en prenant en compte la dégradation des perspectives économiques en fin d'année, la FED a ralenti le rythme de ses hausses de taux de 75 pb à 50 pb, lors de la dernière réunion du FOMC (*Federal Open Market Committee*) de décembre 2022. En outre, le FOMC a continué de réduire son bilan, notamment son portefeuille titres constitué de bons du Trésor, de dettes d'agences et de titres adossés à des créances.

### 1.2.2. Marchés obligataires

Le marché obligataire a connu sa pire performance depuis 20 ans, face à un choc d'inflation non anticipée, renforcé par la guerre en Ukraine. La valeur des obligations mondiales a chuté de plus de 15 % en 2022. Parallèlement, les restrictions monétaires des banques centrales ont entraîné une forte hausse des taux de rendement et par conséquent une baisse des prix des titres obligataires. Au regard de sa dépendance énergétique, la hausse a été davantage prononcée en zone euro par rapport aux Etats-Unis. Le rally, qui avait débuté en 2021, s'est donc accéléré en 2022. Au 30 décembre 2022, le taux de rendement de l'OAT à 10 ans a atteint un pic de 3,106 %, contre 0,195 % au 31 décembre 2021. Suivant la même tendance, le *Bund allemand* à 10 ans a terminé au plus haut à 2,565 %, contre - 0,182 % au 31 décembre 2021.

Le taux de rendement des bons du Trésor américain à 10 ans, considéré comme un indicateur des coûts d'emprunts mondiaux, a bondi de 236,50 pb à 3,877 %, contre 1,512 % au 31 décembre 2021, avec une inversion marquée de la courbe des taux. En effet, les taux de rendement des maturités de

3 mois à 2 ans ont surplombé ceux des maturités de 5 à 30 ans. Les obligations privées ont également connu des sous-performances notables, après un début d'année caractérisé par le conflit russo-ukrainien qui a envoyé les *spreads* de crédit sur des niveaux jamais enregistrés depuis la crise de la COVID-19 en 2019. En cause, le retour de l'inflation et la réorientation de la politique monétaire des banques centrales qui ont poussé les taux d'intérêt à la hausse et les performances obligataires dans le rouge.

### 1.2.3. Marchés boursiers

Après trois années de croissance, les marchés des actions ont chuté en 2022. Les incertitudes sur la pandémie de la COVID-19 en Chine, couplées aux craintes de récession économique mondiale, ont aggravé ce mouvement. L'indice phare aux États-Unis, le S&P 500, a perdu environ 20 %, sa plus importante dégringolade annuelle depuis la crise financière de 2008. La hausse des taux d'intérêt, dans le but de juguler la forte inflation, a particulièrement impacté les valeurs technologiques, faisant éclater les bulles financières et mettant un terme aux financements à taux zéro dont les entreprises technologiques avaient largement tiré profit pendant de nombreuses années. Ainsi, aux États-Unis, le Nasdaq s'est effondré de plus de 33,0 %. En parallèle, la guerre en Ukraine a aussi contribué à tirer les bourses mondiales vers le bas, notamment en Europe où l'indice Euro-Stoxx 50 et le CAC-40 français ont fléchi respectivement de 10,43 % et 8,10 %. La situation a été similaire pour l'indice Nikkei-225 japonais qui a

perdu 9,37 %, le FTSE 250 britannique (- 19,71 %) et le Dax allemand (- 12,35 %).

### 1.2.4. Marchés des changes et de l'or

Sur le marché des changes, le dollar a connu en 2022 une hausse fulgurante de sa valeur, avec une progression de plus de 10 % face à l'euro sur une bonne partie de l'année, passant même sous la parité avec l'euro pendant quelques mois. Le billet vert a surperformé grâce à la crise en Europe et aux relèvements précoces et élevés des taux directeurs par la FED. Ces facteurs expliquent la performance du dollar qui est passé de 1,137 dollar pour 1 euro (1USD=577 FCFA) à fin décembre 2021 à 1,071 dollar pour 1 euro (1USD=612 FCFA) au 31 décembre 2022.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a évolué en deux phases distinctes. Du 01<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 mars 2022, le cours de l'or est passé de 1 806 USD à un record historique de 1 942 USD l'once, suite à la guerre en Ukraine, tirant ainsi grandement profit de son statut de valeur refuge. Par la suite, le retour de l'inflation et la hausse des taux d'intérêt ont eu pour effet de renforcer le dollar, donc de mettre l'or sous pression, tout cela couplé au fait que d'autres placements à long terme ont retrouvé un intérêt auprès des investisseurs. Cela s'est traduit par une longue correction des cours de l'once d'or entre avril et décembre 2022. Au final, le marché de l'or s'est tout de même mieux comporté que les principaux marchés financiers, puisque le cours de l'once a clôturé l'année en hausse de 0,44 %.

**Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers**

		31/12/2021	31/03/2022	30/06/2022	30/09/2022	30/12/2022	Variation déc 31 - déc. 22
CHANGE	EUR/USD	1,13700	1,10820	1,04830	0,97900	1,07110	- 5,80 %
	EUR/GBP	0,84133	0,84343	0,86077	0,87535	0,88364	- 5,03 %
	EUR/CHF	1,03752	1,02195	0,99972	0,96587	0,98754	- 4,82 %
	EUR/JPY	130,90000	134,70	142,21	141,61	140,13	7,05 %
	1 EUR en FCFA	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957	0,00 %
	1 USD en FCFA	576,919	591,912	625,734	670,027	612,414	6,15 %
	1 GBP en FCFA	779,662	777,725	762,058	749,365	742,335	- 4,79 %
	1 CHF en FCFA	632,235	641,867	656,140	679,135	664,233	5,06 %
1 JPY en FCFA	5,011	4,869	4,612	4,632	4,681	- 6,59 %	
TAUX (en %)	Taux refinancement (BCE)	0,00	0,00	0,00	1,25	2,50	250,00 pb
	Taux prêt marginal (BCE)	0,25	0,25	0,25	1,50	2,75	250,00 pb
	Fed Funds	0,25	0,50	1,75	3,25	4,50	425,00 pb
	EONIA	- 0,505	- 0,489	- 0,599	0,642	1,890	239,50 pb
	T- Notes 10 ans	1,512	2,341	3,016	3,832	3,877	236,50 pb
	Bund 10 ans	- 0,182	0,545	1,333	2,105	2,565	274,70 pb
	OAT 10 ans	0,195	0,978	1,914	2,716	3,106	291,10 pb
INDICE	DOW JONES	36338,30	34678,35	30775,43	28725,25	33220,80	- 8,58 %
	NASDAQ COMPOSITE	15644,97	14220,52	11028,74	10575,62	10478,09	- 33,03 %
	NIKKEI- 225	28791,71	27821,43	26393,04	25937,21	26093,67	- 9,37 %
	CAC- 40	7153,03	6659,87	5922,86	5762,34	6573,47	- 8,10 %
	DJ- EUROSTOXX 50	4298,41	3902,52	3454,86	3318,20	3850,07	- 10,43 %
	Or (\$/ once)	1805,85	1942,15	1817,00	1671,75	1813,75	0,44 %
	Brent (\$/ baril)	77,78	107,91	114,81	87,96	85,91	10,45 %

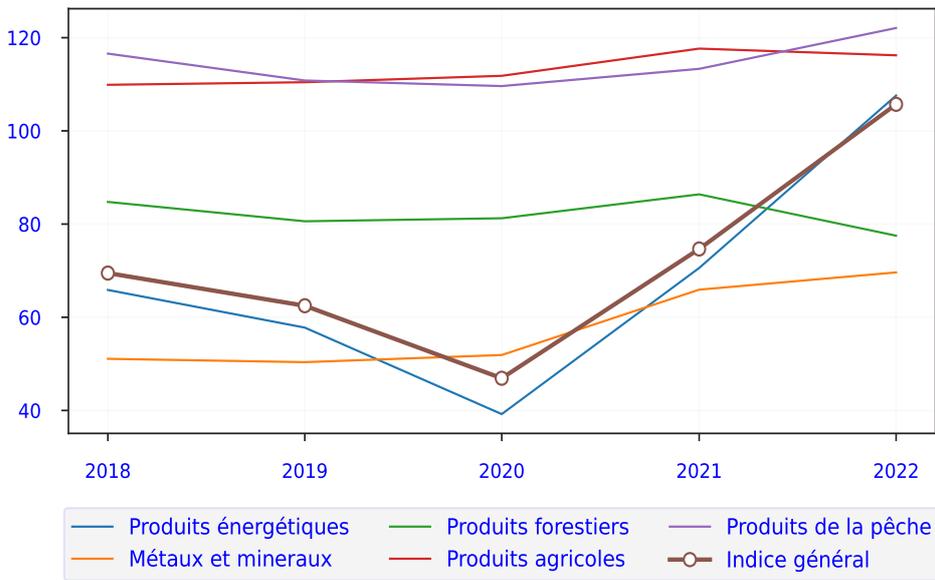
Sources : BEAC, Bloomberg, Reuters

### 1.3. Marchés des produits de base

Les cours des principaux produits de base exportés par les pays de la CEMAC ont enregistré une hausse, sous l'effet principalement de la forte croissance des cours des produits énergétiques (pétrole et gaz naturel). En moyenne annuelle en 2022, l'indice des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC

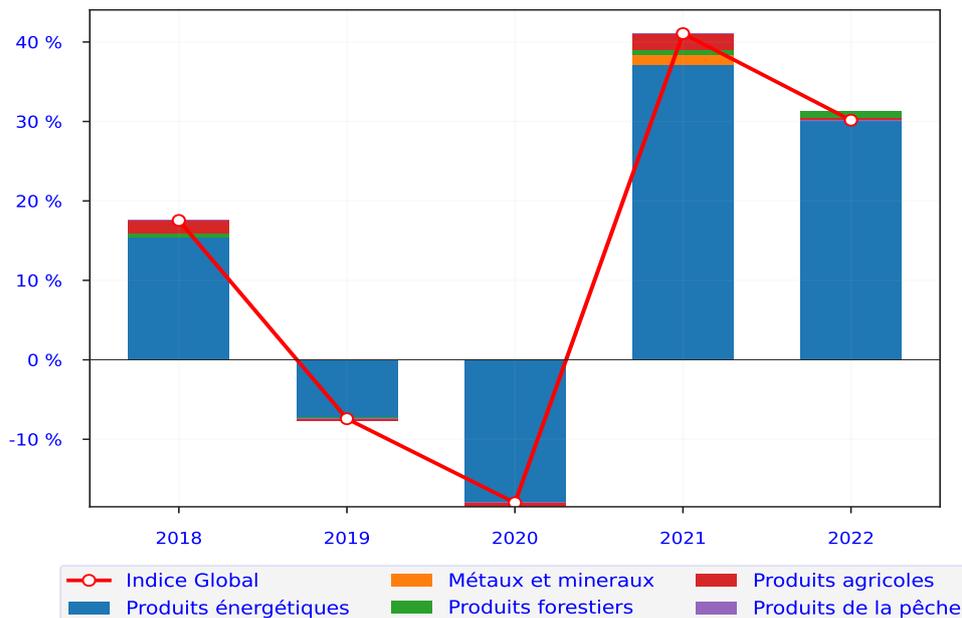
a progressé de 30,2 %, suite à l'augmentation des cours des produits énergétiques (52,4 %), des métaux et minéraux (5,6 %) et des produits de la pêche (3,4 %). En revanche, il a été observé une baisse des cours des produits forestiers (- 10,5 %) et des produits agricoles (- 1,1 %). La contribution des différents produits à l'indice composite des cours des produits de base

**Graphique 2: Indice composite des cours des produits de base exportés par la CEMAC**



Source : BEAC

**Graphique 3: Contributions absolues à l'indice composite des cours des produits de base exportés par la CEMAC**



Source : BEAC

se décline comme suit : produits énergétiques (36,4 points), produits agricoles (0,2 point), métaux et minéraux (0,5 point), produits forestiers (0,2 point) et produits de la pêche (0,0 point).

L'indice des prix des produits de base, hors produits énergétiques, a régressé de 2,3 %, revenant à 123,7 en 2022, en liaison avec la baisse des cours enregistrée sur le marché des produits forestiers, tandis qu'une hausse des cours a été observée sur les prix des produits de la pêche, des métaux et minéraux.

Les principaux éléments ayant influencé l'évolution des cours des produits de base en 2022 sont :

- l'inquiétude quant à la probabilité de la survenance d'une récession mondiale, principalement dans les pays développés;
- la flambée des prix du gaz naturel, passés en moyenne, de 10,2 \$/mmbtu en 2021 à 18,4 \$/mmbtu en 2022 ;
- le réengagement de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et de leurs alliés en faveur de l'accord passé en octobre 2022, de réduire leur production de deux millions de barils par jour jusqu'à fin 2023, en vue de soutenir les cours face aux incertitudes économiques persistantes ;
- la déstabilisation des circuits d'approvisionnement causée par la guerre entre la Russie et l'Ukraine ; et
- la baisse de la demande des principaux pays importateurs de métaux, notamment de la Chine.

## 2. Situation économique et monétaire de la CEMAC

La conjoncture économique des pays membres de la CEMAC a été marquée sur l'ensemble de l'année 2022 par :

- une croissance du PIB réel de 2,9 % (0,7 % pour le secteur pétrolier et 3,4 % pour le secteur non pétrolier), contre 1,7 % en 2021;
- une accentuation des pressions inflationnistes, avec un taux d'inflation en moyenne annuelle s'établissant à 5,6 % à fin décembre, contre 1,6 % un an plus tôt ;
- un excédent budgétaire, base engagements, dons compris, de 2,5 % du PIB, contre -1,2 % du PIB en 2021 ;
- un accroissement de l'excédent du compte courant, dons officiels inclus, de 7,4 % du PIB en 2022, contre 1,2 % du PIB une année auparavant.

### 2.1. Croissance économique

La croissance économique est passée de 1,7 % en 2021 à 2,9 % en 2022, portée principalement par un rebond de la croissance pétrolière, en dépit d'une légère décélération de la croissance non pétrolière. La croissance du secteur pétrolier s'est ainsi établie à 0,7 % en 2022, contre -7,2 % en 2021, alors que le secteur non pétrolier a progressé de 3,4 % en 2022, contre 3,9 % un an plus tôt.

En termes de contributions, le secteur non pétrolier a davantage stimulé la croissance dans la CEMAC en 2022, avec un apport de 2,8 points (contre 3,1 points un an plus tôt), tandis que la contribution du secteur pétrolier s'est élevée à 0,1 point (contre -1,4 point en 2021), en lien avec une production pétrolière globalement à la baisse, en dépit d'une dynamique favorable des cours du pétrole.

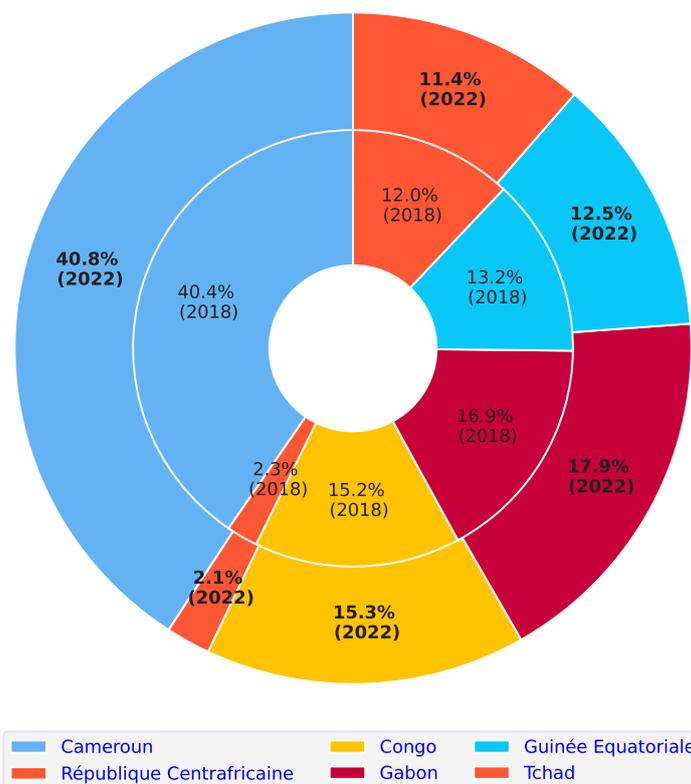
Il est observé une croissance positive en 2022 dans les pays de la sous-région. Le tableau 2 résume l'évolution du PIB nominal des pays membres de la CEMAC.

**Tableau 2 : Evolution du Produit Intérieur Brut par pays de 2018 à 2022**  
(en milliards)

	2018	2019	2020	2021	2022
<b>PIB AUX PRIX COURANTS</b>					
<b>Cameroun</b>	21 492,6	22 854,8	23 085,7	25 187,5	28 130,0
<b>République Centrafricaine</b>	1 233,6	1 316,2	1 333,0	1 397,3	1 466,9
<b>Congo</b>	8 060,5	8 226,8	6 400,9	8 330,7	10 554,3
<b>Gabon</b>	9 003,0	9 531,1	8 423,1	10 111,7	12 325,0
<b>Guinée Équatoriale</b>	7 007,8	6 715,1	5 758,5	6 944,1	8 595,5
<b>Tchad</b>	6 374,2	6 499,6	6 422,5	6 776,2	7 821,3
<b>CEMAC</b>	<b>53 171,7</b>	<b>55 143,6</b>	<b>51 423,8</b>	<b>58 747,4</b>	<b>68 893,0</b>
<b>Part relative (en %)</b>					
<b>Cameroun</b>	40,4	41,4	44,9	42,9	40,8
<b>République Centrafricaine</b>	2,3	2,4	2,6	2,4	2,1
<b>Congo</b>	15,2	14,9	12,4	14,2	15,3
<b>Gabon</b>	16,9	17,3	16,4	17,2	17,9
<b>Guinée Équatoriale</b>	13,2	12,2	11,2	11,8	12,5
<b>Tchad</b>	12,0	11,8	12,5	11,5	11,4
<b>CEMAC</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

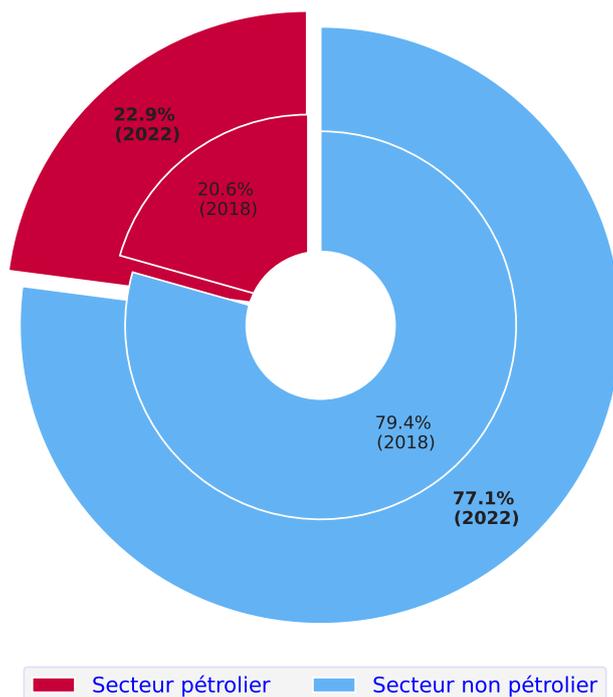
Sources : Administrations nationales et BEAC

**Graphique 4 : Répartition du PIB nominal de la CEMAC en 2018 et 2022**



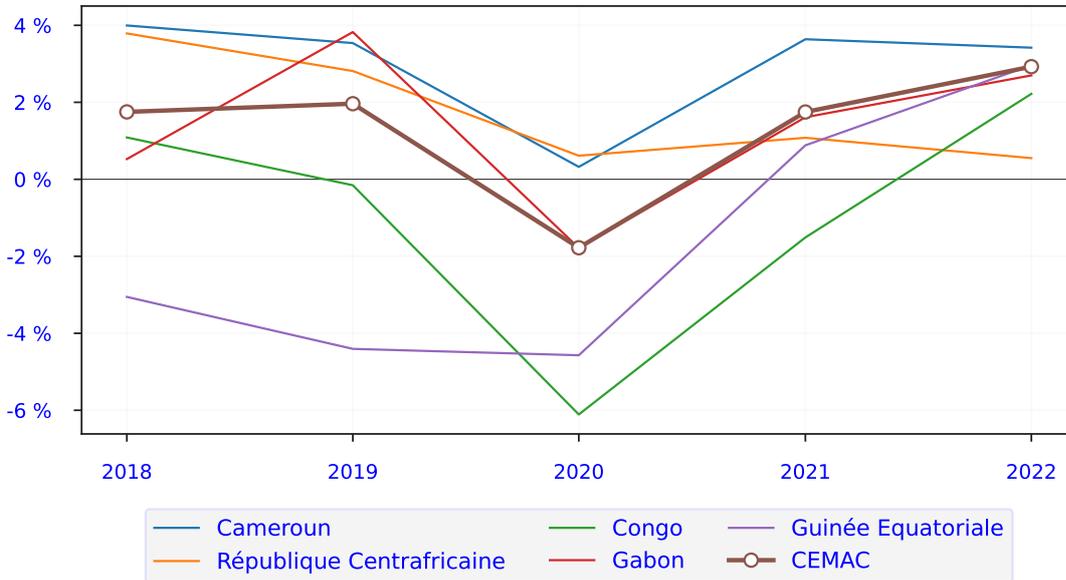
Sources : Administrations nationales et BEAC

**Graphique 5 : Répartition du PIB de la CEMAC : secteurs pétrolier et non pétrolier**



Sources : Administrations nationales et BEAC

**Graphique 6 : Croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC**  
(Variation annuelle en pourcentage)



Sources : Administrations nationales et BEAC

Il est enregistré de meilleures performances en matière de croissance réelle en 2022 qu'en 2021. Ainsi, en 2022, les taux de croissance du PIB réel par pays se présentent comme suit :

**Tableau 3 : Evolution du taux de croissance par pays de 2020 à 2022**

	Taux de croissance nominale (en %)			Taux de croissance réelle (en %)			Taux de croissance du PIB réel hors pétrole (en %)		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Cameroun	1,0	9,1	11,7	0,3	3,6	3,4	0,2	4,0	3,7
République Centrafricaine	4,3	1,8	5,0	0,6	1,1	0,6	0,6	1,1	0,6
Congo	-22,2	30,0	26,8	-6,1	-1,5	2,2	-3,8	5,7	5,8
Gabon	-9,9	17,9	21,4	-1,8	1,6	2,7	-1,9	3,9	2,6
Guinée Équatoriale	-13,8	19,9	23,4	-4,6	0,9	3,0	-4,0	6,5	4,3
Tchad	-1,0	5,3	15,3	-2,2	-0,5	2,5	-1,9	0,2	1,8
<b>CEMAC</b>	<b>-6,3</b>	<b>13,7</b>	<b>17,1</b>	<b>-1,8</b>	<b>1,7</b>	<b>2,9</b>	<b>1,0</b>	<b>3,9</b>	<b>3,4</b>

Sources : Administrations nationales et BEAC

### 2.1.1. Demande globale

Suivant l'optique demande, la demande intérieure brute a moins contribué à la croissance de la CEMAC en 2022, bien que constituant toujours le principal moteur de la croissance réelle dans la sous-région (contribution de 3,1 points, contre 7,4 points en 2021), avec une modération de la dynamique de

la consommation privée (3,4 points en 2022, contre 4,0 points en 2021) et une baisse de la contribution de la consommation publique et des investissements bruts (- 0,4 point et 0,3 point respectivement). Cet essoufflement de la demande intérieure s'est accompagné d'un recul des importations, des investissements privés et des dépenses publiques.

**Tableau 4 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle de 2018 à 2022**

(En pourcentage)

	2018	2019	2020	2021	2022
Produit intérieur brut	1,7	2,0	- 1,8	1,8	2,9
Demande intérieure brute	0,1	0,7	- 4,0	7,4	2,1
Consommation	- 1,2	1,8	- 2,6	5,3	3,1
Publique	- 1,0	0,2	- 0,5	1,2	- 0,4
Privée	- 0,2	1,6	- 2,1	4,0	3,5
Investissements bruts	1,3	- 1,1	- 1,4	2,2	- 1,1
Publics	- 0,2	0,0	- 0,6	0,3	0,2
Privés (Entreprises et ménages)	0,9	- 1,1	- 0,6	1,9	- 1,2
Exportations nettes	1,7	1,2	2,2	- 5,7	0,9
Exportations de biens et services non facteurs	0,5	1,9	- 2,0	- 2,9	1,0
Importations de biens et services non facteurs	1,1	- 0,7	4,2	- 2,7	- 0,1

Sources : Administrations nationales et BEAC

### 2.1.2. Offre globale

Suivant l'optique offre, le secteur pétrolier a profité des cours mondiaux favorables du brut sur l'ensemble de l'année pour rehausser sensiblement son niveau d'activité, avec une croissance de 0,7 % en 2022, contre - 7,2 % en 2021. La croissance non pétrolière a en revanche été moins importante qu'en 2021, avec un taux de 3,4 % en 2022, contre 3,9 % un an plus tôt. Selon les contributions par secteur d'activité, le tertiaire est premier, avec un apport à la croissance de 1,6 point, en lien avec la bonne tenue des services marchands. Le secteur primaire a renforcé son

apport à la croissance à 0,5 point, contre - 1,2 point en 2021 grâce au regain de performance des industries extractives ainsi que des activités agropastorales. En effet, l'amélioration de la productivité de certains champs pétroliers, ainsi que le dynamisme dans l'extraction de minerais, ont soutenu l'activité dans la sous-région au cours de l'année 2022. L'apport du secteur secondaire à la croissance a été de 0,3 point en 2022, légèrement en baisse par rapport à l'année précédente (0,8 point), attribuable principalement à la bonne performance des industries manufacturières et des autres industries.

**Tableau 5 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel de 2018 à 2022**

	(En pourcentage)				
	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Secteur primaire</b>	0,8	1,1	- 0,6	- 1,2	0,5
Agriculture, Élevage, Chasse et Pêche	0,3	0,4	- 0,1	0,3	0,5
Sylviculture	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1
Industries extractives	0,4	0,7	- 0,4	- 1,4	0,0
<b>Secteur secondaire</b>	0,2	0,5	- 0,2	0,8	0,3
Industries manufacturières	0,4	0,3	- 0,1	0,4	0,1
Bâtiments et Travaux Publics	- 0,1	0,4	- 0,1	0,1	0,0
Autres	- 0,1	- 0,2	- 0,2	0,3	0,2
<b>Secteur tertiaire</b>	0,7	0,2	- 1,0	1,7	1,6
Services marchands	0,5	0,3	- 1,0	1,5	1,1
Services non marchands	0,2	- 0,1	0,0	0,2	0,5
<b>PIB au coût des facteurs</b>	1,7	1,8	- 1,8	1,3	2,5
<b>Droits et Taxes à l'importation</b>	0,1	0,1	0,1	0,4	0,5
<b>PIB aux prix constants du marché</b>	1,8	2,0	- 1,7	1,8	2,9
<b>PIB du secteur pétrolier</b>	0,2	0,4	- 0,8	- 1,4	0,1
<b>PIB du secteur non pétrolier</b>	1,5	1,5	- 0,9	3,1	2,8

Sources : Administrations nationales et BEAC

## 2.2. Prix et compétitivité

### 2.2.1. Prix

A fin décembre 2022, le niveau général des prix dans la CEMAC s'est sensiblement accru. En effet, le taux d'inflation s'est hissé à 5,6 % en moyenne annuelle et 6,7 % en glissement annuel,

contre respectivement 1,6 % et 2,6 % un an plus tôt. En glissement annuel, à fin décembre 2022, les contributions se présentent comme suit :

**Tableau 6 : Inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC**

	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22
Cameroun	3,6	4,2	4,6	4,8	5,7	6,1	6,2	6,2	7,2	7,7	7,9	8,3	7,4
République-Centrafricaine	2,7	-1,5	1,9	2,5	12,3	5,3	4,8	7,2	8,2	5,7	7,9	8,4	7,9
Congo	1,5	1,7	1,7	3,9	2,9	3,4	3,3	2,6	3,8	3,0	3,3	3,3	3,2
Gabon	1,6	1,8	2,3	2,8	2,8	3,3	4,3	4,9	5,6	5,8	5,7	5,6	5,4
Guinée Équatoriale	2,9	2,9	3,4	4,0	4,6	5,3	6,2	5,3	6,1	5,6	5,0	4,9	5,0
Tchad	1,0	2,0	2,2	3,5	4,0	5,0	5,3	6,1	7,7	7,2	8,3	10,0	8,3
<b>CEMAC*</b>	<b>2,6</b>	<b>2,8</b>	<b>3,3</b>	<b>4,0</b>	<b>5,3</b>	<b>5,2</b>	<b>5,4</b>	<b>5,8</b>	<b>6,8</b>	<b>6,7</b>	<b>7,1</b>	<b>7,6</b>	<b>6,8</b>

Sources : Administrations nationales et BEAC

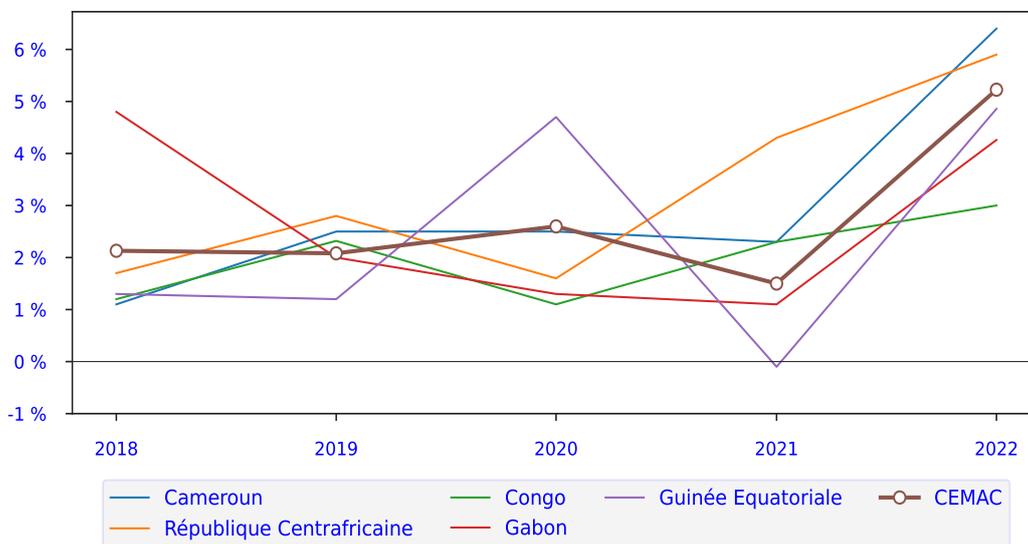
L'évolution des prix à fin 2022 dans la CEMAC est sensiblement marquée par l'incidence des facteurs externes et internes. Sur le plan externe, l'inflation alimentaire importée s'est accrue en lien avec des tensions persistantes au niveau mondial dans le sillage du conflit russo-ukrainien, qui ont contribué au renchérissement des céréales, des oléagineux et même du fret maritime, en dépit d'une modération de coût observée depuis juin 2022. Dans le même sillage, la hausse des prix des matières premières et intrants agricoles, dont les engrais, l'énergie et les matériaux de construction, a accentué cette dynamique.

L'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar a renforcé les tensions inflationnistes par le canal des importations,

de concert avec les perturbations toujours persistantes des circuits d'approvisionnement internationaux, notamment en ce qui concerne les importations d'hydrocarbures. Sur le plan interne, l'inflation a découlé principalement des chocs climatiques qui ont négativement affecté l'offre alimentaire, tandis que l'indisponibilité des engrais, en raison de leur coût élevé, a dégradé les rendements des cultures dans la sous-région.

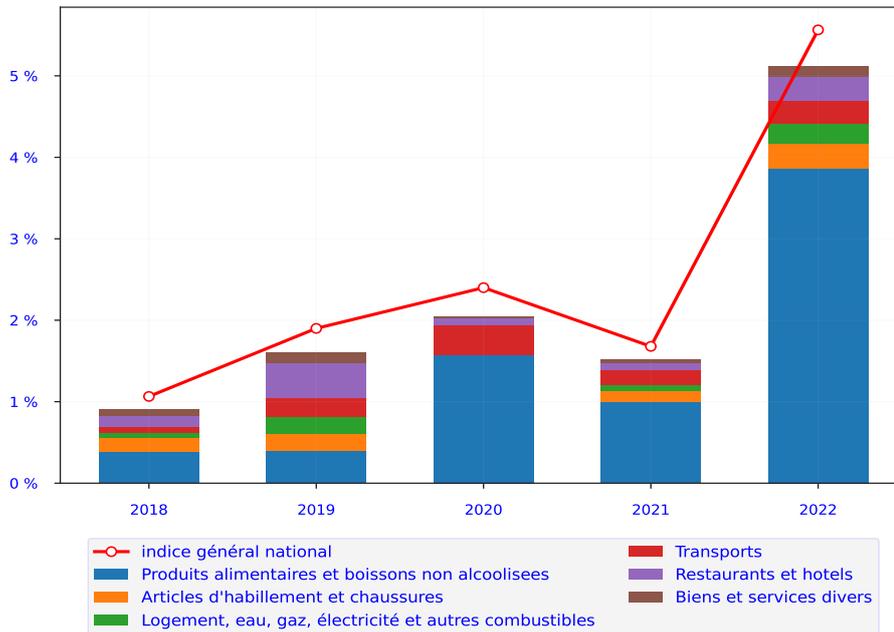
Les mesures d'encadrement des prix, le resserrement des conditions monétaires et l'atonie de la demande ont également constitué des facteurs de modération des pressions inflationnistes, mais pas suffisamment pour contenir la plus forte hausse des prix enregistrée dans la CEMAC.

**Graphique 7 : Taux d'inflation en moyenne annuelle de la CEMAC de 2018 à 2022**



Sources : Administrations nationales et BEAC

**Graphique 8 : Contribution des fonctions de consommation au taux d'inflation en moyenne annuelle de la CEMAC de 2018 à 2022**



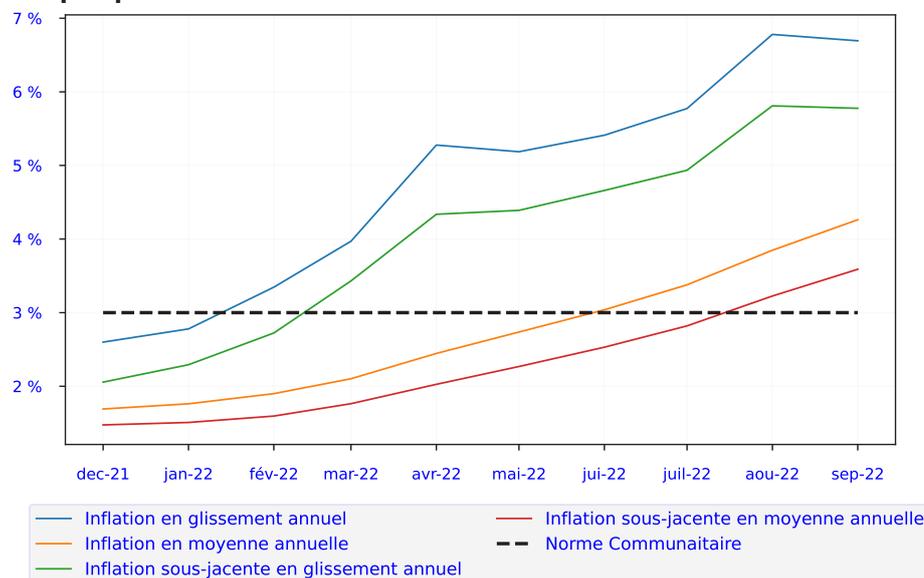
Sources : Administrations nationales et BEAC

Pour l'essentiel, en glissement annuel, la dynamique enregistrée à fin décembre 2022 a été impactée principalement par une contribution en hausse de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (4,6 points, contre 1,8 point douze mois plus tôt). Dans une moindre mesure, les fonctions « restauration et hôtels » et « articles d'habillement et chaussures » ont enregistré un apport sensible à la dynamique

des prix à fin décembre 2022, avec des contributions respectives de 0,3 point et 0,4 point.

Les estimations de l'inflation sous-jacente indiquent une hausse tendancielle des prix à fin décembre 2022. En effet, le taux d'inflation sous-jacente s'est établi à 4,8 % en moyenne annuelle et 5,8 % en glissement annuel, contre respectivement 1,5 % et 2,1 % à fin décembre 2021.

**Graphique 9 : Différentes mesures de l'inflation de la CEMAC**



Source : BEAC

## Analyse des nomenclatures secondaires

Au niveau des autres nomenclatures secondaires, l'année 2022 a été caractérisée par une hausse concomitante de l'inflation d'origine locale et importée. En effet, l'inflation importée est passée de 2,3 % en moyenne annuelle en décembre 2021 à 5,2 % un an plus tard, tandis que l'inflation d'origine locale a bondi de 1,4 % à 5,9 % sur la même période. Si l'on peut considérer que la dynamique de l'inflation locale est influencée par l'évolution de l'inflation importée avec un certain retard, il n'en demeure pas moins que des chocs d'origine locale ont également affecté cette dynamique au cours de l'année 2022, notamment au deuxième trimestre.

Les prix des produits frais ont connu une forte hausse au cours de l'année 2022, ainsi que les prix hors énergie et produits frais, tandis que les prix de l'énergie sont restés relativement stables. En effet, le niveau des prix des produits frais s'est accru de 8,8 % en moyenne annuelle à fin décembre 2022 et de 9,9 % en glissement annuel sur la même période, dans un contexte de hausse des coûts des intrants agricoles, de perturbations climatiques et de dégradation des chaînes d'approvisionnements locales (infrastructures routières notamment). La dynamique des prix de l'énergie en 2022 (+1,3 % en moyenne annuelle à fin décembre 2022 contre 0,1 % un an auparavant) a résulté des politiques de subventions des prix des carburants à la pompe mises en œuvre par les gouvernements dans la sous-région. De son côté, le niveau général des prix hors énergie et produits frais s'est orienté à la hausse avec 7,3 % en moyenne annuelle à fin décembre 2022, contre 2,8 % un an plus tôt.

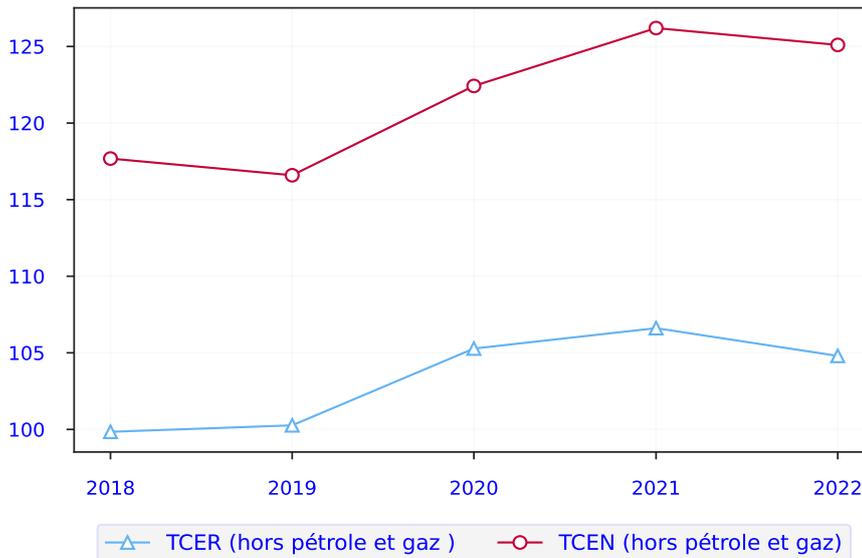
La hausse des prix des produits du secteur primaire est ressortie à

10,0 % en moyenne annuelle en décembre 2022 contre 3,4 % en décembre 2021 en lien avec d'importantes perturbations affectant l'offre des produits alimentaires. Les produits du secteur secondaire ont enregistré un renchérissement significatif au cours de l'année 2022 de 5,0 % en décembre 2022 contre 1,0 % en fin 2021 dans un contexte de hausse des prix à la production industrielle consécutive à un accroissement des coûts des intrants et au maintien des contraintes pesant sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. Dans le tertiaire, les prix des services se sont également accrus, mais dans une proportion moindre que dans les secteurs primaire et secondaire (+ 2,6 % en moyenne annuelle en fin 2022 contre 1,2 % un an plus tôt), reflétant non seulement une demande toujours atone, mais également une structure de marché plus concurrentielle, où le faible pouvoir de marché des entreprises rend les ajustements de prix plus difficiles.

Les biens non-durables ont quant à eux connu le plus fort renchérissement dans la sous-région en 2022, avec une hausse du niveau des prix de 7,6 % en moyenne annuelle à fin décembre 2022, contre 2,2 % un an plus tôt. Les biens semi-durables et durables ont également enregistré une augmentation de leurs niveaux de prix de 4,3 % et 3,9 % en moyenne annuelle respectivement à fin décembre 2022 contre 1,4 % et 1,3 % un an plus tôt.

### 2.2.2. Compétitivité

Le TCER global de la CEMAC s'est déprécié de 1,1 % entre 2021 et 2022, en lien avec le recul du taux de change nominal et une inflation moins élevée dans la sous-région. Cette évolution traduit l'amélioration de la compétitivité, aussi bien sur le front des exportations (- 1,3 %) que des importations (- 1,0 %).

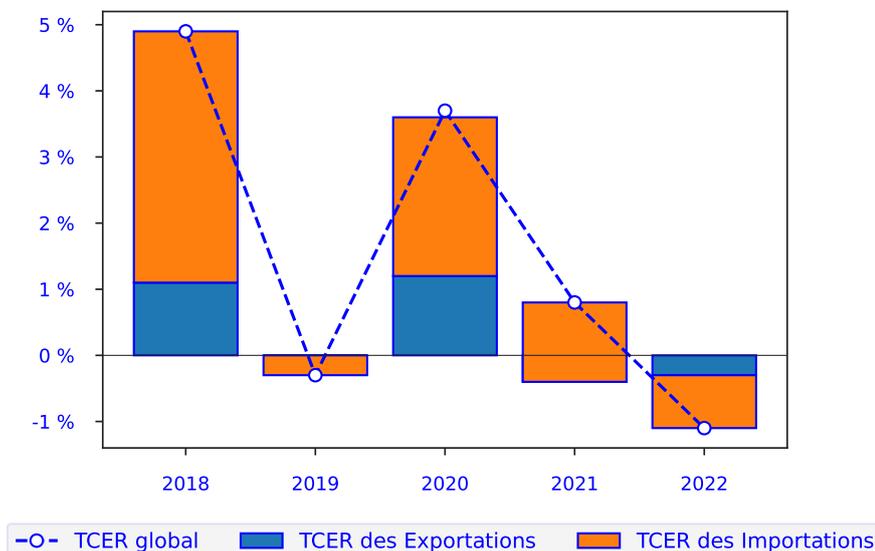
**Graphique 10 : Evolution du TCER et TCEN de la CEMAC**


Source : BEAC

Les gains de compétitivité reflétés par la baisse du TCER sont en partie dus à la dépréciation du FCFA par rapport aux monnaies des principaux partenaires de la sous-région, mais également par les différentiels d'inflation favorables à la CEMAC. L'inflation dans la CEMAC a en effet évolué à un rythme inférieur à celui observé dans la plupart des principaux pays partenaires et fournisseurs. Au cours de la période sous revue, le FCFA s'est déprécié en termes réels vis-à-vis de la livre sterling (- 0,3 %), de l'euro (- 0,7 %) et du dollar US (- 2,9 %). Par contre, il s'est apprécié vis-à-vis du yuan (+ 1,0 %). En variation annuelle, le

taux de change effectif nominal (TCEN) a régressé de 0,3 % en 2022, contre une hausse de 3,8 % une année auparavant.

En termes de contributions à la variation du TCER global de la CEMAC en 2022, il est ressorti un apport du TCER des importations de - 0,8 point et celui des exportations de - 0,3 point. Cette situation découle de l'effet combiné de la dépréciation des TCEN des importations (- 0,3 %) et des exportations (- 0,5 %), ainsi que du différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport à ses principaux concurrents et partenaires.

**Graphique 11 : Contributions absolues au TCER global**


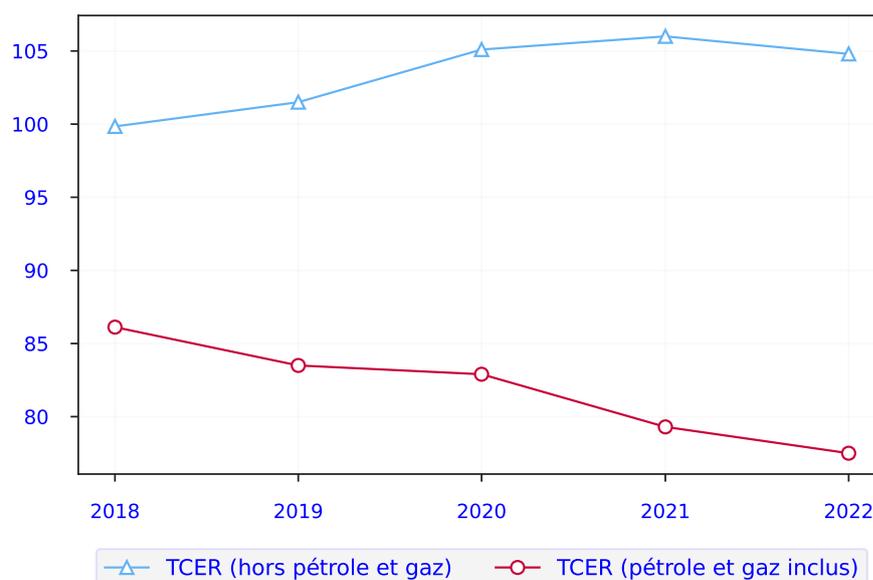
Source : BEAC

### Sensibilité de la compétitivité-prix aux exportations de pétrole brut

Le pétrole brut et le gaz représentent plus de 70 % des exportations de la CEMAC. Compte tenu de leur poids, une comparaison du TCER pétrole et gaz inclus et TCER hors pétrole et gaz naturel est effectuée. Il en découle que

le TCER hors pétrole et gaz naturel est plus élevé que le TCER pétrole et gaz inclus. Au total, la perte de positions concurrentielles des économies de la CEMAC observée précédemment est davantage atténuée lorsque l'analyse inclut les exportations de pétrole brut et de gaz naturel.

Graphique 12 : Evolution du TCER



Source : BEAC

## 2.3. Finances publiques et dette extérieure

### 2.3.1. Évolution des opérations financières des Etats

En 2022, la bonne tenue des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC et le soutien budgétaire du FMI ont permis aux Etats de la CEMAC de renforcer la situation de leurs finances publiques. Le solde budgétaire global, dons compris, est ressorti à 2,5 % du PIB en 2022, après - 1,2 % du PIB en 2021.

Par pays, ceux ayant enregistré des déficits budgétaires sont le Cameroun (- 0,2 % du PIB, après - 3,0 % en 2021) et la République Centrafricaine (- 5,8 % après - 6,2 % du PIB en 2021). A l'opposé, ceux ayant observé des excédents budgétaires sont le Congo (8,7 % après 2,1 % du PIB en 2021), la Guinée Équatoriale (5,9 % après 2,6 % du PIB en 2021), le Tchad (4,2 % après - 1,1 % en 2021) et le Gabon (1,0 % après - 1,6 % du PIB en 2021).

Le solde budgétaire, base engagements, dons compris, en pourcentage du PIB a augmenté de 3,8 points en 2022, en rapport avec la hausse des recettes pétrolières (4,1 points) et non pétrolières (1,2 point). Cette dynamique a été soutenue par la diminution des dépenses courantes (- 1,2 point) et des dépenses en capital (- 0,7 point). L'augmentation des recettes pétrolières est principalement liée à la bonne tenue des cours du baril (96,4 dollars le baril en 2022 contre 69,2 dollars le baril en 2021). L'évolution des recettes non pétrolières a résulté des efforts réalisés pour mobiliser des recettes fiscales, notamment avec l'informatisation accrue de la collecte des impôts et taxes dans la plupart des

pays de la CEMAC et la formalisation de plusieurs entreprises informelles dans certains pays de la CEMAC, favorisée par l'application plus rigoureuse de la réglementation de change.

Le renforcement de la situation des finances publiques des pays de la CEMAC a permis de porter le solde budgétaire, dons compris, de - 722,4 milliards en 2021 à + 1 736,4 milliards en 2022, et de ramener le besoin de financement global de 3 747,6 milliards en 2021 à 3 092,3 milliards en 2022. Ce besoin de financement a été couvert par des tirages extérieurs de 1 752,3 milliards, des allègements de dette extérieure de près de 254,1 milliards, des autres financements de 150 milliards, des ressources monétaires nettes de l'ordre de 331,1 milliards et non monétaires de 604,8 milliards. Ces ressources leur ont permis de rembourser des arriérés de paiement de 1 489,9 milliards, d'amortir la dette extérieure à hauteur de 1 937,8 milliards et de reconstituer des marges budgétaires auprès de la Banque Centrale pour 1 023,9 milliards.

L'orientation de la politique budgétaire en 2022 a été procyclique et restrictive. L'écart de production des pays a été négatif à - 2,1 % en 2022, après - 3,2 % en 2021. En effet, le solde primaire corrigé des variations saisonnières a été excédentaire à 3,7 % en 2022, après 0,3 % en 2021. Ainsi, l'impulsion budgétaire s'est établie à 3,4 % en 2022, contre 1,6 % en 2021. Quant au solde budgétaire de référence<sup>3</sup>, il s'est amélioré à - 1,7 % du PIB (en dessous de la norme communautaire de - 1,5 % du PIB), après -1,9 % du PIB en 2021, indiquant un léger renforcement de la capacité des pays de la CEMAC à générer une épargne budgétaire.

<sup>3</sup> Indicateur qui permet à la Commission de la CEMAC d'apprécier la capacité des Etats à constituer une épargne financière à partir des revenus pétroliers. Ce solde ne devrait pas dépasser - 1,5 % du PIB.

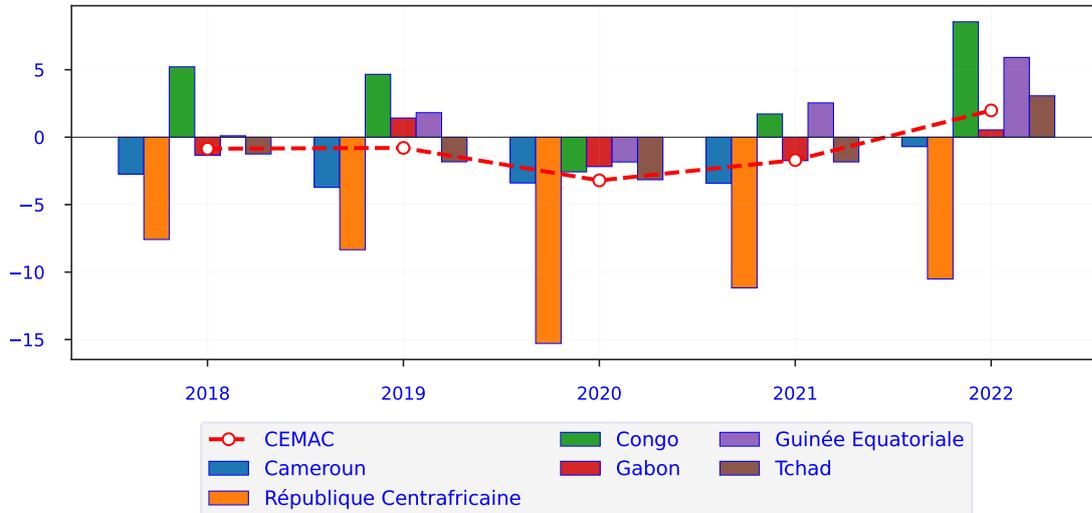
**Tableau 7 : Tableau des opérations financières des Etats de la CEMAC de 2018 à 2022**  
(en milliards)

	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Recettes totales</b>	9195,2	9764,0	7907,1	9184,8	12818,9
Recettes pétrolières	3884,9	3936,5	2699,0	3445,6	6238,1
Recettes non pétrolières	5310,3	5827,5	5208,1	5739,2	6580,8
. Recettes fiscales	4839,2	5399,3	4738,8	5251,2	5897,6
. Recettes non fiscales	471,1	428,2	469,2	488,0	683,2
<b>Dépenses totales</b>	9649,2	10202,2	9499,4	10182,7	11454,7
<b>Dépenses courantes</b>	6637,2	7231,7	7192,2	7953,2	8756,0
Salaires et traitements	2628,2	2660,8	2772,7	2852,8	2905,8
Biens et services	1703,1	1790,9	1855,8	2267,0	2164,4
Transferts et subventions	1615,5	1966,1	1828,6	1956,5	2778,7
Intérêts	690,4	813,8	735,0	876,8	907,0
Dettes extérieures	470,0	604,9	456,7	534,6	502,9
Dettes intérieures	220,4	208,9	278,3	342,3	404,1
<b>Dépenses en capital</b>	3012,1	2970,6	2307,2	2229,6	2698,7
Sur ressources locales	1840,5	1712,0	1281,7	1315,1	1616,2
Sur ressources extérieures	1171,6	1258,5	1025,5	914,5	1082,5
<b>Solde primaire (en milliards de FCFA)</b>	1407,9	1634,1	168,2	793,3	3353,8
Solde primaire (en pourcentage du PIB)	2,7	3,0	0,3	1,4	4,9
<b>Solde budgétaire de base (en milliards de FCFA)</b>	717,5	820,3	- 566,8	- 83,5	2446,7
Solde budgétaire de base (en pourcentage du PIB)	1,4	1,5	- 1,1	- 0,1	3,6
<b>Solde primaire (hors intérêts) en milliards</b>	236,4	375,6	- 857,3	- 121,1	2271,3
Solde primaire (hors intérêts) en % PIB	0,4	0,7	- 1,7	- 0,2	3,3
<b>Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en milliards</b>	- 3648,6	- 3560,9	- 3556,3	- 3566,7	- 3966,8
Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors pétrole	- 8,6	- 8,0	- 8,0	- 7,3	- 7,5
<b>Déficit global (base engagements hors dons)</b>	- 454,0	- 438,2	- 1592,3	- 998,0	1364,2
Déficit global (base engagements dons compris)	- 90,1	- 64,4	- 1035,3	- 722,4	1736,4
Épargne financières sur ressources pétrolières (EFRP)	1457,9	1480,3	- 100,9	640,1	3549,8
<b>Solde budgétaire de référence (en % du PIB)</b>	- 2,5	- 2,4	- 2,0	- 1,9	- 1,7
<b>Variations des arriérés (baisse -)</b>	150,8	- 152,1	- 575,5	1257,6	- 1489,9
Intérieurs (principal et intérêts)	49,6	- 225,4	- 530,8	1146,5	- 1248,4
Extérieurs (principal et intérêts)	101,2	73,3	- 44,7	111,1	- 241,5
<b>Déficit global (base trésorerie)</b>	- 303,2	- 590,3	- 2167,8	259,6	- 125,6
<b>Financement total</b>	303,2	590,3	2167,8	- 259,6	125,6
<b>Extérieur</b>	1334,3	809,3	551,9	709,0	218,6
Dons	363,9	373,8	557,0	275,6	372,2
Courants	205,8	146,2	300,9	52,0	164,8
Projets	158,1	227,6	256,2	227,6	207,4
Tirages	1712,7	1671,7	946,4	1671,7	1380,1
Prêts trésorerie et programmes	657,7	640,8	177,0	640,8	505,0
Prêts-projets	1055,0	1030,9	769,4	1030,9	875,1
Amortissements de la dette extérieure	- 911,7	- 1374,3	- 1815,9	- 1253,8	- 1937,8
Allègements de la dette extérieure	134,4	103,0	829,3	103,0	254,1
Autres	35,0	35,0	35,0	35,0	150,0
<b>Intérieur</b>	- 1031,1	- 218,9	1615,9	- 694,2	- 92,9
Système bancaire	545,4	897,8	1539,1	903,7	- 697,7
BEAC, opérations traditionnelles	- 1048,4	87,8	398,1	93,7	- 1028,8
BEAC, consolidation refinancement	1080,6	0,5	- 1,1	0,5	5,0
FMI (net)	277,5	249,0	514,1	249,0	357,3
Fonds de Réserve	25,5	- 9,0	59,7	- 9,0	- 21,7
Banques commerciales, hors rachats...	210,2	569,6	568,3	569,6	- 9,4
Non bancaire	- 1576,5	- 1116,7	76,8	- 1597,9	604,8
<b>Gap résiduel</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Source : Administrations nationales et BEAC

**Graphique 13: Evolution du solde budgétaire, base engagements, dons compris**

(en pourcentage du PIB)



Source : Administrations nationales et BEAC

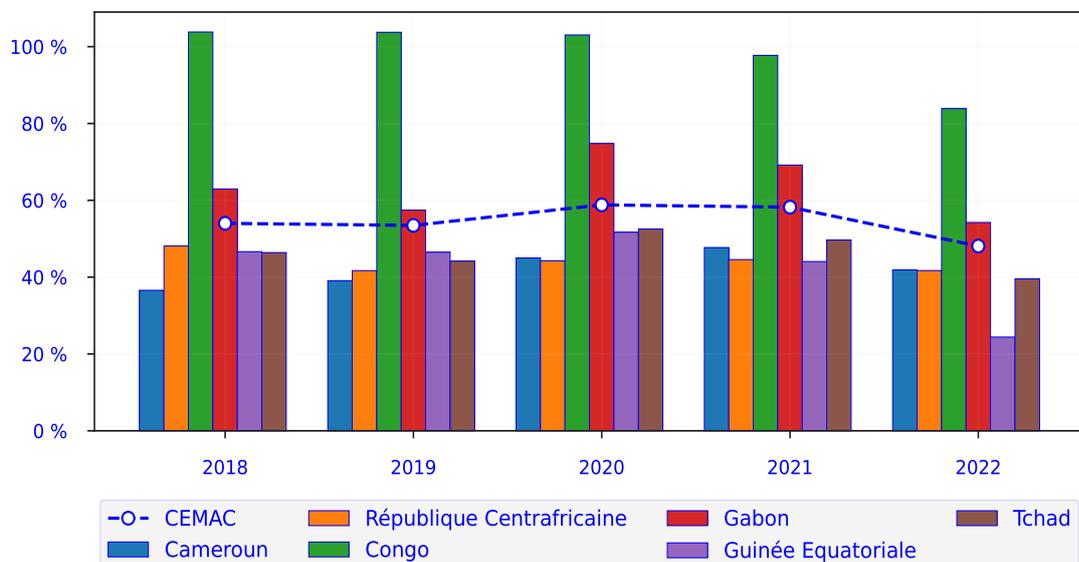
### 2.3.2. Dette publique extérieure

Dans l'ensemble, profitant d'une évolution favorable du solde budgétaire et du PIB global, les ratios de la dette se sont améliorés. Ainsi, l'encours de la dette globale s'est établi à 48,1 % du PIB en 2022 (dont 29,4 % pour la dette extérieure et 18,7 % pour la dette intérieure), contre 58,2 % du PIB un an plus tôt (dont

34,2 % pour la dette extérieure et 24,1 % pour la dette intérieure). De même, le ratio du service de la dette publique sur les recettes budgétaires s'est situé à 19,0 %, contre 25,2 % en 2021. Quant au ratio du service de la dette publique rapporté aux exportations de biens et services, il est retombé à 9,8 % en 2022, après 14,5 % en 2021.

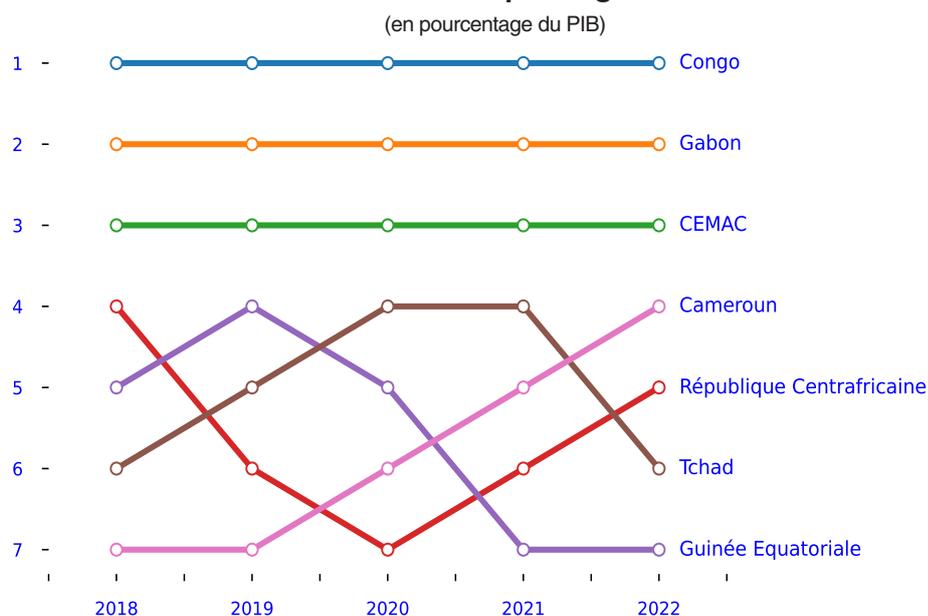
**Graphique 14 : Taux d'endettement public global**

(en pourcentage du PIB)



Source : Administrations nationales et BEAC

**Graphique 15 : Dynamique du rang des pays de la CEMAC suivant le taux d'endettement public global**



Source : Administrations nationales et BEAC

## 2.4. Secteur extérieur

Le solde de la balance des transactions courantes, transferts publics inclus, s'est renforcé en 2022, passant de 1,2 % du PIB en 2021 à 7,4 % du PIB en 2022, dans un contexte marqué par une nette amélioration des termes de l'échange de 28,8 %. Cette augmentation de 6,2 points a été favorisée par la hausse des exportations (+ 12,1 points) qui a nettement compensé l'augmentation des importations de biens (- 3,8 points) et le creusement des déficits de la balance des revenus (- 1,4 point) et de la balance des services (- 0,8 point).

Le solde des transactions courantes, transferts publics inclus, s'est amélioré dans les pays exportateurs de pétrole, notamment au Cameroun (- 0,6 % du PIB en 2022 contre -3,9 % un an plus tôt), au Congo (+ 17,7 % du PIB en 2022 contre + 8,3 % en 2021), au Gabon (+ 7,0 % du PIB en 2022 contre + 3,8 % un an auparavant), en Guinée-Équatoriale (+ 7,8 % du PIB en 2022 contre + 3,8 % en 2021) et au Tchad (+ 20,8 % du PIB en 2022 contre + 9,4 % un an plus tôt). En revanche, il s'est dégradé en République Centrafricaine, passant de - 7,9 % du PIB en 2021 à - 10,5 % en 2022.

Le solde net créditeur du compte de capital s'est stabilisé à + 0,3 % du PIB. Quant au solde débiteur du compte financier, il s'est creusé de 65,8 %, passant à - 2 706,1 milliards en 2022, en lien avec l'accumulation nette des créances commerciales du secteur privé qui a significativement contrebalancé la hausse d'environ 363,9 milliards des investissements directs étrangers.

Au total, les transactions économiques et financières avec le reste du monde se sont traduites par un solde global créditeur de 1609,2 milliards en 2022, soit environ 2,3 % du PIB. Cette dynamique a principalement résulté de l'amélioration de la balance des transactions courantes (+ 7,4 points), le solde de capital et d'opérations financières s'étant dégradé de 3,6 % du PIB.

L'excédent global de la balance des paiements et des allègements de dette extérieure de + 12,6 milliards ont financé l'accumulation de 1 621,8 milliards des réserves officielles. Au terme de l'année 2022, les réserves extérieures représentaient environ 4,70 mois d'importations de biens et services contre 4,06 mois une année auparavant.

**Tableau 8 : Balance des paiements de la CEMAC de 2020 à 2022**  
(en milliards)

	Cameroun		République Centrafricaine		Congo		Gabon		Guinée-Equatoriale		Tchad		CEMAC									
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022							
<b>SOLDE DU COMPTE COURANT</b>	<b>-872</b>	<b>-997</b>	<b>-175</b>	<b>-92</b>	<b>-153</b>	<b>812</b>	<b>696</b>	<b>1 855</b>	<b>156</b>	<b>883</b>	<b>532</b>	<b>-48</b>	<b>265</b>	<b>667</b>	<b>241</b>	<b>688</b>	<b>1 640</b>	<b>315</b>	<b>1 883</b>	<b>700</b>	<b>5 106</b>	
Solde du commerce extérieur	-391	-288	367	-172	-219	1 248	2 162	3 752	1 253	2 903	2 588	758	1 164	2 143	290	752	1 883	3 061	5 443	5 443	11 218	
Exportations	2 538	3 336	4 461	77	101	2 851	4 174	6 120	2 932	5 787	5 597	1 648	2 132	4 007	1 041	1 503	2 770	10 872	14 497	22 937	22 937	
Importations	-2 929	-3 624	-4 093	-246	-320	-1 603	-2 013	-2 368	-1 679	-2 884	-3 008	-890	-968	-1 864	-751	-751	-887	-7 811	-9 054	-11 718	-11 718	
Balance des services	-236	-588	-230	-59	-60	-465	-1 125	-1 238	-723	-1 163	-1 188	-493	-373	-899	-255	-173	-301	-2 208	-3 327	-3 892	-3 892	
Dont :																						
Fret et assurance	-139	-355	-69	-31	-72	-107	-412	-426	-353	-313	-385	144	106	-378	-156	-154	-233	-641	-1 100	-1 491	-1 491	
Services officiels	58	24	26	135	136	1	1	1	31	30	32	6	-9	-9	117	101	107	359	281	292	292	
Voyages et séjours	-70	-113	-65	-87	-87	-16	-20	-43	-94	-107	-111	2	5	4	-15	-17	-19	-271	-334	-316	-316	
Autres services privés	-73	-110	-86	-37	-30	-324	-671	-745	-277	-732	-685	-284	-215	-465	-200	-88	-92	-1 230	-1 798	-2 149	-2 149	
Autres transports et autres assurances	-12	-32	-36	-7	-7	-19	-23	-26	-31	-42	-38	-360	-259	-52	-1	-15	-64	-425	-376	-227	-227	
Balance des revenus	-483	-405	-734	48	48	-36	-325	-644	-370	-889	-887	-196	-496	-561	-28	-42	-53	-1 083	-1 859	-2 832	-2 832	
Rémunération des salariés	62	54	60	49	50	-9	-14	-19	-15	-54	-56	-112	-126	-140	2	5	5	-23	-82	-98	-98	
Revenus des investissements	-546	-460	-794	-2	-18	-27	-311	-625	-356	-835	-831	-84	-369	-421	-30	-46	-42	-1 060	-1 777	-2 734	-2 734	
Dont intérêt dette extérieure publique	-175	-220	-171	-2	-2	8	-77	-109	-180	-171	-190	-30	-26	-30	-25	-40	-21					
Dont intérêt dette extérieure privée	-22	-23	-25	0	0	8	8	-92	-3	31	19	-117	-29	-17	234	150	112	545	443	612	612	
Soldes des transferts courants	239	285	422	72	78	65	-15	-15	-3	-23	-26	0	0	10	109	119	76	326	366	388	388	
Privé	185	224	276	50	55	-6	-6	-6	1	-23	-26	0	0	-27	124	32	36	219	77	223	223	
Public	54	60	146	22	23	71	-10	-10	-4	54	44	-117	-29	-27	124	32	36	219	77	223	223	
COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES	472	856	879	59	223	-871	-1 089	-2 232	-171	-411	-467	17	-41	493	-246	-804	-1 279	-670	-1 430	-2 496	-2 496	
COMPTE DE CAPITAL	30	67	36	86	91	4	27	18	0	0	0	0	0	0	111	20	60	271	205	201	201	
Publics (nets)	20	65	33	70	76	0	31	18	0	0	0	0	0	0	111	19	60	252	185	181	181	
Privés (nets)	10	2	3	18	15	4	-5	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	19	20	20	20	
COMPTES D'OPERATIONS FINANCIERES	442	789	843	-32	132	-875	-1 116	-2 251	-171	-411	-467	17	-41	493	-357	-823	-1 339	-941	-1 635	-2 697	-2 697	
Investissements directs (nets)	341	504	553	-16	2	-577	27	51	62	249	172	-15	189	398	-17	-267	-106	-211	686	1 061	1 061	
Investissements de portefeuille (nets)	26	-100	-100	-3	-3	106	-1	-1	237	144	-300	37	105	176	-124	-29	0	280	116	-228	-228	
Autres investissements nets	75	385	389	-14	133	-405	-1 142	-2 301	-470	-804	-339	-6	-335	-81	-215	-528	-1 234	-1 010	-2 438	-3 530	-3 530	
ERREURS ET OMISSION	-27	24	-201	-14	...	-111	94	226	-217	-274	-391	-106	-147	-254	-82	-107	-159	-558	-124	-1 000	-1 000	
SOLDE GLOBAL	-427	-117	503	-66	81	-170	-300	-150	-232	-296	24	-137	78	906	-87	-222	202	-914	-854	1 609	1 609	
FINANCEMENT	427	117	-503	66	47	81	300	150	232	296	-24	137	-78	-906	87	222	-202	914	854	-1 609	-1 609	
Variations des réserves officielles (baisse+)	304	8	-503	60	-80	78	128	128	205	246	-24	137	-78	-868	61	213	-229	661	509	-1 622	-1 622	
Financements exceptionnels	124	109	0	5	-1	92	171	22	27	51	0	0	0	-38	26	9	27	252	345	13	13	
Variation des arriérés extérieurs (baisse -)	0	0	0	0	0	40	75	-204	27	51	0	0	0	-38	0	-15	0	43	111	-242	-242	
Allègements et annulations de dettes	124	109	0	5	-1	53	96	226	0	0	0	0	0	0	26	24	27	209	234	254	254	
Autre	0	0	0	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : Administrations nationales et BEAC

## 2.5. Secteur monétaire

La masse monétaire de la CEMAC s'est accrue, du fait de l'évolution de toutes ses contreparties.

L'encours du crédit intérieur a enregistré une hausse de 6,3 % par rapport à son niveau à fin décembre 2021, pour se situer à 18 538,7 milliards à fin décembre 2022. Cette évolution est liée à l'effet conjoint de la croissance des créances nettes sur les États (+ 4,7 %) et des concours bancaires à l'économie (+ 7,8 %).

Les créances nettes du système monétaire sur les États se sont établies à 8 623,8 milliards au 31 décembre 2022, en hausse de 388,9 milliards par rapport leur son niveau à fin décembre 2021. Cette évolution a résulté principalement de l'émission des titres publics par les États (contribution de 3,0 points) et des tirages effectués sur le FMI (à hauteur de 1,7 point).

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires ont plus que doublé (+ 124,6 %) au cours de l'année 2022, pour s'établir à 2 864,3 milliards. Cette évolution a résulté de la forte progression des avoirs extérieurs du système monétaire (+ 46,6 %), consécutive à l'application rigoureuse de la Réglementation des changes sur la période, que

la hausse des engagements extérieurs du système monétaire (+ 21,6 %) n'a pas compensé. Les réserves de change se sont situées à 6 853,8 milliards à fin décembre 2022, contre 4 711,2 milliards un an plus tôt (+ 45,5 %). Le taux de couverture extérieure de la monnaie est passé de 64,05 % en décembre 2021 à 73,07 % un an plus tard.

En liaison avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire (M2) s'est accrue de 13,5 %, pour se situer à 17 456,3 milliards à fin décembre 2022. En termes de contributions, les avoirs extérieurs nets, les crédits à l'économie et les créances nettes sur les États ont eu une influence positive sur l'évolution de la masse monétaire au sens large (M2) à hauteur respectivement de 10,3 points, 4,7 points et 2,5 points. Toutes les composantes ont également contribué positivement à l'expansion de la masse monétaire, avec 8,8 points pour la monnaie scripturale, 3,4 points pour les dépôts à terme monétaires et 1,3 point pour la monnaie fiduciaire. Par pays, sur la période sous revue, le Cameroun (5,4 points), le Tchad (2,6 points), le Gabon (2,6 points), la Guinée Équatoriale (1,3 point), le Congo (0,7 point) et la République Centrafricaine (0,1 point) ont contribué positivement à la création monétaire dans la sous-région.

**Tableau 9 : Situation monétaire résumée de la CEMAC**  
Décembre 2020 – Décembre 2022

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2020	2021	2022	2020-2021	2021-2022
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>1 943 764</b>	<b>1 275 164</b>	<b>2 864 274</b>	<b>- 34,4</b>	<b>124,6</b>
<b>Crédit intérieur</b>	<b>14 754 873</b>	<b>17 434 447</b>	<b>18 538 678</b>	<b>18,2</b>	<b>6,3</b>
Créances nettes sur les États	6 543 595	8 234 937	8 623 827	25,8	4,7
Dont : PNG	6 654 113	8 390 582	8 760 422	26,1	4,4
Crédits à l'économie	8 211 278	9 199 510	9 914 851	12,0	7,8
<b>Masse Monétaire</b>	<b>13 652 934</b>	<b>15 375 372</b>	<b>17 456 260</b>	<b>12,6</b>	<b>13,5</b>
<b>Autres Postes Nets</b>	<b>3 045 703</b>	<b>3 328 193</b>	<b>3 946 691</b>	<b>9,3</b>	<b>18,6</b>
Fonds propres	4 067 749	4 380 860	4 714 653	7,7	7,6
Divers	- 1 022 046	- 1 052 667	- 767 962	- 3,0	27,0

Source : BEAC

De manière spécifique, l'évolution des agrégats monétaires se présente comme suit dans les pays de la CEMAC :

### 2.5.1. Masse monétaire

L'évolution de la masse monétaire dans la sous-région en 2022 a masqué

des évolutions contrastées entre les pays. Bien qu'ayant progressé dans tous les pays membres de la CEMAC, la masse monétaire s'est accrue de 11,7 % au Cameroun, 2,1 % en République Centrafricaine, 4,6 % au Congo, 15,1 % au Gabon, 20,7 % en Guinée Équatoriale et de 26,2 % au Tchad.

**Tableau 10 : Évolution de la masse monétaire**  
Décembre 2020 – Décembre 2022

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2020	2021	2022	2020-2021	2021-2022
<b>Cameroun</b>	6 071 156	7 152 357	7 985 693	17,8	11,7
<b>Rép. Centrafricaine</b>	430 887	493 406	503 960	14,5	2,1
<b>Congo</b>	2 158 553	2 285 039	2 390 937	5,9	4,6
<b>Gabon</b>	2 497 959	2 625 656	3 021 296	5,1	15,1
<b>Guinée Équatoriale</b>	995 612	999 573	1 206 574	0,4	20,7
<b>Tchad</b>	1 284 568	1 522 765	1 921 960	18,5	26,2
<b>Ajustements intra-communautaires</b>	214 199	296 576	425 840	38,5	43,6
<b>CEMAC</b>	<b>13 652 934</b>	<b>15 375 372</b>	<b>17 456 260</b>	<b>12,6</b>	<b>13,5</b>

Source : BEAC

L'analyse de la structure de la masse monétaire sous régionale entre décembre 2021 et décembre 2022 a mis en exergue une légère hausse de la part relative de la monnaie scriptu-

rale, qui est passée de 50,0 % à 51,8 % (+ 1,8 point), au détriment de la monnaie fiduciaire (-1,7 point) et des dépôts à terme monétaires qui ont enregistré une baisse de 0,1 point.

### 2.5.2. Avoirs extérieurs nets du système monétaire

Les avoirs extérieurs nets du système monétaire de la CEMAC sont passés de 1 275,2 milliards à fin décembre 2021 à

2 864,3 milliards douze mois plus tard et ont évolué comme indiqué dans le tableau 11.

**Tableau 11 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire**  
(Décembre 2020 – Décembre 2022)

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2020	2021	2022	2020-2021	2021-2022
<b>Cameroun</b>	2 336 666	2 626 976	3 193 911	12,4	21,6
<b>République Centrafricaine</b>	88 503	67 201	14 031	-24,1	-79,1
<b>Congo</b>	559 022	360 179	258 592	-35,6	-28,2
<b>Gabon</b>	292 658	204 202	238 799	-30,2	16,9
<b>Guinée Équatoriale</b>	-251 080	-189 768	768 863	24,4	505,2
<b>Tchad</b>	-153 028	-303 010	162 272	-98,0	153,6
<b>Services Centraux</b>	353 268	457 434	457 267	29,5	-0,04
<b>Ajustements intracommunautaires</b>	-1 282 244	-1 948 051	-2 229 462	-51,9	-14,4
<b>CEMAC</b>	<b>1 943 764</b>	<b>1 275 164</b>	<b>2 864 274</b>	<b>-34,4</b>	<b>124,6</b>

Source : BEAC

Après une baisse de 26,4 % enregistrée en 2021, les avoirs extérieurs nets de la BEAC ont fortement progressé

(+ 110,8 %), pour se hisser à 3 182,8 milliards à fin décembre 2022.

**Tableau 12 : Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC**  
(Décembre 2020 – Décembre 2022)

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2020	2021	2022	2020-2021	2021-2022
<b>Cameroun</b>	1 459 951	1 489 112	2 030 241	2,0	36,3
<b>République Centrafricaine</b>	49 197	- 11 065	- 56 573	- 122,5	- 411,3
<b>Congo</b>	379 783	213 997	93 485	- 43,7	- 56,3
<b>Gabon</b>	179 780	- 65 715	- 41 632	- 136,6	36,6
<b>Guinée Équatoriale</b>	- 262 386	- 223 052	682 596	15,0	406,0
<b>Tchad</b>	- 145 896	- 350 916	17 399	- 140,5	105,0
<b>Services Centraux</b>	392 283	457 434	457 267	16,6	0,0
<b>CEMAC</b>	<b>2 052 711</b>	<b>1 509 796</b>	<b>3 182 783</b>	<b>-26,4</b>	<b>110,8</b>

Source : BEAC

Les avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale ont progressé de 45,5 % entre 2021 et 2022, en lien prin-

cipalement avec la hausse de l'encours du Compte d'opérations.

**Tableau 13 : Évolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC**  
(Décembre 2020 – Décembre 2022)

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2020	2021	2022	2020-2021	2021-2022
<b>Encaisse-Or</b>	204 494	210 052	224 267	2,7	6,8
<b>Compte d'opérations</b>	3 632 483	3 797 980	5 574 557	4,6	46,8
<b>Avoirs en DTS</b>	158 733	515 074	276 002	224,5	- 46,4
<b>Position de réserve au FMI</b>	36 603	38 855	39 472	6,2	1,6
<b>Autres avoirs en devises<sup>(1)</sup></b>	114 015	111 112	736 464	- 2,5	562,8
<b>CEMAC</b>	<b>4 394 051</b>	<b>4 711 242</b>	<b>6 853 777</b>	<b>7,2</b>	<b>45,5</b>

(1) Y compris les avoirs extérieurs bruts non répartis des Services Centraux

Source : BEAC

Les engagements officiels extérieurs, ont augmenté de 16,0 %, pour s'établir à 3 668,0 milliards en 2022, résultant de l'accroissement sur la période sous

revue des engagements extérieurs de la BEAC (+ 5,0 %) et des recours des États aux concours du FMI (+ 24,2 %).

**Tableau 14 : Évolution des engagements officiels extérieurs**  
(Décembre 2020 – Décembre 2022)

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2020	2021	2022	2020-2021	2021-2022
Engagements extérieurs de la BEAC <sup>1</sup>	565 479	1 359 286	1 427 598	140,4	5,0
Recours aux crédits du FMI	1 528 139	1 803 993	2 240 381	18,1	24,2
<b>TOTAL</b>	<b>2 093 618</b>	<b>3 163 279</b>	<b>3 667 979</b>	<b>51,1</b>	<b>16,0</b>

(1) Y compris les engagements non répartis des Services Centraux  
Source : BEAC

La position extérieure nette des établissements de crédit s'est repliée de 36,8 %, pour ressortir à - 321,0 milliards en décembre 2022, en lien avec l'application plus rigoureuse de la réglementation des changes dans la CEMAC. Cette évolution a été principalement

observée en République Centrafricaine (- 484,6 %) et au Gabon (- 113,3 %). En revanche, elle a été en hausse au Tchad (+ 107,0 %), au Congo (+ 48,9 %), au Cameroun (+ 40,5 %) et en Guinée Équatoriale (+ 29,5 %).

**Tableau 15 : Évolution de la position extérieure nette des établissements de crédit**  
(Décembre 2020 – Décembre 2022)

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2020	2021	2022	2020- 2021	2021- 2022
Avoirs extérieurs bruts (1)	424 033	423 132	595 275	- 0,2	40,7
Engagements extérieurs (2)	532 980	657 764	916 258	23,4	39,3
<b>CEMAC ( Solde net)</b>	<b>- 108 947</b>	<b>- 234 632</b>	<b>- 320 983</b>	<b>- 115,4</b>	<b>- 36,8</b>
Cameroun	- 18 530	- 74 296	- 44 181	- 300,9	40,5
République Centrafricaine	- 236	3 429	- 13 189	1 553,0	- 484,6
Congo	- 8 941	- 34 250	- 17 517	- 283,1	48,9
Gabon	- 60 088	- 124 479	- 265 506	- 107,2	- 113,3
Guinée Équatoriale	16 315	13 964	18 079	- 14,4	29,5
Tchad	- 37 467	- 19 000	1 331	49,3	107,0
Ajustements intracommunautaires	-	-	-	-	-

(1) ( ) Avoirs extérieurs  
(2) ( - ) Engagements extérieurs  
(1) Y compris la dette postale  
Source : BEAC

### 2.5.2. Crédit intérieur

Dans la CEMAC, l'encours du crédit intérieur a progressé de 6,3 % à 18 538,7 milliards en décembre 2022, sous l'effet

conjoint de l'expansion des créances nettes sur les États (+ 4,7 %) et de la progression des crédits à l'économie (+ 7,8 %).

**Tableau 16 : Évolution du crédit intérieur**  
(Décembre 2020 – Décembre 2022)

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2020	2021	2022	2020- 2021	2021- 2022
Créances nettes sur les États	6 543 595	8 234 937	8 623 827	25,8	4,7
Crédits à l'économie	8 211 278	9 199 510	9 914 851	12,0	7,8
<b>CEMAC</b>	<b>14 754 873</b>	<b>17 434 447</b>	<b>18 538 678</b>	<b>18,2</b>	<b>6,3</b>
Cameroun	4 998 296	5 578 719	6 070 790	11,6	8,8
République Centrafricaine	411 737	502 576	560 132	22,1	11,5
Congo	1 953 520	2 227 123	2 555 697	14,0	14,8
Gabon	2 444 634	2 836 013	3 190 354	16,0	12,5
Guinée Équatoriale	1 654 048	1 582 656	832 486	- 4,3	- 47,4
Tchad	1 501 879	1 855 467	1 905 665	23,5	2,7
Ajustements intracommunautaires	1 790 759	2 851 894	3 423 554	59,3	20,0

Source : BEAC

Les créances nettes sur les Trésors nationaux se sont accrues dans tous les États membres de la CEMAC, mais à des rythmes variés. Elles ont progressé au Cameroun (+ 2,3 %), en République

Centrafricaine (+ 10,4 %), au Congo (+ 18,5 %) et au Gabon (+ 10,3 %). En revanche, elles ont été en recul en Guinée Équatoriale (- 112,7 %) et au Tchad (- 5,7 %).

**Tableau 17 : Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux (Décembre 2020 – Décembre 2022)**

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2020	2021	2022	2020-2021	2021-2022
Cameroun	1 575 534	1 985 982	2 031 763	26,1	2,3
République Centrafricaine	257 566	339 107	374 472	31,7	10,4
Congo	871 664	1 113 341	1 319 148	27,7	18,5
Gabon	1 248 489	1 580 814	1 744 192	26,6	10,3
Guinée Équatoriale	711 131	640 127	- 81 487	- 10,0	- 112,7
Tchad	868 518	1 170 534	1 103 682	34,8	- 5,7
Ajustements intracommunautaires	736 256	1 405 032	2 174 435	90,8	54,8
<b>CEMAC</b>	<b>6 543 595</b>	<b>8 234 937</b>	<b>8 623 827</b>	<b>25,8</b>	<b>4,7</b>

Source : BEAC

De l'analyse de l'évolution des crédits à l'économie par maturité, il s'est dégagé une hausse des concours bancaires pour toutes les maturités à raison de

4,7 % pour les crédits à court terme, 12,1 % pour les crédits à moyen terme et 3,8 % pour les crédits à long terme.

**Tableau 18 : Evolution des crédits à l'économie par maturité  
(Décembre 2020 – Décembre 2022)**

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2020	2021	2022	2020-2021	2021-2022
Crédits à court terme	4 923 331	4 527 432	4 634 214	- 8,0	2,4
Crédits à moyen terme	2 984 483	3 087 627	3 370 013	3,5	9,1
Crédits à long terme	196 259	200 291	207 051	2,1	3,4
<b>CEMAC</b>	<b>8 211 278</b>	<b>9 199 510</b>	<b>9 914 851</b>	<b>12,0</b>	<b>7,8</b>
Cameroun	3 422 762	3 592 737	4 039 027	5,0	12,4
République Centrafricaine	154 171	163 469	185 660	6,0	13,6
Congo	1 081 856	1 113 782	1 236 549	3,0	11,0
Gabon	1 196 145	1 255 199	1 446 162	4,9	15,2
Guinée Équatoriale	942 917	942 529	913 973	0,0	- 3,0
Tchad	633 361	684 933	801 983	8,1	17,1
Ajustements intracommunautaires	780 066	1 446 861	1 291 497	85,5	- 10,7

Crédits à court terme	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2020	2021	2022	2020-2021	2021-2022
Cameroun	1 982 443	2 089 220	2 345 380	5,4	12,3
République Centrafricaine	94 173	106 224	99 516	12,8	- 6,3
Congo	545 602	594 460	609 210	9,0	2,5
Gabon	626 870	802 126	840 910	28,0	4,8
Guinée Équatoriale	747 441	768 303	700 386	2,8	- 8,8
Tchad	452 479	541 090	574 375	19,6	6,2
Ajustements intracommunautaires	185 206	176 466	147 635	- 4,7	- 16,3
<b>CEMAC</b>	<b>4 634 214</b>	<b>5 077 889</b>	<b>5 317 412</b>	<b>9,6</b>	<b>4,7</b>

Crédits à moyen terme	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2020	2021	2022	2020-2021	2021-2022
Cameroun	1 511 234	1 810 697	2 124 572	19,8	17,3
République Centrafricaine	57 908	68 111	87 636	17,6	28,7
Congo	537 006	557 736	579 388	3,9	3,9
Gabon	609 062	625 498	763 600	2,7	22,1
Guinée Équatoriale	168 791	123 563	175 199	- 26,8	41,8
Tchad	216 579	245 440	255 198	13,3	4,0
Ajustements intracommunautaires	269 433	396 920	307 080	47,3	- 22,6
<b>CEMAC</b>	<b>3 370 013</b>	<b>3 827 965</b>	<b>4 292 673</b>	<b>13,6</b>	<b>12,1</b>

Crédits à long terme	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2020	2021	2022	2020-2021	2021-2022
Cameroun	99 060	139 110	121 589	40,4	- 12,6
République Centrafricaine	11 388	11 325	14 849	- 0,6	31,1
Congo	31 174	84 353	84 829	170,6	0,6
Gabon	19 267	18 538	31 146	- 3,8	68,0
Guinée Équatoriale	26 297	22 107	19 662	- 15,9	- 11,1
Tchad	15 875	15 453	29 618	- 2,7	91,7
Ajustements intracommunautaires	3 990	2 770	3 073	- 30,6	10,9
<b>CEMAC</b>	<b>207 051</b>	<b>293 656</b>	<b>304 766</b>	<b>41,8</b>	<b>3,8</b>

Source : BEAC



## II. Missions et Gouvernance





# 1. Missions

## 1.1. Politique monétaire

### 1.1.1. Élaboration de la politique monétaire

Au cours de l'année 2022, l'économie mondiale a été marquée par la crise russo-ukrainienne, la persistance, bien qu'à un niveau modéré, de la pandémie de COVID-19, la flambée des coûts de l'énergie, induisant des niveaux d'inflation records et la dépréciation de l'euro, la monnaie d'ancrage de la BEAC, face au dollar. Ces événements ont profondément perturbé les canaux et les circuits d'approvisionnement du commerce mondial et fragilisé la poursuite d'une croissance économique dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). En lien avec ce contexte difficile, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale a adapté sa stratégie pour atténuer les effets néfastes des chocs ayant affecté la sous-région.

#### 1.1.1.1. Orientation de la politique monétaire

L'accélération des tensions inflationnistes observées durant toute l'année 2022 a menacé la stabilité interne du franc CFA. Pour y faire face, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a resserré

la politique monétaire de la BEAC, sur la base des indicateurs de monitoring adoptés en 2020 dans le cadre de la stratégie de sortie des mesures de soutien des économies face à la pandémie de COVID-19<sup>4</sup>. Ainsi, le taux directeur et le taux de la facilité de prêt marginal ont été relevés à deux reprises, pour des variations cumulées de 100 points de base.

#### 1.1.1.2. Mesures de politique monétaire

Les mesures adoptées en 2022 par la BEAC dans le cadre du resserrement de ses conditions monétaires ont été les suivantes :

- deux relèvements du TIAO et du taux de la facilité de prêt marginal, en mars et en septembre, de 50 points de base chacun, respectivement à 4,50 % et à 6,25 % ;
- le resserrement des conditions d'éligibilité au refinancement de la BEAC des créances privées à court terme.

#### a) Taux directeurs

L'évolution des taux d'intervention de la BEAC sur le marché monétaire se présente comme suit au 31 décembre 2022 :

Taux de référence	Décembre 2021	Décembre 2022
- Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO)	3,50	4,50
- Taux de la Facilité de Prêt Marginal (TFPM)	5,25	6,25
- Taux de la Facilité de Dépôt (TFD)	0,00	0,00

<sup>4</sup> Il s'agit de quatre indicateurs expliqués amplement dans l'édition précédente de ce Rapport, notamment : (i) le taux de couverture extérieure de la monnaie, (ii) le niveau prévisionnel des réserves en mois d'importations de biens et services, (iii) le taux d'inflation en moyenne annuelle, calculé sur la base de l'IHPC et (iv) les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale.

S'agissant de la grille de rémunération des placements publics, elle est demeu-

rée inchangée au 31 décembre 2022, comme suit :

- Taux d'intérêt sur placements publics au titre des fonds de réserve pour les générations futures (TISPP0)	0,40 %
- Taux d'intérêt sur placements publics au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1)	0,05 %
- Taux d'intérêt sur placements publics au titre des dépôts spéciaux (TISPP2)	0,00 %

### b) Réserves obligatoires

Nonobstant le niveau toujours élevé de l'excédent de liquidité du système bancaire de la CEMAC, la BEAC a maintenu inchangés les coefficients des réserves obligatoires en 2022, à 7,00 % pour les exigibilités à vue et 4,50 % pour les exigibilités à terme. Par ailleurs, le niveau moyen mensuel des réserves obligatoires à observer par les établissements de crédit de la CEMAC a progressé de 19,6 %, pour s'établir à 977,1 milliards en décembre 2022. Cette évolution s'explique principalement par l'accroissement des dépôts de la clientèle dans le système bancaire.

### c) Concours de la BEAC aux Trésors Nationaux

Les concours de la Banque Centrale aux Etats sont constitués pour rappel (i) des créances consolidées sur les avances statutaires<sup>5</sup>, (ii) des créances consolidées au titre des avances aux États pour le financement du budget du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) et (iii) des titres publics rachetés sur le marché secondaire des valeurs du Trésor de la CEMAC.

Le statu quo est observé au titre des créances consolidées sur les avances statutaires par rapport à l'année 2021. Ainsi, le total des engagements des États vis-à-vis de la BEAC est demeuré à 2 770 milliards au 31 décembre 2022. Conformément aux Conventions signées avec les Etats en 2017, les premières

échéances de remboursement du capital devaient en principe intervenir dès 2022. Cependant, le Comité Ministériel de l'UMAC, lors de sa session extraordinaire du 21 septembre 2021, a adopté, par Résolution n°01, le rééchelonnement des crédits consolidés avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Initialement fixées à 14 ans avec 4 ans de différé, les maturités ont été rallongées sur 40, 30 et 20 ans, chacune avec trois ans de différé. Ainsi, trois groupes de pays se sont dégagés : les pays dont la dette a été rééchelonnée sur 40 ans (le Cameroun et la Guinée Équatoriale) ; ceux dont la dette a été portée sur 30 ans (le Tchad, le Gabon et le Congo) et la République Centrafricaine, dont la dette a été rééchelonnée sur 20 ans.

S'agissant des échéances de remboursement en intérêts, d'un montant total de 80,4 milliards, elles ont été entièrement honorées par les six États de la CEMAC.

Pour ce qui concerne les avances aux États au titre du financement du budget du GABAC, qui ont également été consolidées au 31 décembre 2017 et dont l'encours au 31 décembre 2021 s'est situé à 39,9 millions<sup>6</sup>, elles ont été complètement remboursées en 2022.

La situation globale des créances consolidées sur les États (avances statutaires, avances exceptionnelles, crédits consolidés et avances au titre du GABAC) s'est présentée comme repris dans le tableau ci-après.

<sup>5</sup>Les avances statutaires ont été supprimées depuis la mise à jour des statuts de la BEAC en 2017.

<sup>6</sup>Ce reliquat concernait uniquement la République Centrafricaine.

**Tableau 19 : Répartition des créances consolidées sur les Etats de la CEMAC au 31 décembre 2022**

(en millions)

ETATS	Concours consolidés au 31.12.21	Concours consolidés au 31.12.22	Intérêts réglés/ crédits consolidés en 2022
Cameroun	576 898	576 898	16 946
Centrafrique	80 484	80 484	2 230
Congo	572 000	572 000	16 470
Gabon	452 500	452 500	13 029
Guinée Équatoriale	608 703	608 703	17 880
Tchad	479 430	479 430	13 804
CEMAC	<b>2 770 015</b>	<b>2 770 015</b>	<b>80 359</b>

Source : BEAC

En 2020, dans le cadre du plan de riposte de la Banque Centrale à la pandémie de COVID-19, le CPM avait adopté, par Décision n° 06/CPM/2020 du 22 juillet 2020, un programme de rachat des titres publics sur le marché secondaire pour un montant plafonné à 600,0 milliards, à raison de 100,0 milliards par Etat. Ce programme de rachats ponctuels et ciblés des titres publics a pris fin en septembre 2021, avec un taux d'utilisation de l'enveloppe allouée de 71,7 % (430,3 milliards). Au 31 décembre 2022, l'encours des titres rachetés, compte tenu des tombées d'échéances, s'est situé à 258,4 milliards, constitué uniquement des OTA. Il est réparti par Etat émetteur comme suit : 13,7 milliards pour le Cameroun, 100,5 milliards pour le Congo, 75,7 milliards pour le Gabon, 44,3 milliards pour la Guinée Équatoriale et 24,2 milliards pour le Tchad.

### 1.1.2. Mise en œuvre de la politique monétaire

#### 1.1.2.1. Interventions de la BEAC

Entre décembre 2021 et décembre 2022, le compartiment des interventions de la Banque Centrale sur le marché monétaire a été marqué par la poursuite des opérations de ponction de liquidités de maturité longue, autorisées par le CPM dans sa Décision n°02/CPM/2021

du 28 juin 2021. L'objectif final de la réintroduction de cette mesure était de revenir progressivement vers une gestion de la liquidité fondée sur la prévision des facteurs autonomes de la liquidité bancaire.

#### a) Ponction des liquidités

Au cours de l'année 2022, cinquante-deux appels d'offres de reprise de liquidités ont été organisés, dont 34 enchères ont été déclarées infructueuses.

Le montant mis en adjudication a été maintenu à 50 milliards entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022, tandis que le taux fixe d'adjudication est passé de 0,50 % au 31 décembre 2021 à 0,75 % au 31 décembre 2022<sup>7</sup>. L'encours moyen mensuel de ces reprises de liquidités est passé de 50,6 milliards en décembre 2021 à 109,8 milliards un an plus tard. Par ailleurs, il est utile de souligner que depuis le lancement de ces opérations, seuls quatre établissements de crédit de la sous-région y ont participé.

#### b) Injections de liquidités

Au 31 décembre 2022, la moyenne mensuelle des avances octroyées par la Banque Centrale au système bancaire, toutes opérations confondues, a baissé à 529,3 milliards contre 662,5 milliards un an plus tôt. Cette diminution résulte pour l'essentiel de (i) l'arrêt en octobre 2022

<sup>7</sup>Relèvement de 50 points de base le 28 mars 2022 et le 26 septembre 2022.

des opérations d'injection de liquidités de maturité longue et (ii) la réduction de la taille de l'opération principale d'injection de liquidités. Ainsi, la BEAC a eu à intervenir sur les marchés comme suit :

**- Interventions au titre de l'opération principale d'injection de liquidités**

**o Volumes échangés**

En décembre 2022, la moyenne mensuelle des concours consentis par la Banque Centrale au système bancaire à travers l'opération principale d'injection de liquidités (OPIL) s'est située à 49,8 milliards contre 230,6 milliards un an auparavant. La stratégie de gestion de la liquidité bancaire a consisté à réduire la taille de l'opération principale en vue d'atteindre l'allocation neutre de liquidités.

**o Taux pratiqués**

Le coût de la monnaie centrale a connu une évolution haussière. Le premier relèvement, portant le TIAO de 3,50 % à 4,00 % est intervenu par décision n°01/CPM/2022 du 28 mars 2022. La deuxième hausse, par Décision N°02/CPM/2022 du 26 septembre 2022, a relevé le TIAO de 4,00 % à 4,50 %. En conséquence, le taux moyen pondéré des montants adjugés s'est accru d'une moyenne mensuelle de 3,93 % en décembre 2021 à 6,31 % un an plus tard, pendant que le taux marginal a évolué d'une moyenne mensuelle de 5,00 % à 6,25 % entre décembre 2021 et décembre 2022.

**- Interventions au titre de la facilité de prêt marginal**

Le volume moyen des avances au titre de la facilité de prêt marginal s'est accru de 218,8 milliards en décembre 2021 à 423,6 milliards en décembre 2022, soutenu d'une part par la hausse des besoins de liquidités des établissements de crédit non ouverts à l'OPIL, et d'autre part par la forte demande des banques en situation de dépendance au

refinancement de la Banque Centrale. Ces concours ont bénéficié principalement à des banques implantées au Gabon (21,8 %), en Guinée Équatoriale (27,3 %) et au Tchad (34,5 %).

**- Opération d'injection de liquidités à maturité longue**

En juin 2021, le CPM avait autorisé le maintien des opérations d'injection de liquidités de maturité longue mises en place dans le cadre du plan de riposte de la BEAC face à la pandémie de COVID-19, pour une échéance maximale de douze mois. Ainsi, au cours de l'année 2022, neuf opérations d'injection de liquidités de maturité longue de 50 milliards chacune ont été déclenchées, dont quatre de maturité de trois (03) mois et cinq de maturité d'un (01) mois, contre onze de même montant l'année précédente. Toutes ces opérations ont été totalement souscrites et ont été entièrement remboursées au cours de l'année. En conséquence, l'encours des avances au titre des opérations d'injection de liquidités de maturité longue est revenu d'une moyenne mensuelle de 150 milliards en décembre 2021 à une valeur nulle en décembre 2022.

**- Guichet spécial de refinancement des crédits à moyen terme irrévocables**

Le volume moyen des avances accordées par l'Institut d'Émission pour le refinancement des crédits d'investissement productifs, à travers le Guichet spécial de refinancement, est revenu de 63,2 milliards en décembre 2021 à 55,9 milliards en décembre 2022. La baisse de l'encours moyen mensuel de ces concours, qui ont bénéficié essentiellement à la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) et dans une moindre mesure à un autre établissement de crédit implanté au Cameroun, se justifie par les remboursements effectués lors des tombées d'échéances.

### 1.1.2.2 Marché interbancaire

#### a) Transactions interbancaires

L'encours moyen mensuel des transactions interbancaires a connu une hausse de 24,7 % (+80,2 milliards), pour se situer à 404,9 milliards au 31 décembre 2022 (dont 281,9 milliards de pension-livrée) contre 324,7 milliards un an plus tôt (dont 195,2 milliards de pension-livrée). Cette évolution résulte de l'appropriation progressive des différentes réformes introduites dans le nouveau cadre de la mise en œuvre de la politique monétaire par les établissements de crédit et de la bonne orientation de la politique de gestion de liquidité de la BEAC. En effet, le réseau interbancaire a enregistré un nouveau participant, portant leur nombre à 32.

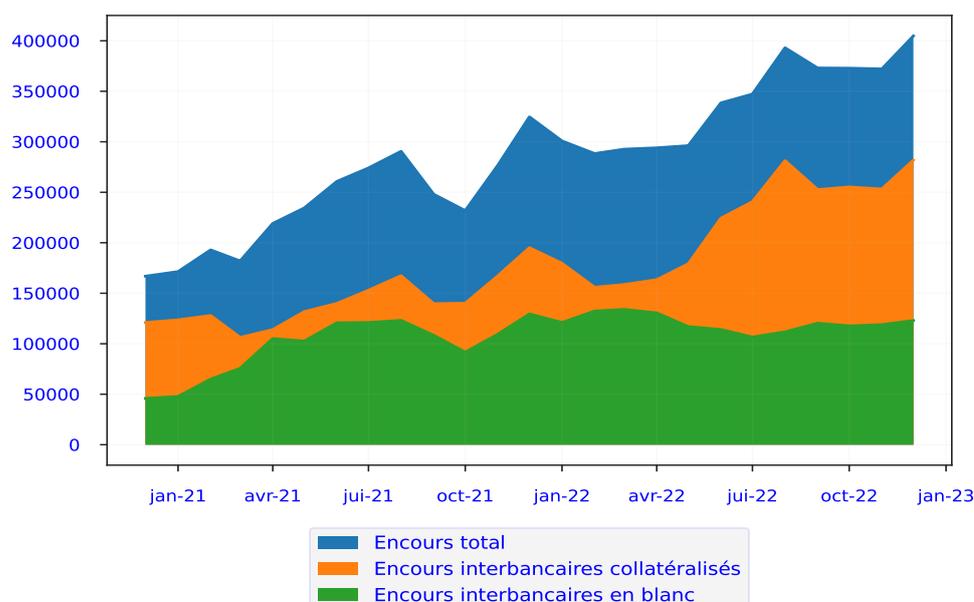
Par ailleurs, 164 opérations, d'un montant total de 573,9 milliards, ont été enregistrées en décembre 2022 contre 59 opérations identifiées un an plus tôt pour un volume cumulé de 322,5 milliards.

La dynamique du marché interbancaire a été globalement haussière en 2022 comme illustrée sur les graphiques ci-dessous, malgré un léger fléchissement observé en février de la même année (288,4 milliards).

Sur un tout autre plan, il y paraît que l'essentiel des opérations interbancaires en blanc a été réalisé entre les établissements de mêmes groupes bancaires, tandis que pour la plupart des opérations collatéralisées ont été exécutées par les établissements de groupes bancaires différents.

**Graphique 16 : Évolution de l'encours moyen mensuelle des transactions interbancaires**

(en milliards)

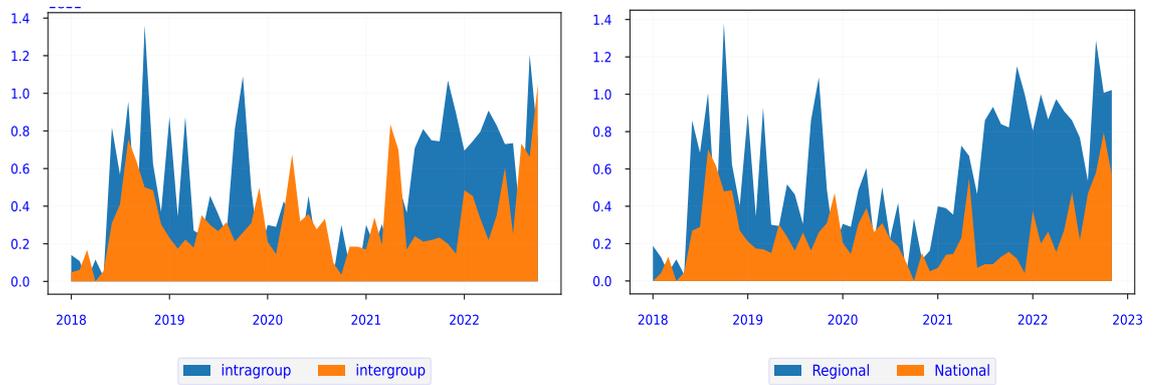


Source : BEAC

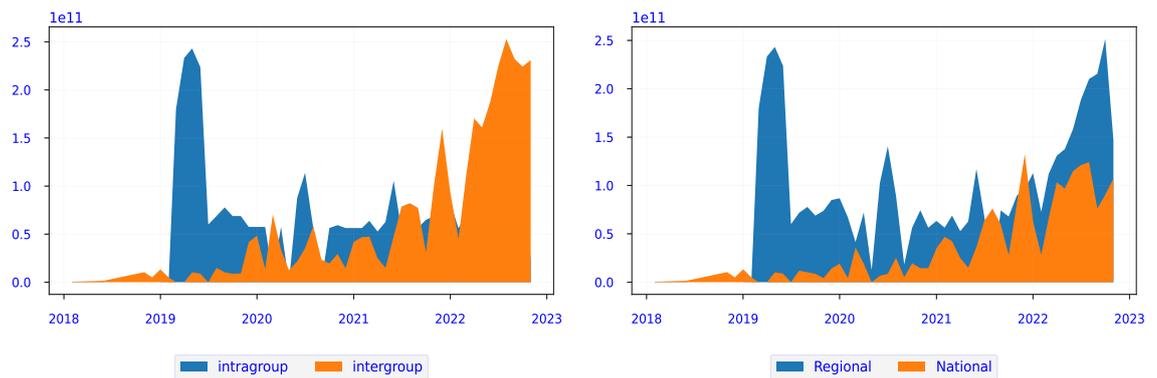
## Graphique 17 : Évolution mensuelle des opérations interbancaires depuis janvier 2018

(en milliards)

### Opérations interbancaires en blanc



### Opérations de pension-livree



Source : BEAC

## b) Taux d'intérêt interbancaires

Les taux d'intérêt pratiqués sur le marché interbancaire ont oscillé entre 0,50 % et 7,50 % pour les opérations en blanc et entre 1,25 % et 6,50 % pour les opérations de pension-livrée. En décembre 2022, le taux interbancaire moyen pondéré des opérations en blanc (TIMP à 7 jours), indicateur de référence, s'est établi à une moyenne mensuelle de 5,87 % contre une moyenne de 5,78 % un an plus tôt, tandis que celui des opérations de pension-livrée s'est situé à une moyenne de 6,03 % contre 4,23 % l'année précédente.

## 1.2. Émission monétaire

### 1.2.1. Encaisses et circulation fiduciaire

Conformément à la Résolution n°01 du Comité Ministériel tenu en session ordinaire le 07 novembre 2022, la BEAC a mis en circulation, une nouvelle gamme de billets BEAC (Type 2020) le 15 décembre 2022, constituée des coupures de 10 000, 5 000 2 000, 1 000 et 500. La primo-émission de cette gamme a porté sur 199,4 millions de coupures toutes dénominations confondues portant ainsi le niveau moyen des encaisses (signes monétaires émis et non émis) détenues par la Banque Centrale à 4 115,4 milliards au 31 décembre 2022 contre 3 601,0 milliards en 2021.

S'agissant des billets et pièces mis en circulation dans la zone, le montant global au 31 décembre 2022, s'est situé à 4 373,1 milliards (y compris les billets de type 2020) contre 4 098,6 milliards au 31 décembre 2021.

Une analyse par pays de cette circulation fiduciaire atteste d'une augmentation des billets et pièces en circulation au Cameroun (+ 8,5 %), en Centrafrique (+ 6,2 %), en Guinée Équatoriale (+ 63,0 %), au Tchad (+ 46,0 %) et d'une diminution observée au Gabon (- 19,7 %) et au Congo (- 28,9 %).

Le montant des versements de billets s'est élevé à 5 843,3 milliards en 2022 contre 5 014,8 milliards en 2021. En volume, la plus forte progression a été observée à Yaoundé avec 15,5 %, suivie de Brazzaville avec 15,2 %, de Libreville avec 11,8 %, de Douala avec 11,8 %, de N'Djamena avec 10,1 % et de Bafoussam avec 8,9 %. En ce qui concerne les pièces de monnaie, la BEAC a enregistré un versement en nombre de 36 885 pièces d'une valeur de 9,0 milliards venant des banques et comptables publics.

Les prélèvements des billets et pièces se sont fixés à 6 245,7 milliards en 2022, contre 5 513,8 milliards en 2021. Tous les pays de la Zone ont connu une nette progression des prélèvements des banques et comptables publics, certes à des proportions différentes. Les progressions les plus fortes ont été enregistrées à Brazzaville (15,8 %), N'Djamena (14,9 %), Yaoundé (13,9 %), Libreville (12,2 %), et Douala (9,8 %).

### 1.2.2. Activités des salles de tri

Au cours de l'année 2022, les activités de tri des billets issus des versements des banques et comptables publics ont porté sur un volume de 975,2 millions de coupures, toutes dénominations confondues, pour une valeur de 7 797,3 milliards, contre 598,2 millions de coupures l'année précédente. Cette hausse du niveau de tri est liée au retour à la normalité des travaux dans la salle de tri contrairement à la période de la pandémie de COVID-19 durant laquelle les effectifs des agents de tri étaient réduits.

A l'issue du tri en qualité, 674,3 millions de billets valides d'une valeur totale de 6 344,3 milliards, ont été dégagés, contre 300,9 millions de billets usés, soit un taux moyen de récupération des billets de retour de circulation de 69,1 % en 2022 contre 64,6 % en 2021.

# BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



### 1.3. Gestion des réserves de change

Les réserves de change de la BEAC sont constituées des encaisses en devises, des avoirs placés au Compte d'opérations et des avoirs en devises auprès des correspondants, des contreparties et des dépositaires.

#### 1.3.1 Position de change

Les réserves de change de la BEAC se sont contractées de 2,8 % à 4 213 milliards (6,42 milliards EUR), contre 4 337 milliards (6,61 milliards EUR) au 31 décembre 2021, pénalisées par la variation négative des Avoirs Extérieurs à Vue et des autres avoirs extérieurs en devises.

Les Avoirs Extérieurs à Vue (Billets étrangers, Correspondants hors zone d'émission et Avoirs au Trésor Français) sont ressortis à 5 613,2 milliards à fin décembre 2022, contre 3 820,5 milliards un an plus tôt, en liaison avec le rapatriement en devises consécutive à la mise en œuvre de la nouvelle réglementation des changes communautaire.

Le taux de centralisation des avoirs en Compte d'Opérations s'est établi à fin décembre 2022 à 91,6 % (largement au-dessus de la quotité obligatoire de 50 %), contre 100,5 % un an plus tôt.

Les Autres Avoirs Extérieurs gérés par la Salle des Marchés se sont accrus suite à l'acquisition de nouveaux titres HTCS de 231,0 % pour se situer à 126,5 milliards.

Le stock d'Or a affiché une valeur de marché de 234,3 milliards, soit une appréciation de sa valeur de marché de 6,8 % par rapport à 2021.

Les avoirs au FMI pour les Etats membres de la CEMAC se sont élevés à 309,1 milliards à fin décembre 2022, contre 505,5 milliards un an auparavant, du fait principalement de l'utilisation des avoirs en DTS par les Etats de la CEMAC

au cours de la période sous revue couplée avec l'évolution favorable du cours DTS/XAF (821,8 F CFA en décembre 2022 contre 811,7 F CFA en 2021).

#### 1.3.2. Résultats de la Salle des Marchés

##### Résultat de la gestion des réserves de change

Les résultats de la gestion des réserves de change à fin décembre 2022 se sont établis à 74,0 milliards (+ 102,6 %) par rapport aux résultats enregistrés en 2021. Les activités de la salle des marchés ont dégagé un résultat opérationnel de 23,2 milliards à fin décembre 2022 (+ 103,0 %) par rapport à celui enregistré en 2021. Les rendements financiers et comptables annuels ont connu une amélioration et se sont établis chacun à 14,1 % à fin décembre 2022, contre 9,9 % un an plus tôt.

Le résultat financier s'est dégradé à 1,8 milliard en 2022, contre 11,4 milliards à fin 2021, influencé par les moins-values latentes constatées sur les titres obligataires du portefeuille HTCS<sup>8</sup>.

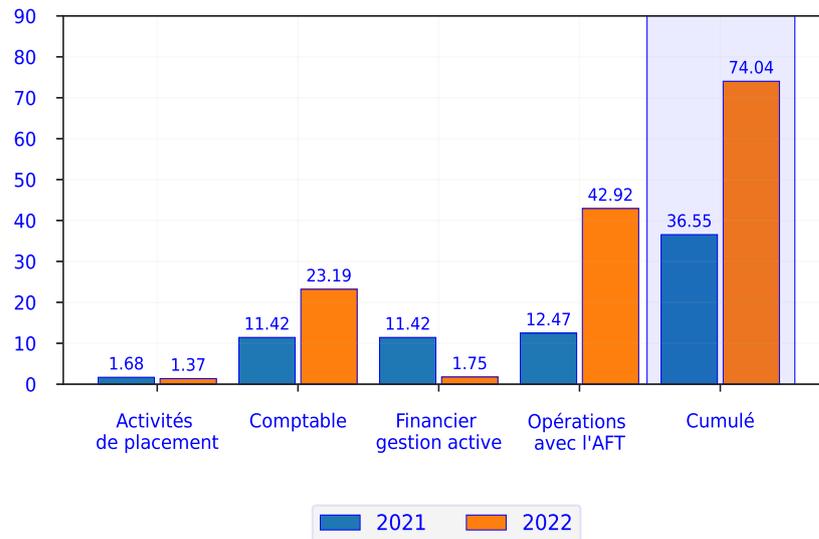
Les avoirs placés en Compte d'Opérations ont dégagé un résultat de 42,9 milliards en 2022 contre 12,5 milliards en 2021, en lien avec l'amélioration du niveau moyen des avoirs logés dans ce compte et le relèvement des principaux taux directeurs de la BCE qui impactent positivement leur rémunération.

Les résultats réalisés dans les activités sur l'or à fin 2022 s'élèvent à 8,3 milliards, contre 10,1 milliards l'année précédente. La valorisation du stock d'or à la juste valeur a permis de dégager une plus-value latente nette de 6,0 milliards au cours de l'exercice 2022, ce qui a porté le cumul des plus-values inscrites dans les capitaux propres au niveau des autres éléments du résultat global à 92,0 milliards.

<sup>8</sup>HTCS: Held to Collect and Sell.

**Graphique 18 : Evolution des résultats de la Salle des marchés 2021- 2022**

(en milliards)



Source : BEAC

### Résultat de la gestion des titres domestiques

La mise en place du portefeuille de titres domestiques fait suite à la volonté du Gouvernement de la Banque Centrale d'améliorer et diversifier ses revenus dans un environnement où les résultats d'exploitation n'ont cessé de baisser. A ce titre, les Organes de décision de la BEAC ont décidé d'investir 150 milliards dans les titres émis en Zone CEMAC et libellés en F CFA. Cette enveloppe est adossée sur les fonds propres libres à hauteur de 125 milliards et sur les provisions constituées dans le cadre des indemnités de départ à la retraite (IDR) pour 25 milliards.

Au 31 décembre 2022, le portefeuille de titres domestiques gérés par la Salle des Marchés de la BEAC comprend 55 obligations émises par les Trésors publics des six Etats membres de la CEMAC, pour une valeur de 150,0 milliards.

Le résultat tiré de la gestion de ce portefeuille s'est élevé à 7,43 milliards au 31 décembre 2022.

### 1.3.3. Gestion des risques

En 2022, le suivi des risques (risque de liquidité, risque de marché, risque de crédit et risques opérationnels) liés à la gestion des réserves de change a été mené conformément à la Politique d'Investissement et de Contrôle des Risques (Directives) validée par le Conseil d'Administration et à l'article 32.20 des Statuts de la BEAC relatif aux principes clés de liquidité, sécurité et rendement et à leur ordre de priorité. Centrés sur le caractère imprévisible de l'environnement financier, ces textes visent à minimiser les conséquences négatives potentielles de l'évolution des marchés financiers sur les réserves de change de la CEMAC. Ces différents risques ont fait l'objet de reporting régulier auprès des Autorités de la Banque Centrale.

Plus spécifiquement, pour ce qui est de la gestion du risque de liquidité en 2022, sur chaque décade de mois, le taux de centralisation des avoirs au Compte d'Opérations a été respecté. Par ailleurs, au regard du niveau des réserves de change proche du seuil

cible, la SDM a décidé de ne pas constituer un portefeuille d'investissement. Cependant, elle a tenu à optimiser le rendement de la SDM en achetant des titres obligataires des Etats souverains de la zone euro, facilement cessibles. Quant à la gestion du risque de marché, les mesures mises en place par les organes de décision de la BEAC pour limiter les pertes potentielles ont permis d'atténuer les effets de la hausse des taux des banques centrales et de la fluctuation du dollar US.

Pour ce qui est de la gestion du risque de crédit et suite à la dégradation de la croissance mondiale avec un impact négatif sur la solidité financière des sociétés financières et non financières, plusieurs émetteurs et contreparties ont été suspendus des opérations de la SDM de la BEAC. Enfin, en rapport avec les risques opérationnels, la SDM a révisé et complété les manuels de procédures et les modes opératoires relatifs à la gestion des réserves de change pour mieux encadrer ceux-ci.

## 1.4. Gestion des systèmes et moyens de paiement

### 1.4.1 Systèmes de traitement automatisés

En 2022, la place financière de la CEMAC comptait soixante-dix (70) participants sur le Système de Gros Montant Automatisé (SYGMA) et soixante-huit (68) sur le Système de Télécompensation en Afrique Centrale (SYSTAC), dont les six Directions Nationales de la BEAC et les six Trésors nationaux. Les échanges se sont déroulés avec succès sur l'ensemble de la zone d'émission durant la période sous-revue. SYGMA a traité 372 822 opérations pour un montant total de 284 017,1 milliards, représentant des variations de 20,1 % en volume et 35,3 % en valeur par rapport à l'année précédente.

Sur SYSTAC, 16 173 052 opérations ont été échangées au cours de l'année 2022 pour un montant de 18 000,5 milliards, contre 15 266 430 transactions l'année précédente pour une valeur de 16 522,6 milliards.

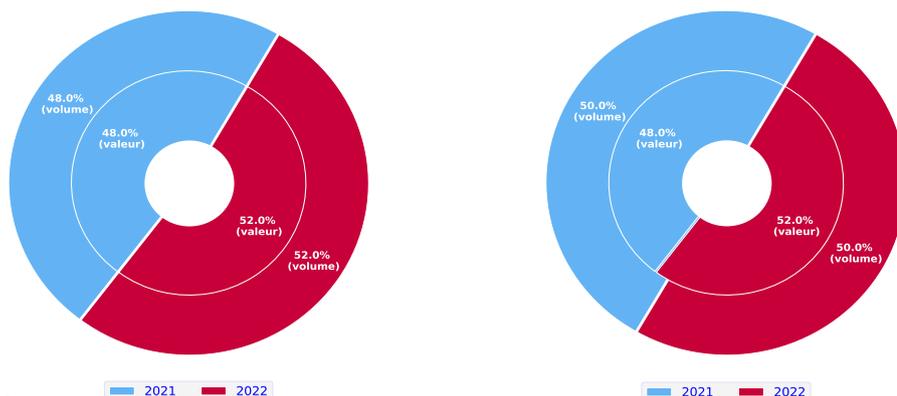
**Tableau 20 : Evolution des transactions dans les systèmes de paiement de la BEAC**

Participants	Opérations d'ordre clientèle		Opérations entre institutions financières		Total	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Participants Banques et Etablissements Financiers	141 527	27 956 232 377 559	115 358	34 011 646 638 461	256 885	61 967 879 016 020
Participants BEAC	8 364	4 007 736 540 288	107 157	218 038 992 721 186	115 521	222 046 729 261 474
<b>Total</b>	<b>149 891</b>	<b>31 963 968 917 847</b>	<b>222 515</b>	<b>252 050 639 359 647</b>	<b>372 406</b>	<b>284 014 608 277 494</b>

Source : BEAC

La répartition des différentes opérations par volume et par valeur se déclinent comme suit :

**Graphique 19 : Structure des instruments de paiement utilisés sur SYGMA et SYSTAC en valeur et en volume**



Source : BEAC

### 1.4.1 Régulation des Systèmes et Moyens de Paiement

Au cours de l'année 2022, la Direction des Systèmes et Moyens de Paiement (DSMP) a contribué à la révision des textes réglementaires sur la mise en place d'un nouveau cadre de surveillance arrimé aux meilleures pratiques, notamment suivant les principes de la Banque des Règlements Internationaux (BRI). Ce nouveau cadre a été présenté à la communauté financière de la CEMAC pour contribution et validation au cours d'un atelier qui s'est tenu du 08 au 12 août 2022.

La Banque Centrale a participé à des concertations régionales en vue de concevoir un cadre légal et réglementaire pour organiser et encadrer l'activité des *FinTech* et des crypto-actifs. Aussi, la BEAC a élaboré et proposé au Comité Régional de Normalisation Financière (CORENOFI) la norme sur le code à réponse rapide (QR Code) interopérable dans la CEMAC.

Enfin, des concertations régionales ont été initiées par la DSMP sur la structuration du réseau d'acceptation et la stratégie de développement de l'acceptation des paiements marchands ainsi que sur la mise à jour de la tarification des services de paiements monétiques interbancaires.

Conformément aux dispositions des articles 25 et 33 du Règlement N° 04/18/CEMAC/UMAC/COBAC relatif aux services de paiement dans la CEMAC, la BEAC a reçu vingt-un (21) dossiers qui ont été traités en 2022, dont :

- treize (13) autorisations préalables ;
- quatre (04) informations préalables ;
- trois (03) demandes d'homologation ;
- une demande d'agrément en qualité d'établissement de paiement.

A cet effet, douze (12) avis de non objection ont été délivrés et le reste des dossiers est en cours d'instruction. Parmi les douze (12) avis techniques délivrés, il est dénombré :

- huit (08) autorisations préalables ;
- trois (03) informations préalables ;
- une (01) demande d'agrément en qualité d'établissement de paiement.

### 1.4.2 Surveillance des Systèmes et Moyens de Paiement

La DSMP a développé et implémenté en collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information (DSI), l'application SANGHA permettant d'automatiser la collecte des données utiles dans la surveillance des infrastructures des marchés, des moyens et services de paiement, notamment les incidents sur les systèmes gérés par la BEAC et les statistiques sur les opérations traitées par les Prestataires de Services de Paiement (PSP). Cette automatisation porte également sur les contrôles sur place effectués auprès des participants aux systèmes de paiement dans la CEMAC.

Pour l'année 2022, il est relevé que la moyenne des taux de déclaration de reporting des participants de la sous-région est de 14,3 %. Cette moyenne est en baisse par rapport à l'année 2021 où elle était de 20,0 %. Il est également à retenir qu'au cours de l'année 2022, sur 68 participants dans la zone, dont 19 pour le Cameroun, 15 pour le Congo, 11 pour le Gabon, 11 pour le Tchad, 7 pour la Guinée Equatoriale et 5 pour la République Centrafricaine. Il a été constaté que :

- le Cameroun enregistre une moyenne de sept (07) participants qui ont procédé aux déclarations annuelles de reporting ;

- la Guinée Equatoriale et le Gabon comptent une moyenne d'un (01) participant chacun à avoir procédé aux déclarations annuelles de reporting ;

- le Tchad, le Congo et la République Centrafricaine enregistre une moyenne nulle pour les participants ayant procédé aux déclarations annuelles de reporting.

La classification des participants par pays et selon les taux de déclaration de reporting se présente comme suit :

**Tableau 21 : Moyenne annuelle des taux de déclarations de reporting des participants de la CEMAC en 2022**

N°	Pays	Taux
1	Cameroun	37,7%
2	Guinée Equatoriale	17,9%
3	Gabon	7,4%
4	Tchad	0,8%
5	Congo	0,0%
6	République Centrafricaine	0,0%

Source : BEAC

S'agissant des incidents sur les différentes plateformes, l'on relève que sur 663 déclarations, en moyenne 28,7 %

des incidents sont restés non résolus, 7,6 % sont en cours de résolution et 63,8 % ont été entièrement résolus.

**Tableau 22 : Déclaration annuelle des incidents et par système en 2022**

Système	Nombre des incidents déclarés	Résolus	%	En cours	%	Non résolus	%
SYSTAC	557	319	57,3 %	50	9,0 %	188	33,8 %
SYGMA	31	30	96,8 %	0	0,0 %	1	3,2 %
SWIFT	62	61	98,4 %	0	0,0 %	1	1,6 %
RESEAUX	13	13	100,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
TOTAL	663	423	63,8 %	50	7,5 %	190	28,7 %

Source : BEAC

Au cours de l'année 2022, il n'y a pas eu de contrôle sur place pour les activités liées aux systèmes de paiement.

### 1.4.3 Surveillance des Services de Paiement

#### Activité liée à la monnaie électronique

Suivant le tableau ci-dessous l'évolution globale des activités de la monétique

dans la sous-région est croissante. En effet, par rapport à 2021, l'augmentation des activités a concerné les cartes et le mobile de 13,8 % en nombre de transactions et de 20,8 % en montant des transactions.

**Tableau 23 : Evolution globale des activités du GIMAC (2018-2022)**

TRANSACTIONS		2018	2019	2020	2021	2022	Taux de variation (%)
Nombre de transactions	CARTE DELEGATAIRE	882 747	1 028 124	1 332 914	1 384 071	1 157 392	-16,4
	CARTE INTER-CONNEXION	97 204	255 296	544 647	1 356 916	1 579 848	16,4
	MOBILE		0	1 131 304	6 089 511	7 309 119	20,0
	<b>TOTAUX</b>	<b>979 951</b>	<b>1 283 420</b>	<b>3 008 865</b>	<b>8 830 498</b>	<b>10 046 359</b>	<b>13,8</b>
Montant des transactions en Millions	CARTE DELEGATAIRE	49 977	56 131	75 267	74 799	58 040	-22,4
	CARTE INTER-CONNEXION	5 190	16 233	39 555	100 165	113 572	13,4
	MOBILE			21 083	153 181	224 661	46,7
	<b>TOTAUX</b>	<b>55 167</b>	<b>72 364</b>	<b>135 905</b>	<b>328 145</b>	<b>396 273</b>	<b>20,8</b>

Source : BEAC

## 1.5. Stabilité financière

### 1.5.1. Système bancaire

Au 31 décembre 2022, le système bancaire de la CEMAC compte 53<sup>9</sup> banques et 9<sup>10</sup> établissements financiers en activité. Ils sont répartis comme suit : au Cameroun (17 banques et 7 établissements financiers), en Centrafrique (4 banques), au Congo (10 banques), au Gabon (7 banques et 2 établissements financiers), en Guinée Equatoriale (5 banques) et au Tchad (10 banques).

#### a) Indicateurs d'activité des banques de la CEMAC

##### - L'évolution de l'intermédiation bancaire

Le total agrégé des bilans des banques

de la CEMAC s'est établi à 19 847,0 milliards au 31 décembre 2022, contre 18 179,7 milliards une année auparavant. Cette évolution a été principalement observée dans les banques du Cameroun et du Gabon qui ont affiché les plus fortes hausses, respectivement de 1 399 milliards (soit + 18,0 %), et de 746 milliards (soit + 23,0 %). Seule la place bancaire équato-guinéenne a enregistré une baisse de 753,0 milliards (- 30,0 %). Au Cameroun, la prise en compte de deux nouvelles banques dans le champ de l'analyse contribue à expliquer la hausse de cet indicateur.

L'évolution de l'ensemble des agrégats bilanciaux des banques de la CEMAC de fin décembre 2018 à fin décembre 2022 est présentée dans le tableau ci-après :

**Tableau 24 : Evolution des principaux agrégats bilanciaux des banques de la CEMAC**

Valeurs	(en millions)				
	31-déc-18	31-déc-19	31-déc-20	31-déc-21	31-déc-22
Dépôts de la clientèle	9 878 027	10 394 378	11 479 845	12 770 358	14 765 721
Crédits bruts	8 761 739	8 442 075	9 035 893	9 955 932	10 495 175
Créances en souffrance	1 856 174	1 782 982	1 914 128	1 935 881	1 917 931
Prov. dépréc. créances clientèle	995 854	992 775	1 129 414	1 231 116	1 198 757
Crédits nets	7 765 885	7 449 300	7 906 479	8 724 816	9 296 418
Valeurs immobilisées	1 102 999	1 266 667	1 460 443	1 656 797	1 645 990
Excédent de trésorerie	2 871 674	3 701 773	4 233 967	4 801 360	6 771 425
<b>TOTAL BILAN CEMAC</b>	<b>13 475 648</b>	<b>14 092 776</b>	<b>15 218 970</b>	<b>18 179 749</b>	<b>19 846 825</b>

Source : Cerber

##### - L'évolution des dépôts de la clientèle

Les dépôts collectés se sont élevés à 14 765,7 milliards (74,0 % du total de bilan) au 31 décembre 2022. Ils se sont accrus de 1 995,4 milliards (+ 15,6 % en variation annuelle). Cette hausse a

été observée comme suit : Cameroun (+1 016 milliards, + 16,0 %), Gabon (+ 622 milliards, + 26,0 %), Congo (+ 135 milliards, + 8,0 %), Tchad (+ 132 milliards, + 12,0 %) et Guinée Equatoriale (92 milliards, + 9,0 %). Les dépôts collectés en République Centrafricaine ont diminué de 2 milliards (- 1,0 %).

<sup>9</sup> Bange Bank Cameroun et Access Bank ont procédé à leur première déclaration sur e-CERBER respectivement à compter des dates d'arrêté de janvier et juin 2022, portant ainsi le nombre des banques de la CEMAC en activité à 53. La Régionale d'Epargne et de Crédit, agréée au Cameroun en août 2022, n'a pas encore démarré son reporting vis-à-vis de la COBAC.

<sup>10</sup> La Société de Recouvrement des Créances (SRC) et la Société Nationale d'Investissement (SNI), toutes deux implantées au Cameroun, ne procèdent pas à des déclarations périodiques sur le système CERBER. En conséquence, seuls 7 établissements financiers sont inclus dans le champ d'analyse de la présente note.

Selon leur maturité, les ressources à vue (y compris les comptes sur livret) ont enregistré une augmentation de 19,0 % par rapport à la situation à fin décembre 2021. Elles se sont établies à 11 271 milliards, soit 76,0 % des dépôts bruts collectés, contre 74,0 % douze mois plus tôt. Les ressources à terme collectées auprès de la clientèle se sont fixées à 2 291 milliards, soit 15,5 % du total des dépôts, niveau quasi identique à celui prévalant un an auparavant où cet indicateur est ressorti à 16,0 %. Elles ont augmenté de 15,0 % par rapport au niveau atteint l'année précédente à la même date.

Les dépôts des administrations publiques ont progressé de 145 milliards (+ 11 %) par rapport au

31 décembre 2021. Ils se sont hissés à 1 424 milliards, soit 9,6 % du total des dépôts, contre 10,0 % un an auparavant. Les dépôts des entreprises publiques ont été évalués à 856 milliards, soit 6,0 % des dépôts collectés, contre 6,3 % douze mois plus tôt. Ils ont été en hausse de 48 milliards, comparés à la situation de décembre 2021. Enfin, les dépôts du secteur privé ont représenté 74,2 % du total des dépôts, contre 74,3 % douze mois plus tôt. S'établissant à 10 957 milliards, ils ont augmenté de + 15,0 % par rapport à leur niveau de décembre 2021. Cette hausse découle des paiements effectués par certains Etats en faveur des prestataires de marchés publics et de certains projets.

**Tableau 25 : Evolution de la structure des dépôts des banques de la CEMAC**

(en millions)

Valeurs	31-déc-18	31-déc-19	31-déc-20	31-déc-21	31-déc-22
Dépôts publics	1 079 150	1 098 976	1 167 529	1 279 179	1 404 884
Dépôts des entreprises publiques	488 222	534 207	621 462	808 060	853 041
Dépôts privés	7 539 749	7 850 726	8 724 330	9 494 558	10 782 787
Dépôts des non-résidents	242 059	269 214	304 520	431 163	814 919
Dépôts non ventilés	528 847	641 250	662 002	757 398	910 092
Dépôts de la clientèle	9 878 027	10 394 373	11 479 843	12 770 358	14 765 723

Source : Cerber

L'analyse par pays montre que les dépôts bruts se concentrent au Cameroun (49,0 %), au Gabon (20,0 %) et au Congo (12,0 %).

**Tableau 26 : Evolution des dépôts bruts par pays entre 2018 et 2022**

(en millions)

Étiquettes de lignes	31-déc-18	31-déc-19	31-déc-20	31-déc-21	31-déc-22
Cameroun	4 461 097	4 836 945	5 398 819	6 255 015	7 271 752
Centrafrique	186 334	218 687	236 088	262 534	260 133
Congo	1 232 821	1 308 545	1 622 583	1 687 209	1 821 983
Gabon	2 071 919	2 105 634	2 177 904	2 353 904	2 976 069
Guinée Equatoriale	1 263 814	1 090 664	1 038 265	1 073 192	1 164 862
Tchad	662 042	833 903	1 006 186	1 138 504	1 270 922
Total général	9 878 027	10 394 378	11 479 845	12 770 358	14 765 721

Source : Cerber

- **Évolution des emplois de la clientèle non financière**

Les crédits bruts à la clientèle sont ressortis à 10 495,2 milliards au 31 décembre 2022. Ils se sont accrus de 539,2 milliards par rapport à leur niveau à fin décembre 2021.

Les provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle ont été en hausse de 1,0 million, soit + 0,1 % par rapport à la situation à fin décembre 2021. Elles se sont établies à 1 232 milliards. Ainsi, les crédits nets se sont fixés à 9 392 milliards (47,0 % du total du bilan), soit une variation annuelle de + 8,0 %.

Les crédits au secteur privé se sont

élevés à 8 026,9 milliards et ont représenté 76,0 % du total des crédits bruts, contre 75,0 % douze mois plus tôt. Ils ont augmenté de 576,6 milliards, soit + 7,7 %, comparés à leur niveau à fin décembre 2021. Concernant les crédits aux administrations publiques, ils sont ressortis à 991,7 milliards, soit 9,0 % du total des crédits bruts, contre 11,0 % en décembre 2021. Ils ont reculé de 99,6 milliards, soit - 9,1 % en glissement annuel. Pour ce qui est des crédits aux entreprises publiques, ils se sont hissés à 703,2 milliards, soit 7,0 % des crédits distribués, contre 6,0 % douze mois plus tôt. La situation des crédits à l'échelle de la CEMAC, à fin décembre 2022 est présentée dans le tableau 27 :

**Tableau 27 : Évolution de la structure des crédits des banques de la CEMAC**

(en millions)

Valeurs	31-déc-18	31-déc-19	31-déc-20	31-déc-21	31-déc-22
Crédits à l'État	859 284	880 744	1 109 635	1 091 506	991 736
Crédits aux entreprises publiques	363 328	371 741	520 997	639 473	703 224
Crédits au secteur privé	6 913 712	6 611 745	6 782 871	7 450 376	8 026 946
Crédits aux non-résidents	437 415	356 352	411 144	563 458	518 885
Encours financier des crédit-bail	88 615	89 295	94 184	102 425	139 369
Autres créances	99 386	132 198	117 062	108 700	115 018
<b>Total Crédits</b>	<b>8 761 740</b>	<b>8 442 075</b>	<b>9 035 893</b>	<b>9 955 938</b>	<b>10 495 178</b>

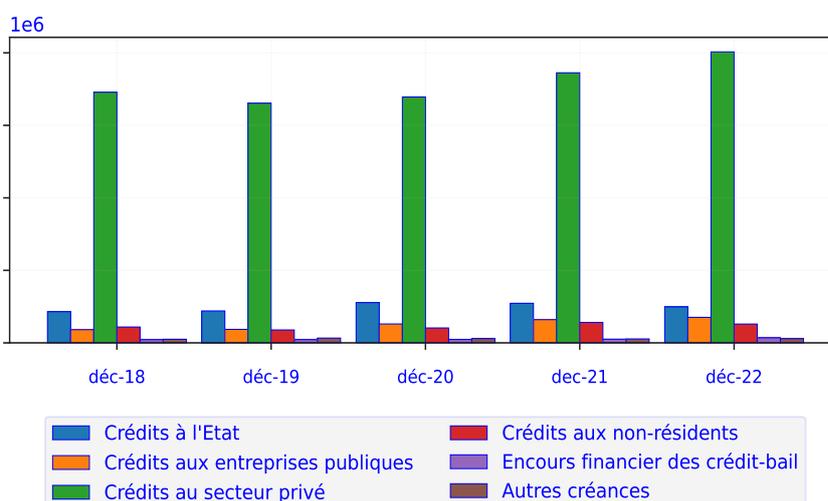
Source : Cerber

L'analyse par branche d'activités au 31 décembre 2022 à l'échelle de la CEMAC montre que les crédits distribués ont profité majoritairement à deux branches, à savoir : (i) commerce de

gros, commerce de détail, restauration et hôtellerie (16,0 %), et (ii) transports, activités des auxiliaires de transports et télécommunications (13,0 %).

**Graphique 20 : Évolution de la structure des crédits des banques**

(en milliards)



Source : BEAC

**Tableau 28 : Evolution des crédits bruts par branche d'activités**  
(en millions)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	déc.21- déc 22
Agriculture, élevage, chasse, sylviculture et pêche	442 817	438 794	460 585	516 761	574 092	57 331
Industries extractives	203 785	269 026	300 462	293 144	340 207	47 063
Industries manufacturières	759 007	675 608	764 917	761 693	846 651	84 958
Production - distributions d'électricité - gaz - vapeur - eau	446 989	459 408	450 918	621 363	671 962	50 599
Somme de Bâtiment et travaux publics	1 228 322	822 590	672 530	844 097	895 601	51 504
Commerce des gros - Commerce de détail, Restauration, Hôtellerie	1 354 619	1 383 108	1 499 009	1 371 743	1 681 897	310 154
Transports activités des auxiliaires de transports, Télécommunications	1 371 119	1 299 379	1 463 301	1 283 579	1 346 471	62 892
Activités des institutions financières - affaires immobilières - production des services destinés aux entreprises	515 264	564 807	675 571	811 313	850 036	38 723
Production de services destinés à la collectivité, de services sociaux et de services personnels	1 013 486	1 075 175	1 483 732	1 578 420	1 539 230	-39 190
Non ventilé	1 129 631	1 147 610	982 523	1 526 603	1 362 328	-164 275
Non résident	348 978	326 045	317 802	387 191	393 588	6 397
<b>Total Général</b>	<b>8 814 017</b>	<b>8 461 550</b>	<b>9 071 350</b>	<b>9 995 907</b>	<b>10 502 063</b>	<b>506 156</b>

Source : Cerber

Entre fin décembre 2021 et fin décembre 2022, neuf branches ont davantage bénéficié de l'offre des crédits pour le financement de leurs activités. Il s'agit de : commerce de gros, commerce de détail, restauration et hôtellerie (310,0 milliards, soit 23,0 %, contre une baisse de 127,0 milliards, soit - 8,0 %, un an plus tôt sur la même période) ; industries manufacturières (85,0 milliards, soit 11,0 %, contre une baisse de 3,0 milliards, soit - 0,4 %, un an plus tôt sur la même période) ; transports, activités des auxiliaires de transports, télécommunications (63,0 milliards, soit 5,0 %, contre une baisse de 180,0 milliards, soit -12,0 % un an plus tôt sur la même période) ; agriculture, élevage, chasse, sylviculture et pêche (57,0 milliards, soit + 11,0 %, contre une hausse de 56,0 milliards, soit + 10,0 % un an plus tôt sur la même période) ; bâtiment et travaux publics (51,0 milliards, soit + 6,0 %, contre une hausse de 171,0 milliards, soit + 26,0 % un an plus tôt

sur la même période) ; production et distribution d'électricité, gaz, vapeur, eau (50,0 milliards, soit + 8,0 %, contre une hausse de 170,0 milliards, soit +38,0 % un an plus tôt sur la même période) ; industries extractives (47,0 milliards, soit +16,0 %, contre une baisse de 7,0 milliards, soit - 2,0%, un an plus tôt sur la même période) ; activités des institutions financières - affaires immobilières - production des services destinés aux entreprises (38,0 milliards, soit + 5,0 %, contre 135,0 milliards, soit + 20 % un an plus tôt sur la même période) ; crédits aux non-résidents (6,0 milliards, soit +2,0 %, contre 69,0 milliards, soit +22,0 %, un an plus tôt sur la même période).

La production de services destinés à la collectivité, de services sociaux et de services personnels a connu une contraction prononcée des concours bancaires (-39,0 milliards, soit -2,0 %, contre une hausse de 94 milliards, soit +6,0 %, un an plus tôt sur la même période).

### - **Évolution de l'excédent de trésorerie**

La trésorerie globale des banques de la CEMAC est ressortie excédentaire de 6 771,0 milliards (34,0 % du total du bilan) à fin décembre 2022. Elle a enregistré une augmentation de 1 970,0 milliards, par rapport à la situation prévalant douze mois plus tôt, imputable à la hausse des dépôts non réemployés et à celle moins que proportionnelle des crédits distribués.

Par place bancaire, l'évolution de cet agrégat indique que cinq places ont affiché une augmentation de l'excédent de trésorerie : Cameroun (702,0 milliards), Congo (328,0 milliards), Gabon (586,0 milliards), Guinée Équatoriale (131,0 milliards) et Tchad (224,0 milliards). Cependant, cet agrégat a baissé en République Centrafricaine de 1,0 milliard.

Les ressources de trésorerie se sont fixées à 1 612,0 milliards à fin décembre 2022, contre 2 485,0 milliards un an auparavant. Elles sont constituées de ressources à terme à concurrence de 66 % et de ressources à vue à hauteur de 34,0 %. Au 31 décembre 2022, les emplois de trésorerie se sont établis à 8 431,0 milliards, contre 7 286,0 milliards à fin décembre 2021. Ils sont constitués de titres de placement et de transaction (49,0 %, contre 46,0 % un an plus tôt) dont la liquidité est relativement limitée. Cette situation invite à relativiser la bonne tenue de l'excédent de trésorerie dont l'encours réel pourrait être considéré à 2 635,0 milliards. Les emplois de trésorerie comprennent également les opérations à terme (8 %) et les opérations à vue (36,0 %). Les contributions respectives étaient de 9,0 % et 40,0 %, à fin décembre 2021.

Les principales places bancaires sur lesquelles une importante augmentation des emplois de trésorerie a été enregistrée sont : le Cameroun (778,0 milliards, soit + 23,0 %), le Gabon (601,0 milliards, soit + 55,0 %), le Congo (213,0 milliards, soit + 29,0 %) et le Tchad (163,0 milliards, soit + 32,0 %).

Les opérations d'acquisition nette de bons et obligations du Trésor sur le marché des titres publics sont ventilées ainsi qu'il suit : au Cameroun (2 087,0 milliards, soit 51,0 %), en République Centrafricaine (61,0 milliards, soit 1 %), au Congo (440 milliards, soit 11,0 %), au Gabon (690,0 milliards, soit 17,0 %), en Guinée Équatoriale (388,0 milliards, soit 9,0 %) et au Tchad (452,0 milliards, soit 11,0 %).

Sur le plan des opérations avec la BEAC, le solde des opérations a augmenté de 77,0 % entre les situations de fin décembre 2021 et fin décembre 2022, soit 996,0 milliards. Cette hausse a été causée par la diminution des avoirs des banques en compte courant auprès de la Banque Centrale (774,0 milliards), d'une part, et par le recul du refinancement auprès de la BEAC (240,0 milliards), d'autre part.

### - **Qualité du portefeuille de crédit des banques de la CEMAC**

Le risque de crédit demeure l'un des principaux risques auxquels les banques de la CEMAC sont exposées. L'encours des créances en souffrance s'est élevé à 1 918,0 milliards au 31 décembre 2022, en baisse de 18 milliards, comparative-ment au niveau atteint un an auparavant. Elles ont représenté 18,0 % des crédits bruts, contre 19,0 % l'année précédente.

**Tableau 29 : Évolution de la qualité du portefeuille de crédits des banques de la CEMAC**  
(en millions)

Valeurs	31-déc-18	31-déc-19	31-déc-20	31-déc-21	31-déc-22
Créances en souffrance	1 856 174	1 782 982	1 914 128	1 935 881	1 917 931
Créances impayées	277 343	186 960	196 549	116 819	165 144
Créances immobilisées	512 583	520 625	475 228	530 586	489 666
Créances douteuses	1 066 248	1 075 397	1 242 351	1 288 476	1 263 121
Crédits bruts	8 761 739	8 442 075	9 035 893	9 955 932	10 495 175
Créances en souffrance/brutes	21,18%	21,12%	21,18%	19,44%	18,27%
Créances impayées/souffrance	14,94%	10,49%	10,27%	6,03%	8,61%
Créances immobilisées/souffr.	27,62%	29,20%	24,83%	27,41%	25,53%
Créances douteuses/souffrance	57,44%	60,31%	64,90%	66,56%	65,86%

Source : Cerber

Les créances douteuses ont représenté la part la plus importante des créances en souffrance, avec 65,9 % du total, au 31 décembre 2022, contre 66,7 % un an plus tôt. Elles se sont établies à 1 263,0 milliards, contre 1 288,0 milliards l'année précédente à la même date. La baisse des créances douteuses a été constatée sur les places du Cameroun à 21,6 milliards (-4,0 %), du Congo à 36,0 milliards (-21,0 %) et de la Guinée Équatoriale à 3,0 milliards (-2,0 %). À l'inverse, les créances douteuses se sont accrues en République Centrafricaine à 1,0 milliard (+6,0 %), au Gabon à 5 milliards (+4,0 %) et au Tchad à 28,6 milliards (+15,0 %).

Les créances immobilisées ont diminué de 530,0 milliards à 490,0 milliards. Cette baisse a été perceptible essentiellement dans les banques de la Guinée Équatoriale à 32,0 milliards (- 8,0 %) et du Congo à 17,0 milliards (- 27,0 %) à la suite des paiements par l'État. Toutefois, les créances immobilisées ont augmenté au Cameroun à

6,0 milliards (+ 78,0 %), au Tchad à 2,0 milliards (+ 5,0 %) et sont restées stables au Gabon à 1,0 milliard. Les banques centrafricaines ne disposent pas de créances immobilisées dans leurs livres au 31 décembre 2022.

#### **b) Situation prudentielle du système bancaire**

La situation prudentielle des banques et des établissements financiers de la CEMAC est abordée à travers : i) l'analyse de l'évolution du niveau des fonds propres, ii) le respect des normes prudentielles et iii) la détermination du niveau des exigences en fonds propres.

#### **- Situation prudentielle des banques au 31 décembre 2022**

##### **Analyse du niveau des fonds propres**

Au 31 décembre 2022, les fonds propres nets agrégés des banques de la CEMAC ressortent à 1 261,1 milliards. L'évolution des fonds propres bancaires agrégés par pays est présentée dans le tableau ci-après :

**Tableau 30 : Évolution des fonds propres nets par pays**

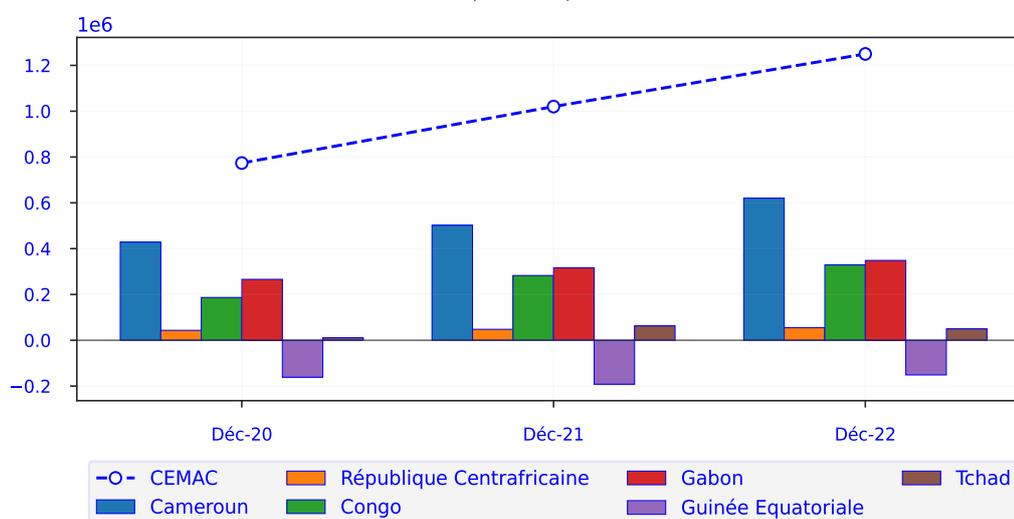
(en millions)

Pays	déc.-20	Déc.-21	Déc.-22
<b>Cameroun</b>	428 515	501 995	620 330
<b>Centrafrique</b>	43 322	47 816	54 552
<b>Congo</b>	186 678	282 615	328 895
<b>Gabon</b>	265 893	316 567	348 476
<b>Guinée Équatoriale</b>	-161 432	-191 692	-151 738
<b>Tchad</b>	10 628	62818	49 465
<b>CEMAC</b>	<b>773 604</b>	<b>1 020 119</b>	<b>1 249 981</b>

Source : CERBER. (\*) Fonds propres selon le règlement COBAC R-2016/03.

**Graphique 21 : Évolution des fonds propres nets par pays**

(en millions)



Source : BEAC

Sur les 53 banques de la CEMAC figurant dans le champ de l'analyse, 14 ont extériorisé des fonds propres en dessous du niveau minimum exigé pour assurer leur conformité à l'égard du ratio de couverture des risques de crédit qui s'est établi à 10,5 %. Le montant de l'exigence en fonds propres pour ces 14 banques s'est élevé à 481,1 milliards au 31 décembre 2022 et a été réparti par pays comme suit :

- Cameroun : 60,9 milliards, soit 12,7 % de l'exigence globale en fonds propres des banques de la CEMAC extériorisée par 3 banques ;

- Centrafrique : aucune exigence en fonds propres en couverture du risque de crédit n'est dégagée par cette place bancaire ;

- Congo : 7,9 milliards, soit 1,6 % de l'exigence globale en fonds propres des banques de la CEMAC extériorisée par 2 banques ;

- Gabon : 25,1 milliards, soit 5,2 % de l'exigence globale en fonds propres des banques de la CEMAC extériorisée par 2 banques ;

- Guinée Équatoriale : 282,5 milliards, soit 58,7 % de l'exigence globale en fonds propres des banques de la CEMAC extériorisée par 3 banques ;

- Tchad : 104,6 milliards, soit 21,7 % de l'exigence globale en fonds propres des banques de la CEMAC extériorisée par 4 banques.

Par ailleurs, les provisions à constituer se sont élevées à 361 milliards et se sont

réparties entre le Cameroun pour 19,8 milliards (5,5 %), la République Centrafricaine pour 0,7 milliard (0,2 %), le Congo pour 13,8 milliards (3,8 %), le Gabon pour 35,9 milliards (9,9 %), la Guinée Equatoriale pour 271,8 milliards (75,2 %) et le Tchad pour 19,4 milliards (5,4 %).

- **Situation des banques en violation des normes prudentielles en vigueur**

La situation prudentielle des banques de la zone au 31 décembre 2022 tient compte de la résolution n°35/COBAC/SO.2/2022 du 13 juillet 2022 actant la levée au 30 juin 2022 des mesures d'assouplissement prudentielles, formalisée par décision COBAC D-2022/206. Par conséquent, le volant de conservation des fonds propres retenu est de 2,5 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, conformément à l'article 25 du règlement COBAC R-2016/03 relatif aux fonds propres nets des établissements de crédit.

**Tableau 31 : Evolution du nombre des banques en infraction par rapport aux normes prudentielles**

Ratios prudentiels	déc.-20	déc.-21	déc.-22
Représentation du capital minimum	17	17	16
Ratio de capitaux propres	6	6	12
Ratio de fonds propres de base	14	15	17
Couverture des risques	12	12	15
Plafond global des risques	9	9	8
Plafond individuel des risques	20	25	24
Couverture des immobilisations	14	17	15
Rapport de liquidité	5	8	7
Coefficient de transformation	16	14	13
Engagements sur les apparentés	16	14	14
Banques présentant une adéquation des FPN	17	39	16
Nombre de banques déclarantes	50	51	53

Source : CERBER et retraitements

Les ratios prudentiels à l'égard desquels le plus grand nombre de banques ont été en conformité sont ceux se rapportant au plafond global des risques et au rapport de liquidité. Les ratios prudentiels les moins respectés ont été respectivement la limite individuelle des risques, le ratio de fonds propres de base, l'adéquation des fonds propres nets et le capital minimum.

**1.5.2. Indicateurs d'activité des établissements financiers de la CEMAC**

Au 31 décembre 2022, l'analyse des établissements financiers se limite à ceux qui procèdent (sept au total) aux déclarations réglementaires périodiques sous CERBER. A cette date, le total agré-

gé des bilans des sept établissements financiers de la CEMAC figurant dans le champ de l'analyse s'est établi à 520,0 milliards. Il a augmenté de 3,0 % par rapport à la situation à fin décembre 2021.

Les **dépôts recueillis** se sont élevés à 62 milliards (12,0 % du total du bilan), en augmentation de 7,0 % par rapport à la situation prévalant à fin décembre 2021. Cette hausse a été observée sur la place camerounaise (+ 5,0 milliards). A l'inverse, la place gabonaise a enregistré une baisse de 570,0 millions.

Les **dépôts du secteur privé** ont représenté 66 % du total des dépôts, contre 69 % douze mois plus tôt. S'établissant à 41 milliards, ils ont baissé de 5,0 %, par rapport à leur niveau à

fin décembre 2021. Ils comprennent essentiellement les dépôts de la clientèle constitués en garantie de lignes de financement. Les établissements du Cameroun ont représenté 96 % du total de ces dépôts, contre 95 % un an auparavant.

Les **crédits bruts à la clientèle** sont ressortis à 322,0 milliards, en baisse de 1,0 %, comparé à la situation

à fin décembre 2021. Cette évolution est imputable à la place du Gabon. **Les crédits octroyés à l'administration publique** ont augmenté s'établissant à 15,0 milliards contre 962,0 millions un an plus tôt. Cette explosion s'explique par l'attrait des titres publics auprès des établissements financiers en dépit de faibles niveaux de leurs ressources disponibles.

**Tableau 32 : Evolution des principaux agrégats bilanciaux des établissements financiers**

(en millions)

Valeurs	31-déc-18	31-déc-19	31-déc-20	31-déc-21	31-déc-22
Dépôts de la clientèle	51 089	55 360	58 699	62 897	62 313
Crédits bruts	307 715	305 631	314 336	326 009	321 810
Créances en souffrance	159 300	156 881	152 291	152 114	147 295
Prov. dépréciation créances clientèle	95 133	97 053	101 514	99 565	95 133
Crédits nets	214 123	210 498	217 283	225 949	222 635
Valeurs immobilisées	34 655	34 839	39 059	41 233	37 853
Excédent/déficit de trésorerie	163 297	154 209	168 830	176 334	194 677
<b>Total du bilan</b>	<b>465 763</b>	<b>457 453</b>	<b>484 241</b>	<b>505 834</b>	<b>520 198</b>

Source : Cerber

- **Situation prudentielle des établissements financiers au 31 décembre 2022**

L'évolution de la situation prudentielle de 7 établissements financiers déclarant

sur E-Cerber sur la période allant de fin décembre 2019 à fin décembre 2022 est présentée dans le tableau ci-après :

**Tableau 33 : Evolution du nombre d'établissements financiers de la CEMAC en infraction par rapport aux ratios prudentiels**

Ratios Prudentiels	déc.-19	déc.-20	déc.-21	déc.-22
Représentation du capital minimum	2	2	2	1
Ratio de capitaux propres	1	1	2	1
Ratio de fonds propres de base	0	0	1	1
Couverture des risques	0	0	1	1
Plafond global des risques	0	0	0	0
Plafond individuel des risques	0	0	0	0
Couverture des immobilisations	0	1	1	1
Rapport de liquidité	0	1	2	1
Coefficient de transformation	1	2	2	1
Engagements sur les apparentés	0	0	0	0
EF présentant une adéquation des FPN	5	4	6	6
<b>Nombre d'établissements déclarants</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

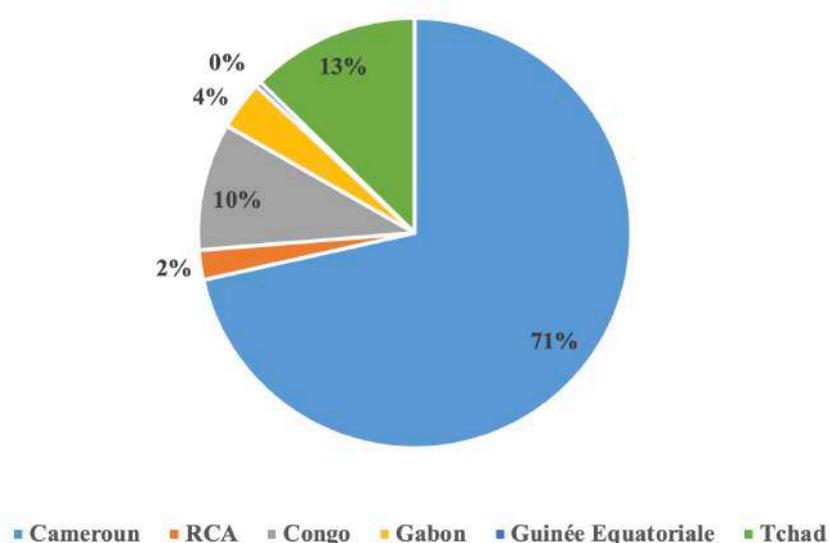
Source : CERBER et retraitements

### - Situation du secteur de la microfinance

Au 31 décembre 2022, le secteur de la microfinance de la CEMAC comptait 491 établissements agréés et en activité répartis entre le Cameroun (351), la République Centrafricaine (11), le Congo (47), le Gabon (18), la Guinée Equatoriale (2) et le Tchad (62). A la même date, le total agrégé des bilans des EMF de la CEMAC s'est établi à 1 755,6

milliards contre 1 422,8 milliards une année auparavant, principalement tirée par l'augmentation des dépôts collectés sur la période, qui sont passés de 1 076,0 millions en décembre 2021 à 1 306,0 millions à fin 2022. Les EMF du Cameroun et du Congo ont été les plus gros contributeurs à la formation de cet agrégat, avec des parts respectives de 59 % et 30 %.

**Graphique 22 : Nombre des EMF agréés et activité par pays au 31 décembre 2022**



Source : CERBER

**Tableau 34 : Évolution du total bilan des établissements de microfinance de la CEMAC**  
(en millions)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	Variation 2021-2022
Dépôts de la clientèle	828 460	977 579	1 075 989	1 306 007	21,0 %
Crédits bruts	531 086	656 535	716 448	891 926	24,0 %
Créances en souffrance	95 337	126 803	109 581	146 157	33,0 %
Provisions constituées	65 439	77 599	71 481	75 568	6,0 %
Crédits nets	465 647	578 936	644 967	816 358	27,0 %
Valeurs immobilisées	75 724	114 582	115 827	147 532	27,0 %
Trésorerie nette	427 232	444 794	514 858	605 390	18,0 %
<b>Total bilan</b>	<b>1 514 149</b>	<b>1 290 890</b>	<b>1 422 808</b>	<b>1 755 633</b>	<b>23,0 %</b>

Source : Reporting SESAME

## Évolution de l'intermédiation financière

### - Évolution des dépôts

Les **dépôts collectés**, se sont inscrits à la hausse à 1 306,0 milliards (+ 21,0 %) par rapport au niveau atteint un an plus tôt, et ils ont représenté 74 % du total des bilans agrégés au 31 décembre 2022. Hormis la Guinée Equatoriale dont les EMF n'ont pas procédé au reporting SESAME, les dépôts des autres pays de la CEMAC se sont accrus, de 27,0 % au Tchad, 26,0 % au Cameroun, 15,0 % au Congo, 13,0 % au Gabon et 9,0 % en République Centrafricaine.

Les ressources à vue sont ressorties à 1 201,0 milliards à fin décembre 2022 et ont représenté 92 % des dépôts collectés à cette date. Le Cameroun et le Congo ont contribué à hauteur de 63 % et 29 % respectivement. Les ressources à terme se sont fixées à 104,0 milliards à fin décembre 2022 et n'ont représenté que 8 % du total des dépôts collectés.

### - Évolution des emplois de la clientèle non financière

Les **crédits bruts à la clientèle** sont ressortis à 891,9 milliards à fin décembre 2022 (+ 24,0 %) par rapport au niveau atteint un an plus tôt et ont représenté 51 % du total des bilans agrégés. Cette hausse du volume des crédits a été plus accentuée au Cameroun et au Tchad, où elle a été de l'ordre de 29,0 %. Au Congo, en République Centrafricaine et au Gabon, elle a été respectivement de 20,0 %, 12,0 % et 4,0 %.

Les **créances en souffrance** ont enregistré une croissance de 33,0 % à 146,2 milliards. Le Cameroun a été le principal contributeur à la formation de cet agrégat, avec une part relative de 86 %. Le Gabon et le Congo y ont contribué à hauteur de 7 % et 5 % respectivement. Les créances

en souffrance se décomposent en créances impayées (24,0 milliards, soit 17 % de l'encours des créances en souffrance), créances immobilisées (6,0 milliards, soit 4 %) et créances douteuses (116,0 milliards, soit 79 %). Le taux de couverture des créances douteuses par les provisions se situe à 65 % à fin décembre 2022, contre 71 % un an plus tôt. .

Les **provisions** constituées pour dépréciation des comptes de la clientèle ont augmenté de 6,0 %, passant à 75,6 milliards à fin décembre 2022. Les établissements du Cameroun et du Gabon ont majoritairement contribué à la composition de cet agrégat, avec des parts respectivement de 85 % et 8 % à décembre 2022. Le provisionnement des créances douteuses a baissé de 45,0 % au Congo, en lien avec la diminution des créances en souffrance de 3 %. Hormis le Congo, les créances en souffrance et les provisions des autres pays ont augmenté.

Les **crédits nets** se sont établis à 816,4 milliards, en hausse de 27,0 % par rapport à décembre 2021. Ils ont représenté 46 % du total des bilans agrégés. A fin décembre 2022, l'encours sain des crédits distribués (747,0 milliards), qui a représenté 84 % de l'encours des crédits bruts, a été constitué majoritairement des crédits à court terme (313,0 milliards, soit 42 %), des crédits à long terme (252,0 milliards, soit 34 %) et des crédits à moyen terme (182,0 milliards, soit 24 %).

### - Évolution de l'excédent de trésorerie

La trésorerie nette prêteuse a enregistré une augmentation de 18,0 % à 605,4 milliards à fin décembre 2022, représentant 34 % du total des bilans agrégés. Cette hausse s'explique, d'une part, par l'augmentation des dépôts, et d'autre part, par la recapitalisation effectuée par plusieurs

établissements de deuxième catégorie, pour se mettre en conformité avec les dispositions prudentielles, en particulier à l'exigence du capital social minimum prescrit par le règlement COBAC EMF R-2017/03 portant fixation du capital minimum des EMF. La hausse de l'excédent de trésorerie a été de 22,0 % au Cameroun, 20,0 % au Tchad, 15,0 % au Congo, 9,0 % au Gabon et 8,0 % en République Centrafricaine.

Au 31 décembre 2022, les emplois de trésorerie sont constitués notamment des comptes à vue et à terme auprès des correspondants (544,0 milliards, soit 88 %), des avoirs en caisse (53,0 milliards, soit 9 %), des titres de placement et de transaction (22,0 milliards, soit 4 %). Les ressources de trésorerie, quant à elles, se sont chiffrées à 15,0 milliards à la même date. Elles ont été constituées essentiellement des ressources à vue et à terme des banques et établissements financiers.

#### - Situation prudentielle

A fin décembre 2022, environ 86 % des EMF déclarants ont extériorisé des fonds propres/patrimoniaux nets positifs. Cependant, ce niveau de fonds propres/patrimoniaux reste insuffisant et n'a pas permis à la grande majorité d'établissements de respecter l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat.

Il ressort de l'examen du reporting réglementaire SESAME effectué par les 185 établissements<sup>11</sup> de microfinance déclarants à fin décembre 2022, les observations suivantes :

- 72 % des EMF de première catégorie ont été en infraction vis-à-vis de la norme relative à la constitution du fonds de solidarité, en violation du règlement COBAC EMF 2002/05

relatif aux conditions de constitution du fonds de solidarité ;

- le ratio de couverture des immobilisations de 21 % des EMF a été inférieur au minimum réglementaire de 100 % prescrit par le règlement COBAC EMF 2002/09 relatif à la couverture des immobilisations ;
- 18 % des EMF ont enfreint la limite individuelle des engagements en faveur des apparentés, dont le maximum est fixé à 5 % des fonds propres/patrimoniaux nets, conformément au règlement COBAC EMF 2002/10 relatif aux engagements des EMF en faveur de leurs actionnaires, administrateurs, dirigeants et personnel ;
- 16 % des EMF ont affiché un rapport de liquidité inférieur au minimum réglementaire de 100 % fixé par le règlement COBAC EMF 2002/14 relatif à la liquidité des EMF ;
- 15 % des EMF ont affiché un ratio de division des risques supérieur aux maxima réglementaires de 15 % et 25 % fixés par le règlement COBAC EMF 2002/08 relatif à la division des risques ;
- le ratio de couverture des risques de 10 % des EMF a été inférieur au minimum réglementaire de 10 % prescrit par le règlement COBAC EMF 2002/0 relatif à la couverture des risques.

A fin décembre 2022, l'analyse de la situation prudentielle des établissements de microfinance déclarants a mis en lumière la persistance du non-respect par ces derniers de plusieurs normes prudentielles prévues par la réglementation applicable. Les normes à l'égard desquelles la plupart des établissements ont été en infraction, a porté principalement sur la constitution du fonds de solidarité<sup>12</sup>, le ratio de couverture des immobilisations, la norme individuelle des engagements en faveur des apparentés, le coefficient de liquidité et le ratio de division des risques.

<sup>11</sup> Ce chiffre représente 93 % des EMF déclarants. Il sied de noter qu'hormis MUCODEC, MUFID, CMCA et RAINBOW, les autres réseaux procèdent, pour l'heure, à une déclaration combinée.

<sup>12</sup> Cette norme concerne uniquement les EMF de première catégorie.

### 1.5.3. Marchés Financiers de la CEMAC

#### 1.5.3.1. Marché des titres publics émis par adjudication

Malgré la découverte de différents types de vaccins, une couverture vaccinale progressive au niveau mondial et le redressement des cours du pétrole, la reprise économique dans la CEMAC a été confrontée à des facteurs de risque, notamment l'apparition de nouveaux variants de la COVID-19 et l'incertitude liée à la situation géopolitique en Europe. Dans ce contexte, sur le marché des valeurs du Trésor de la CEMAC, la demande des ressources par les Etats est ressortie globalement en baisse en 2022.

Le marché des titres publics présente d'importantes marges de progrès qu'il conviendrait d'optimiser. La mise en œuvre des réformes du nouveau corpus réglementaire de ce marché, réalisée par la BEAC avec l'appui du FMI (AFRITAC Centre), de la Banque mondiale et de la Banque Africaine de Développement (BAD), s'est inscrite dans cette perspective, et a visé à rendre ce marché plus liquide et d'en faire le principal moyen de financement intérieur des déficits publics et de gestion des décalages de trésorerie des Etats.

#### a) Marché primaire

Le marché primaire des valeurs du Trésor a maintenu son dynamisme. En effet, les émissions de titres publics par adjudications organisées par la BEAC ont atteint un niveau record avec 17 267,3 milliards levés depuis 2011. En 2022, les Trésors publics ont levé 2 939,6 milliards, à travers 269 adjudications, dont 156 en bons du Trésor assimilables (BTA) pour une valeur globale de 1 641,7 milliards et 113 en obligations du Trésor assimilables (OTA) pour un montant total de 1 297,9 milliards.

Les ressources mobilisées par les Trésors publics au cours de cette année ont baissé de 21,6 % par rapport à l'année précédente, et représentent 17,0 % du cumul des ressources levées sur le marché des titres publics depuis son lancement en 2011.

Les émissions de titres à moyen et long terme (OTA) continuent leur hausse, en dépit de la baisse du montant total levé de 20,7 %, à 1 297,9 milliards levés en 2022 par rapport aux émissions réalisées en 2021 d'un montant global de 1 637,1 milliards.

**Tableau 35 : Volume des émissions par adjudication de BTA et d'OTA**  
(en millions)

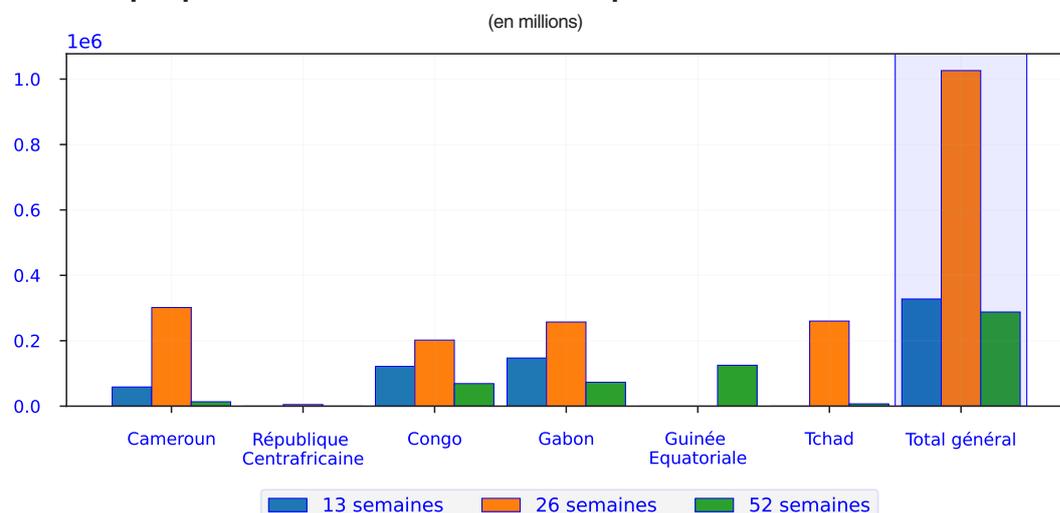
	2018	2019	2020	2021	2022	Cumul des émissions depuis 2011
<b>BTA</b>	<b>1 103 562</b>	<b>2 015 048</b>	<b>2 056 065</b>	<b>2 095 545</b>	<b>1 641 651</b>	<b>11 729 517</b>
Cameroun	217 000	403 010	413 918	429 020	373 700	2 770 323
Congo	50 910	218 112	161 715	339 509	392 778	1 184 204
Gabon	445 091	672 331	661 433	566 991	477 746	3 844 508
Guinée Equatoriale	79 000	170 131	251 469	193 148	125 075	971 823
République Centrafricaine	9 500	19 000	19 000	15 500	5 000	158 960
Tchad	302 061	532 464	548 530	541 377	267 352	2 799 699
<b>OTA</b>	<b>81 449</b>	<b>846 186</b>	<b>1 192 736</b>	<b>1 637 117</b>	<b>1 297 982</b>	<b>5 537 754</b>
Cameroun		240 205	360 713	335 999	212 167	1 182 596
Congo		123 500	421 750	493 675	46 347	961 772
Gabon	81 449	191 481	367 262	474 672	375 649	1 341 082
Guinée Equatoriale			291 000	157 895	299 024	838 205
République Centrafricaine				33 275		324 275
Tchad			43 012	141 601	364 794	889 824
<b>Total</b>	<b>1 185 011</b>	<b>2 861 234</b>	<b>3 248 801</b>	<b>3 732 662</b>	<b>2 939 633</b>	<b>17 267 271</b>

Source : BEAC/CRCT

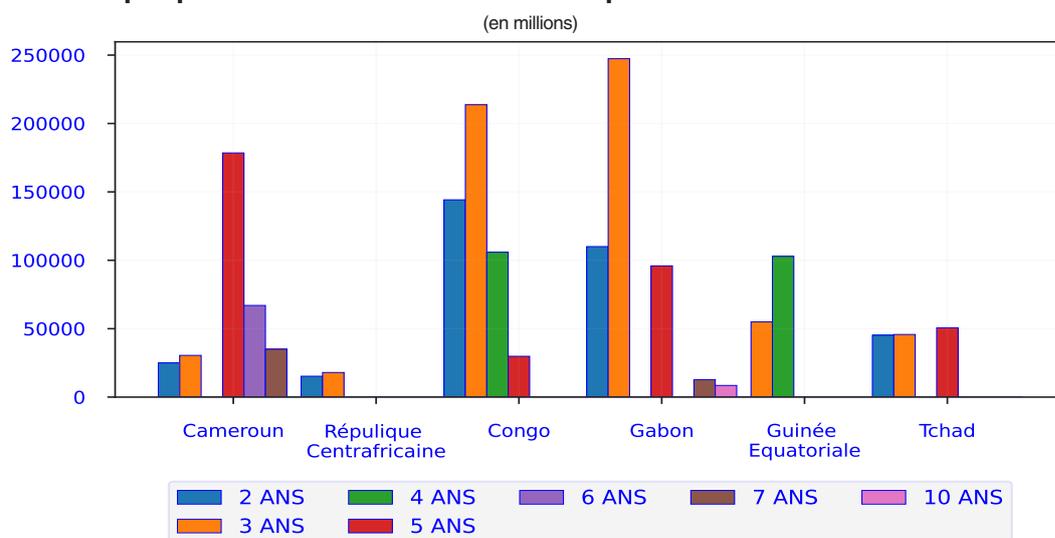
Malgré les avancées notables enregistrées sur le segment moyen et long terme, les émissions sur le marché des titres publics émis par adjudication sont demeurées plus élevées sur des instruments de

courte maturité, principalement les BTA, qui ont représenté près de 55,8 % du total de l'activité au cours de la période sous revue, contre 56,1 % en 2021.

**Graphique 23 : Volumes des émissions par maturité de BTA en 2022**



**Graphique 24 : Volumes des émissions par maturité de OTA en 2022**

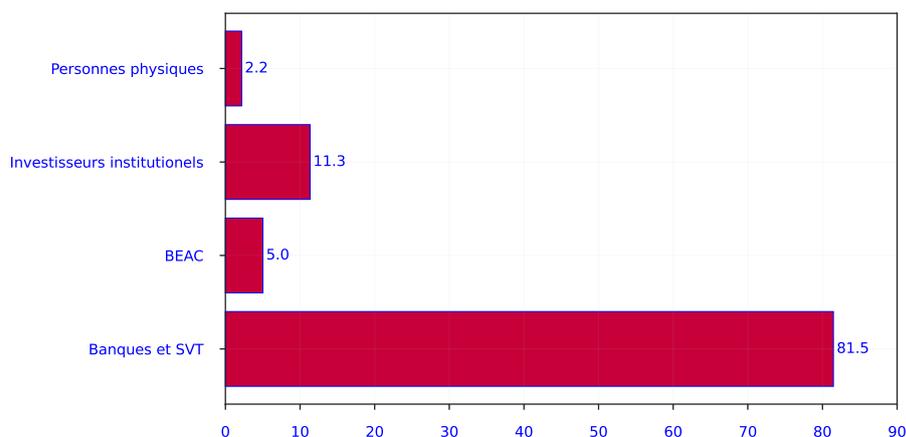


L'encours de la dette sur le marché des titres publics (BTA et OTA) des États membres de la CEMAC est en constante augmentation. Il a désormais passé la barre de 5 000,0 milliards et a atteint 5 302,4 milliards au 31 décembre 2022, en hausse de 12,3 % comparativement à la même période un an auparavant. Cette augmentation de l'encours des titres publics a été observée pour tous les Trésors émetteurs.

Les titres en circulation dans la CEMAC sont majoritairement détenus par les banques et spécialistes en valeurs du Trésor (SVT), qui concentrent 81,5 % de l'encours des titres à fin 2022 ; les investisseurs institutionnels et les personnes physiques détenant 13,5 % des titres en circulation.

## Graphique 25 : Structure des détenteurs des titres publics à fin 2022

(en pourcentage)



Source : BEAC/CRCT

La répartition de l'encours des titres par pays de résidence des détenteurs finaux a montré que la base des investisseurs des titres publics varie d'un pays à l'autre. Les titres des Trésors congolais et gabonais sont ceux qui se sont le plus

exportés. Les investisseurs implantés au Cameroun sont restés les plus engagés sur les titres publics, avec un encours à fin 2022 de 2 697,2 milliards, soit 50,9 % du total des titres en circulation.

**Tableau 36 : Répartition de l'Encours des titres publics (BTA et OTA) par pays des détenteurs finaux au 31 décembre 2022**

(en milliards)

Pays de l'émetteur	Pays de l'investisseur							Total général
	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	République Centrafricaine	Tchad	BEAC	
<b>Cameroun</b>	1 059,15	80,21	63,34	8,42	6,00	36,88	13,22	<b>1 267,22</b>
<b>Congo</b>	490,95	458,42	193,38	33,38	9,40	106,57	101,16	<b>1 393,26</b>
<b>Gabon</b>	588,69	136,13	331,38	11,25	43,13	121,24	80,61	<b>1 312,44</b>
<b>Guinée Equatoriale</b>	177,00	15,42	19,10	287,04	3,00	6,00	47,07	<b>554,63</b>
<b>R.C.A</b>	47	0	2	0,00	36,82	11,10	0	<b>96,77</b>
<b>Tchad</b>	334,85	25,57	37,08	1,00	3,00	252,18	24,40	<b>678,08</b>
<b>Total général</b>	<b>2 697,23</b>	<b>715,74</b>	<b>646,56</b>	<b>341,09</b>	<b>101,35</b>	<b>533,97</b>	<b>266,47</b>	<b>5 302,41</b>

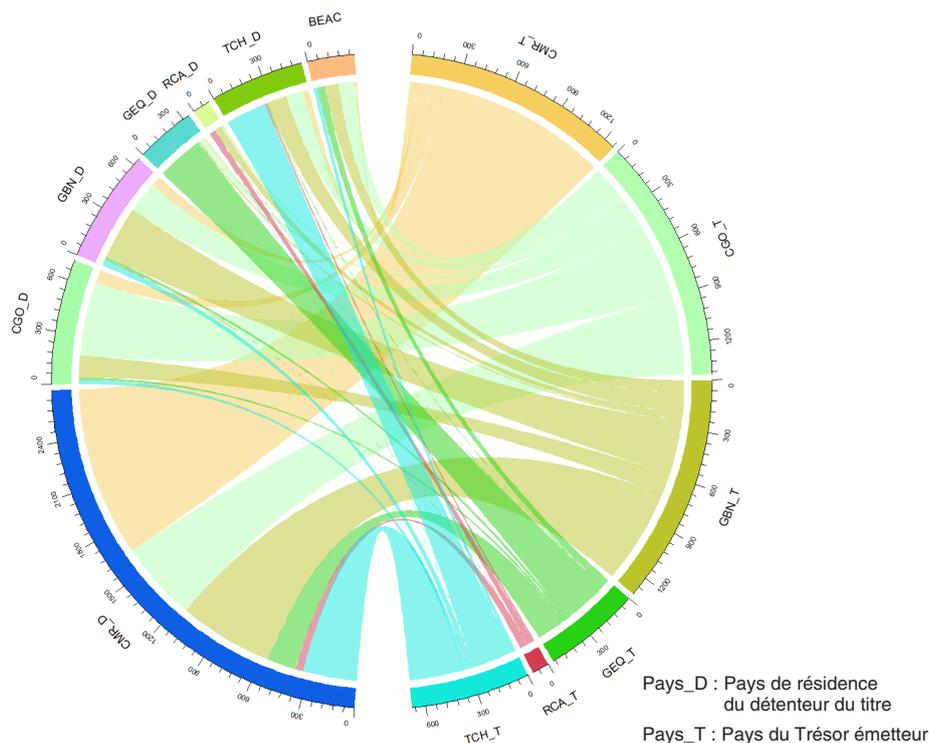
Source : BEAC/CRCT

Les titres émis par les Trésors publics ont régulièrement été remboursés par les Etats à leur échéance en 2022. Le montant total des remboursements par les Trésors publics au cours de l'année 2022 s'est élevé à 2 707,9 milliards, répartis à hauteur de 1 999,2 milliards pour les

BTA et 708,7 milliards pour les OTA. Ces remboursements se sont situés globalement en hausse par rapport au montant remboursé l'année précédente, chiffré à 2 237,8 milliards (2 001,5 milliards pour les BTA et 236,2 milliards pour les OTA).

**Graphique 26 : Répartition de l'encours des titres publics (BTA et OTA) par pays des détenteurs finaux au 31 décembre 2022**

(en milliards)



Source : BEAC/CRCT

**Tableau 37 : Évolution des remboursements des titres publics (BTA et OTA) par Trésor émetteur (2021-2022)**

(en milliards)

Instrument/Émetteur	Cumul des remboursements 2021	Janv. à mars 2022	Avril à juin 2022	Juillet à sept 2022	Oct à déc. 2022	Cumul des remboursements 2022
<b>BTA</b>	<b>2 001 569</b>	<b>447 511</b>	<b>582 417</b>	<b>575 690</b>	<b>393 562</b>	<b>1 999 180</b>
<b>Cameroun</b>	465 218	121 120	74 000	128 500	59 900	383 520
<b>Congo</b>	241 336	89 971	108 692	108 745	88 990	396 398
<b>Gabon</b>	594 551	116 800	128 996	148 981	109 711	504 488
<b>Guinée Équatoriale</b>	239 469	54 100	66 056	33 989	39 003	193 148
<b>République Centrafricaine</b>	15 000	4000	6 000	0	0	10 000
<b>Tchad</b>	445 995	61 520	198 673	155 475	95 958	511 626
<b>OTA</b>	<b>236 243</b>	<b>188 083</b>	<b>250 601</b>	<b>52 940</b>	<b>217 119</b>	<b>708 743</b>
<b>Cameroun</b>	21 910	14 770	116 386	0	28 000	159 156
<b>Congo</b>	123 500	75 000	79 216	13 910	133 483	301 609
<b>Gabon</b>	58 500	65 980	54 999	26 840	36 231	184 050
<b>Guinée Équatoriale</b>	32 333	32 333	0	0	19 405	51 738
<b>Tchad</b>	0	0	0	12 190	0	12 190
<b>Total général</b>	<b>2 237 812</b>	<b>635 594</b>	<b>833 018</b>	<b>628 630</b>	<b>610 681</b>	<b>2 707 923</b>

Source : BEAC/CRCT

Le coût moyen des ressources s'est globalement élevé en 2022, avec une moyenne de 7,11 % contre 6,96 % en 2021. Suivant le type d'instrument, le taux d'intérêt moyen pondéré des BTA s'est établi à 5,76 % (contre 5,60 %

un an auparavant), au-dessus du taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO). Le rendement moyen des OTA a progressé à 8,82 % contre 8,77 % l'année précédente.

**Tableau 38 : Évolution du coût des émissions par type d'instrument et par émetteur**

(en pourcentage)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>BTA (TIMP moyen)</b>	<b>5,02</b>	<b>4,77</b>	<b>4,87</b>	<b>4,35</b>	<b>5,60</b>	<b>5,76</b>
Cameroun	3,33	2,81	2,49	2,51	2,33	3,10
Congo	4,96	6,17	6,4	6,03	6,37	6,57
Gabon	5,15	3,91	3,81	4,02	5,43	5,93
Guinée Equatoriale	7,02	8,55	8,07	7,23	8,07	8,09
République Centrafricaine	5,21	5,27	5,24	5,24	5,79	8,88
Tchad	5,53	5,77	6,35	5,43	6,32	6,81
<b>OTA (Rendement moyen)</b>	<b>4,51</b>	<b>5,21</b>	<b>5,88</b>	<b>7,87</b>	<b>8,77</b>	<b>8,82</b>
Cameroun	0	0	4,62	5,20	5,66	5,99
Congo	0	0	8,55	10,20	9,20	8,96
Gabon	4,53	5,21	7,2	8,39	8,87	8,66
Guinée Equatoriale	0	0	5	0,00	10,47	
République Centrafricaine	0	0	0	2,95	12,32	10,91
Tchad	4,5	0	0	5,38	7,50	10,19
<b>Total moyen pondéré global</b>	<b>5,0</b>	<b>4,80</b>	<b>5,17</b>	<b>4,89</b>	<b>6,96</b>	<b>7,11</b>

Source : BEAC/CRCT

### b) Marché secondaire

Trois catégories d'opérations sont enregistrées sur le marché secondaire des titres publics, en l'occurrence (i) les achats-ventes fermes de titres, (ii) les opérations de pension-livrées interbancaires, et (iii) les transferts franco de titres, c'est-à-dire échanges sans contrepartie espèces, entre les investisseurs.

En 2022, le marché secondaire des titres publics a enregistré une hausse du volume de ses opérations. En effet, les opérations de pension-livrées interbancaires ont augmenté en nombre et en valeur avec 736 opérations pour un montant cumulé de 2 588,7 milliards, contre

188 opérations d'une valeur cumulée de 823,2 milliards en 2021.

De même, le nombre d'opérations de transferts franco de titres a presque doublé, à 2 835 opérations sur des titres d'une valeur nominale de 4 672,2 milliards, contre 3 248,7 milliards en 2021.

Les opérations d'achat-ventes de titres sont également en hausse avec 1 084 opérations pour un montant nominal de titres de 2 699,1 milliards, échangés à 2 717,4 milliards. En 2021, seules 383 opérations avaient été enregistrées pour une valeur nominale globale de 1 054,5 milliards, échangés à 1 057,5 milliards.

**Tableau 39 : Synthèse des opérations du marché secondaire des titres publics dans la CEMAC**

Type d'opérations	2021			2022		
	Nombre d'opérations	Valeur espèces	Valeur nominale	Nombre d'opérations	Valeur espèces	Valeur nominale
<b>Achat-ventes de titres</b>	383	1 057,5	1 054,5	1 084	2 717,4	2 699,1
<b>Pension-livrées interbancaires</b>	188	823,2		736	2 588,7	
<b>Transferts franco de titres</b>	1 448		3 248,7	2 835		4 672,2

Source : CRCT/BEAC

### 1.5.2.2. Marché financier de la CEMAC

#### a) Marché primaire

La capitalisation boursière s'est établie à 274,7 milliards (+ 66,7 %) par rapport à 2021. Cette hausse est attribuable principalement à l'entrée en bourse de BANGE. Au total six (06) titres de capital sont cotés à la BVMAC, il s'agit de : SEMC, SAFACAM, SOCAPALM, SIAT Gabon, LA REGIONALE et BANGE.

Le compartiment obligataire a quant à lui enregistré trois sorties de la cote, du fait de l'arrivée à échéance des

titres « SAF1 6,00 % net 2019 - 2022 », « ALIOS 6,25% net 2014 – 2021 » et « EOG 6,50 % net 2017 – 2022 ».

A fin 2022, l'encours obligataire s'est établi à 907,05 milliards, en hausse de 39,5 % par rapport à l'encours enregistré en 2021. Cette augmentation s'explique par l'admission des nouvelles valeurs, qui a compensé largement les valeurs sorties de la cote. Au total, 10 lignes d'obligations sont cotées à la BVMAC contre 3 lignes non cotées mais admises auprès du Dépositaire Central Unique (DCU).

**Tableau 40 : Actions cotées à la BVMAC au 31 décembre 2022**

Désignation	Date d'entrée à la cote	Part du capital social introduit (en %)	Cours initial à l'introduction	Cours de référence au 31/12/2022	Capitalisation boursière au 31/12/2022
SEMC	30/06/2006	20	54 000	47 000	9,05
SAFACAM	09/08/2008	20	39 254	24 500	30,43
SOCAPALM	07/04/2009	20,3	39 891	47 200	215,98
SIAT GABON	03/09/2013	17,2	28 500	28 500	5,74
LA REGIONALE	20/05/2021	2,58	42 000	43 500	3,14
BANGE	22/09/2022	10	42 000	206 720	10,34
					<b>274,66</b>

Source : BVMAC

**Tableau 41 : Obligations conservées à la BVMAC au 31 décembre 2022**

Libellé	Emetteur	Année d'émission	Montant émis	Capitalisation	Taux (en %)	Maturité
AFB 6% net 2016-2023	Afriland First Bank	2016	9	6,00	6	7 ans
ECMR 5,6% net 2018- 2023	Etat du Cameroun	2018	200	50,00	5,6	5 ans
Alios Finance 5,25% net 2018-2023	ALIOS Cameroun	2018	8	1,78	5,75	5 ans
SAF1 6,0% HT 2019-2022	SAFACAM	2019	188,82	0,67	6	3 ans
Alios FC 5,4% net 2021-2025	ALIOS Cameroun	2021	8,54	6,71	6	4 ans
ECMR 6,25% net 2022- 2029	Etat du Cameroun	2022	235	235,00	6.25	7 ans
EOCG 6,25% net 2021-2026	Etat du Congo	2021	113,23	113,23	6.25	5 ans
BDEAC 5,45% net 2020-2027	BDEAC	2020	106,79	106,79	6.50	7 ans
BDEAC 5,60% net 2021-2028	BDEAC	2021	114,87	114,87	5.60	7 ans
EOG 6,25% 2019-2024	Etat Gabonais	2019	126,34	63,17	6,25	5 ans
EOG 6,25% 2021-2026	Etat Gabonais	2021	188,83	188,83	6	5 ans
EOFMCT 7,5% net 21/26	Façade Maritime Gabon	2021	10	10,00	7,5	5 ans
			<b>1319,42</b>	<b>907,05</b>		

Source : BVMAC

## b) Marché secondaire

Contrairement au dynamisme des échanges, malgré la fusion des deux marchés financiers sous-régionaux, les activités sur le marché secondaire ont été contrastées avec une effervescence sur le compartiment des actions et une chute des échanges sur les obligations. En effet, sur le compartiment « actions », le montant total des transactions s'est élevé à 1,475 milliard, soit une forte hausse de 380,4 % par rapport à l'année 2021. Le titre BANGE a été le plus échangé avec un montant total de transactions de 1,197 milliard, soit 81,2 % de parts de marché. Par contre, une tendance baissière a été enregistrée sur le compartiment obligataire, dont les volumes échangés en 2022 se sont chiffrés à 3,75 milliards contre 60,2 milliards en 2021.

### - Opérations franco

**Sur le marché des actions**, vingt-trois (23) opérations de transfert de titres ont été exécutées au cours de l'année 2022. Au total, 3 637 actions valant 0,139 milliard ont fait l'objet de transferts franco contre 191 142 actions valant 4,57 milliards une année plus tôt.

**Sur le compartiment des obligations**, cinq (5) livraisons franco portant sur 229 587 obligations ont été exécutées au cours de la période sous revue, pour une valeur globale de 2,29 milliards contre 15 384 407 obligations valant 123,76 milliards en 2021.

### - Nantissement de titres

En 2022, 6 566 950 obligations émises par syndication correspondant à une valeur nominale de 65,66 milliards, ont

été nanties par les banques au profit de la BEAC contre 18 270 616 obligations pour une valeur de 179,98 milliards une année auparavant.

### - Paiement des dividendes sur les actions

Deux sociétés émettrices, SAFACAM et SOCAPALM, ont procédé au paiement des dividendes aux actionnaires entre décembre 2021 et décembre 2022. Les dividendes distribués par ces deux sociétés se présentent comme suit :

- SAFACAM : un montant de 441 267 696 a été distribué pour 248 400 actions, contre 178 187 256 pour le même nombre d'actions un an plus tôt ;
- SOCAPALM : un montant de 2 381 704 080 a été distribué pour 787 080 actions contre 2 679 417 090 pour le même nombre d'actions un an plus tôt.

### - Paiement des intérêts et amortissement du capital des emprunts obligataires

Dans le cadre de la mise en œuvre des opérations décidées par les entités émettrices de valeurs obligataires, le Dépositaire Central Unique de la CEMAC a payé aux adhérents un montant total de 171 109 242 803, soit 120 445 655 156 pour l'amortissement du capital et 50 663 587 647 au titre du paiement des intérêts sur dix valeurs obligataires. Une année auparavant, ces paiements se sont élevés à 238 043 775 717, soit 213 683 930 157 pour l'amortissement du capital et 24 359 845 560 au titre du paiement des intérêts sur dix valeurs obligataires.

## 2. Gouvernance

### 2.1. Organes de décision

#### 2.1.1 Comité Ministériel

Le Comité Ministériel, qui est composé de deux Ministres par Etat membre, dont le Ministre des Finances, examine les grandes orientations en matière de politique économique des Etats et assure leur cohérence avec la politique monétaire commune.

Au cours de l'exercice 2022, le Comité Ministériel s'est réuni aux dates et lieux ci-après :

- 13 avril 2022 à Douala (réunion ordinaire) ;
- 21 juillet 2022 à Douala (réunion ordinaire) ;
- 21 juillet 2022 à Douala (réunion extraordinaire) ;
- 06 octobre 2022 à Yaoundé (réunion ordinaire) ;
- 07 novembre 2022 par visioconférence (réunion extraordinaire) ;
- 22 décembre 2022 à Douala (réunion ordinaire) ;

Au cours de ces réunions, les Ministres ont régulièrement examiné les questions relatives à l'environnement économique international et à la conjoncture économique, monétaire et financière des Etats membres de la CEMAC.

En ce qui concerne la situation économique, monétaire et financière des Etats membres de la Sous-région, le Comité Ministériel a noté une certaine résilience du secteur réel dans la sous-région, en dépit d'un contexte économique international incertain et d'une atonie de

la demande intérieure. Il a également relevé la persistance des tensions inflationnistes dont la dynamique pourrait fortement peser sur les perspectives d'évolution à moyen terme de l'activité économique et invité les Etats membres à accélérer la mise en œuvre des recommandations pertinentes, en particulier les réformes structurelles issues de la Tripartite et du COPIL PREF-CEMAC.

Par ailleurs, le Comité Ministériel a :

- conformément à l'article 35 des Statuts, ratifié les comptes annuels de la BEAC, arrêtés au 31 décembre 2021, tels que certifiés par les Commissaires aux comptes et approuvés par le Conseil d'Administration de la BEAC lors de sa session ordinaire du 11 avril 2022. En application de l'article 37 des Statuts de la BEAC, il a décidé de l'affectation du résultat net de l'exercice 2021, soit 49 793 539 824 ;
- désigné Monsieur Jeannot Christophe GOUGA III en qualité de membre suppléant de la Commission de la CEMAC à la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) ;
- adopté le Règlement révisé portant organisation et fonctionnement du GABAC.
- adopté le Règlement révisé portant manuel des procédures d'évaluation mutuelle du deuxième cycle des Etats de la juridiction du GABAC ;
- après avoir pris connaissance de la note relative au traitement par le FMI de la dette des Etats auprès des banques de développement dans les unions

monétaires, a considéré que le classement en dette extérieure des prêts de la BDEAC et des émissions des titres publics est en contradiction avec les fondamentaux des unions monétaires et la dynamique des réformes mises en œuvre pour accompagner les Etats vers un financement par les marchés. Compte tenu des incidences négatives de l'application de la méthodologie envisagée par le FMI sur le profil de la dette des Etats membres, le Comité Ministériel de l'UMAC a donné mandat à son Président de défendre la position de la Sous-région, dans le cadre du plaidoyer commun avec l'UEMOA, auprès de la Directrice Générale du FMI, pendant les assemblées de printemps du FMI et de la Banque mondiale qui se sont tenues du 18 au 24 avril 2022 à Washington D.C. aux Etats-Unis ;

- autorisé le Censeur ayant été désigné pour signer sur les coupures de la nouvelle gamme de le faire conjointement avec le Gouverneur sur toutes les coupures de la commande d'appoint de la gamme 2002 ;
- adopté le Rapport annuel 2021 du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) ;
- renouvelé le mandat de Messieurs Vincent FLEURIET et Guillaume PREVOST en qualité de membre du Comité de Politique Monétaire (CPM) ;
- après avis conforme délivré par le Conseil d'Administration de la BEAC lors de sa session du 20 juillet 2022, nommé Monsieur Michel DABADIE en qualité de Commissaire titulaire, et Monsieur Eric LEMARCHAND en qualité de Commissaire suppléant à la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale, au titre de la représentation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) ;
- adopté le Règlement UMAC-CEMAC portant organisation et fonctionnement du marché financier en Afrique Centrale,

dans sa version établie en application de l'avis conforme délivré par le Conseil d'Administration de la BEAC lors de la session ordinaire tenue le 20 juillet 2022 ;

- pris acte du Rapport sur l'évaluation des sauvegardes du FMI de mars 2022 et félicité le Gouvernement de la BEAC pour les progrès réalisés ;
- après examen des implications de la loi régissant la cryptomonnaie en République Centrafricaine sur l'architecture réglementaire de la Communauté en matière monétaire et financière : (i) constaté que certaines dispositions de cette loi sont incompatibles avec les accords et conventions régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale et les Statuts de la BEAC ; (ii) pris acte du rapprochement fait par le Gouvernement de la République Centrafricaine auprès de la BEAC et des institutions financières internationales, notamment le FMI et la Banque mondiale, tout en espérant qu'une solution préservant la compatibilité des dispositions nationales en la matière avec l'architecture institutionnelle et réglementaire de la Communauté résultera de cette démarche ; et (iii) invité la Banque Centrale à accélérer le processus d'élaboration d'un cadre normatif régissant les cryptoactifs dans la CEMAC et à poursuivre les actions en faveur de l'inclusion financière et de la modernisation des infrastructures de paiement ;
- sur proposition du Conseil d'Administration de la BEAC, approuvé le budget révisé de la BEAC pour l'exercice 2022 arrêté en recettes à la somme 462,7 milliards et en dépenses à la somme de 366,2 milliards, dégageant ainsi un excédent prévisionnel de 96,6 milliards. Au titre du budget d'investissement, le montant total des autorisations d'engagement accordées par les organes de décision s'accroît d'une dotation additionnelle de 18,9 milliards par rapport aux dotations antérieures ;

- adopté le Règlement CEMAC relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de finance islamique dans la CEMAC ;
- examinant le point sur le concours de recrutement des AES, décidé de la suspension du processus de recrutement engagé et instruit un audit externe de l'ensemble de ce processus. Les termes de référence de cet audit seront préparés par les services de la Banque et validés par le Comité Ministériel ;
- décidé de : (i) mettre en circulation, le 15 décembre 2022, les billets de la nouvelle gamme 2020 dont les spécimens et les principales caractéristiques lui ont été présentés ; (ii) démonétiser et, par conséquent, priver du cours légal et du pouvoir libératoire sur l'ensemble du territoire de la Communauté les billets de la gamme 1992 à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023 suivant les modalités ci-après : du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2023, soit pendant un délai de 3 mois, les billets de la gamme 1992 seront échangeables aux guichets des banques commerciales et aux guichets de la BEAC ; du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 mai 2024, soit pendant un délai de 1 an, les billets de cette même gamme seront exclusivement échangés aux guichets de la BEAC ; et à partir du 1<sup>er</sup> juin 2024, les billets de la gamme ne seront plus échangés ; (iii) retirer progressivement de la circulation les billets de la gamme 2002 au fur et à mesure de leur retour aux guichets de la BEAC à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- soutenu fermement la BEAC dans les efforts réalisés dans l'application de la réglementation des changes. Il a invité la BEAC à apporter des réponses appropriées aux difficultés résiduelles rencontrées dans l'application de celle-ci afin de garantir le succès optimal de cette mission capitale pour un développement harmonieux de la CEMAC ;
- sur proposition du Conseil d'Administration de la BEAC, approuvé le budget de la BEAC au titre de l'exercice 2023 ainsi qu'il suit : (i) budget s'élevant en recettes à la somme de 394,1 milliards et en dépenses à la somme de 251,7 milliards; (ii) au titre du budget de fonctionnement, l'octroi d'une dotation de 193,7 milliards, dont un montant de 2,3 milliards emprunté auprès de la Banque mondiale pour le financement des projets inscrits au Plan Stratégique de la BEAC et d'un don de 1,0 milliard pour les projets de la COBAC ; (iii)- au titre du budget d'investissement, l'allocation des crédits de paiement de 58,0 milliards. Ces allocations seraient financées à hauteur de 55,1 milliards par les fonds propres de la Banque Centrale, de 2,6 milliards par un emprunt auprès de la Banque mondiale pour les projets inscrits au Plan Stratégique de la BEAC et à hauteur de 90,0 millions par un don de la Banque mondiale pour le financement des projets de la COBAC ;
- après examen du dossier de la candidature présentée par les autorités gabonaises, vu les dispositions statutaires régissant la procédure de nomination des mandats des membres du Gouvernement de la BEAC, et l'avis conforme délivré par le Conseil d'Administration de la BEAC le 7 décembre 2022, a proposé à la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC la nomination de Monsieur Jean-Clary OTOUMOU, au sein du Gouvernement de la BEAC, au poste de Directeur Général dont le Gabon sera attributaire ;
- après examen du dossier de candidature présenté par les autorités équato-guinéennes, vu les dispositions statutaires régissant la procédure de nomination des mandats des membres du Gouvernement de la BEAC, et l'avis conforme délivré par le Conseil d'Administration de la BEAC le 7 décembre 2022, a proposé à la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC la nomination de Monsieur Ivan Bacale EBE MOLINA, au sein du Gouvernement de la BEAC, au poste de Secrétaire Général dont la République de Guinée Équatoriale sera attributaire ;

- nommé Monsieur Yves CHARPENTIER comme membre du Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC pour un mandat de quatre (04) ans, à compter du 02 janvier 2023 ;
- approuvé le budget de fonctionnement et d'investissement de la COSUMAF pour l'exercice 2023 à hauteur de 4,4 milliards financé à hauteur de 2,91 milliards par les contributions des Etats membres et 1,49 milliards par les produits du marché. La contribution égalitaire par Etat membre est resté stable par rapport aux exercices antérieurs et s'est établie à 485 millions par pays ;
- approuvé le budget du GABAC pour l'exercice 2023 à hauteur de 2,5 milliards. S'agissant des recettes, elles proviendraient : (i) des Etats Membres pour 1,9 milliard répartis de façon égalitaire ; (ii) de l'Etat Membre associé (RDC) : 322,5 millions; (iii) d'un don de la Banque Mondiale : 263,4 millions.

### 2.1.2. Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration comprend quatorze membres, à raison de deux administrateurs pour chaque Etat membre et deux pour la France. Il est présidé par le Président en exercice du Comité Ministériel de l'UMAC. Le Gouverneur rapporte les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration administre la Banque et veille à son bon fonctionnement.

Au cours de la période sous revue, il a tenu quatre séances ordinaires et deux sessions extraordinaires aux dates et lieux ci-après :

- 11 avril 2022 à Douala (réunion ordinaire) ;
- 20 juillet 2022 à Douala (réunion ordinaire) ;
- 20 juillet 2022 à Douala (réunion extraordinaire) ;

- 05 octobre 2022 à Yaoundé (réunion ordinaire) ;
- 07 novembre 2022 par visioconférence (réunion extraordinaire) ;
- 07 décembre 2022 à Douala (réunion ordinaire).

Les principales décisions prises par le Conseil d'Administration en 2022 ont été les suivantes :

- adoption du Rapport du Comité d'Audit au titre du premier trimestre 2022 ;
- approbation des comptes annuels de la Banque arrêtés au 31 décembre 2021, tels que certifiés par les Commissaires aux comptes, conformément à l'article 35 des Statuts, et proposition au Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale de ratifier lesdits comptes, y compris la provision pour charges à payer dotée en vue du paiement de la prime de bilan du personnel et de la prime de performance des membres du Gouvernement, et d'affecter le solde disponible, en application de l'article 37 des Statuts de la Banque ;
- renouvellement du mandat du cabinet Ernst & Young Cameroun en qualité de Commissaire aux comptes de la BEAC pour les exercices 2022 à 2024, dans les mêmes conditions inscrites dans le contrat d'origine ;
- soumission au Comité Ministériel de l'UMAC de la désignation de Monsieur Jeannot Christophe GOUGA III en qualité de membre suppléant de la Commission de la CEMAC à la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- délivrance de l'avis conforme en vue de l'adoption, par le Comité Ministériel de l'UMAC, du Règlement révisé portant organisation et fonctionnement du GABAC ;
- délivrance de l'avis conforme en vue de l'adoption, par le Comité Ministériel de l'UMAC, du Règlement révisé portant manuel des procédures d'évaluation

mutuelle du deuxième cycle des Etats de la juridiction du GABAC ;

- proposition au Comité Ministériel d'autoriser le Censeur qui a été désigné pour signer sur les coupures de la nouvelle gamme de le faire conjointement avec le Gouverneur sur toutes les coupures de la commande d'appoint de la gamme 2002 ;

- adoption du Rapport du Comité d'Audit au titre du deuxième trimestre 2022 ;

- nomination, après examen du dossier de la candidature présentée par le Gouvernement de la BEAC, laquelle a reçu l'agrément des Autorités de la République du Congo, de Monsieur Serge Daniel Dino GASSACKYS, au poste de Directeur National de la BEAC pour le Congo ;

- nomination, après examen du dossier de la candidature présentée par le Gouvernement de la BEAC, laquelle a reçu l'agrément des Autorités de la République du Cameroun, de Monsieur Pierre Emmanuel NKOA AYISSI au poste de Directeur National de la BEAC pour le Cameroun ;

- délivrance de l'avis conforme requis en vue de la nomination par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale de Monsieur Michel DABADIE en qualité de Commissaire titulaire ; et Monsieur Eric LEMARCHAND en qualité de Commissaire suppléant à la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale, au titre de la représentation de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ;

- soumission au Comité Ministériel de l'UMAC pour adoption du Rapport annuel 2021 du Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) ;

- approbation de la demande du Crédit Communautaire d'Afrique Bank (CCA Bank) pour exercer comme Spécialiste en Valeurs du Trésor auprès des Trésors Publics du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad ;

- délivrance de l'avis conforme en vue de l'adoption, par le Comité Ministériel de l'UMAC, du projet de Règlement UMAC-CEMAC portant organisation et fonctionnement du marché financier de l'Afrique Centrale ;

- instruction du Gouvernement de la BEAC à entreprendre une réflexion sur les réformes éventuelles des textes régissant les organes de décision et de gouvernance de la BEAC (Comité Ministériel, Conseil d'Administration et Gouvernement de la Banque Centrale), afin de garantir un fonctionnement fluide et une continuité d'activités de ces organes essentiels de l'Union Monétaire ;

- examen des implications de la loi régissant la cryptomonnaie en République Centrafricaine sur l'architecture réglementaire de la Communauté en matière monétaire et financière, en : (i) constatant que certaines dispositions de la loi centrafricaine régissant la cryptomonnaie sont incompatibles avec les Statuts de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale et les accords et conventions régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale ; (ii) notant avec satisfaction la réaffirmation, par la République Centrafricaine, de son attachement au respect des Statuts de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, des accords et conventions régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale et de ses engagements communautaires ; (iii) à l'initiative de la République Centrafricaine, demandant à la BEAC d'accélérer l'élaboration d'un cadre normatif régissant les cryptocatifs dans la CEMAC ; (iv) relevant que la République Centrafricaine sollicite l'assistance de la BEAC pour l'élaboration d'un cadre normatif régissant les cryptoactifs dans la CEMAC ; (v) exhortant la Banque Centrale à poursuivre les actions en faveur de l'inclusion financière et de la modernisation des infrastructures de paiement ainsi que la réflexion visant à créer une monnaie numérique de banque centrale ; et (vi) demandant au Gouvernement de la BEAC de travailler avec les

Autorités de la République Centrafricaine dans la recherche des voies et moyens permettant d'atteindre les objectifs d'inclusion financière poursuivis par les Autorités de la CEMAC, dans le respect des engagements communautaires;

- approbation de l'apurement des suspens représentant 356,0 millions en charges, et dont l'impact net sur les comptes est de -24,0 millions suite aux reprises de provisions de 332,0 millions;

- adoption du Rapport du Comité d'Audit au titre de sa session ordinaire du troisième trimestre 2022 ;

- adoption et soumission au Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale pour approbation, du budget révisé de la BEAC au titre de l'exercice 2022, arrêté en recettes à la somme de 462,7 milliards et en dépenses à la somme de 366,2 milliards, dégageant ainsi un excédent prévisionnel de 96,6 milliards. Au titre du budget d'investissement, le montant total des autorisations d'engagement accordées par les organes de décision s'accroît d'une dotation additionnelle de 18,9 milliards par rapport aux dotations antérieures ;

- adoption des Rapports du Collège des Censeurs au titre de sa session ordinaire de septembre 2022 ;

- adoption du Rapport Annuel de la Banque au titre de l'exercice 2021 ;

- délivrance de l'avis conforme pour l'adoption, par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale, du Règlement CEMAC relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de finance islamique dans la CEMAC ;

- proposition au Comité Ministériel de : (i) mettre en circulation, le 22 novembre 2022, les billets de la nouvelle gamme 2020 dont les spécimens et les principales caractéristiques lui ont été présentés ; (ii) démonétiser et, par conséquent, priver du cours légal et du pouvoir libé-

ratoire sur l'ensemble du territoire de la Communauté les billets de la gamme 1992 à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023 suivant les modalités ci-après : du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2023, soit pendant un délai de 3 mois, les billets de la gamme 1992 seront échangeables aux guichets des banques commerciales et aux guichets de la BEAC ; du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 mai 2024, soit pendant un délai de 1 an, les billets de la gamme 1992 seront exclusivement échangés aux guichets de la BEAC ; et à partir du 1<sup>er</sup> juin 2024, les billets de la gamme 1992 ne seront plus échangés ; (iii) retirer progressivement de la circulation les billets de la gamme 2002 au fur et à mesure de leur retour aux guichets de la BEAC à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;

- adoption du Rapport du Comité d'Audit au titre de sa session ordinaire du quatrième trimestre 2022 ;

- adoption du Rapport du Collège des Censeurs au titre de sa session ordinaire de décembre 2022 ;

- adoption et soumission au Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale pour approbation, du budget de la BEAC au titre de l'exercice 2023, arrêté en recettes à la somme de 394,1 milliards et en dépenses à la somme de 251,7 milliards, comme suit : (i) au titre du budget de fonctionnement, octroi d'une dotation de 193,7 milliards, dont un emprunt de 2,3 milliards de la Banque mondiale pour le financement des projets inscrits au Plan Stratégique de la BEAC et un don de 1,0 milliard pour les projets de la COBAC ; (ii) au titre du budget d'investissement, l'allocation des crédits de paiement de 58,0 milliards. Ces allocations seront financées à hauteur de 55,0 milliards par les fonds propres de la Banque Centrale, de 2,6 milliards par un emprunt auprès de la Banque mondiale pour les projets inscrits au Plan Stratégique de la BEAC et à hauteur de 90,0 millions par un don de la Banque mondiale pour le finance-

ment des projets de la COBAC. En outre, il valide les autorisations d'engagement additionnelles sollicitées pour un montant de 21,7 milliards pour la réalisation de nouveaux projets ;

- délivrance, à l'unanimité, de l'avis conforme du Conseil d'Administration de la BEAC requis en vue de la nomination de Monsieur Jean-Clary OTOUMOU au poste de Directeur Général au sein du Gouvernement de la BEAC et soumission du dossier aux instances supérieures et compétentes pour décision ;

- approbation de la composition du Comité d'Audit de la BEAC pour l'exercice 2023 : Président : Monsieur Adolphe NOAH NDONGO, Administrateur représentant la République du Cameroun ; Membres : Monsieur Antoine NKODIA, Administrateur représentant la République du Congo ; Monsieur Jean Baptiste NGOLO ALLINI, Administrateur représentant la République Gabonaise ; Monsieur AKHOUNA KASSER, Administrateur représentant la République du Tchad ; Monsieur Christian MASSON, personnalité extérieure ;

- approbation comme suit, de la nouvelle composition du Comité des Rémunérations de la BEAC pour les années 2023 et 2024 : Président, Monsieur Luciano ELA EBANG, Administrateur représentant la République de Guinée Equatoriale ; Membre, Monsieur BECHIR DAYE, Administrateur représentant la République du Tchad ;

- autorisation d'ouverture de comptes en FCFA dans les livres de la Banque Centrale en faveur de la Banque Africaine d'Import-Export (AFREXIMBANK) ;

- approbation de l'apurement des suspens comptables représentant 411 millions en charges, 526,3 millions en produits, et dont l'impact net sur les comptes est de +115,3 millions.

### 2.1.3. Comité de Politique Monétaire

Conformément aux dispositions de l'article 7 de son règlement intérieur, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a tenu en 2022, simultanément en présentiel et en visioconférence, quatre sessions ordinaires et une session extraordinaire. Depuis 2021, l'orientation de la politique monétaire de la BEAC était fondée sur le monitoring des indicateurs adoptés en 2020 dans le cadre de la stratégie de sortie des mesures de soutien aux économies dans la lutte contre la pandémie de COVID-19. Au terme de ses sessions du 28 mars et du 26 septembre 2022, le CPM a relevé pour palier la résurgence des tensions inflationnistes de 50 points de base, son TIAO et son taux de facilité marginal de prêt, pour passer respectivement de 3,50 % à 4,50 % et de 5,25 % à 6,25 %. En septembre 2022 également, le CPM a poursuivi le durcissement de l'accès à la liquidité de la Banque Centrale, en resserrant les conditions d'éligibilité au refinancement de la BEAC des créances privées à court terme.

Dans le cadre de la célébration du cinquantième de la BEAC, le CPM s'est également réuni en session extraordinaire le 18 novembre 2022 pour discuter de l'évolution de la politique monétaire de la BEAC au cours de son demi-siècle d'existence, en déclinant ses principales étapes, y compris celle de la dévaluation de 1994, les réformes réalisées et les défis futurs. A cette occasion, le CPM a pris acte des défis et enjeux auxquels la Banque Centrale se trouve confrontée et qui conditionnent l'efficacité de son action. Il s'agit notamment de : i) la forte concentration de la liquidité bancaire, qui limite encore quelque peu la transmission de la politique monétaire ; ii) la nécessité d'une coordination renforcée entre la politique monétaire commune et les politiques budgétaires nationales ; iii) la digitalisation accrue du système financier et le développement des *FinTechs* ; iv) l'approfondissement de l'inclusion

financière et du financement des économies ; et v) la prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux dans le cadre de la politique monétaire de la BEAC.

Concernant la politique de change de la CEMAC, le CPM, durant sa dernière session de l'année, a validé la possibilité de constituer un portefeuille d'investissement tout en laissant aux instances opérationnelles de la BEAC, la possibilité d'arbitrer pour la mise en œuvre effective de ce portefeuille.

#### 2.1.4. Comités Nationaux Économiques et Financiers

Les Comités Nationaux Économiques et Financiers (CNEF) sont les organes consultatifs nationaux en matière monétaire, bancaire et financière. A ce titre, ils peuvent émettre des avis, formuler des recommandations, mener des études, et de manière générale, accomplir toutes autres missions en rapport avec leurs attributions. Le Comité étudie et propose au Ministère en charge de la monnaie et du crédit toutes mesures à caractère général de nature à : i) assurer la coordination de la politique économique nationale avec la politique monétaire commune ; ii) stimuler la mobilisation de l'épargne nationale par le système bancaire et financier ; iii) favoriser l'inclusion financière ; iv) améliorer l'accessibilité, la lisibilité et la compréhension des informations destinées aux consommateurs de services financiers ; v) optimiser l'allocation des ressources internes pour la réalisation des objectifs économiques ; et vi) renforcer l'efficacité du système bancaire et financier et en perfectionner l'organisation et les méthodes. Il étudie les questions liées à l'évolution du secteur financier et plus particulièrement les relations entre la clientèle et les établissements de crédit, les sociétés de financement, les établissements de paiement, les établissements de microfinance et les sociétés d'assurances.

Le Comité National Economique et Financier est composé de 27 membres (y compris le Président) dont deux désignés par le Gouvernement et un représentant des universités et centres de recherche désigné par le Président en fonction de leurs compétences et de leurs expérience dans les domaines monétaire, financier et bancaire. Sa Présidence est assurée par le Ministre en charge de la monnaie et du Crédit et, en cas d'empêchement de celui-ci, par le Ministre en charge des affaires économiques ou à défaut par le Ministre des industries et des mines. Le Directeur National de la BEAC, Secrétaire Général du Comité rapporte les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de l'exercice 2022, les Comités Nationaux Économiques et Financiers ont tenu leurs séances aux dates et lieux ci-après :

##### **Cameroun**

- 24 février 2022 à Yaoundé ;
- 18 juillet 2022 à Yaoundé ;
- 12 décembre 2022 à Yaoundé.

##### **République Centrafricaine**

- 09 mars 2022 à Bangui ;
- 27 juillet 2022 à Bangui ;
- 02 décembre 2022 à Bangui.

##### **Congo**

- 11 mars 2022 à Brazzaville ;
- 17 août 2022 à Brazzaville ;
- 29 novembre 2022 à Brazzaville.

##### **Gabon**

- 10 mars 2022 à Libreville ;
- 12 août 2022 à Libreville ;
- 09 décembre 2022 à Libreville.

##### **Guinée Équatoriale**

- 14 mars 2022 à Malabo ;
- 25 juillet 2022 à Malabo ;
- 19 décembre 2022 à Malabo.

##### **Tchad**

- 04 mars 2022 à N'Djamena ;
- 28 juillet 2022 à N'Djamena (Session extraordinaire) ;
- 29 juillet 2022 à N'Djamena ;

Au cours de leurs réunions, les Comités Nationaux Économiques et Financiers ont examiné l'environnement économique international et ses répercussions sur la situation économique, monétaire et financière des Etats.

## 2.2. Organes de contrôle

### 2.2.1. Collège des censeurs

Le Collège des Censeurs a tenu quatre réunions en 2022 à l'effet d'examiner les dossiers relatifs aux missions qui lui sont conférées par l'article 63 des Statuts de la Banque Centrale. A ce titre, cet organe a statué sur :

- le respect des dispositions de la convention de compte d'opérations ;
- le contrôle de l'exécution du budget de l'exercice 2022 ;
- le projet de collectif budgétaire pour l'exercice 2022 ;
- le projet de budget de l'exercice 2023.

### 2.2.2. Comité d'Audit

En 2022, le Comité d'Audit a tenu quatre sessions ordinaires et deux sessions extraordinaires.

Les principaux sujets examinés ont porté sur :

- l'arrêté des comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le rapport annuel de l'audit interne pour l'exercice 2021 ;
- la mise en œuvre des recommandations des différents organes de contrôle (interne et externe) ;
- le suivi du processus d'apurement des suspens comptables ;
- le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ;
- le suivi du Plan Stratégique de la Banque Centrale (PSB) ;

- le projet d'amendement du Règlement intérieur du Conseil d'Administration de la BEAC ;
- le renouvellement du mandat d'un co-commissaire aux comptes ;
- l'évolution des modalités de traitement des billets déplacés et du nouveau mode de calcul de la circulation fiduciaire.

### 2.2.3. Commissariat aux comptes

Les commissaires aux comptes ont, durant l'année 2022, procédé à la certification des états financiers de la Banque Centrale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Conformément aux dispositions statutaires et à leur lettre de mission, les commissaires aux comptes ont rendu compte de leurs travaux au Gouvernement de la Banque Centrale, qui procède à l'arrêté des comptes. Ils ont ensuite présenté leur rapport général au Conseil d'Administration de la Banque Centrale, à qui incombe la responsabilité d'approuver les comptes avant leur ratification par le Comité Ministériel de l'UMAC.

Outre leur opinion sur les états financiers, les commissaires aux comptes ont procédé aux vérifications spécifiques qui donnent lieu à l'émission de rapports sur le compte d'opérations et la Salle des marchés, selon les dispositions de l'article 35 des Statuts de la BEAC.

Au dernier trimestre de l'année 2022, les commissaires aux comptes ont réalisé une revue intérimaire dans le cadre des diligences de certification des comptes de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2022.

La lettre de recommandations émise par les commissaires aux comptes à l'issue de leurs interventions fait l'objet d'un suivi étroit par la Direction Générale du Contrôle Général, en relation avec la Direction de la Comptabilité, du Budget et du Contrôle de Gestion.

## 2.3. Autres organes

### 2.3.1. Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale

Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) a tenu régulièrement ses activités en 2022 dans un contexte international marqué par la poussée des tensions inflationnistes et le conflit russo-ukrainien, qui ont entraîné le ralentissement des échanges internationaux et le durcissement des politiques monétaires par la plupart des banques centrales.

Au niveau de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, la situation est restée timide en rapport avec la reprise de l'activité conjuguée à la hausse généralisée des prix. Le système financier est demeuré globalement solide en raison du repli de l'encours des créances en souffrance des établissements de crédit et des établissements de microfinance, de la poursuite du développement du marché financier sous régional ainsi que de la modernisation des systèmes et moyens de paiement.

Les risques pesant sur le système financier ont été dans l'ensemble maîtrisés à la faveur des mesures prises par les institutions et les Etats membres. Il s'agit, entre autres, de la poursuite de l'apurement des arriérés sur la dette intérieure par les Etats membres, de la consolidation des finances publiques, de l'adoption de la Directive sur la mise en place de l'Observatoire du Climat des Affaires en zone CEMAC (OCA-CEMAC), de l'amélioration du reporting des institutions financières, de l'adoption du règlement CEMAC portant organisation et fonctionnement du marché financier sous régional et de la poursuite de la mise en œuvre de la deuxième phase de la fusion du marché financier sous régional dédiée à la dynamisation du marché unifié. Toutefois, l'incertitude entourant le contexte international, le niveau toujours important des créances en souffrance des établissements de

crédit et la persistance des tensions de liquidité dans certaines institutions pourraient constituer les principaux facteurs de préoccupation à court terme.

L'année 2022 a été également ponctuée par des avancées significatives dans le projet de renforcement du cadre d'analyse macroprudentielle de la CEMAC notamment la refonte de la cartographie des risques et le développement des macro stress tests. La nouvelle cartographie repose sur cinq familles de risque (conditions macroéconomiques, solidité des institutions financières, exposition sur le souverain, marchés et liquidités, risque opérationnel) dont la méthodologie est globalement bouclée.

Le développement des macro stress tests vise à doter le Comité de Stabilité Financière d'un instrument permettant d'apprécier l'impact des chocs macroéconomiques sur le secteur bancaire de la CEMAC. Le projet s'articule autour de deux volets : le développement de la méthodologie et la mise en place d'une solution informatique d'automatisation des calculs. Le premier volet a été clôturé en 2021 avec la finalisation de la méthodologie et l'élaboration d'un guide méthodologique approprié. Le deuxième volet devrait être bouclé en 2023 avec la finalisation du développement, la réception et la mise en production de la solution informatique.

Le CSF-AC a également validé le rapport annuel de ses activités et publié la Revue de Stabilité Financière en Afrique Centrale, Edition 2021 (RSF-AC 2021). Cette édition comprend deux articles thématiques. Le premier article aborde la question de la contribution du secteur des assurances à la stabilité du système financier de la CEMAC et conclut à l'existence d'un seuil en-dessous duquel l'activité des assurances pénalise la stabilité financière. Le deuxième article analyse l'efficacité de la politique macroprudentielle dans la sous-région dans un contexte de manifestation des cycles financiers.

# III. Gestion et Coopération





# 1. Activités et projets de la BEAC

## 1.1. Etudes, recherche et statistiques

Conformément à son programme d'activités 2022, la BEAC, à travers la DERS, a produit des études et travaux de recherche dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre de sa politique monétaire, puis conduit des projets visant à améliorer le dispositif informationnel sous-jacent.

### 1.1.1 Etudes

En rapport avec les études, les notes trimestrielles sur le TCER et l'ICCPB, les tests prévisionnels de conjoncture, la production de l'ICAE approche éclectique, le calcul et la prévision de l'inflation ainsi que les données de la programmation monétaire ont permis d'alimenter les rapports sur la politique monétaire. En outre, plusieurs autres études économiques ont été réalisées en 2022, à la demande des autorités de la Banque Centrale pour répondre à des besoins ponctuels. Les résultats de ces études ont été présentés lors des réunions des instances de décision (Comité de Politique Monétaire, Conseil d'Administration, Comité Ministériel et de la CEMAC). Les publications trimestrielles des Bulletins Économiques et Statistiques ont été diffusées auprès du grand public.

En plus des activités menées dans domaine « Etudes », les projets qui ont été réalisés sont :

(i) PREVI-BEAC, destiné à transformer le fichier de la programmation monétaire en une application fonctionnant comme un système décisionnel pour le cadrage macroéconomique ;

(ii) ICAE, l'Indice Composite des Activités Economiques dans la CEMAC,

un indicateur coïncident (en données quantitatives) et avancé (en données qualitatives) de l'activité économique à fréquence infra-annuelle. Les enquêtes de suivi ont été réalisées dans les pays de la zone à l'exception de la Guinée Equatoriale où elles sont programmées en 2023. Le développement de la plateforme informatique dédiée se poursuit.

### 1.1.2 Recherche

Les activités de Recherche se sont déroulées suivant quatre axes :

- Coordination des travaux de recherche : deux ateliers de recherche (interne et externe) ont permis de valider les travaux à travers 06 *working papers* par des chercheurs de la Banque Centrale en coopération avec des universitaires. Ces travaux ont été publiés sur le site internet. En outre, l'étude thématique 2022 a porté sur le thème « Accords de coopération monétaire et régimes de change alternatifs pour la CEMAC ». Cette thématique a été décomposée en trois études à savoir : i) Comprendre l'environnement du franc de la Coopération Financière » ; ii) « Niveau d'ambition et limites de la politique monétaire de la BEAC » ; et iii) « Accords de coopération, paniers de devises ou flexibilité : une analyse contrefactuelle des options envisageables dans la CEMAC ».

- Communication des travaux de recherche : l'activité principale a été la production et la mise en ligne des 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> numéros de la « Lettre de la Recherche de la BEAC », publiées également sur le site internet.

- Production d'outils d'analyse et de modélisation des économies : deux ateliers ont permis d'améliorer les modèles de simulation (DSGE) et de

prévision (QPM) à utiliser dans l'élaboration de la politique monétaire; bien que ceux-ci ne sont pas encore en production ;

- Organisation technique des séminaires de renforcement des capacités : outre les formations individuelles, un séminaire a été animé par le Pr. Patrick VILLIEU sur « Les fondements théoriques de la politique monétaire ».

En plus des activités menées dans le domaine « Recherche », les projets qui ont été réalisés sont :

(i) MOSAÏC, un modèle d'équilibre général dynamique stochastique, (DSGE) destiné à la simulation et l'analyse des décisions de politique monétaire et ;

(ii) QPM-BEAC, un modèle semi-structurel de prévision à moyen terme des principaux agrégats suivis pour éclairer les décisions de politique monétaire .

### 1.1.3 Statistiques

Les activités statistiques courantes réalisées se sont rapportées à la production des statistiques économiques et monétaires, des indicateurs de coûts et conditions du crédit bancaire dans la

CEMAC, des indicateurs d'accès aux services financiers par les ménages issus de l'enquête FAS (*Financial Access Survey*) , l'arrêté provisoire des balances de paiements du Gabon, de la République Centrafricaine, du Congo, de la Guinée Équatoriale et du Tchad, au monitoring des transferts nets hors CEMAC et des indicateurs de suivi de la stabilité externe de la monnaie et des conditions monétaires.

En plus des activités menées dans le domaine « Statistique », le projet BDEM ( Base de données Économiques, Monétaires et Financières) a été réalisé, principalement le lot 1 consacré à la restauration de la base décisionnelle.

## 1.2. Gestion des ressources humaines

### 1.2.1 Évolution et structure de l'effectif

Au 31 décembre 2022, l'effectif du personnel permanent<sup>13</sup> de la BEAC<sup>14</sup> a été de **2 556 agents contre 2626 en 2021**, soit 70 agents en moins. Cette variation est liée aux mouvements enregistrés au cours de l'exercice (retraites, décès, démissions, etc.).

**Tableau 42 : Évolution des effectifs du personnel de la BEAC en 2022**

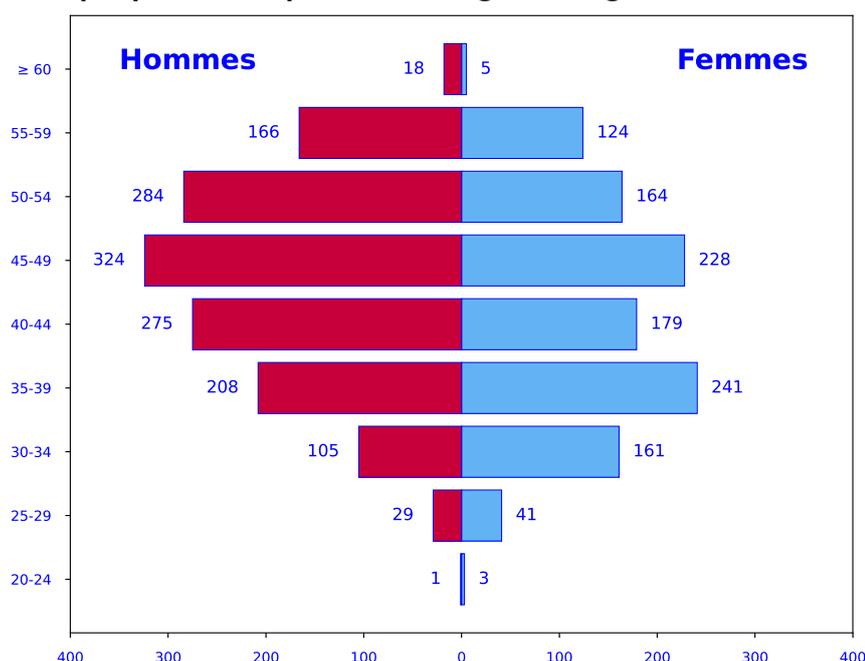
PAYS OU CENTRE	EFFECTIFS		VARIATION		RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU 31/12/2022		
	31/12/2021 (a)	31/12/2022 (b)	Nombre (c)	Var (2022/2021) en % (d)	Part en % (e)	DONT CADRES SUPÉRIEURS	
						Effectifs	Part en %
SERVICES CENTRAUX	608	596	-12	-2,0	23,3	156	6,1
CAMEROUN	552	530	-22	-4,0	20,7	35	1,4
TCHAD	309	297	-12	-3,9	11,6	25	1,0
RCA	178	173	-5	-2,8	6,8	16	0,6
CONGO	354	348	-6	-1,7	13,6	27	1,1
GABON	286	280	-6	-2,1	11,0	28	1,1
GUINÉE ÉQUATORIALE	266	261	-5	-1,9	10,2	21	0,8
BUREAU DE LA BEAC A PARIS	7	7	0	0,0	0,0	2	0,1
COBAC	66	64	-2	-3,0	2,5	43	1,7
<b>TOTAL</b>	<b>2 626</b>	<b>2 556</b>	<b>-70</b>	<b>-21,3</b>	<b>100,0</b>	<b>353</b>	<b>13,8</b>
(c) = (b) - (a)							

Source : BEAC

<sup>13</sup> Agents titulaires d'un CDI.

<sup>14</sup> 26 Centres y compris la COBAC.

Graphique 27 : Répartition des âges des agents de la BEAC



Source : BEAC

### 1.2.2 Réforme des ressources humaines

La Banque Centrale a poursuivi en 2022 la finalisation de divers outils du Plan Directeur des Ressources Humaines (PDRH) ainsi que l'opérationnalisation du Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH). Ces actions se sont inscrites dans le processus de modernisation de la gestion des ressources humaines.

#### a) Plan Directeur des Ressources Humaines (PDRH)

Le Comité de Pilotage du PDRH a adopté et transmis au Gouvernement de la BEAC le Rapport final du projet PDRH en vue de sa clôture définitive. D'autres actions ont été menées, parmi lesquelles i) la mise en œuvre du processus du management de la performance et son implémentation dans le SIRH à travers le module PMP ; ii) l'entrée en vigueur des fiches de fonction ; iii) la description des fonctions relatives aux nouveaux métiers ; iv) l'implémentation de la CVthèque et du Portail RH ; v) l'automatisation des processus et outils de gestion

des recrutements (*i-recruitment*) ; vi) la validation du projet de Décision du Gouverneur portant mise en œuvre du PDRH et de ses outils .

#### b) Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH)

Les principales activités ont porté sur i) l'état des lieux des fonctionnalités de l'application après sa mise en service dans tous les Centres ; ii) la programmation des améliorations des processus du SIRH et iii) les mises à jour des organisations et des mouvements du personnel.

### 1.3. Audit et Contrôle

La Direction Centrale de l'Audit Interne (DAI) a réalisé 13 missions d'audit sur les 21 prévues dans le plan annuel d'audit, dont cinq (05) missions d'audit général, six (06) missions d'audit des systèmes d'information et une (01) mission non planifiée à l'Agence d'Oyo, en République du Congo. Le taux de réalisation des missions d'audit ( 52,4 %) s'explique essentiellement par l'intensité des travaux de développement et de déploie-

ment de l'application CAPBEAC ainsi que la participation des inspecteurs et des contrôleurs à d'autres activités de la DGCG (campagne de cartographie des risques, destruction des signes monétaires, passation de service, etc.).

En ce qui concerne les activités de management des risques, la campagne de cartographie des risques 2022 a été menée principalement dans les unités opérationnelles des Centres de la République Centrafricaine (Bangui et Berbérati) et du Tchad (Moundou et Sarh). Un accent particulier a été mis sur l'évaluation des processus d'activités liés au dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT). La cartographie des risques 2022 intègre désormais toutes les unités opérationnelles du Gabon, de la Guinée Equatoriale et de la République Centrafricaine, en plus du Cameroun qui a été couvert en 2020.

Par ailleurs, les travaux du projet d'automatisation du contrôle permanent et de l'audit interne (CAPBEAC) se sont poursuivis, notamment le déploiement de l'application sur le périmètre de la DGCG, des Cellules Internes de Contrôle (CIC) des Services Centraux et des Directions Nationales de la BEAC pour le Congo et le Gabon.

S'agissant de la supervision de la destruction des signes monétaires usés, quinze (15) missions ont été réalisées. Au total, 368 404 000 billets usés ont été détruits dans treize (13) Centres de la Banque Centrale, en particulier à Garoua, Abéché, Bafoussam, Pointe-Noire, Bata et N'Djaména, où les stocks des billets usés ont été les plus importants.

Pour ce qui est des activités de coordination des CIC, des travaux d'élaboration des manuels de procédures et modes opératoires se sont poursuivis au cours de l'année 2022. Quant à la Cellule de coordination des Cellules Internes de Contrôle (CELCO), elle a organisé une formation sur les principes du référentiel de contrôle interne COSO (*Committee Of*

*Sponsoring Organization of the Treadway*) ainsi qu'une rencontre périodique des Chefs de Département des CIC.

#### 1.4. Informatique et télécommunications

La DSI a mené plusieurs actions relatives aux projets de la Banque Centrale, à l'exploitation et la maintenance des systèmes et plateformes informatiques, ainsi qu'à l'assistance technique qu'elle fournit aux entités métiers.

**S'agissant des Projets de la Banque Centrale**, les activités de la DSI ont été principalement rythmées par le suivi de divers projets inscrits dans le Plan Stratégique de la Banque Centrale (PSB 2017-2020). Parmi les avancées enregistrées dans le cadre des projets visant la modernisation du système d'information, les actions suivantes ont été menées :

**i) Suivi de la mise en œuvre du Schéma Directeur Informatique (SDI) :** le Data Center de production du Siège a été livré et l'appel d'offres de celui du site de secours de Libreville a été lancé. Les applications SYGARO et GAPPBEAC lot 2 ont été mises en production. Les projets CIP, CAPBEAC, GESMAR, Centrale de Risques Bancaires, Gestion des Comptes Uniques des Trésors publics et SANGHA sont en phase de déploiement ;

**ii) Sécurité du système d'information :** la solution de sécurité du réseau (*CheckPoint*) a été déployée sur tous les sites de la Banque Centrale. Un plan de formation pour une montée en compétence sur la cybersécurité a été élaboré et a connu un début d'exécution en 2022 ;

**iii) Contractualisation des marchés :** les contrats des projets de modernisation des systèmes de télécommunication, Stress Test Macroprudentiel, PREVI-BEAC et ICAE ont été signés.

Dans le cadre de l'amélioration de l'assistance technique aux entités de la Banque Centrale dans la mise en œuvre

des projets du PSB, les actions ci-dessous ont été entreprises :

- la concertation avec les entités métiers en vue d'améliorer la planification et le suivi des activités des projets informatiques ;
- l'optimisation des ressources allouées aux projets informatiques ;
- la révision du cadre de référence pour la conduite des projets à la BEAC, avec une attention particulière accordée à la co-construction des projets avec les entités métiers et la conduite du changement afin de favoriser l'acceptation des applications et outils par les utilisateurs ;
- l'organisation d'un atelier pour : i) améliorer les relations avec les acteurs métiers, ii) planifier des sessions de formation dispensées en interne sur les outils et logiciels informatiques et iii) élaborer une stratégie de vulgarisation des outils de communication interne (messagerie, Filr, Retain, Messenger, iprint, Logone, etc).

### 1.5. Affaires juridiques et réglementation

Le Département des Affaires Juridiques et de la Réglementation (DAJR) assure une fonction d'appui et de conseil à l'ensemble des entités de la BEAC. Au cours de l'année 2022, le DAJR a enregistré 1 350 saisines par courriers de diverses natures provenant des entités des Services Centraux, des Directions Nationales et des autres Centres de la BEAC, ainsi que de certains organismes internationaux et divers partenaires, contre 1 186 l'année précédente. Ces saisines sont réparties entre les contrats, les conventions, les avis sur des questions diverses, les dossiers du personnel, les litiges et les honoraires des avocats, la situation des soldes des comptes des saisies-attributions, les suspens et les divers.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la réglementation des changes a été un volet important de l'activité du DAJR.

S'agissant des Contrats et Conventions, le DAJR a été sollicité pour émettre son avis sur 106 projets de contrats et 35 projets de conventions. Les avis ont été émis sur 67 projets de contrats et 31 projets de conventions. Au titre de l'enregistrement des contrats, 89 contrats et 25 conventions ont été reçus. Après les vérifications d'ordre juridique, 67 contrats et 31 conventions ont été enregistrés.

Concernant les dossiers du personnel, le DAJR a été saisi pour 26 nouveaux dossiers du personnel. L'essentiel des dossiers a porté sur les procédures disciplinaires et le paiement du solde de tout compte des agents appelés à faire valoir leurs droits à la retraite.

S'agissant de la situation des litiges et honoraires des avocats, en matière contentieuse, l'activité a consisté essentiellement au suivi dans les Etats membres et en France, des diverses procédures en instance contre la BEAC ou initiées par celle-ci devant diverses juridictions.

Au sujet de la situation des soldes des comptes saisies-attributions, le DAJR a continué à suivre les 145 dossiers actifs avant l'entrée en vigueur du Règlement n°005/CEMAC/UMAC/CM du 22 novembre 2012 portant insaisissabilité des comptes et actifs financiers des établissements de crédit logés à la BEAC. L'encours des sommes afférentes est estimé à 44,5 milliards. Cette situation a connu une légère évolution au cours de période sous revue suite au dénouement de quelques dossiers en instance, à l'initiative des parties.

A propos des autres activités courantes, le DAJR a été sollicité pour 57 consultations diverses à la suite desquelles des avis ont été formulés.

S'agissant de l'activité relative à la réglementation, le DAJR a procédé à l'enregistrement de 466 actes administratifs, dont 390 Décisions du Gouverneur, 32 Lettres circulaires, 43

Notes de Services, 36 Instructions du Gouverneur et 02 Règlements CEMAC.

En matière de suivi du contentieux impliquant la BEAC, deux situations sont ressorties. La première concerne les principaux litiges ou dossiers conflictuels pendants contre la BEAC, avec 51 procédures dans plusieurs Etats de la CEMAC, ainsi que devant les Instances juridictionnelles à Paris. La deuxième fait référence aux litiges ou dossiers conflictuels initiés par la BEAC, avec 19 procédures en cours dans plusieurs Etats de la CEMAC, ainsi que devant les juridictions à Paris.

Enfin, quant à l'activité de pilotage de la LCB/FT, le DAJR a consolidé toutes les demandes d'informations complémentaires de la Banque de France et les suites réservées par les différentes entités. 1 197 demandes d'informations ont été reçues par le DAJR.

## 1.6. Investissement et patrimoine

L'année 2022 a été marquée par la réception du nouvel immeuble de la Direction Nationale pour la République Centrafricaine. Par ailleurs, les travaux de construction du nouvel immeuble de la Direction Nationale pour le Cameroun ont été lancés.

## 1.7. Communication

La BEAC a utilisé au cours de l'année 2022, comme les années antérieures, les différents canaux de communication interne et externe pour informer son personnel et le grand public sur toutes ses décisions et événements et promouvoir son activité tout en veillant à entretenir son image de marque.

Sur le plan interne, la Cellule de Communication de la BEAC a assuré la publication et la diffusion régulière des supports périodiques que sont : la revue de presse quotidienne, le bulletin de liaison BEAC-Contacts, ainsi que tous

les actes administratifs et textes réglementaires à l'attention de l'ensemble du personnel. Elle a également réalisé des reportages sur les activités socioprofessionnelles de la BEAC, afin de renforcer la culture d'entreprise et le partage des valeurs communes en son sein.

Sur le plan externe, la Cellule de Communication a assuré le relai avec le large public à travers la diffusion des communiqués de presse à l'issue des différentes réunions des organes de décision (Comité Ministériel, Conseil d'Administration, Comité de Politique Monétaire, Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale, etc.) sur le site internet de la BEAC. Par ailleurs, la Cellule de Communication a assuré la couverture médiatique à l'échelle sous-régionale de divers événements organisés, à l'instar de la session inaugurale du Cadre Permanent de Concertation des Trésors publics de la CEMAC et la célébration, le 22 novembre 2022 à N'Djamena, du cinquantième anniversaire de la Banque Centrale, sous le thème « Cinquante ans au service de l'intégration des peuples de la CEMAC », pour lesquelles un large écho médiatique a pu être donné par le biais des interviews réalisées, des reportages dans les journaux télévisés et à travers des articles de presse.

Par ailleurs, la BEAC a régulièrement informé le public sur l'évolution de ses activités sur son site Internet, des insertions de publiereportage dans des magazines économiques africains ou encore via la participation du Gouverneur aux émissions organisées par les télévisions nationales.

Enfin, les actions de communication de la BEAC ont été relayées par divers médias et réseaux sociaux afin d'informer et sensibiliser le plus grand nombre de personnes sur la mise en circulation de la nouvelle gamme de billets BEAC « type 2020 » en décembre 2022.

## 2. Coopération régionale et internationale

### 2.1. Coopération régionale

#### 2.1.1. Commission de la CEMAC

La BEAC a collaboré étroitement avec la Commission de la CEMAC pour l'organisation de la 38<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres qui s'est tenue le 28 octobre 2022 à Yaoundé. A cette occasion, les Ministres ont validé les textes relatifs aux administrations douanières des pays de la CEMAC et à l'industrialisation durable de la filière bois dans le bassin du Congo, ainsi que le budget de la Communauté pour l'exercice 2023.

En outre, la BEAC a affecté 20,0 % de ses bénéficiaires au Fonds de Développement de la Communauté (FODEC) pour le financement des projets intégrateurs dans la CEMAC. Elle a aussi contribué à la rédaction du Rapport annuel du Fonds et à la réflexion en cours sur la mutation du FODEC en un Fonds d'Investissement.

Au titre du PREF-CEMAC, la BEAC s'est activement investie dans la formulation et la mise en œuvre des recommandations du Comité de Pilotage (COPIL). Les actions du Pilier II réalisées par la BEAC ont soutenu la stabilisation du cadre macroéconomique et l'amélioration du niveau des réserves de change de l'Union monétaire.

En outre, la BEAC a participé à deux (02) réunions du Comité de Suivi de la mobilisation des financements et de la mise en œuvre des projets intégrateurs de la CEMAC et à trois (03) réunions du Secrétariat Technique du PREF-CEMAC pour l'élaboration de la stratégie communautaire d'import-substitution, de son plan d'opérationnalisation et de son plan de financement.

Enfin, s'agissant de la Communauté Economique Régionale (CER), la BEAC

a participé activement aux travaux organisés par la Cellule des experts du COPIL CER-AC sur la rationalisation des institutions de la CEMAC.

#### 2.1.2. Zone Franc

La BEAC a participé aux réunions du Comité de Liaison Anti-Blanchiment de la Zone franc (CLAB) qui se sont tenues le 11 mai 2022 à Paris et le 21 novembre 2022 à N'Djamena. Le Comité a examiné les progrès réalisés au titre des évaluations mutuelles en cours par les différents groupes (GABAC, GIABA et Union des Comores) ainsi que sur le rôle des autorités régionales dans ces évaluations mutuelles. Le Comité a également examiné les travaux d'évaluation des plans d'action LCB/FT par la Banque Mondiale.

#### 2.1.3. Caucus africain

La BEAC a pris part à la réunion du Caucus africain 2022 organisée du 04 au 06 juillet 2022 à Marrakech au Maroc, sur le thème : « Vers une Afrique résiliente ». Ce sommet de haut niveau a servi de tribune aux dirigeants africains afin d'affirmer leurs ambitions et exigences dans le concert de l'économie mondiale, notamment pour favoriser le succès de la phase de relance post-COVID-19 et juguler les effets néfastes de la guerre entre la Russie et l'Ukraine sur les économies africaines. Les discussions ont porté principalement sur la dette comme catalyseur de la croissance, sur l'intégration régionale et sur la crise climatique. Une attention particulière a été également accordée à la refonte de l'architecture financière internationale pour tenir compte des besoins de développement des pays africains.

#### 2.1.4. Commission Economique pour l'Afrique (CEA)

La BEAC a pris part à la 55<sup>ème</sup> session de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et la Conférence des Ministres africains des finances, de la planification et du développement économique qui s'est tenue les 11 et 17 mai 2022 à Dakar au Sénégal, sur le thème « Financement de la relance de l'Afrique : trouver des solutions innovantes ». Cette rencontre a mis en exergue l'urgence de résoudre un certain nombre de contraintes et de difficultés, dont la plus importante porte sur la capacité des pays africains à mobiliser un volume suffisant des ressources financières dans un contexte où l'accès aux financements externes traditionnels est de plus en plus complexe.

Aussi, les deux webinaires organisés respectivement le 15 et le 29 septembre 2020 ont favorisé un partage d'expériences entre les banques centrales membres de l'Association sur les mesures de politique économique prises pour atténuer les effets négatifs de la COVID-19.

#### 2.1.5. Forum Africa CEO

La BEAC a pris part à l'édition 2022 de « l'AFRICA CEO FORUM », qui représente le plus grand rassemblement annuel du secteur privé en Afrique, qui s'est tenu les 13 et 14 juin 2022 à Abidjan en Côte d'Ivoire. Cet événement avait été organisé conjointement par Jeune Afrique Media Group et la Société Financière Internationale (SFI).

Dans un contexte de crise opposant la Russie à l'Ukraine, alors que les pays se relevaient progressivement de l'impact du COVID-19, l'événement a été mis à profit pour proposer de nouvelles pistes explorables pour le relèvement de la croissance en Afrique, en particulier à travers la promotion du partenariat public-privé.

#### 2.1.6 Association des Banques Centrales Africaines (ABCA)

La BEAC a assuré la présidence du Comité sous-régional de l'ABCA pour l'Afrique Centrale. Elle a également pris part aux réunions annuelles de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) qui se sont déroulées sur la période du 31 juillet au 05 août 2022 à Banjul (Gambie). Ces assises ont été marquées par le Symposium sur le thème « Innovations numériques et avenir du secteur financier : opportunités et défis pour les monnaies numériques de banque centrale ». Dans son intervention, le Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales, représentant la Banque Centrale à ces travaux, a présenté l'expérience de la BEAC ainsi que le cadre opérationnel et institutionnel dans lequel évoluent ces actifs numériques dans la sous-région.

En outre, la BEAC a participé à plusieurs autres activités organisées par l'ABCA. Il s'agit des activités suivantes :

- la réunion virtuelle du Bureau, qui s'est tenue du 14 au 17 février 2022, pour l'examen de l'état de mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) et la sélection des thèmes du Séminaire Continental et du Symposium ;

- le séminaire Continental organisé en Guinée Conakry sur le thème « Tirer parti de la technologie pour la promotion de l'investissement dans le secteur bancaire panafricain pour faire progresser la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) : Le rôle des banques centrales » ;

- les réunions du Groupe de travail sur l'intégration des paiements inter-régionaux en Afrique ;

- les réunions de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains sur i) les normes de Bâle III, ii) les progrès

réalisés en matière de supervision bancaire transfrontalière et iii) le développement des *FinTech* en Afrique ;

- la réunion virtuelle conjointe (Commission de l'Union Africaine, ABCA et Banque Centrale Européenne) du 26 octobre 2022 sur l'intégration monétaire, visant le partage d'expériences exploitables pour la création et l'opérationnalisation de l'Institut Monétaire Africain (IMA).

### **2.1.7 Banque de Développement Economique de l'Afrique Centrale (BDEAC)**

Les concours de la BEAC à la BDEAC sont constitués des avances en compte courant d'associés régies par la Convention de Compte n° 011/2016/90/DCMC-CB du 19 janvier 2016 et des facilités sur le guichet spécial de refinancement du marché monétaire. S'agissant des avances en compte courant d'associés, leur encours a baissé en raison des tombées d'échéance. De la sorte, au 31 décembre 2022, il s'est situé à 73,7 contre 97,1 milliards un an plus tôt. Quant aux avances sur le guichet spécial de refinancement au profit de la BDEAC, l'encours des autorisations individuelles de mobilisation accordées est revenu de 59 milliards au 31 décembre 2021 à 52 milliards un an plus tard, du fait des remboursements effectués.

### **2.1.8 Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC)**

La BEAC a participé à deux activités organisées par le GABAC au cours de l'année 2022, à savoir :

- la 17<sup>ème</sup> plénière de la Commission Technique, tenue du 07 au 10 novembre 2022 à Bangui ;
- la 11<sup>ème</sup> plénière statutaire tenue le 15 novembre 2022 à Bangui.

## **2.2. Coopération internationale**

### **2.2.1. Fonds monétaire international (FMI)**

La BEAC a, au titre de ses missions statutaires, joué un rôle déterminant dans la coordination et le raffermissement des relations des pays de la CEMAC avec le FMI. Le leadership de la BEAC a favorisé la validation des revues du Cameroun, du Gabon et du Congo.

Conformément à la Résolution N° 08 du 19 septembre 2018 du Comité Ministériel de l'UMAC, la BEAC a organisé le 13 avril 2022 puis le 06 octobre 2022 deux réunions tripartites entre les Etats, les Institutions communautaires de la CEMAC et les partenaires techniques et financiers (FMI, Banque Mondiale, BAD, Banque de France, Trésor français). Ces concertations ont permis de s'accorder sur les grandes lignes de l'orientation des politiques devant être mises en œuvre pour soutenir le redressement du cadre macroéconomique sous-régional et de formuler des recommandations à l'endroit des parties prenantes.

En outre, les Services du FMI ont effectué deux missions sous-régionales successivement au Gabon auprès de la COBAC, puis au Cameroun auprès de la BEAC et de la Commission de la CEMAC sur les périodes allant du 03 au 17 mai 2022 et du 02 au 15 novembre 2022, dans le cadre de l'évaluation des développements économiques récents et des politiques de soutien aux programmes de sortie de crise des pays de la CEMAC. Les discussions se sont achevées par la mise à jour des assurances fournies par la BEAC au FMI pour soutenir les programmes de relance et de réformes économiques des États membres.

En marge des réunions du printemps et d'automne du FMI et de la Banque mondiale qui se sont tenues à Washington du 18 au 24 avril 2022 puis du 10 au 16 octobre 2022, le Gouverneur

de la BEAC s'est entretenu avec les responsables de ces deux institutions sur les engagements et les politiques nécessaires au renforcement de la stabilité externe et interne de la CEMAC, ainsi que la consolidation des marges budgétaires des pays de la CEMAC.

La BEAC a également participé à la 24<sup>ème</sup> réunion virtuelle du Comité d'Orientation du Centre régional d'assistance technique du FMI pour l'Afrique Centrale (AFRITAC Centre) qui s'est tenue le 21 juin 2022, puis à la réunion extraordinaire dudit Comité qui s'est déroulée le 10 novembre 2022 en mode hybride (visioconférence et présentiel). En outre, elle a participé au webinaire organisé le 11 octobre 2022 sur les risques financiers liés au climat.

### **2.2.2. Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD)**

La BEAC a pris part à l'atelier virtuel organisé par la BAD le 27 octobre 2022, consacré à la dissémination de l'édition 2022 du Rapport sur les Perspectives économiques régionales pour l'Afrique Centrale.

### **2.2.3. Banque des Règlements Internationaux (BRI)**

Au titre des relations avec la BRI, la BEAC a pris part au webinaire organisé le 02 mars 2022 sur la gouvernance et le cadre institutionnel des banques centrales. La BEAC a également pris part à la 92<sup>ème</sup> assemblée annuelle de la BRI tenue les 25 et 26 juin 2022 à Bâle, en Suisse. Elle a également participé à la Table ronde virtuelle organisée par la BRI le 26 septembre 2022 sur le thème « Les monnaies numériques des banques centrales en Afrique ».

### **2.2.4. Système Européen de Banques Centrales (SEBC)**

Dans le cadre du projet de coopération entre le Système Européen de Banques Centrales (SEBC) et les Banques Centrales africaines, la BEAC a accueilli le 27 octobre 2022 aux

Services Centraux de la BEAC, une mission composée des mandataires des Banques Centrales d'Espagne et de France. La visite de travail a permis de recenser quelques principaux domaines susceptibles d'être explorés pour une coopération approfondie entre le SEBC et la BEAC.

Le projet du SEBC s'appuie sur la Stratégie globale de l'Union Européenne pour l'Afrique publiée en mars 2020 qui prévoit de renforcer le dynamisme des relations entre les deux parties pour atteindre des objectifs communs et surmonter les défis mondiaux. La BEAC est l'une des 12 banques centrales africaines sélectionnées pour la phase pilote. Cette initiative se présente comme un cadre privilégié pour renforcer la coopération et le partage d'expériences avec le SEBC et les autres parties prenantes au projet. Pour préparer la phase opérationnelle du projet, la BEAC a été invitée à communiquer à la Banque d'Espagne deux domaines prioritaires de coopération avec le SEBC.

### **2.2.5. Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique (BADEA)**

La BEAC, représentée par son Gouverneur, a effectué du 1<sup>er</sup> au 3 février 2022, une visite de travail au Siège de la BADEA à Karthoum. Les échanges ont porté sur les possibilités de concrétisation d'une levée de fonds par cette banque de développement sur le marché financier de la CEMAC, à l'instar de l'initiative similaire lancée par la Société Financière Internationale (SFI). Une telle initiative devrait être un levier important pour la mobilisation des ressources au profit des économies de la CEMAC avec l'avantage de réduire le risque de change lié aux interventions de la BADEA dans notre espace sous-régional. Cette source alternative devrait par ailleurs être renforcée par une émission des titres de la finance islamique (notamment les *sukuk*), après une étude de faisabilité dans la CEMAC.

### 2.2.6. Banque Nationale du Soudan

En marge de la visite à la BADEA, le Gouverneur de la BEAC s'est entretenu avec son homologue de la Banque Centrale du Soudan. A cette occasion, un dialogue a été entamé en vue de l'instauration d'un cadre de coopération et de la proposition d'un projet de Convention devant jeter les bases d'une collaboration plus approfondie et fructueuse. Il était également question de formaliser un programme de travail entre les deux institutions dans un avenir proche. La visite a par ailleurs permis d'échanger sur les outils de gestion de l'or et des réserves internationales ainsi que la gestion et la réglementation de la finance islamique et leur intégration dans le cadre général de la politique monétaire.

### 2.2.7. Conférence des Gouverneurs des Banques Centrales Francophones (CGBCF)

La BEAC a participé à la 26<sup>ème</sup> Conférence des Gouverneurs des Banques Centrales des pays francophones organisée par Bank Al-Maghrib les 25 et 26 mai 2022 à Rabat, au Maroc. Placée sous le thème « Ruptures numérique et climatique : quel rôle pour les banques centrales ? », le Gouverneur de la BEAC y est intervenu en tant que panéliste pour la table ronde intitulée « Changement climatique : quels enjeux et opportunités pour la finance verte en Afrique ? ». Il a ainsi partagé l'expérience de la BEAC en présentant les outils et instruments d'intervention disponibles à la Banque Centrale, qui pourraient être aménagés pour favoriser le développement d'une économie sobre en carbone dans la sous-région.



## 3. Comptes de la BEAC

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Banque Centrale s'est établi à 11 917,1 milliards, contre 9 075,3 milliards au 31 décembre 2021 (+ 31,3 %).

Le bénéfice net de la Banque Centrale avant affectation, constaté à la fin de l'exercice 2022, est ressorti à 114,0 milliards, contre 49,8 milliards pour l'exercice 2021.

### 3.1. Bilan

#### 3.1.1. Actif

##### - Avoirs en monnaies étrangères

Les avoirs en monnaies étrangères sont constitués des avoirs en compte d'opérations (y compris le compte spécial de nivellement) ouvert auprès du Trésor français, des titres obligataires, des soldes des comptes ouverts auprès des correspondants et de l'encaisse des billets étrangers (essentiellement des billets euro). Au 31 décembre 2022, ils se sont établis à 6 311,3 milliards contre 3 907,7 milliards un an plus tôt.

L'encaisse des billets étrangers détenus par la Banque Centrale est revenue à 38,4 milliards au 31 décembre 2022 contre 22,6 milliards à fin 2021.

Le solde du poste Correspondants Hors Zone d'Emission a connu une hausse significative (+1 067,2 %), s'établissant à 571,6 milliards au 31 décembre 2022.

Le solde du compte d'opérations (y compris le compte spécial de nivellement), principale composante des disponibilités extérieures à vue, s'est légèrement apprécié en 2021, augmentant de 4,6 % pour s'établir à 5 574,8 milliards au 31 décembre 2022.

L'encours des titres obligataires en monnaies étrangères est passé de 38,2 milliards en forte hausse de 231,0 % en 2022.

##### - Avoirs en or

Au 31 décembre 2022, le stock d'or de la Banque Centrale est resté inchangé à 201 903,40 onces. En revanche, la valeur de ce stock s'est appréciée (+ 6,8 %) à 224,3 milliards.

##### - Opérations avec le FMI-Actif

En baisse (- 43,9 %), ce poste comprend la position en tranches de réserve (souscription de la quote-part en devises par les Etats, nette des soldes créditeurs des comptes FMI n°1 et n°2) et les avoirs en DTS dont les montants se sont élevés respectivement à 35,4 milliards et 515,1 milliards au 31 décembre 2021 contre 33,1 milliards et 276,0 milliards au 31 décembre 2022.

##### - Créances

Les créances sur les établissements de crédit ont régressé de 31,2 %, à 461,0 milliards un an plus tard. Les créances sur les Trésors publics, quant à elles, sont restées quasiment stables à 3 043,4 milliards à fin 2022 contre 3 043,9 milliards au 31 décembre 2021.

##### - Autres investissements financiers

Les autres investissements financiers qui comprennent les engagements (avances à moyen terme irrévocables et avances en compte courant) de la BEAC envers la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ont reculé de 24,0 %, pour s'établir à 128,5 milliards à fin décembre 2022.

### - Titres de participation

Les titres de participation sont représentatifs des parts que la BEAC détient dans des banques de développement, en particulier la BDEAC et dans des sociétés d'intérêt régional. A fin décembre 2022, ils sont restés quasiment stables (+ 0,3 %), par rapport à fin décembre 2021, passant à 41,6 milliards.

### - Immobilisations

Le poste des immobilisations de placement a été en baisse de 2,2 %, à 2,3 milliards au 31 décembre 2022. Celui des immobilisations corporelles a connu un recul de 1,9 %, à 374,8 milliards une année plus tard. Il en est de même pour le poste des immobilisations incorporelles qui a fléchi de 2,2 % à 11,4 milliards au 31 décembre 2022.

### - Autres actifs

Les autres actifs, qui regroupent principalement les créances sur le personnel, les fournisseurs débiteurs et les coûts de fabrication du stock de billets et monnaies non émis, ont augmenté de 9,0 %, en s'établissant à 1 009,4 milliards à fin décembre 2022.

## 3.1.2. Passif

### - Billets et pièces en circulation

Ce poste représente essentiellement les engagements de la BEAC à l'égard du public et de façon marginale vis-à-vis des établissements de crédit pour la partie de la monnaie fiduciaire qu'ils détiennent sous forme d'encaisses. Son solde est ressorti à 4 373,1 milliards au 31 décembre 2022, contre 4 098,6 milliards au 31 décembre 2021.

### - Comptes créditeurs et dépôts

Le solde des comptes courants des Trésors publics s'est fixé à 863,7 milliards au 31 décembre 2022 contre 569,0 milliards au 31 décembre 2021.

Le fonds de stabilisation des recettes budgétaires a augmenté de 405,4 %, s'établissant à 823,4 milliards au 31 décembre 2022.

Le fonds de réserve pour les générations futures a augmenté de 14,9 %, à 58,5 milliards un an plus tard.

Les dépôts spéciaux se sont établis à 275,1 milliards au 31 décembre 2022 contre 292,7 milliards au 31 décembre 2021.

Les comptes des banques et institutions financières de la Zone ont affiché un solde de 2 833,6 milliards au 31 décembre 2022, contre 2 061,5 milliards un an plus tôt. Les avoirs des banques et institutions financières étrangères (FMI, BIRD, Paierie de France, etc.), ont reculé de 42,7 % et se sont fixés à 1,0 milliard au 31 décembre 2022. Les autres comptes courants qui regroupent des comptes ouverts au nom de certains organismes ou sociétés d'intérêt public qui, du fait de leur activité, ne peuvent être classés dans l'une des rubriques précédentes. Ils ont enregistré une hausse de 20,7 %, à 188,0 milliards à fin 2022. Enfin, les transferts non dénoués se sont repliés de 22,8 milliards au 31 décembre 2021 à 5,4 milliards au 31 décembre 2022.

### - Emprunts en monnaies étrangères

Sont enregistrés à ce poste les emprunts contractés auprès de la Banque mondiale (IDA) pour le financement du projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement de la CEMAC et du projet de renforcement des capacités des organismes sous régionaux (UGRIF). L'encours de ce poste s'est élevé à 27,6 milliards au 31 décembre 2022.

### - Opérations avec le FMI-Passif

Le poste opérations avec le FMI – Passif regroupe les montants des allocations de DTS aux Etats. Au 31 décembre 2022, il s'est chiffré à 1 282,8 milliards contre 606,9 milliards au 31 décembre 2021.

### - Produits différés

Les produits différés sont constitués des écarts de réévaluation des terrains reçus à titre gratuit de la part des Etats. Au 31 décembre 2022, ils se sont élevés à 61,8 milliards contre 66,3 milliards au 31 décembre 2021.

### - Provisions pour avantages du personnel

Elles se rapportent aux indemnités de départ à la retraite. Elles se sont chiffrées à 30,7 milliards au 31 décembre 2022 contre 28,8 milliards au 31 décembre 2021.

### - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont connu une hausse de 14,3 %, passant à 1,1 milliards à fin décembre 2022.

### - Autres passifs

Les autres passifs comprennent les dettes envers le personnel, les dépôts à vue du personnel, le compte courant de la Caisse de Retraite de la Banque Centrale (CRBC), les provisions pour congés payés, les dettes fournisseurs,

les créiteurs divers et les comptes de régularisation. Ce poste a connu une hausse de 73,0 % entre fin décembre 2021 et fin décembre 2022, ressortant à 75,2 milliards.

### - Capitaux propres

Les capitaux propres sont constitués du capital, des réserves, du résultat net de l'exercice et du report à nouveau. Ils ont augmenté de 14,2 % entre fin décembre 2021 et fin décembre 2022 pour s'établir à 1 015,8 milliards :

- le capital souscrit en indivision entre les Etats membres est resté stable à 88,0 milliards ;

- le solde du poste des réserves s'est établi, avant affectation du résultat de l'exercice, à 813,1 milliards au 31 décembre 2022 contre 751,3 milliards au 31 décembre 2021 ;

- le report à nouveau créiteur au 31 décembre 2022 s'est élevé à 672,4 millions ;

- au 31 décembre 2022, la Banque a extériorisé un résultat excédentaire de 114,0 milliards contre un bénéfice de 49,8 milliards enregistré au terme de l'exercice 2021.

**Tableau 43 : Évolution du bilan de la Banque Centrale**

	31/12/2022	31/12/2021	Variation	
			Valeur	%
<b>ACTIF</b>				
<b>Avoirs en monnaies étrangères</b>	6 311 299 510 908	3 907 664 057 385	2 403 635 453 523	61,51%
<b>Avoirs en or</b>	224 267 532 735	210 053 292 400	14 214 240 335	6,77%
<b>Opérations avec le FMI – Actif</b>	309 105 930 688	550 512 808 798	-241 406 878 110	-43,85%
<b>Disponibilités extérieures</b>	6 844 672 974 331	4 668 230 158 583	2 176 442 815 748	46,62%
<b>Créances sur les établissements de crédit</b>	461 018 007 929	669 775 020 300	-208 757 012 371	-31,17%
<b>Créances sur les Trésors publics nationaux</b>	3 043 385 926 708	3 043 939 181 519	-553 254 811	-0,02%
<b>Autres investissements financiers</b>	128 472 704 792	168 953 975 605	-40 481 270 813	-23,96%
<b>Titres de Participation</b>	41 555 597 522	41 437 311 780	118 285 742	0,29%
<b>Immeubles de placement</b>	2 314 917 487	2 266 029 012	48 888 475	2,16%
<b>Immobilisations corporelles</b>	374 810 235 327	381 945 557 930	-7 135 322 603	-1,87%
<b>Immobilisations incorporelles</b>	11 455 615 256	11 710 461 736	-254 846 480	-2,18%
<b>Autres actifs</b>	1 009 399 746 212	87 026 549 548	922 373 196 664	1 059,88%
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>11 917 085 725 564</b>	<b>9 075 284 246 013</b>	<b>2 841 801 479 551</b>	<b>31,31%</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Billets et monnaies en circulation</b>	4 373 065 064 007	4 098 578 021 116	274 487 042 891	6,70%
<b>Comptes créditeurs et dépôts</b>	5 048 799 206 583	3 317 446 864 803	1 731 352 341 780	52,19%
<b>Emprunts en monnaies étrangères</b>	27 644 104 517	23 679 036 357	3 965 068 160	16,75%
<b>Opérations avec le FMI – Passif</b>	1 282 827 436 984	606 942 408 103	675 885 028 881	111,36%
<b>Produits différés</b>	61 781 077 307	66 208 687 228	-4 427 609 921	-6,69%
<b>Provisions pour avantages du personnel</b>	30 761 607 469	28 827 129 430	1 934 478 039	6,71%
<b>Provisions pour risques et charges</b>	1 107 450 291	968 946 502	138 503 789	14,29%
<b>Autres passifs</b>	75 270 446 472	43 504 127 865	31 766 318 607	73,02%
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>10 901 256 393 630</b>	<b>8 186 155 221 404</b>	<b>2 715 101 172 226</b>	<b>33,17%</b>
<b>Capital</b>	88 000 000 000	88 000 000 000	0	0,00%
<b>Réserves</b>	813 146 584 197	751 335 484 785	61 811 099 412	8,23%
<b>Report à nouveau</b>	672 431 038	0	672 431 038	
<b>Résultat de l'exercice</b>	114 010 316 699	49 793 539 824	64 216 776 875	128,97%
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 015 829 331 934</b>	<b>889 129 024 609</b>	<b>126 700 307 325</b>	<b>14,25%</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>11 917 085 725 564</b>	<b>9 075 284 246 013</b>	<b>2 841 801 479 551</b>	<b>31,31%</b>
<b>Source : BEAC</b>				

## 3.2. Etat du résultat global

### - Résultat net d'intérêts

Le résultat net d'intérêts est constitué essentiellement des intérêts payés par les Trésors publics des Etats membres sur leurs créances consolidées, majorés de l'amortissement de la décote, des intérêts sur les obligations du Trésor assimilables et bons de Trésor assimilables, des intérêts nets payés par le Trésor français sur la base des dispositions de la convention du compte d'opérations, des intérêts nets au titre des prêts accordés aux banques de la région. Au 31 décembre 2022, il s'est établi à 196,4 milliards contre 120,0 milliards douze mois plus tôt.

### - Résultat net des commissions

Le résultat net des commissions comprend les commissions de change sur les opérations de la Salle des marchés, les produits SYGMA et SYSTAC, les commissions des transferts, les commissions de change manuel nets des commissions de gestion versées au FMI. Il s'est inscrit en hausse de 43,0 %, passant à 74,4 milliards à fin décembre 2022.

### - Résultat net des autres activités

Le résultat net des autres activités comprend le résultat de change et celui des placements et des participations. Il s'est inscrit en recul de 50,3 %, reculant à 6,7 milliards à fin décembre 2022.

### - Autres produits

Les autres produits sont constitués principalement des contributions aux frais administratifs et de gestion des établissements de crédit de la Zone et des produits des sanctions pécuniaires appliquées aux assujettis. Ils sont passés de 19,1 milliards à 23,4 milliards entre fin décembre 2021 et fin décembre 2022.

### - Frais généraux

Les frais généraux de la Banque Centrale ont augmenté de 20,9 %, passant à 187,0 milliards en 2022. Cette croissance en 2022 a découlé de la hausse des éléments ci-après :

- du poste « entretien de la circulation fiduciaire » de 77,0 % à 27,9 milliards à fin décembre 2022 ;
- des charges du personnel de 5,0 %, à 82,9 milliards un an plus tard ;
- des dotations nettes aux amortissements et aux provisions de 5,4 % à 29,4 milliards à fin décembre 2022 ;
- et des autres charges d'exploitation de 45,7 %, à 46,8 milliards.

### - Résultat net

Le bénéfice net de la Banque Centrale avant affectation, constaté à la fin de l'exercice 2022, est ressorti à 114,0 milliards contre 49,8 milliards pour l'exercice 2021.

**Tableau 44 : Évolution de l'État du résultat global de la Banque Centrale**

	31/12/2022	31/12/2021	Variation	
			Valeur	%
Intérêts et produits assimilés	201 449 178 273	266 767 774 563	-65 318 596 290	-24,49%
Intérêts et charges assimilés	4 983 551 780	146 784 560 607	-141 801 008 827	-96,60%
Résultat net d'intérêts	196 465 626 493	119 983 213 956	76 482 412 537	63,74%
Produits des commissions	74 863 121 104	52 085 446 025	22 777 675 079	43,73%
Charges des commissions	445 459 079	37 345 750	408 113 329	1 092,80%
Résultat net des commissions	74 417 662 025	52 048 100 275	22 369 561 750	42,98%
Résultat net des autres activités				
Résultat de change	-1 620 659 009	1 618 870 757	-3 239 529 766	-200,11%
Résultat des placements et des participations	8 260 337 788	11 728 951 514	-3 468 613 726	-29,57%
Résultat net des autres activités	6 639 678 779	13 347 822 271	-6 708 143 492	-50,26%
Produit net bancaire	277 522 967 297	185 379 136 502	92 143 830 795	49,71%
Autres produits	23 460 243 456	19 098 372 527	4 361 870 929	22,84%
Entretien de la circulation fiduciaire	27 904 388 473	15 766 594 406	12 137 794 067	76,98%
Frais de personnel	82 900 403 016	78 935 793 192	3 964 609 824	5,02%
Dotation nette aux amortissements et aux provisions	29 414 237 411	27 898 832 226	1 515 405 185	5,43%
Autres charges d'exploitation	46 753 865 154	32 082 749 381	14 671 115 773	45,73%
Frais généraux	186 972 894 054	154 683 969 205	32 288 924 849	20,87%
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	<b>114 010 316 699</b>	<b>49 793 539 824</b>	<b>64 216 776 875</b>	<b>128,97%</b>
AUTRES ELEMENTS DU RÉSULTAT GOLBAL	<b>-19 950 602 516</b>	<b>-8 215 717 502</b>		
Éléments reclassables en résultat net	-16 275 007 926	-4 496 430 374		
Réévaluation des avoirs en or	5 959 205 959	-4496430374		
Réévaluation des instruments de dette	-22 234 213 885	0		
Éléments non reclassables en résultat net	-3 675 594 590	-3 719 287 128		
Écarts actuariels au titre des prestations définies	0	0		
Réévaluation des instruments de capitaux propres	-3 675 594 590	-3 719 287 128		
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	<b>94 059 714 183</b>	<b>41 577 822 322</b>	<b>52 481 891 861</b>	<b>126,23%</b>

Source : BEAC

### 3.3. Rapport des Commissaires aux comptes

Le collège des Commissaires aux comptes a procédé à la certification sans réserve des comptes de la BEAC pour l'exercice 2022.

# Annexes



## SOMMAIRE DES ANNEXES

<b>A.INFORMATIONS GÉNÉRALES</b> .....	<b>101</b>
A1. Organes Statutaires de Décision et de contrôle au 31 décembre 2022 .....	103
• Le Comité Ministériel. ....	103
• Le Conseil d'Administration. ....	105
• Le Comité de Politique Monétaire . ....	108
• Le Comité de Stabilité Financière . ....	110
• Le Collège des Censeurs . ....	112
• Le Comité d'Audit . ....	113
A2. Organigramme de la BEAC au 31 décembre 2022. ....	115
A3. Contacts de la BEAC .....	117
<b>B. ANNEXES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES</b> .....	<b>119</b>
B1-B7. Principaux indicateurs économiques et monétaires des pays de la CEMAC .....	121-127
B8. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux .....	128
B9.a Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC .....	129
B9.b Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC. ....	129
B10. Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires commerciaux. ....	130
B11. Tableau des opérations financières des pays de la CEMAC .....	131
B12-B18. Principales exportations (FOB) des pays de la CEMAC .....	132-138
B19. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus) .....	139
B20. Dette publique extérieure consolidée des pays de la CEMAC .....	140
B21. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB) .....	141
B22. Variations du taux de change du franc CFA par rapport aux principales devises .....	142
B23. Production pétrolière et minière .....	143
B24. Production agricole vivrière. ....	144
B25. Production d'élevage. ....	145
B26. Production agricole d'exportation .....	146
B27. Production et exportation de bois tropicaux .....	147
B28. Évolution du taux de couverture extérieure de la monnaie. ....	148
B29. Évolution des effectifs de la BEAC par pays ou par Centre .....	149

## A. INFORMATIONS GÉNÉRALES



## A1. Organes Statutaires de Décision et de Contrôle au 31 décembre 2022

### 1 - LE COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2022)

#### PRESIDENT

- M. **Hervé NDOBA**  
Ministre des Finances et du Budget – République Centrafricaine

#### MEMBRES

##### *Ministres représentant la République du Cameroun*

- M . **Louis Paul MOTAZE**  
Ministre des Finances
- M . **ALAMINE OUSMANE MEY**  
Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Terri-  
toire

##### *Ministres représentant la République Centrafricaine*

- M . **Hervé NDOBA**  
Ministre des Finances et du Budget
- M . **Félix MOLOUA**  
Premier Ministre, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, du Plan  
et de la Coopération

##### *Ministres représentant la République du Congo*

- M . **Jean-Baptiste ONDAYE**  
Ministre de l'Economie et des Finances
- M . **Ludovic NGATSE**  
Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public

##### *Ministres représentant la République Gabonaise*

- Mme . **Nicole Jeanine Lydie ROBOTY épouse MBOU**  
Ministre de l'Economie et de la Relance
- Mme . **Edith EKIRI MOUNOMBI épouse OYOUOMI**  
Ministre du Budget et des Comptes Publics

***Ministres représentant la République de Guinée Equatoriale***

- M. **Valentin ELÀ MAYE MBÀ**  
Ministre des Finances, de l'Economie et de la Planification
- M. **Baltasar ENGONGA EDJO'O**  
Ministre d'Etat de la Présidence de la République, Chargé de l'Intégration Régionale

***Ministres représentant la République du Tchad***

- M. **TAHIR HAMID NGUILIN**  
Ministre des Finances et du Budget
- M. **MOUSSA SALEH BATRAKI**  
Ministre de la Prospective Economique et des Partenariats Internationaux

**OBSERVATEURS**

(au 31 décembre 2022)

- M. **Daniel ONA ONDO**  
Président de la Commission de la CEMAC - Malabo
- M. **Maurice Christian OUANZIN**  
Secrétaire Général de la COBAC - Libreville
- M. **NAGOUM YAMASSOUM**  
Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier - COSUMAF
- M. **Gervais MBATA**  
Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale - Libreville

## 2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2022)

### ***Administrateurs représentant la République du Cameroun***

- Titulaires : M. **Sylvester MOH TAGONGHO**  
Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire - Ministère des Finances
- M. **Adolphe NOAH NDONGO**  
Conseiller Technique au Secrétariat Général de la Présidence de la République
- Suppléants : M. **Jean TCHOFFO**  
Secrétaire Général du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
- M. **Henri NONO**  
Directeur des Affaires Générales - Ministère des Travaux Publics

### ***Administrateurs représentant la République Centrafricaine***

- Titulaires : M. **Serge OUARASSIO MONKOMSSE**  
Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique
- M. **Edwige Opportune POUNINGUINZA NGUELEBE**  
Directeur de Cabinet du Premier Ministre, Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération

### ***Administrateurs représentant la République du Congo***

- Titulaires : M. **Albert Wilfrid OSSIE**  
Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances
- M. **Antoine NKODIA**  
Conseiller Economique du Ministre de l'Economie et des Finances
- Suppléants : M. **Sylvain LEKAKA**  
Directeur de Cabinet du Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public
- M. **Audrey Alban MAPITHY MA MAPITHY**  
Conseiller Administratif et Juridique du Ministre de l'Economie et des Finances

### ***Administrateurs représentant la République gabonaise***

- Titulaires : M. **Linis Francis LENDJOUNGOU**  
Conseiller Financier du Ministre de l'Economie et de la
- M. **Jean-Baptiste NGOLO ALLINI**  
Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale au  
Ministère de l'Economie et de la Relance
- Suppléants : M. **Richard MBOUMBA**  
Chargé d'Etudes au Cabinet du Ministre de l'Economie et de la  
Relance
- M. **MEYE BEKOUROU**  
Inspecteur Général des Finances, Ministère de l'Economie  
et de la Relance

### ***Administrateurs représentant la République de Guinée Equatoriale***

- Titulaires : M. **Pascual NVO MANGUE**  
Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement de la  
Dette Publique
- M. **Luciano ELA EBANG**  
Contrôleur Général de la Dette Publique auprès de la Caisse  
Autonome d'Amortissement de la Dette Publique
- Suppléant : M. **Pedro ABAGA NCHAMA**  
Directeur Général des Affaires Juridiques

### ***Administrateurs représentant la République du Tchad***

- Titulaires : M. **BECHIR DAYE**  
Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, Minis-  
tère des Finances, du Budget et des Comptes Publics
- M. **KASSER AKHOUNA**  
Conseiller du Ministre des Finances, du Budget et des Comptes  
Publics
- Suppléants : M. **LAGRE ABDELMADJID**  
Directeur de la Comptabilité Publique
- M. **MOUN-GOSS NDISSI**  
Directeur de la Dette

**Administrateurs représentant la République Française**

- Titulaires :
- M. **William ROSS**  
Chef du Service des Affaires Multilatérales et du Développement au sein de la Direction Générale du Trésor, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique 139, rue de Bercy 75742 PARIS Cedex 12
  
  - M. **Bruno CABRILLAC**  
Directeur général adjoint des Études et des relations internationales – Banque de France – 39, rue Croix-des-Petits Champs – 75001 Paris
- Suppléants :
- M. **Stéphane TABARIE**  
Chef du Bureau « Afrique Subsaharienne et Agence Française de Développement » au sein du Service Affaires Multilatérales et du Développement – Direction Générale du Trésor et de la Politique Économique, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique - 139, rue de Bercy – 75742 Paris CEDEX 12
  
  - M. **Françoise DRUMETZ**  
Directrice de la Balance des Paiements à la Banque de France

### 3 - LE COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

(au 31 décembre 2022)

Président : M. **ABBAS MAHAMAT TOLLI**  
Gouverneur de la BEAC

Suppléant : Vice-Gouverneur de la BEAC (*poste à pourvoir*)

Rapporteur : M. **EBE MOLINA Ivan Bacale**  
Directeur Général des Etudes, Finances et Relations  
Internationales de la BEAC

#### MEMBRES DELIBERANTS

##### *République du Cameroun*

M. **Pierre Emmanuel NKOA AYISSI**  
Directeur National de la BEAC

M. **Gabriel NGAKOUMDA**  
Chef de Division des Prévisions au Ministère des Finances

##### *République Centrafricaine*

M. **Ali CHAÏBOU**  
Directeur National de la BEAC

**Membre délibérant autre que Directeur National,**  
(Poste à pouvoir)

##### *République du Congo*

M. **Serge Dino GASSACKYS**  
Directeur National de la BEAC

Mme **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**  
Ministère de l'Economie et des Finances

**République Gabonaise**

M. **Patrick Romuald ALILI**  
Directeur National de la BEAC

M. **Jean-Jacques EKOMIE**  
Vice-Recteur - Université Omar BONGO ONDIMBA de Libreville

**République de Guinée Equatoriale**

Mme. **Genovoeva ANDEME OBIANG**  
Directeur National de la BEAC

M. **Ireneo Mangué MONSUY AFANA**  
Directeur Général du Contrôle Financier et des Organismes  
Autonomes et Entreprise de Participation de l'Etat

**République du Tchad**

M. **IDRISS AHMED IDRISS**  
Directeur National de la BEAC

M. **BECHIR DAYE**  
Ministère des Finances et du Budget

**République Française**

M. **Vincent FLEURIET**  
Chef de Service de la Zone Franc et du Financement du  
Développement Banque de France

M. **Guillaume PREVOST**  
Conseiller Financier pour l'Afrique- Direction Générale du Trésor -  
Ministère de l'Economie et des Finances - France

## **4 - Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale**

(au 31 décembre 2022)

Président : M. **ABBAS MAHAMAT TOLLI**  
Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Vice-Président : Poste à pourvoir  
Vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Rapporteur : M. **EBE MOLINA Ivan Bacale**  
Directeur Général des Etudes, Finances et Relations  
Internationales de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

### **REPRESENTANTS DES MINISTERES EN CHARGE DES FINANCES**

1. **Mme EKO EKO née Berthe YECKE ENDALE**  
Inspectrice Générale des Régies Financières, Ministère des  
Finances du Cameroun
2. **M. Valentin MAYERE YOLONGUERE**  
Directeur des Affaires Financières, Monétaires, des Assurances  
et de la Microfinance, Ministère des Finances et du Budget de la  
République Centrafricaine
3. **M. Jean-Pierre NONAULT**  
Directeur Général des Institutions Financières Nationales  
Ministère de l'Economie et des Finances du Congo
4. **M. TIWINOT Francis Thierry**  
Conseiller du Ministre de l'Economie et de la Relance de la Répu-  
blique Gabonaise
5. **M. Ambrosio ESONO ANGUE**  
Directeur Général de la Comptabilité Publique  
Ministère des Finances et du Budget de la Guinée Equatoriale
6. **M. IDRIS GOUKOUNI SALEH**  
Directeur des Etudes et de la Prévision, Ministère des Finances et  
du Budget du Tchad.

## **REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS**

- 1. M. Maurice Christian OUANZIN**  
Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)
  
- 2. M. BELIBANGA Clément**  
Commissaire en charge des politiques économiques, monétaires et financières à la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (Commission de la CEMAC)
  
- 3. M. MAMADOU SY**  
Président de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances - Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA)
  
- 4. M. CHEIKH TIDIANE TOUNKARA**  
Président de la Commission de Surveillance  
Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES)
  
- 5. M. NAGOUM YAMASSOUM**  
Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF)
  
- 6. M. Gervais MBATA**  
Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC)
  
- 7. M. Valentin Alphonse MBOZO'O**  
Directeur Général du Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC)

## 5 LE COLLEGE DES CENSEURS

---

(au 31 décembre 2022)

- Titulaires :
- M . Narcisse ANIYASSI**  
Inspecteur du Trésor  
Ministère des Finances et du Budget – République Centrafricaine
  - M . Ambrosio ESONO ANGUE**  
Chef de service de la Comptabilité Publique  
Ministère des Finances, du Budget et de la Planification –  
GUINEE EQUATORIALE
  - M . Guillaume PREVOST**  
Conseiller Financier pour l’Afrique à la Direction Générale du Trésor et de la Politique Economique  
Ministère de l’Economie et des Finances - France
- Suppléants :
- M . Amélie Jeanne BEHOROU**  
Directrice de la Programmation, de la Préparation et de la Réforme Budgétaire – RCA
  - M . Juan Manuel AFUGU MBOMIO**  
Contrôleur Général des Finances et du Budget –  
GUINEE EQUATORIALE
  - M . Michel DROBNIAK**  
Chef du Service Economique Régional pour les Pays d’Afrique Centrale  
Centrale Ambassade de France au Cameroun – Yaoundé

## 6 - LE COMITE D'AUDIT

(au 31 décembre 2022)

### PRÉSIDENT

M. AKHOUNA KASSER

### MEMBRES

#### *Représentant la République du Cameroun*

M. **Adolphe NOAH NDONGO**  
Attaché au Secrétariat Général de la Présidence de la République

#### *Représentant la République Centrafricaine*

M. **Narcisse ANIYASSI**  
Inspecteur du Trésor

#### *Représentant la République du Congo*

M. **Antoine NKODIA**  
Conseiller Economique du Ministre de l'Economie et des  
Finances

#### *Représentant la République Gabonaise*

Titulaire : M. **Jean-Baptiste NGOLO ALLINI**  
Directeur Général de l'Economie

#### *Représentant la République de Guinée Equatoriale*

M. **Ambrosio ESONO ANGUE**  
Directeur de la Comptabilité Publique

#### *Représentant la République du Tchad*

M. **AKHOUNA KASSER**  
Conseiller du Ministre des Finances et du Budget

#### *Représentant la République Française*

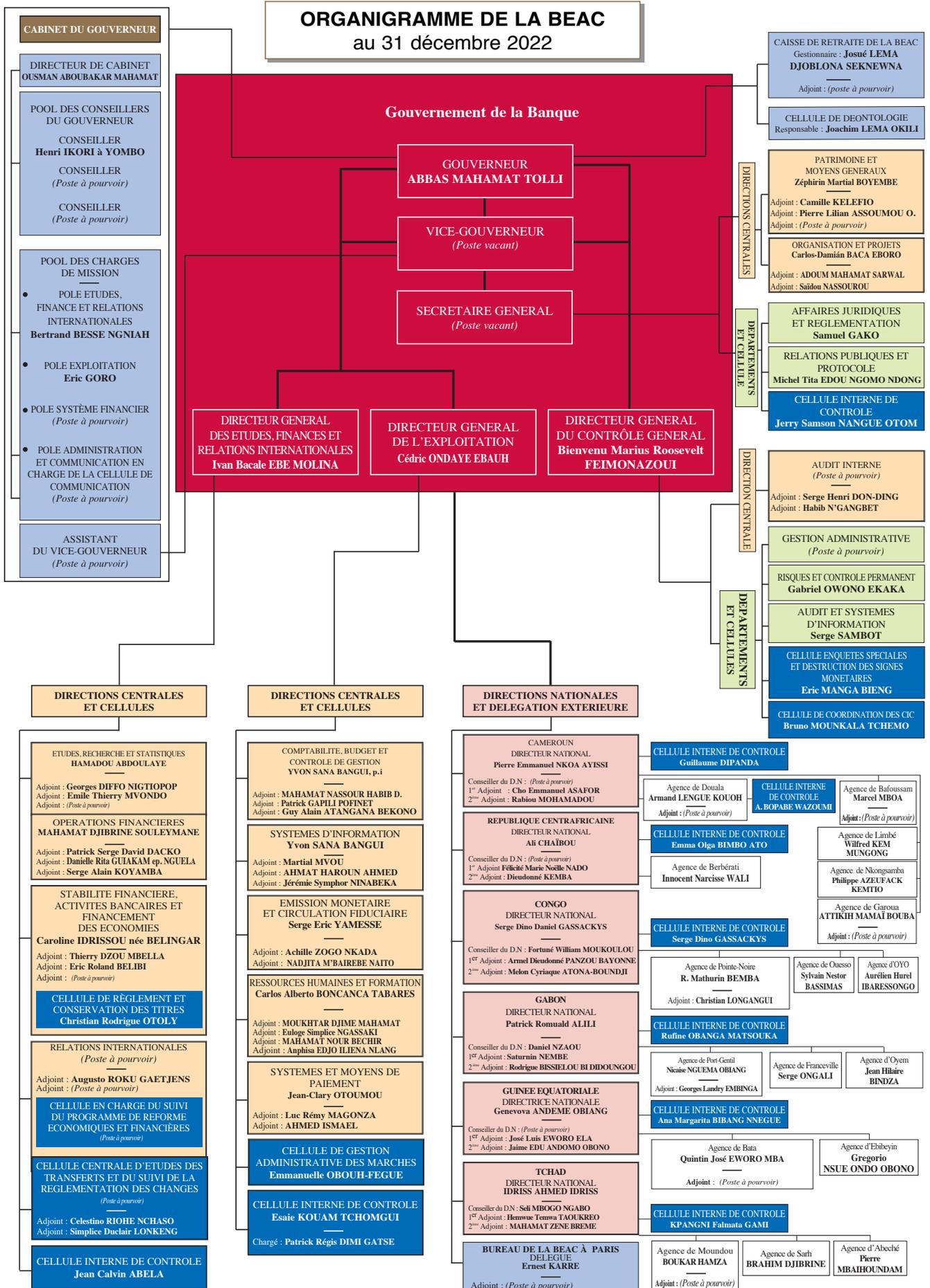
M. **Guillaume PREVOT**  
Conseiller Financier pour l'Afrique - Direction Générale du Trésor,  
Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi – 139, rue  
de Bercy – 75742 Paris CEDEX 12

### MEMBRE INDEPENDANT

M. **Christian MASSON**  
Inspecteur à la Banque de France



## A2. ORGANIGRAMME DE LA BEAC AU 31 DECEMBRE 2022



## Directeurs Centraux en attente d'affectation

Les Agents d'Encadrement Supérieur ci-après ont été nommés, par décision du Gouverneur N°245/GR/2022 du 23 juin 2022, aux fonctions de Directeur Central comme suit :

### CAMEROUN

**M. Joseph Henri IKORI A YOMBO**, antérieurement Coordonnateur de la Cellule Centrale des Etudes des Transferts et du Suivi de la Réglementation des Changes (CCETSRC).

### CONGO

**M. Evrard Ulrich Herménégilde MOUNKALA**, antérieurement Adjoint au Directeur des Etudes, de la Recherche et des Statistiques, en charge du Pôle Statistiques.

### GABON

**M. Frank Mpoba MANGOUKA**, antérieurement Coordonnateur de la Cellule en charge du Programme de Réformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC).

### GUINÉE EQUATORIALE

**Mme Nélima Aurora CHUMO MATA**, antérieurement Adjoint au Directeur de la Stabilité Financière, des Activités Bancaires et du Financement des Economies, en charge du Pôle Activités Bancaires et Financement des Economies.

### A3. CONTACTS DE LA BEAC

#### SIEGE SOCIAL ET SERVICES CENTRAUX

B.P. 1917 - Yaoundé - Cameroun

Indicatif international 237

Téléphone : 22 23 40 30 ; 22 23 40 60 ; 22 23 35 73

Télex : 88343 KN - 88505 KN ; Télécopie : 22 23 33 29 ; 22 23 33 50

www.beac.int

E-mail : beac@beac.int

---

#### CAMEROUN

Indicatif international 237

##### Yaoundé (Direction Nationale)

B.P. 83 - Tél. 222 23 39 39 ; 222 23 05 11 ;  
222 23 33 90

Télécopie : 222 23 33 80

Télex : 88204 KN et 88556 KN

E-mail : beacyde@beac.int

##### Douala

B.P. 1747 - Tél. 233 42 33 24 ; 233 42 36 55 ;  
233 42 31 65

Télécopie : 233 42 36 47

Télex : 55257 KN ; 55003 KN

E-mail : beacdla@beac.int

##### Garoua

B.P. 105 - Tél. 222 27 13 45 ; 222 27 14 99

Télécopie : 22 27 30 72

Télex : 70602 KN et 70786

E-mail : beacgou@beac.int

##### Bafoussam

B.P. 971 - Tél. 233 44 17 57 ; 233 44 14 32

Télécopie : 233 44 29 84 ;

Télex : 40044 KN ; 40045 KN

E-mail : beacbaf@beac.int

##### Limbé

B.P. 50 - Tél. 233 33 222 30 ; 233 33 24 88

Télécopie : 233 33 25 93

Télex : 30243 KN et 30302

E-mail : beaclim@beac.int

#### Nkongsamba

B.P. 242 - Tél. 233 49 13 98 ; 233 49 34 68

Télécopie : 233 49 40 72

Télex : 622285 KN et 62406 KN

E-mail : beacnkg@beac.int

#### REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Indicatif international 236

##### Bangui (Direction Nationale)

B.P. 851 - Tél. 21 61 24 00 ; 21 61 24 05 ;  
21 61 24 10

Télécopie : 21 61 19 95 ; 21 61 58 53

Télex : 5236 RC

E-mail : beacbgf@beac.int

##### Berberati

B.P. 190 - Tél. 22 21 93 33

Télécopie : 22 21 93 45

E-mail : beacbti@beac.int

#### CONGO

Indicatif international 242

##### Brazzaville (Direction Nationale)

B.P. 126 - Tél. 222 81 36 84 ; 222 81 10 73 ;  
81 10 93 ; 044 55 65 55 ; 069 65 65 16

Télécopie : 222 81 10 94

Télex : 5313 KG

E-mail : beacbzv@beac.int

##### Pointe-Noire

B.P. 751 - Tél. 222 94 07 68 ; 222 94 13 68 ;  
222 94 30 18

Télécopie : 222 94 11 76

Télex : 8444 KG et 8212 KG

E-mail : beacpnr@beac.int

---

**Ouesso**

B.P. 05 – Tél. 066 00 0909 ; 055 47 0091  
055 47 00 92  
Télécopie : 7098 (VSAT BEAC)  
Télex : 7098 (VSAT BEAC)  
E-mail : beacouesso@beac.int

**GABON**

Indicatif international 241

**Libreville** (Direction Nationale)

B.P. 112 - Tél. 76 13 52 ; 76 02 06 ;  
76 11 05  
Télécopie : 74 45 63 ; 77 54 06  
Télex : 5215 GO  
E-mail : beaclbv@beac.int

**Port-Gentil**

B.P. 540 - Tél. 55 00 74 ; 55 00 73  
Télécopie : 55 59 67  
Télex : 8215 GO  
E-mail : beacpog@beac.int

**Franceville**

B.P. 129 - Tél. 67 70 40  
Télécopie : 67 74 57  
Télex : 6704 GO  
E-mail : beacfcv@beac.int

**Oyem**

B.P. 489 - Tél. 98 65 45 ; 98 65 46  
Télécopie : 98 65 47  
Télex : 7705 GO  
E-mail : beacoyem@beac.int

**GUINEE EQUATORIALE**

Indicatif international 240

**Malabo** (Direction Nationale)

B.P. 501 – Tél. 333 09 20 10 ; 333 09 20 11 ;  
Télécopie : 333 09 20 06  
Télex : 5407 EG  
E-mail : beacmal@beac.int

**Bata**

B.P. 21 – Tél. 333 08 24 75 ; 333 08 26 52  
Télécopie : 333 08 23 60  
Télex : 5202 EG  
E-mail : beacbat@beac.int

**Ebibeyin**

B.P. 001-A  
Tél : (240) 333 07 20 38 ; 07 20 39 ;  
07 20 40  
E-mail : beacebi@beac.int

**TCHAD**

Indicatif international 235

**N'Djamena** (Direction Nationale)

B.P. 50 - Tél. 52 41 76 ; 52 33 97 ;  
52 26 71  
Télécopie : 52 44 87  
Télex : 5220 KD ; 5353 KD  
E-mail : beacndj@beac.int

**Moundou**

B.P. 149 - Tél. 69 14 16  
Télécopie : 69 13 98  
Télex : 6205 KD  
E-mail : beacmdo@beac.int

**Sarh**

B.P. 241 - Tél. 68 14 01  
Télex : 7204 KD  
Télécopie : 68 11 22  
E-mail : beacsrh@beac.int

**Abéché**

Tél. 22 69 89 00 ; 22 69 89 01 ;  
66 00 12 60 ; 66 00 12 61  
E-mail : beacabech@beac.int

**FRANCE**

Indicatif international 33

**Paris** (Bureau Extérieur)

48, avenue Raymond POINCARE  
Tél. (1) 56 59 65 96 ; (1) 56 59 65 93  
Télécopie : (1) 42 25 63 95  
Télex (0420) 641 541 BACENAC  
E-mail : beacbep@beac.int



## **B. ANNEXES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES**



## B1. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la CEMAC

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>PIB, prix et population</b>	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)							
Taux de croissance (PIB réel)	1,6	-1,4	0,7	1,8	2,0	-1,8	1,7	2,9
dont secteur pétrolier	0,0	-6,7	-5,6	1,2	2,2	-4,2	-7,2	0,7
secteur non pétrolier	2,1	0,1	2,4	1,9	1,9	-1,2	3,9	3,4
Contribution du secteur pétrolier à la croissance réelle	0,0	-1,5	-1,2	0,2	0,4	-0,8	-1,4	0,1
Contribution du secteur non pétrolier à la croissance réelle	1,6	0,1	1,9	1,5	1,5	-1,0	3,1	2,8
Taux de croissance démographique (moyen)	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9
Inflation (prix à la consommation, en moy annuelle, décembre)	2,5	1,1	0,9	2,3	2,4	2,3	1,6	5,6
<b>Finances publiques</b>	-25,7	-19,0	3,7	17,7	6,2	-18,1	14,8	39,6
Recettes totales	-45,6	-33,0	10,4	39,0	1,3	-31,4	27,7	81,0
dont recettes pétrolières	-0,8	-9,4	0,3	5,8	9,7	-9,1	8,3	14,7
recettes non pétrolières	-14,3	-12,0	-10,7	-3,9	5,7	-5,4	5,5	12,5
Depenses totales	-6,2	-1,9	-2,4	-2,0	9,0	0,4	9,5	10,1
dont dépenses courantes	-22,7	-24,5	-24,0	-7,8	-1,4	-19,6	-6,7	21,0
dépenses en capital								
<b>Monnaie et crédit</b>								
Avoirs extérieurs nets	-25,7	-58,0	-4,1	8,3	5,8	-26,8	-32,4	118,1
Crédits à l'économie	9,9	5,3	-1,9	4,0	-3,6	5,1	12,0	7,7
Créances nettes sur l'Etat	80,6	798,3	-5,2	45,5	31,6	47,8	25,3	4,7
Masse monétaire (M2)	-6,6	0,0	-0,4	8,3	6,1	12,0	11,8	14,1
Taux de couverture extérieure (fin de période)	77,1	59,1	57,5	61,4	67,1	63,6	64,0	73,1
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	3,8	3,8	3,9	3,7	3,7	3,3	3,2	3,0
<b>Secteur extérieur</b>								
<b>Exportations, fob</b>								
Importations, fob	-29,8	-17,2	24,6	14,9	2,5	-33,6	33,2	57,6
Termes de l'échange	0,9	-7,3	-16,9	3,2	-4,1	-17,6	15,8	29,1
Taux de change effectif réel	-38,4	7,3	12,5	10,1	-5,7	-18,7	37,5	28,8
Taux de change effectif réel des exportations	-3,9	0,6	-3,8	...	...	...	...	...
Taux de change effectif réel des importations	-4,6	-2,9	-3,7	...	...	...	...	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	-3,5	0,3	-5,7	...	...	...	...	...
	13,9	13,4	16,7	...	...	...	...	...
<b>Monnaie et crédit</b>	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)							
Avoirs extérieurs nets	-17,7	-31,3	-0,6	1,7	1,2	-5,7	-10,8	10,2
Avoirs intérieurs nets	11,1	31,3	0,2	6,6	4,9	17,7	22,6	3,9
Crédit intérieur net	18,5	30,2	-2,6	12,9	6,8	20,6	19,3	7,2
Créances nettes sur l'Etat	12,5	26,4	-1,2	9,9	9,3	17,4	12,1	2,6
Crédits à l'économie	6,0	3,7	-1,4	2,9	-2,5	3,2	7,2	4,7
Masse monétaire (M2)	-6,6	0,0	-0,4	8,3	6,1	12,0	11,8	14,1
<b>Comptes nationaux</b>	(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)							
Produit intérieur brut	1,6	-1,4	0,7	1,8	2,0	-1,8	1,7	2,9
Demande intérieure brute	-4,4	-2,8	0,0	1,0	0,0	-4,0	7,4	3,1
Consommation	-2,0	1,3	-4,1	-0,3	1,0	-2,6	5,2	3,1
Publique	-2,0	0,3	0,4	-1,0	0,2	-0,5	1,2	-0,4
Privée	0,0	1,1	-4,5	0,7	0,8	-2,1	4,0	3,4
Investissements bruts	-2,4	-4,1	4,1	1,3	-1,1	-1,4	2,1	0,1
Publics	-0,5	-1,9	-1,0	-0,2	0,0	-0,6	0,2	0,3
Privés (Entreprises et ménages)	-1,8	-1,5	5,1	0,9	-1,1	-0,6	1,9	-0,2
Exportations nettes	6,0	1,4	0,7	0,8	2,0	2,2	-5,6	-0,2
Exportations de biens et services non facteurs	0,5	-0,8	1,2	0,5	2,0	-2,0	-2,9	1,0
Importations de biens et services non facteurs	5,5	2,2	-0,5	0,3	0,0	4,2	-2,7	-1,2
<b>Comptes nationaux</b>	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Investissements	34,1	28,5	26,4	26,2	26,3	25,4	26,7	26,9
Epargne intérieure	25,5	22,0	27,5	31,8	31,6	27,0	30,3	37,5
Epargne nationale	22,5	17,2	22,5	27,6	26,7	24,9	27,1	33,4
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	19,0	15,9	15,7	17,3	17,7	15,5	15,6	18,6
Recettes pétrolières	7,7	5,4	5,6	7,3	7,1	5,2	5,9	9,1
Recettes non pétrolières	11,3	10,6	10,1	10,0	10,6	10,3	9,8	9,6
Depenses totales 1/	26,1	23,8	20,1	18,1	18,5	18,7	17,3	16,7
Dépenses courantes	14,4	14,7	13,6	12,5	13,1	14,1	13,5	12,7
Dépenses en capital	11,6	9,1	6,5	5,7	5,4	4,6	3,8	3,9
Solde budgétaire primaire (déficit -)	-4,1	-3,9	-0,5	2,6	3,0	0,3	1,4	4,9
Solde primaire (hors intérêts) en % PIB	-6,2	-6,5	-3,2	0,4	0,7	-1,8	-0,2	3,3
Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors pétrole	-17,1	-13,8	-10,5	-8,6	-8,0	-8,0	-7,3	-7,5
Solde budgétaire de base (déficit -)	-5,0	-5,3	-1,8	1,3	1,5	-1,1	-0,1	3,6
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-7,1	-7,8	-4,5	-0,9	-0,8	-3,2	-1,7	2,0
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	-6,4	-7,2	-3,7	-0,2	-0,1	-2,0	-1,2	2,5
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-2,5	-3,1	-2,4	-2,5	-2,4	-1,9	-1,9	-1,7
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations de biens et services non facteurs	30,9	27,2	32,6	34,0	33,5	24,3	27,3	36,0
Importations de biens et services non facteurs	-38,5	-35,0	-29,1	-28,3	-28,2	-22,6	-23,7	-25,5
Solde du compte courant (dons off.incl., def. -)	-10,2	-13,2	-1,7	1,1	1,1	0,6	1,2	7,4
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	-10,4	-13,4	-2,3	0,9	0,8	0,2	1,1	7,1
Encours de la dette extérieure/PIB	26,1	33,7	33,6	31,8	32,2	36,1	34,2	29,4
Encours de la dette intérieure/PIB	...	...	24,0	22,2	21,3	22,7	24,1	18,7
Encours de la dette globale/PIB	...	...	57,6	54,0	53,5	58,8	58,2	48,1
Ratio du service de la dette publique/Recettes budgétaires	19,6	17,7	18,0	15,0	20,3	27,3	25,2	19,0
Ratio du service de la dette publique/XBSNF	12,0	10,4	8,7	7,6	10,7	17,4	14,5	9,8
Réserves extérieures (y/c Sces Cx)	6238,3	3093,2	3211,2	3776,5	4348,3	4394,1	4709,8	6853,8
Seuil cible réserves extérieures (3 mois d'importations des biens et services+3 mois du service de la dette)	5288,4	4319,0	4268,1	4169,9	4452,8	3486,8	4107,1	4996,1
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens caf))	5,6	2,8	3,6	4,0	4,9	6,0	5,4	6,0
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf))	3,9	2,3	2,5	3,0	3,4	4,5	4,1	4,7
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf)+service de la dette publique extérieure)	4,7	2,4	2,6	2,6	3,4	3,5	2,8	4,4
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf)+service de la dette publique extérieure)	3,5	2,1	2,3	2,7	2,9	3,8	3,4	4,1
<b>Pour mémoire</b>								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	49004,8	47293,8	49882,3	53171,7	55143,6	51653,2	58729,6	68785,3
Population (en millions d'habitants)	52,2	53,7	55,3	56,9	58,5	60,2	62,0	63,8
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	1588,0	1485,4	1553,5	1683,6	1607,8	1491,8	1709,1	1732,0

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

## B2. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Cameroun

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
<b>PIB, prix et population</b>								
Taux de croissance (PIB réel)	5,7	4,6	3,6	4,0	3,5	0,3	3,6	3,4
Secteur pétrolier	24,8	-3,6	-16,4	-2,7	8,5	2,9	-2,4	-1,2
Secteur non pétrolier	4,4	5,3	5,0	4,4	3,3	0,2	4,0	3,7
Taux de croissance démographique (moyen)	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Inflation (déflateur du PIB non pétrolier)	3,9	1,4	0,1	0,5	3,6	2,6	4,1	6,4
Inflation (prix à la consommation, en moyenne annuelle, juin, Décembre à compter de 2001)	2,7	0,9	0,6	1,1	2,5	2,5	2,3	6,4
Inflation (prix à la consommation, en moy annuelle, décembre)	2,7	0,9	0,6	1,1	2,5	2,5	2,3	6,4
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	11,0	-8,6	8,7	12,4	2,1	-9,3	9,9	25,3
Recettes pétrolières	-3,6	-23,6	-9,2	29,6	16,8	-26,7	12,6	94,2
Recettes non pétrolières	14,9	-5,3	11,9	9,9	-0,4	-5,9	9,5	14,3
Dépenses totales	1,3	17,5	2,4	-2,1	8,3	-9,0	9,9	5,4
Dépenses courantes	5,5	3,4	2,8	3,5	10,6	0,6	10,8	-0,1
Dépenses en capital	-6,7	47,8	1,9	-10,6	4,3	-26,8	7,8	18,5
<b>Monnaie et crédit</b>								
Avoirs extérieurs nets	26,5	-19,1	15,5	5,1	14,1	-0,1	11,4	21,6
Crédits à l'économie	14,8	4,5	2,7	12,1	0,2	5,0	12,1	14,1
Créances nettes sur l'Etat	-202,0	119,3	15,3	244,2	58,4	111,3	26,8	0,5
Masse monétaire (M2)	8,5	5,3	5,7	14,6	7,4	12,8	17,0	11,7
Concours de la BEAC aux banques	233,1	105,2	-62,4	-48,2	36,3	32,9	81,0	-42,6
Taux de couverture extérieure (fin de période)	86,8	73,6	71,0	75,8	78,7	77,1	83,2	85,8
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	4,4	4,5	4,5	4,1	4,1	3,7	3,4	3,4
Taux BEAC - TIAO fin de période (à partir de 1994/1995)	2,5	2,5	3,0	3,0	3,5	3,3	3,5	4,0
<b>Monnaie et crédit</b>								
Actifs extérieurs nets	26,5	-19,1	15,5	5,1	14,1	-0,1	11,4	21,6
Crédits aux autres secteurs	14,8	4,5	2,7	12,1	0,2	5,0	12,1	14,1
Créances nettes sur l'Administration Centrale	-202,0	119,3	15,3	244,2	58,4	111,3	26,8	0,5
Masse monétaire (M2)	8,5	5,3	5,7	14,6	7,4	12,8	17,0	11,7
Concours de la BEAC aux Autres Institutions de Dépôts	233,1	105,2	-62,4	-48,2	36,3	32,9	81,0	-42,6
Taux de couverture extérieure (fin de période)	86,8	73,6	71,0	75,8	78,7	77,1	83,2	85,8
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	4,4	4,5	4,5	4,1	4,1	3,7	3,4	3,4
Taux BEAC - TIAO fin de période	2,5	2,5	3,0	3,0	3,5	3,3	3,5	4,0
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations, fob	-4,9	-11,7	-1,8	7,3	12,9	-21,6	31,4	33,4
Importations, fob	-4,6	-13,4	-2,4	12,5	16,8	-20,2	23,6	12,7
Termes de l'échange	-34,8	-14,3	16,3	20,3	1,0	-17,4	12,4	25,9
Variation des prix à l'exportation	-22,1	-27,0	13,8	20,7	3,7	-20,8	18,5	46,2
Variation des prix à l'importation	19,4	-14,8	-2,1	0,3	2,7	-4,1	5,4	16,1
Taux de change effectif réel	-1,0	2,7	1,4	...	...	...	...	...
Taux de change effectif réel des exportations	-1,5	-0,5	1,7	...	...	...	...	...
Taux de change effectif réel des importations	-1,2	3,6	1,4	...	...	...	...	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	28,7	26,8	25,8	...	...	...	...	...
<b>Monnaie et crédit</b>								
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)								
Avoirs extérieurs nets	11,9	-10,2	6,6	2,2	5,7	0,1	0,8	7,9
Avoirs intérieurs nets	-3,4	15,5	-0,9	12,4	1,7	12,7	16,3	3,8
Crédit intérieur net	-1,2	21,7	2,3	16,0	5,6	18,5	14,0	8,1
Créances nettes sur l'Etat	-11,3	18,5	0,4	7,6	5,5	15,3	6,9	0,1
Crédits à l'économie	10,0	3,2	1,9	8,4	0,1	3,1	7,1	7,9
Autres postes nets	-2,1	-6,2	-3,3	-3,5	-3,9	-5,7	2,3	-4,3
Masse monétaire (M2)	8,5	5,3	5,7	14,6	7,4	12,8	17,0	11,7
<b>Comptes nationaux</b>								
(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)								
Produit intérieur brut	5,7	4,6	3,6	4,0	3,5	0,3	3,6	3,4
dont secteur pétrolier	1,5	-0,3	-1,1	-0,1	0,4	0,2	-0,1	-0,1
secteur non pétrolier	4,1	4,9	4,6	4,1	3,1	0,2	3,8	3,5
Demande intérieure brute	4,1	4,4	3,7	5,6	5,0	0,8	8,1	0,7
Consommation	4,2	2,7	2,6	3,6	3,5	-0,2	6,8	2,2
Publique	0,6	0,4	-0,2	0,5	0,5	0,0	0,7	-0,3
Privée	3,6	2,2	2,8	3,1	3,2	-0,4	6,1	2,5
Investissements bruts	-0,1	1,7	1,1	2,1	1,5	1,0	1,3	-1,5
Publics	0,0	0,8	-0,3	-0,2	0,2	-1,0	0,2	-0,1
Privés (Entreprises et ménages)	0,7	0,5	1,4	2,0	1,2	2,5	1,1	-1,3
Variation des stocks	-0,8	0,4	0,1	0,2	0,1	-0,6	0,0	0,0
Exportations nettes	1,5	0,3	-0,2	-1,6	-1,4	-0,5	-4,5	2,7
Exportations de biens et services	1,4	-0,1	-0,3	0,5	2,6	-2,3	-0,2	0,6
Importations de biens et services	0,1	0,4	0,2	-2,1	-4,0	1,9	-4,3	2,2
<b>Comptes nationaux</b>								
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	22,4	22,7	22,9	22,8	23,0	21,8	22,6	22,9
Epargne intérieure	16,6	18,7	19,1	20,2	19,0	19,1	19,1	23,4
Epargne nationale	15,2	17,0	17,2	18,1	16,9	17,0	17,5	20,8
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	16,8	14,6	15,0	16,0	15,4	13,8	13,9	15,6
Recettes pétrolières	3,0	2,2	1,9	2,3	2,6	1,9	1,9	3,3
Recettes non pétrolières	13,8	12,4	13,1	13,7	12,8	11,9	12,0	12,3
Dépenses totales	18,7	20,8	20,2	18,7	19,1	17,2	17,3	16,3
Dépenses courantes	12,7	12,5	12,2	11,9	12,4	12,3	12,5	11,2
Dépenses en capital	6,0	8,3	8,1	6,8	6,7	4,8	4,8	5,1
Solde budgétaire primaire (déficit -)	1,2	-2,9	-0,5	1,7	0,8	-0,2	0,1	2,3
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	-1,5	-5,5	-4,3	-1,8	-2,8	-2,4	-2,2	0,2
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors pétrole	-4,7	-7,9	-6,5	-4,3	-5,5	-4,3	-4,3	-3,3
Solde budgétaire de base (déficit -)	0,8	-3,7	-1,4	0,8	-0,2	-1,2	-1,1	1,4
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-1,8	-6,2	-5,2	-2,7	-3,7	-3,4	-3,4	-0,7
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	-1,8	-6,0	-4,9	-2,3	-3,2	-3,2	-3,0	-0,2
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-1,5	-5,3	-4,5	-2,8	-4,1	-3,3	-3,1	-1,8
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations de biens et services, fob	21,8	19,2	18,7	19,1	19,8	15,2	16,4	19,9
Importations de biens et services, caf	27,6	23,2	22,6	21,6	23,7	17,9	19,9	19,4
Solde du compte courant (dons off.incl., def. -)	-3,8	-3,1	-2,5	-3,5	-4,8	-3,8	-3,9	-0,6
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	-4,0	-3,4	-2,9	-3,8	-5,1	-4,0	-4,2	-1,1
Encours de la dette extérieure/PIB	18,7	20,6	24,1	26,6	28,0	33,3	33,5	30,8
Encours de la dette globale (y/c dette avalisée)/PIB	24,9	27,5	33,2	36,6	39,1	45,0	47,7	41,9
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	4,4	8,7	8,8	10,8	14,0	15,2	28,8	15,8
Ratio du service de la dette/XBSNF	3,4	6,6	7,1	9,1	10,9	13,8	24,3	12,3
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	6,9	5,2	6,8	6,6	6,2	7,7	7,2	8,4
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et services)	5,6	4,0	5,1	5,2	4,8	6,2	6,0	7,0
<b>Pour mémoire</b>								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	18285,3	19304,8	20328,4	21492,6	22854,8	23085,7	25185,9	28122,0
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	17509,8	18687,0	19628,8	20594,5	22034,6	22653,2	24510,3	27033,2
Population (en millions d'habitants)	25,6	26,3	27,0	27,7	28,4	29,1	29,9	30,6
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	1208,1	1239,9	1298,5	1405,3	1374,9	1379,8	1521,5	1474,5

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

### B3. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la République Centrafricaine

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)							
<b>PIB, prix et population</b>								
Taux de croissance (PIB réel)	4,3	4,8	4,5	3,8	2,8	0,6	1,1	0,6
Taux de croissance démographique (moyen)	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Inflation (prix de détail, type africain - en moyenne annuelle)	2,0	2,7	4,2	1,7	2,8	1,6	4,3	5,9
<b>Finances publiques</b>	0,0	0,0	0,0	0,0	2,6	0,0	0,0	0,0
Recettes totales	59,2	-5,5	48,7	20,2	3,3	8,3	0,2	-6,9
Dépenses totales	32,3	-7,7	27,5	23,5	9,7	48,5	-16,0	-3,7
Dépenses courantes	8,3	2,8	14,0	14,8	16,3	19,2	-2,4	0,1
Dépenses en capital	150,5	-30,0	69,4	41,6	-1,5	107,5	-31,7	-10,1
<b>Monnaie et crédit</b>								
Avoirs extérieurs nets	-18,3	27,0	93,3	-23,0	12,1	-0,9	-24,2	-79,1
Crédits à l'économie	0,3	13,6	-1,6	17,0	-1,4	6,0	13,6	8,8
Créances nettes sur l'Etat	15,7	-13,4	16,9	11,1	21,1	27,6	31,7	10,4
Masse monétaire (M2)	4,6	6,5	12,3	15,3	11,5	9,9	13,5	2,1
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux de couverture extérieure	76,8%	80,2%	83,2%	81,4%	81,3%	84,2%	97,4%	81,6%
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	3,9	4,0	3,9	3,5	3,3	3,2	2,8	2,9
Taux directeur de la BEAC ( TIAO fin de période)	2,5	2,5	3,0	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations, fob	4,3	8,2	48,9	-4,7	11,7	-11,4	-4,0	35,1
Importations, fob	8,9	-2,6	17,1	15,1	14,4	-18,9	-15,5	30,0
Termes de l'échange	-7,5	17,4	-9,8	0,2	12,9	1,8	-4,2	-10,6
Variation des prix à l'exportation	5,0	3,7	-8,4	-4,7	15,2	-3,4	-1,2	11,9
Variation des prix à l'importation	13,5	-11,7	1,6	-4,9	2,0	-5,1	3,1	25,2
Taux de change effectif réel	-2,3	2,0	4,8	...	...	...	...	...
Taux de change effectif réel des exportations	-2,7	2,4	7,5	...	...	...	...	...
Taux de change effectif réel des importations	-2,3	2,0	4,1	...	...	...	...	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	11,0	9,2	4,9	...	...	...	...	...
<b>Monnaie et crédit</b>	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)							
Avoirs extérieurs nets	-5,0	4,4	19,4	-8,0	2,5	0,3	-25,3	-11,1
Avoirs intérieurs nets	9,6	2,1	-7,1	23,4	9,0	9,7	38,9	13,2
Crédit intérieur net	8,3	-1,4	7,1	12,8	9,3	16,4	23,9	10,5
Créances nettes sur l'Etat	8,2	-7,7	7,9	5,4	9,9	14,1	18,8	7,2
Crédits à l'économie	0,1	6,3	-0,8	7,4	-0,6	2,4	5,1	3,3
Autres postes nets	1,3	3,5	-14,2	10,6	-0,3	-6,8	15,0	2,8
Masse monétaire (M2)	4,6	6,5	12,3	15,3	11,5	9,9	13,5	2,1
<b>Comptes nationaux</b>	(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)							
Produit intérieur brut	4,3	4,8	4,5	3,8	2,8	0,6	1,1	0,6
Demande intérieure brute	4,4	9,2	3,2	7,0	0,4	-0,6	0,1	-2,5
Consommation	1,5	6,2	0,8	9,1	1,4	-9,2	3,7	2,4
Publique	0,3	0,4	0,4	0,5	2,0	-0,5	0,4	-1,3
Privée	1,2	5,8	0,5	8,7	-0,5	-8,7	3,3	3,7
Investissements bruts	2,9	3,1	2,3	-2,2	-1,1	8,6	-3,6	-4,9
Publics	3,7	-0,6	2,6	0,5	-1,7	8,3	-2,2	-4,7
Privés (Entreprises et ménages)	-3,0	1,6	0,3	0,2	0,6	0,3	0,0	-0,3
Variation des stocks	2,2	2,1	-0,6	-2,9	0,0	0,0	-1,3	0,1
Exportations nettes	-0,1	-4,5	1,4	-3,2	2,5	1,2	1,0	3,1
Exportations de biens et services non facteurs	3,2	-2,8	6,7	5,1	4,5	-5,8	-1,0	0,2
Importations de biens et services non facteurs	-3,2	-1,7	-5,4	-8,3	-2,0	6,9	1,9	2,9
<b>Comptes nationaux</b>	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Investissements	21,8	22,5	25,6	25,9	22,4	38,0	28,7	25,1
Epargne intérieure	2,8	1,6	3,0	-2,2	-2,5	19,7	12,2	6,0
Epargne nationale	2,0	2,7	4,7	1,5	0,5	22,0	15,6	9,3
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	6,6	5,8	7,8	9,1	8,8	9,2	9,0	8,0
Dépenses totales	14,1	12,1	13,9	16,7	17,2	24,4	20,2	18,5
Dépenses courantes	9,6	9,2	9,4	10,5	11,5	13,1	12,6	12,0
Dépenses en capital	4,5	2,9	4,5	6,2	5,7	11,3	7,6	6,5
Solde budgétaire primaire (déficit -)	-2,8	-3,1	-2,0	-1,8	-3,6	-5,9	-5,3	-4,9
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	-7,0	-5,7	-5,8	-7,2	-8,0	-15,0	-10,9	-23,8
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières)	-7,0	-5,7	-5,8	-7,2	-8,0	-15,0	-10,9	-23,8
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-7,5	-6,3	-6,1	-7,6	-8,3	-15,3	-11,2	-10,5
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	0,5	-0,5	-1,1	0,4	1,4	-2,7	-6,2	-5,8
Solde budgétaire de base (déficit -)	-3,3	-3,6	-2,4	-2,2	-3,9	-6,2	-5,5	-5,3
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	0,5	-0,5	-1,1	0,4	1,4	-2,7	-6,2	-5,8
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	17,1	14,5	17,2	17,1	22,5	17,8	16,8	18,0
Importations de biens et services non facteurs, fob	36,1	34,8	39,9	43,3	47,5	36,1	33,3	37,1
Solde du compte courant (transf.incl., déficit -)	-8,0	-13,4	-11,2	-11,6	-6,8	-6,7	-7,9	-10,5
Solde du compte courant (transf.excl., déficit -)	-13,7	-14,9	-15,1	-15,3	-14,6	-13,3	-9,5	-12,1
Encours de la dette extérieure/PIB	29,9	28,2	25,9	25,2	36,6	34,8	36,1	34,4
Encours de la dette intérieure/PIB		22,6	23,3	6,3	11,3	9,4	8,5	7,3
Encours de la dette globale/PIB		50,8	49,2	31,6	47,9	44,2	44,6	41,7
Encours de la dette extérieure/XBSNF	175,4	190,3	149,9	133,7	162,9	195,5	214,4	191,0
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires	451,4	485,4	333,0	277,1	415,2	380,4	400,3	430,6
Ratio du service de la dette extérieure/PIB	1,0	1,1	0,3	0,7	0,6	0,5	0,5	0,5
Ratio du service de la dette extérieure/XBSNF	6,0	7,7	1,9	3,6	2,6	2,9	3,0	2,9
Ratio du service de la dette extérieure/Recettes budgétaires	15,5	19,6	4,2	7,4	6,6	5,6	5,6	6,6
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	5,5	7,2	7,0	6,4	5,7	9,0	11,3	7,4
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	4,5	5,0	5,2	4,8	4,1	5,9	7,5	5,4
<b>Pour mémoire</b>								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	1002,6	1081,5	1203,3	1233,6	1316,2	1372,7	1397,3	1466,9
Population (en millions d'habitants)	5,2	5,4	5,5	5,6	5,8	5,9	6,1	6,2
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	323,9	340,0	376,6	394,0	388,7	403,1	415,2	378,6

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

## B4. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Congo

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
<b>PIB, prix et population</b>								
Taux de croissance (PIB réel)	-1,0	-12,2	-0,2	1,1	-0,2	-6,1	-1,5	2,2
dont secteur pétrolier	-5,4	-6,5	8,4	26,2	1,4	-8,9	-11,0	-3,4
secteur non pétrolier	1,0	-14,6	-4,3	-12,5	-1,4	-3,8	5,7	5,8
Taux de croissance démographique	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Inflation (prix consommation africaine en moyenne annuelle)	1,7	4,6	0,7	1,2	2,3	1,1	2,3	3,0
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	-51,5	-4,8	-7,6	33,0	5,6	-35,9	37,4	73,1
dont recettes pétrolières	-71,5	0,1	-3,0	89,7	0,5	-49,7	61,1	102,8
recettes non pétrolières	5,9	-8,7	-11,4	-19,3	16,6	-10,2	12,6	28,7
Dépenses totales	-32,6	-13,9	-25,6	-21,3	9,8	-10,4	11,7	32,4
dont dépenses courantes	-19,0	-5,3	-10,7	-8,8	2,6	-9,7	12,7	27,7
dépenses en capital	-45,6	-25,1	-54,1	-65,5	76,4	-14,2	5,9	61,3
<b>Monnaie et crédit</b>								
Avoirs extérieurs nets	-44,2	-70,1	-53,8	13,4	120,2	-2,2	-30,8	-28,2
Crédits à l'économie	13,1	8,7	-2,3	-6,2	-4,7	3,0	11,0	3,0
Créances nettes sur l'Etat	85,6	455,5	17,8	3,8	-10,8	58,1	27,7	3,8
Masse monétaire (M2)	-11,2	-15,4	-10,4	-4,0	7,9	18,0	5,8	4,6
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	...	...	51,8	-100,0
Taux de couverture extérieure (fin de période)	71,2	43,9	27,6	32,6	54,3	59,0	43,6	51,6
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	2,6	2,7	2,9	2,6	2,5	2,0	2,3	2,5
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	2,5	2,5	3,0	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations, fob	-36,9	-6,7	40,5	32,5	0,6	-41,1	45,5	46,9
Importations, fob	28,1	11,2	-48,1	-4,7	5,6	-19,4	25,5	17,5
Termes de l'échange	-49,0	-3,2	32,9	26,4	-5,1	-32,6	55,9	31,0
Variation des prix à l'exportation	-39,2	-17,5	30,1	25,8	-1,7	-35,4	64,4	52,1
Variation des prix à l'importation	19,4	-14,8	-2,1	-0,5	3,5	-4,1	5,4	16,1
Taux de change effectif réel	-3,6	6,3	-2,2	...	...	...	...	...
Taux de change effectif réel des exportations	1,0	4,5	-0,3	...	...	...	...	...
Taux de change effectif réel des importations	-3,8	6,4	-2,4	...	...	...	...	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	0,1	-6,1	-3,8	...	...	...	...	...
<b>Monnaie et crédit</b>								
(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en %)								
Avoirs extérieurs nets	-46,7	-46,5	-12,4	1,5	17,1	-0,5	-13,4	-4,5
Avoirs intérieurs nets	35,5	31,2	1,9	-5,6	-9,1	18,5	19,2	9,2
Crédit intérieur net	37,1	32,0	3,1	-3,0	-7,1	19,3	16,9	3,5
Créances nettes sur l'Etat	32,1	27,8	4,6	1,3	-3,9	17,5	11,2	1,9
Crédits à l'économie	5,0	4,2	-1,4	-4,2	-3,2	1,7	5,7	1,6
Autres postes nets	-1,6	-0,9	-1,2	-2,6	-2,0	-0,7	2,3	5,7
Masse monétaire (M2)	-11,2	-15,4	-10,4	-4,0	7,9	18,0	5,8	4,6
<b>Comptes nationaux</b>								
(Contribution à la croissance réelle, en %)								
Produit intérieur brut	-1,0	-12,2	-0,2	1,1	-0,2	-6,1	-1,5	2,2
dont secteur pétrolier	-1,7	-2,0	2,7	9,2	0,6	-4,0	-4,8	-1,3
secteur non pétrolier	0,7	-10,2	-2,9	-8,1	-0,8	-2,1	3,2	3,5
Demande intérieure brute	8,4	-23,8	-7,8	-20,4	-5,0	-4,6	17,6	3,4
Consommation	-0,8	-4,7	0,4	-19,6	-5,6	-0,2	8,6	0,7
Publique	-3,0	-2,9	2,4	-7,4	-0,3	-1,3	6,6	1,0
Privée	2,2	-1,9	-2,1	-12,2	-5,3	1,2	2,1	-0,3
Investissements bruts	9,1	-19,0	-8,2	-0,8	0,6	-4,5	9,0	2,7
Publics	0,9	-4,3	-1,7	-2,9	0,3	0,8	2,2	2,4
Privés (Entreprises et ménages)	7,0	-9,1	-6,2	-1,7	0,0	-5,3	6,8	0,3
dont secteur pétrolier	8,9	-1,2	-20,6	-0,4	0,6	-5,7	6,8	-0,6
secteur non pétrolier	-1,8	-4,3	10,4	-1,3	-0,6	0,4	0,0	0,9
Variation des stocks	1,2	-5,6	-0,3	3,9	0,3	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	-9,4	11,6	7,7	21,5	4,9	-1,5	-19,1	-1,2
Exportations de biens et services non facteurs	-1,0	2,1	5,7	14,2	1,7	-7,6	-7,6	-1,8
Importations de biens et services non facteurs	-8,4	9,5	2,0	7,3	3,2	6,1	-11,5	0,6
<b>Comptes nationaux</b>								
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	74,6	59,7	41,6	36,6	37,3	38,1	40,2	36,7
dont secteur pétrolier	39,0	44,4	11,8	11,5	12,4	5,6	13,2	11,5
Epargne intérieure	41,3	36,5	39,6	60,8	62,0	50,3	52,3	60,4
Epargne nationale	40,8	33,2	27,4	55,2	51,9	49,8	48,4	54,3
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	20,5	22,2	19,1	23,4	24,2	19,9	21,0	28,7
dont recettes pétrolières	8,9	10,2	9,2	16,0	15,7	10,2	12,6	20,2
recettes non pétrolières	11,6	12,1	9,9	7,4	8,4	9,7	8,4	8,5
Dépenses totales	36,9	36,3	25,1	18,1	19,5	22,5	19,3	20,2
dont dépenses courantes	21,8	23,5	19,5	16,4	16,5	19,1	16,6	16,7
dépenses en capital	15,2	13,0	5,5	1,8	3,0	3,3	2,7	3,5
Solde budgétaire primaire (déficit -)	-13,8	-7,7	-0,8	7,7	9,4	0,2	4,6	12,4
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	-15,9	-12,3	-4,2	7,0	7,6	-1,3	3,6	10,6
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % du PIB	-33,1	-29,4	-19,2	-16,3	-14,6	-17,0	-14,3	-17,0
hors pétrole								
Solde budgétaire de base (déficit -)	-14,4	-9,5	-2,6	5,8	6,4	-1,1	2,8	10,3
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-16,5	-14,0	-6,0	5,2	4,7	-2,6	1,7	8,5
Solde budgétaire, base engagements hors dons compris (déficit -)	-15,9	-13,5	-5,6	5,3	5,3	-1,0	2,1	8,7
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-4,3	-7,4	-2,7	-3,2	-1,0	-0,3	0,7	-1,8
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	38,2	39,6	56,7	63,3	60,7	46,6	52,0	59,7
Importations de biens et services non facteurs, fob	71,6	75,8	41,9	39,1	36,0	34,4	39,6	35,8
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	-34,9	-44,0	2,6	18,8	15,6	12,7	8,3	17,7
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	-35,0	-44,2	2,2	18,6	14,7	11,6	8,4	17,8
Encours de la dette extérieure/PIB	33,7	41,5	55,1	49,2	52,0	58,9	50,0	41,7
Encours de la dette extérieure/exportations	95,8	110,6	112,5	82,5	88,4	132,1	100,2	72,2
Ratio du service de la dette extérieure / XBNSF	9,7	13,1	9,8	13,0	21,3	16,0	11,0	14,6
Ratio du service de la dette extérieure / Recettes budgétaires	18,0	23,3	29,1	35,4	53,6	37,5	27,2	30,4
Ratio du service de la dette extérieure / PIB	3,7	5,2	5,6	8,3	13,0	7,5	5,7	8,7
Encours de la dette totale/PIB	38,7	47,3	80,1	71,7	74,6	103,1	97,7	83,9
Réserves ext. (en mois d'importation de biens caf)	4,4	1,3	1,5	1,5	3,1	4,2	2,7	2,5
Réserves ext. (en mois d'importation de biens et services)	2,9	1,2	1,1	1,1	2,5	3,3	2,0	1,8
<b>Pour mémoire</b>								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	7856,1	6885,9	7413,9	8060,5	8226,8	6400,9	8323,6	10553,3
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	5883,6	5253,8	5152,5	4419,4	4578,8	4330,0	5262,9	5941,9
Population (en millions d'habitants)	4,4	4,5	4,6	4,7	4,8	5,0	5,1	5,2
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	3039,2	2589,6	2772,9	3074,2	2897,9	2240,1	2944,3	3239,9

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

## B5. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Gabon

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
<b>PIB, prix et population</b>								
Taux de croissance (PIB réel)	3,9	2,0	0,5	0,5	3,8	-1,8	1,6	2,7
dont secteur pétrolier	8,6	-2,9	-8,5	-8,2	13,0	-1,2	-6,8	3,3
secteur non pétrolier	2,4	3,6	3,3	2,8	1,6	-1,9	3,9	2,6
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation (prix consommation-125 articles- moyenne annuelle)	-0,3	2,1	2,7	4,8	2,0	1,3	1,1	4,3
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	-23,5	-20,8	0,0	11,0	33,2	-20,1	4,4	31,3
Recettes pétrolières	-41,7	-29,9	35,8	1,6	28,1	-20,2	-0,2	75,4
Recettes non pétrolières	-9,2	-16,2	-15,1	17,5	36,1	-20,1	7,0	8,7
Dépenses totales	-11,4	-2,4	-10,0	3,2	15,8	-5,1	3,4	15,9
Dépenses courantes	-1,9	-2,5	-4,4	-5,9	16,7	9,8	2,0	13,9
Dépenses en capital	-33,4	-1,8	-29,0	44,3	13,1	-50,5	13,0	28,3
<b>Monnaie et crédit</b>								
Avoirs extérieurs nets	-14,2	-58,9	19,6	9,2	-20,1	-49,6	-15,6	17,0
Crédits à l'économie	-6,3	-10,1	-4,4	4,5	2,2	4,9	15,2	13,1
Créances nettes sur l'Etat	124,4	989,6	-77,0	474,0	10,6	36,1	47,7	1,9
Masse monétaire (M2)	1,5	-7,8	-3,8	15,2	1,1	7,1	5,1	15,1
Concours de la BEAC aux banques	...	...	-0,4	-0,5	-1,0	...	5,2	-0,3
Taux de couverture extérieure (fin de période)	75,5	55,7	58,8	71,6	73,9	67,4	70,7	67,9
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	2,5	2,8	3,1	2,7	2,9	2,7	2,8	2,6
Taux directeur BEAC - (TIAO fin de période)	2,5	2,5	3,0	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations, fob	-26,2	-16,9	22,0	15,2	5,4	-21,7	34,6	45,0
Importations, fob	-1,5	15,3	-14,4	-4,9	10,4	-13,6	13,6	50,8
Termes de l'échange	-46,3	5,6	29,3	27,5	-14,4	-28,3	37,2	22,6
Variation des prix à l'exportation	-35,8	-10,0	26,5	26,9	-11,3	-31,2	44,6	42,4
Variation des prix à l'importation	19,4	-14,8	-2,1	-0,5	3,5	-4,1	5,4	16,1
Taux de change effectif réel	-7,0	3,1	-9,7	...	...	...	...	...
Taux de change effectif réel des exportations	-6,6	3,7	-10,5	...	...	...	...	...
Taux de change effectif réel des importations	-8,3	1,5	-7,9	...	...	...	...	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	24,2	21,9	29,4	...	...	...	...	...
<b>Monnaie et crédit</b>								
Avoirs extérieurs nets	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)							
Avoirs intérieurs nets	10,2	21,4	-8,6	12,8	6,4	17,0	13,5	13,9
Crédit intérieur net	8,8	18,6	-24,9	35,6	4,8	16,2	30,7	8,5
Créances nettes sur l'Etat	12,8	24,4	-22,4	33,1	3,7	13,7	23,1	1,3
Crédits à l'économie	-3,9	-5,8	-2,5	2,5	1,1	2,5	7,6	7,2
Autres postes nets	1,3	2,8	16,4	-22,7	1,6	0,8	-17,2	5,4
Masse monétaire (M2)	1,5	-7,8	-3,8	15,2	1,1	7,1	5,1	15,1
<b>Comptes nationaux</b>								
(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)								
Produit intérieur brut	3,9	2,0	0,5	0,5	3,8	-1,8	1,6	2,7
dont secteur pétrolier	2,0	-0,7	-2,0	-1,7	2,5	-0,3	-1,4	0,6
secteur non pétrolier	1,8	2,7	2,5	2,2	1,3	-1,5	3,1	2,1
Demande intérieure brute	-2,0	4,4	0,0	-0,1	3,9	-5,2	2,8	3,9
Consommation	7,4	1,5	0,2	-1,6	2,3	-0,8	0,6	-2,0
Publique	0,0	-0,5	0,7	-2,4	-1,7	3,6	-1,8	-2,1
Privée	7,4	1,9	-0,5	0,7	4,0	-4,4	2,4	0,1
Investissements bruts	-9,4	3,0	-0,2	1,5	1,6	-4,5	2,2	5,9
Publics	-2,3	-0,2	-2,6	0,7	1,5	-2,4	0,1	0,1
Privés (Entreprises et ménages)	-7,1	3,2	2,4	0,8	0,1	-2,1	2,1	5,8
dont secteur pétrolier	-5,9	0,9	1,0	0,7	-0,1	-2,7	0,4	4,9
secteur non pétrolier	-1,2	2,3	1,4	0,1	0,2	0,6	1,7	0,9
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	5,8	-2,4	0,5	0,6	-0,1	3,5	-1,2	-1,2
Exportations de biens et services non facteurs	1,0	-0,9	0,4	-0,4	1,3	0,5	-0,1	0,6
Importations de biens et services non facteurs	4,9	-1,5	0,1	1,0	-1,4	2,9	-1,1	-1,9
<b>Comptes nationaux</b>								
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissements	19,6	21,4	17,7	22,1	24,3	21,0	23,0	26,4
dont secteur pétrolier	4,4	4,9	5,3	7,4	7,1	5,0	6,5	11,4
Epargne intérieure	22,1	18,7	23,5	34,9	33,2	27,0	33,0	39,8
Epargne nationale	21,6	16,5	17,1	30,2	27,2	22,7	26,6	32,6
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	22,1	17,9	16,8	17,6	22,1	19,6	17,4	18,8
Recettes pétrolières	7,4	5,3	6,8	6,5	7,8	7,0	5,9	8,5
Recettes non pétrolières	14,7	12,6	10,0	11,1	14,3	12,7	11,5	10,3
Dépenses totales	23,1	23,1	19,5	18,9	20,7	21,8	19,1	18,2
Dépenses courantes	17,8	17,8	16,0	14,1	15,6	19,0	16,4	15,4
Dépenses en capital	5,3	5,3	3,5	4,8	5,1	2,8	2,7	2,9
Solde budgétaire primaire (déficit -)	3,4	0,3	0,7	3,0	4,9	2,4	1,6	4,2
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	1,1	-2,7	-0,1	1,2	3,8	1,4	1,0	3,1
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières)	-9,0	-10,8	-9,3	-7,7	-5,8	-7,0	-6,7	-8,4
en % du PIB hors pétrole								
Solde budgétaire de base (déficit -)	1,3	-2,2	-1,9	0,5	2,5	-1,1	-1,1	1,6
Solde budgétaire, base ordonnancements hors dons (déficit -)	-1,0	-5,2	-2,7	-1,3	1,4	-2,2	-1,7	0,5
Solde budgétaire, base ordonnancements dons compris (déficit -)	-1,0	-5,2	-2,7	-1,3	1,4	-2,1	-1,6	1,0
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	2,7	-1,9	-3,1	-2,6	-1,5	-3,5	-1,8	-2,8
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	39,2	33,2	37,9	42,6	41,0	35,1	40,2	47,8
Importations de biens et services non facteurs, fob	36,7	35,8	32,0	29,8	32,0	28,9	29,9	33,8
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	1,3	-5,7	-1,0	7,4	2,3	1,8	3,8	7,0
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	1,3	-5,7	-1,1	7,5	2,3	1,9	3,8	6,6
Encours de la dette extérieure/PIB	33,4	39,6	40,9	40,1	40,7	47,6	42,4	35,3
Encours de la dette intérieure/PIB	25,4	28,1	25,8	22,9	18,6	27,2	26,7	18,9
Encours de la dette totale/PIB	58,7	67,7	66,7	63,0	59,3	74,8	69,2	54,2
Ratio du service de la dette / XBSNF	12,3	14,3	13,9	7,9	10,3	28,2	18,2	7,1
Ratio du service de la dette / recettes budgétaires	21,8	26,4	31,3	19,2	19,0	50,1	41,8	17,9
Ratio du service de la dette / PIB	4,8	4,7	5,3	3,4	4,2	9,8	7,3	3,4
Taux de couverture des échanges de marchandises	1,1	0,9	1,2	1,4	1,3	1,2	1,3	1,4
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	6,2	2,5	3,1	4,7	4,5	4,5	4,3	3,3
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	4,5	2,1	2,4	3,4	3,2	3,7	3,0	2,6
<b>Pour mémoire</b>								
PIB nominal (milliards de FCFA)	8136,9	7929,3	8456,8	8988,7	9518,4	8577,4	10111,7	12274,8
PIB non pétrolier (milliards de FCFA)	5688,8	5932,5	6226,2	6208,2	6704,7	6792,5	7362,0	7847,3
Population (millions d'habitants)	2,1	2,2	2,3	2,3	2,4	2,5	2,6	2,7
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	6499,1	6109,0	6429,6	6914,8	6710,6	5961,6	7048,5	7368,5

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

## B6. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la Guinée Equatoriale

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)							
<b>PIB, prix et population</b>								
Taux de croissance (PIB global en termes réels)	-9,3	-9,5	-2,1	-3,1	-4,4	-4,6	0,9	3,0
dont secteur pétrolier	-15,0	-8,8	-6,5	-10,3	-10,9	-5,3	-6,7	0,9
secteur non pétrolier	-2,2	-10,2	2,8	4,2	1,2	-4,0	6,5	4,3
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation/ (prix à la consommation - en moyenne annuelle)	1,7	1,4	0,8	1,3	1,2	4,7	-0,1	4,9
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	-20,9	-45,4	6,7	20,0	-14,2	-33,9	26,9	55,1
dont recettes pétrolières	-25,9	-51,2	17,6	23,4	-16,5	-36,7	34,2	58,5
recettes non pétrolières	9,5	-21,5	-21,0	7,2	-4,3	-22,9	3,8	41,4
Dépenses totales	-4,9	-42,2	-26,1	3,7	-22,3	-17,1	-6,8	2,1
dont dépenses courantes	-11,9	4,2	2,6	3,9	1,3	-10,6	2,5	20,1
dépenses en capital	-2,9	-54,6	-43,7	3,4	-48,8	-31,5	-33,6	64,8
<b>Monnaie et crédit</b>								
Avoirs extérieurs nets	-47,6	-80,9	-57,1	42,0	-177,7	-219,5	38,4	607,8
Crédits à l'économie	14,0	3,7	1,4	1,8	-20,6	0,0	-3,0	-2,0
Créances nettes sur l'Etat	71,6	227,4	50,9	3,6	97,8	10,1	-12,3	-109,3
Masse monétaire (M2)	-10,8	-16,0	1,0	-2,6	-7,9	-7,0	0,4	20,7
Concours de la BEAC aux banques	200,0	52,8	-34,5	93,3	-39,2	71,5	-5,7	-25,1
Taux de couverture extérieure (fin de période)	55,9	8,4	7,1	7,1	7,3	7,7	6,9	57,0
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB non pétrolier/M2)	2,9	3,2	3,3	3,6	4,1	4,4	4,7	4,3
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	3,0	2,5	3,0	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations, fob	-46,1	-28,5	24,4	12,1	-8,2	-46,6	29,0	87,0
Importations, fob	-23,1	-6,4	-11,4	-5,5	-24,7	-27,7	8,5	91,7
Termes de l'échange	-46,5	-5,3	26,5	24,9	-6,4	-32,8	57,1	45,9
Variation des prix à l'exportation	-36,1	-19,3	23,9	24,3	-3,1	-35,6	65,7	69,4
Variation des prix à l'importation	19,4	-14,8	-2,1	-0,5	3,5	-4,1	5,4	16,1
Taux de change effectif réel	-0,1	1,5	-1,6	...	...	...	...	...
Taux de change effectif réel des exportations	0,1	1,3	-1,5	...	...	...	...	...
Taux de change effectif réel des importations	-0,2	2,1	-2,9	...	...	...	...	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	-64,6	-67,0	-64,3	...	...	...	...	...
<b>Monnaie et crédit</b>	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)							
Avoirs extérieurs nets	-49,2	-49,1	-7,7	2,4	-15,2	-15,7	-2,9	91,9
Avoirs intérieurs nets	38,4	33,1	8,7	-5,1	7,3	8,7	3,3	-71,2
Crédit intérieur net	36,7	31,4	11,0	0,8	6,4	6,1	-11,6	-70,1
Créances nettes sur l'Etat	28,1	28,4	9,7	-1,0	27,5	6,1	-8,8	-68,2
Crédits à l'économie (crédits actifs)	8,6	2,9	1,4	1,8	-21,1	0,0	-2,9	-1,9
Autres postes nets	1,7	1,7	-2,3	-5,8	0,9	2,7	14,9	-1,1
Masse monétaire (M2)	-10,8	-16,0	1,0	-2,6	-7,9	-7,0	0,4	20,7
<b>Comptes nationaux</b>	(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)							
Produit intérieur brut	-9,3	-9,5	-2,1	-3,1	-4,4	-4,6	0,9	3,0
dont secteur pétrolier	-8,3	-4,6	-3,4	-5,2	-5,1	-2,3	-2,9	0,3
secteur non pétrolier	-1,0	-4,9	1,3	2,1	0,7	-2,3	3,7	2,6
Demande intérieure brute	-29,4	-7,1	-1,5	1,5	-7,8	-11,1	13,1	12,6
Consommation	-22,8	5,4	-14,2	0,7	1,0	-8,7	12,7	12,9
Publique	-2,0	1,0	0,1	0,8	0,7	-2,6	0,6	-0,7
Privée	-20,8	4,4	-14,3	-0,2	0,3	-6,0	12,2	13,6
Investissements bruts	-6,6	-12,6	12,7	0,9	-8,8	-2,4	0,3	-0,3
Publics	-1,3	-10,8	-2,5	0,8	-3,2	-1,2	-0,1	1,3
Privés (Entreprises et ménages)	-5,3	-1,8	15,2	0,1	-5,5	-1,3	0,5	-1,5
dont secteur pétrolier	-2,2	-1,0	8,3	-0,8	-5,4	-0,1	1,4	1,7
secteur non pétrolier	-3,1	-0,8	6,9	0,9	-0,2	-1,1	-0,9	-3,2
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	20,1	-2,4	-0,5	-4,6	3,4	6,5	-12,2	-9,7
Exportations de biens et services non facteurs	-4,2	-3,8	2,0	-10,1	-2,9	-4,5	-17,5	3,7
Importations de biens et services non facteurs	24,4	1,4	-2,5	5,6	6,3	11,1	5,3	-13,4
<b>Comptes nationaux</b>	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Investissements	46,7	28,2	31,8	29,4	26,3	26,9	26,9	29,5
dont Secteur pétrolier	3,1	1,1	10,3	8,6	8,3	8,9	10,6	13,9
Epargne nationale	31,9	3,4	30,0	31,4	21,1	28,0	31,1	37,5
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	29,8	19,1	18,6	20,6	18,5	14,2	15,0	18,9
Recettes pétrolières	24,0	13,7	14,8	16,8	14,6	10,8	12,0	15,5
Recettes non pétrolières	5,8	5,4	3,9	3,8	3,8	3,4	3,0	3,4
Dépenses totales	46,9	31,8	21,5	20,5	16,7	16,0	12,5	12,9
Dépenses courantes	9,9	12,1	11,3	10,9	11,5	11,9	10,2	9,9
Dépenses en capital	37,0	19,7	10,1	9,7	5,2	4,1	2,3	3,0
Solde budgétaire primaire (déficit -)	-16,6	-11,8	-2,4	0,8	2,7	-0,8	3,6	6,9
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	-16,6	-11,8	-2,4	0,8	2,7	-0,8	3,6	6,9
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % du PIB hors pétrole	-17,0	-12,7	-2,8	0,1	1,8	-1,8	2,5	5,9
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-17,0	-12,7	-2,8	0,1	1,8	-1,8	2,6	5,9
Solde budgétaire de base (déficit -)	-17,0	-12,7	-2,8	0,1	1,8	-1,8	2,6	5,9
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-20,9	-6,6	-1,3	-2,7	-0,7	-0,3	1,8	-0,8
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	51,1	44,0	51,2	50,4	47,8	30,4	32,3	47,8
Importations de biens et services non facteurs, fob	49,8	47,5	45,2	36,1	32,7	25,9	20,9	33,4
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	-18,7	-28,5	-8,6	-2,9	-7,5	-0,8	3,8	7,8
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	-17,2	-28,5	-8,5	-2,5	-7,4	1,2	4,2	8,1
Encours de la dette extérieure/PIB	8,9	10,6	9,8	11,7	15,3	16,8	14,7	10,1
Encours de la dette extérieure/XBSNF	17,4	24,2	19,1	23,3	32,0	55,3	45,6	21,2
Encours de la dette extérieure/recettes budgétaires	29,7	55,6	52,5	56,8	82,6	118,7	98,1	53,8
Ratio du service de la dette/PIB	1,8	1,7	1,4	1,4	2,2	5,8	1,6	1,7
Ratio du service de la dette/Export bsnf	3,4	4,0	2,7	2,8	4,6	19,2	5,0	3,5
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	5,9	9,1	7,5	6,9	12,0	41,1	10,9	9,0
Encours de la dette totale/PIB	32,5	51,4	48,7	46,6	44,4	51,7	44,1	24,4
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	3,5	0,2	0,1	0,2	0,2	0,5	0,3	4,8
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	2,5	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	3,8
<b>Pour mémoire</b>								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	6923,8	5907,4	6468,1	7007,8	6715,1	5785,1	6937,6	8561,3
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	4050,5	3748,2	3992,3	4212,1	4367,9	4341,6	4711,8	5183,3
Population (en millions d'habitants)	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	9581,1	7883,6	8516,6	9334,5	8195,8	6959,5	8368,7	8891,9

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

## B7. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Tchad

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)							
<b>PIB, prix et population</b>								
Taux de croissance (PIB réel)	4,2	-2,8	-4,2	1,9	2,5	-2,2	-0,5	2,5
dont Secteur pétrolier	43,2	-14,7	-10,9	12,9	11,8	-3,6	-4,6	7,1
Secteur non pétrolier	-0,4	-0,8	-3,2	0,4	1,1	-1,9	0,2	1,8
Taux de croissance démographique	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6
Inflation (prix consommation-base= 01/1994) N'Djamena	3,7	-1,6	-1,1	4,0	1,2	4,5	-0,8	5,8
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	-52,0	-15,7	7,6	19,0	9,3	13,6	10,8	35,0
Recettes pétrolières	-59,9	-32,7	16,9	67,5	-2,7	23,0	20,6	66,8
Recettes non pétrolières	-45,8	-5,6	3,7	-4,2	19,3	7,2	3,2	6,0
Dépenses totales	-25,1	-26,7	-0,1	-6,0	13,2	21,0	1,8	-0,8
Dépenses courantes	-8,2	-14,9	-4,5	-9,7	7,5	8,6	26,2	5,9
Dépenses en capital	-46,3	-52,3	16,7	5,7	28,4	48,8	-38,2	-23,3
<b>Monnaie et crédit</b>								
Avoirs extérieurs nets	-83,1	-442,8	1,4	33,7	23,9	1,3	-103,1	106,0
Crédits à l'économie	9,3	5,2	-2,3	0,9	1,4	8,1	17,1	4,9
Créances nettes sur l'Etat	353,9	65,1	-2,9	7,4	42,9	8,9	34,8	0,7
Masse monétaire (M2)	-3,9	-7,8	-3,0	5,0	23,8	10,4	18,4	18,9
Concours de la BEAC atx banques	409,3	258,9	3,0	-20,8	-37,2	-28,2	139,3	-2,6
Taux de couverture extérieure (fin de période)	32,5	5,3	5,2	16,8	29,4	33,1	18,3	41,6
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	5,8	6,2	6,1	6,0	4,9	4,6	3,9	3,6
Taux directeur BEAC - TIAP (fin de période)	2,5	2,5	3,0	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations, fob	-5,1	-20,2	19,9	-3,8	5,5	-32,4	46,7	88,1
Importations, fob	-1,6	-33,9	-8,3	4,8	1,7	-3,5	-0,3	17,6
Termes de l'échange	-44,9	-3,7	19,8	14,6	-11,5	-29,5	37,4	26,4
Variation des prix à l'exportation	-34,2	-18,0	17,3	14,0	-8,3	-32,5	44,9	46,8
Variation des prix à l'importation	19,4	-14,8	-2,1	-0,5	3,5	-4,1	5,4	16,1
Taux de change effectif réel	-1,6	-1,0	-1,0	...	...	...	...	...
Taux de change effectif réel des exportations	-19,7	-1,4	-3,7	...	...	...	...	...
Taux de change effectif réel des importations	1,7	-0,9	-0,3	...	...	...	...	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	13,9	14,7	15,6	...	...	...	...	...
<b>Monnaie et crédit</b>	(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)							
Avoirs extérieurs nets	-41,9	-39,1	0,8	11,2	5,0	0,3	-20,6	20,9
Avoirs intérieurs nets	38,0	31,3	-3,8	-6,2	18,8	10,1	39,0	-2,0
Crédit intérieur net	29,1	24,1	-3,3	4,9	26,4	10,5	32,6	3,2
Créances nettes sur l'Etat	24,2	21,0	-1,7	4,3	25,5	6,1	23,5	0,6
Crédits à l'économie	4,9	3,1	-1,6	0,6	0,9	4,4	9,1	2,6
Autres postes nets	8,9	7,2	-0,6	-11,1	-7,6	-0,4	6,5	-5,1
Masse monétaire (M2)	-3,9	-7,8	-3,0	5,0	23,8	10,4	18,4	18,9
<b>Comptes nationaux</b>	(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)							
Produit intérieur brut	4,2	-2,8	-4,2	1,9	2,5	-2,2	-0,5	2,5
dont Secteur pétrolier	4,5	-2,1	-1,4	1,5	1,5	-0,5	-0,6	0,9
Secteur non pétrolier	-0,3	-0,7	-2,8	0,4	1,0	-1,7	0,1	1,6
Demande intérieure brute	-3,2	-9,4	-5,9	1,8	0,8	-5,2	-2,2	1,4
Consommation	1,5	-5,3	-8,4	-0,5	0,2	-2,4	-2,1	2,5
Publique	-5,7	-0,3	0,3	-2,2	-0,2	1,0	1,4	2,0
Privée	7,1	-5,0	-8,8	1,7	0,4	-3,4	-3,5	0,5
Investissements bruts	-4,7	-4,1	2,6	2,3	0,6	-2,7	0,0	-1,2
Publics	-3,7	-2,1	0,3	0,1	0,6	1,3	-2,0	-0,5
Privés (Entreprises et ménages)	-1,0	-2,0	2,3	2,2	0,0	-4,0	2,0	-0,6
dont secteur pétrolier	-1,0	-1,7	3,1	2,1	0,0	-4,0	3,9	-0,8
dont secteur non pétrolier	0,0	-0,4	-0,8	0,1	0,0	0,1	-1,9	0,2
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	7,4	6,6	1,7	0,1	1,7	3,0	1,7	1,1
Exportations de biens et services non facteurs	1,0	0,5	-0,6	-0,5	0,2	1,8	0,1	0,9
Importations de biens et services non facteurs	6,3	6,1	2,3	0,6	1,5	1,2	1,6	0,2
<b>Comptes nationaux</b>	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Investissements	24,8	22,7	25,8	26,6	27,5	27,1	30,0	26,4
Epargne intérieure	16,0	20,0	31,8	29,9	29,5	26,9	37,8	46,3
Epargne nationale	15,3	18,8	28,7	29,4	29,3	26,4	37,2	45,6
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales	10,0	9,3	10,4	11,6	12,4	14,2	15,0	17,5
Recettes pétrolières	3,7	2,8	3,3	5,3	5,0	6,2	7,1	10,3
Recettes non pétrolières	6,3	6,6	7,0	6,3	7,4	8,0	7,8	7,2
Dépenses totales	17,5	14,1	14,5	12,8	14,2	17,4	16,8	14,5
Dépenses courantes	11,9	11,2	11,0	9,3	9,8	10,8	12,9	11,9
Dépenses en capital	5,5	2,9	3,5	3,5	4,4	6,6	3,9	2,6
Solde budgétaire primaire, (déficit -)	-3,7	-0,7	0,3	2,0	1,2	1,6	0,8	4,7
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	-5,8	-2,8	-2,6	-0,2	-0,8	-2,3	-0,7	3,6
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières)	-11,1	-6,0	-6,5	-6,2	-6,6	-9,3	-8,9	-8,1
en % PIB hors pétrole								
Solde budgétaire de base, (déficit -)	-5,3	-2,7	-1,3	0,9	0,2	0,8	-0,4	4,2
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-7,4	-4,8	-4,2	-1,2	-1,8	-3,2	-1,8	3,1
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	-4,4	-2,4	-0,7	1,5	-0,6	1,2	-1,1	4,2
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	1,0	1,2	0,1	-1,2	-2,6	-1,4	-3,8	-1,2
<b>Secteur extérieur</b>								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	24,7	22,5	27,4	24,6	25,3	19,2	25,1	38,0
Importations de biens et services non facteurs, fob	33,5	25,2	20,5	20,6	22,5	18,7	16,5	18,1
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	-4,8	-3,2	8,3	4,0	2,8	3,0	9,4	20,8
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	-6,2	-3,4	5,6	3,5	2,2	1,0	9,0	20,3
Encours de la dette extérieure/PIB	19,0	26,3	26,3	25,2	24,9	25,5	24,3	18,5
Encours de la dette globale/PIB	43,2	49,6	50,3	46,4	52,0	52,5	49,7	39,6
Encours de la dette extérieure/XBSNF	77,1	117,0	99,0	105,8	101,6	138,3	99,8	48,6
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires	189,4	281,6	253,5	217,7	200,6	179,3	162,1	105,2
Ratio du service de la dette/PIB	12,8	3,7	3,1	2,2	2,0	1,9	2,7	3,7
Ratio du service de la dette/XBSNF	51,9	16,7	11,7	9,2	8,4	10,5	11,1	9,8
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	127,6	40,1	30,0	18,8	16,5	13,6	18,0	21,2
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	1,9	0,1	0,2	1,0	2,0	2,9	1,8	4,3
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	1,2	0,1	0,1	0,8	1,6	2,2	1,4	3,5
<b>Pour mémoire</b>								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	6800,1	6165,2	5986,4	6374,2	6499,6	6431,5	6773,6	7807,0
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	5833,1	5721,1	5474,2	5647,9	5734,7	5923,8	5991,4	6491,1
Population (en millions d'habitants)	13,6	14,1	14,7	15,2	15,7	16,3	16,9	17,5

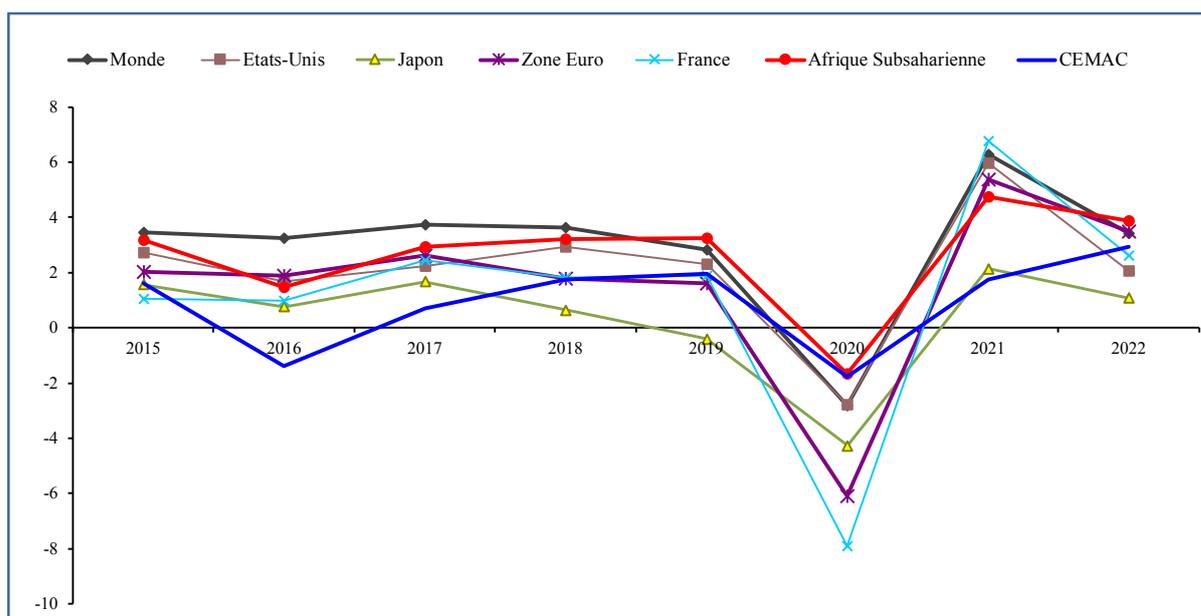
Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

## B8. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Monde</b>	3,4	3,3	3,8	3,6	2,8	-2,8	6,3	3,4
<b>Etats-Unis</b>	2,7	1,7	2,2	2,9	2,3	-2,8	5,9	2,1
<b>Japon</b>	1,6	0,8	1,7	0,6	-0,4	-4,3	2,1	1,1
<b>Zone Euro</b>	2,0	1,9	2,6	1,8	1,6	-6,1	5,4	3,5
<b>France</b>	1,1	1,0	2,4	1,8	1,9	-7,9	6,8	2,6
<b>Afrique Subsaharienne</b>	3,2	1,5	2,9	3,2	3,3	-1,7	4,8	3,9
<b>CEMAC</b>	1,6	-1,4	0,7	1,8	2,0	-1,8	1,7	2,9

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

### Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux



**B9.a. Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC**

(Variation en moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Cameroun	2,7	0,9	0,6	1,1	2,5	2,5	2,3	6,4
République centrafricaine	2,0	2,7	4,2	1,7	2,8	1,6	4,3	5,9
Congo	1,7	4,6	0,7	1,2	2,3	1,1	2,3	3,0
Gabon	-0,3	2,1	2,7	4,8	2,0	1,3	1,1	4,3
Guinée Equatoriale	1,7	1,4	0,8	1,3	1,2	4,7	-0,1	4,9
Tchad	3,7	-1,6	-1,1	4,0	1,2	4,5	-0,8	5,8
<b>CEMAC*</b>	<b>2,5</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>	<b>2,3</b>	<b>2,4</b>	<b>2,3</b>	<b>1,6</b>	<b>5,6</b>

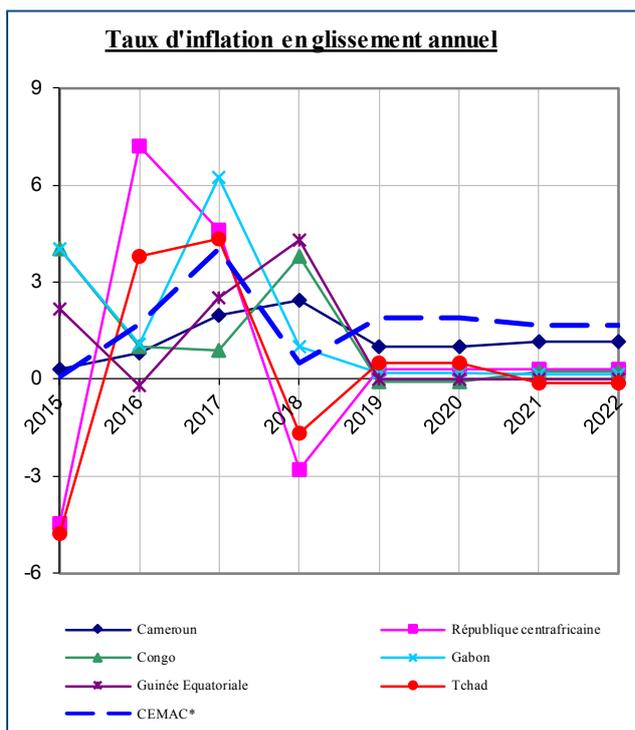
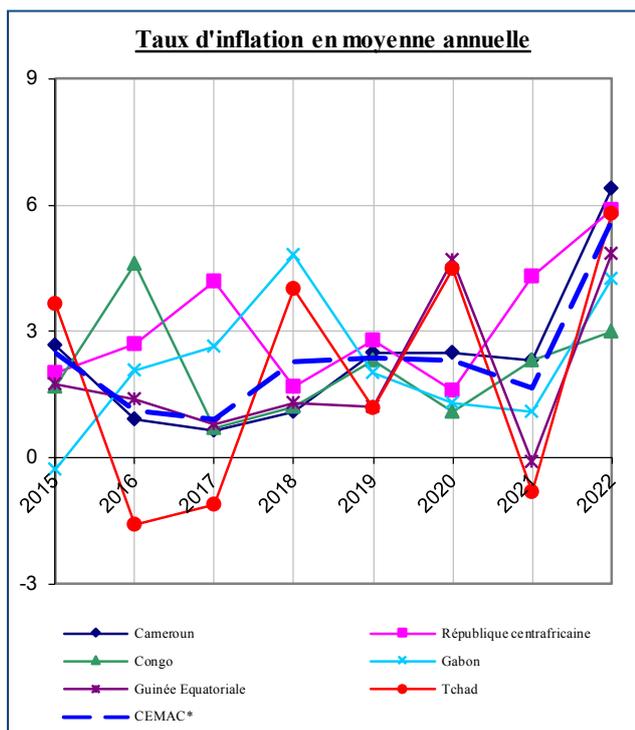
\*Obtenu par pondération des consommations finales des ménages

**B9.b. Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC**

(Variation en glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Cameroun	0,3	0,8	2,0	2,4	1,0	1,0	1,1	1,1
République centrafricaine	-4,5	7,2	4,6	-2,8	0,3	0,3	0,3	0,3
Congo	4,0	1,0	0,9	3,8	-0,1	-0,1	0,2	0,2
Gabon	4,0	1,1	6,2	1,0	0,2	0,2	0,1	0,1
Guinée Equatoriale	2,2	-0,2	2,5	4,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Tchad	-4,8	3,8	4,3	-1,7	0,5	0,5	-0,1	-0,1
<b>CEMAC*</b>	<b>0,1</b>	<b>1,7</b>	<b>4,0</b>	<b>0,5</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>1,7</b>	<b>1,7</b>

\*Obtenu par pondération des taux nationaux par les PIB

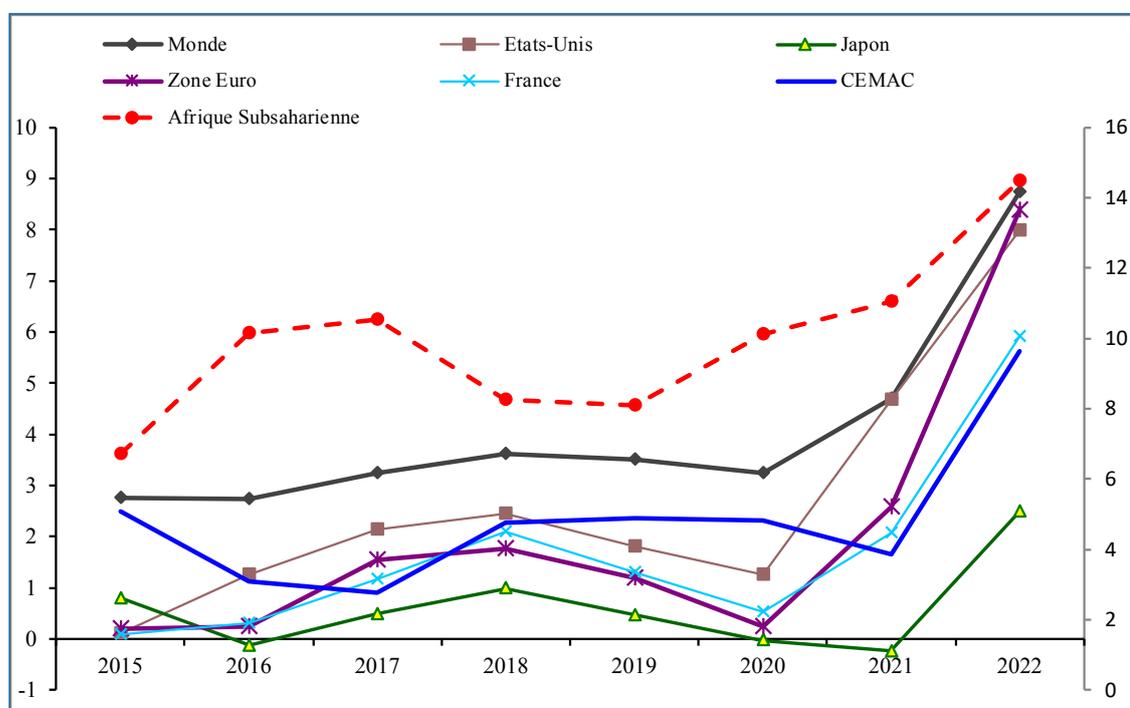


## B10. Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires commerciaux

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Monde</b>	2,7	2,7	3,2	3,6	3,5	3,2	4,7	8,7
<b>Etats- Unis</b>	0,1	1,3	2,1	2,4	1,8	1,3	4,7	8,0
<b>Japon</b>	0,8	-0,1	0,5	1,0	0,5	0,0	-0,2	2,5
<b>Zone Euro</b>	0,2	0,2	1,5	1,8	1,2	0,3	2,6	8,4
<b>France</b>	0,1	0,3	1,2	2,1	1,3	0,5	2,1	5,9
<b>Afrique Subsaharienne</b>	6,7	10,1	10,5	8,3	8,1	10,1	11,0	14,5
<b>CEMAC</b>	2,5	1,1	0,9	2,3	2,4	2,3	1,6	5,6

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

### Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires commerciaux



## B11. Tableau des Opérations Financières des Etats de la CEMAC

(en milliards de francs CFA)

	Cameroun			République Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad		
	2 020	2 021	2 022	2 020	2 021	2 022	2 020	2 021	2 022	2 020	2 021	2 022	2 020	2 021	2 022	2 020	2 021	2 022
	<b>Recettes totales</b>	<b>3 181,0</b>	<b>3 497,2</b>	<b>4 382,4</b>	<b>125,7</b>	<b>125,9</b>	<b>117,2</b>	<b>1 273,2</b>	<b>1 749,8</b>	<b>3 028,8</b>	<b>1 681,3</b>	<b>1 756,1</b>	<b>2 306,2</b>	<b>820,5</b>	<b>1 041,0</b>	<b>1 614,8</b>	<b>915,8</b>	<b>1 014,8</b>
Recettes pétrolières	428,2	482,2	936,4	103,3	117,0	107,6	651,0	1 049,0	2 126,9	596,2	595,2	1 043,9	622,6	835,6	1 324,4	401,1	483,6	806,5
Recettes non pétrolières	2 752,8	3 015,0	3 446,0	22,4	8,9	9,6	622,2	700,8	901,9	1 085,1	1 160,9	1 262,2	198,0	205,4	290,4	514,7	531,2	563,1
<b>Dépenses totales</b>	<b>3 965,3</b>	<b>4 359,3</b>	<b>4 578,9</b>	<b>335,6</b>	<b>281,9</b>	<b>271,4</b>	<b>1 437,9</b>	<b>1 606,2</b>	<b>2 126,6</b>	<b>1 868,3</b>	<b>1 932,1</b>	<b>2 239,4</b>	<b>926,9</b>	<b>864,3</b>	<b>1 108,5</b>	<b>1 118,7</b>	<b>1 139,0</b>	<b>1 129,8</b>
Dépenses courantes	2 848,7	3 155,6	3 152,7	179,9	175,6	175,8	1 223,6	1 379,2	1 760,6	1 626,9	1 659,3	1 889,5	689,3	706,5	848,5	694,7	877,0	928,8
Salaires et traitements	1 046,6	1 075,0	1 071,1	72,3	81,2	87,5	351,5	359,0	351,4	683,2	682,4	688,0	194,6	196,2	204,6	282,8	329,9	329,9
Biens et services	945,1	1 042,5	830,0	51,7	49,7	40,2	178,8	295,6	344,3	388,9	431,0	446,8	304,6	321,2	303,1	40,6	96,9	125,5
Intérêts	233,9	296,5	239,6	4,3	4,0	6,3	80,0	152,0	217,4	305,8	277,8	317,7	59,0	70,6	86,0	52,0	76,0	40,0
Dette extérieure	174,6	219,7	171,3	1,7	1,4	1,5	45,0	77,0	108,7	180,4	170,4	170,9	30,0	26,1	30,0	25,0	40,0	20,5
Dette intérieure	59,3	76,8	68,3	2,6	2,6	4,8	35,0	75,0	108,7	125,4	107,4	146,9	28,9	44,5	56,0	27,0	36,0	19,4
Transferts et subventions	623,1	741,6	1 012,0	51,5	40,7	41,8	613,3	572,6	847,4	248,9	268,1	437,0	131,1	118,6	254,8	160,4	215,0	185,7
Dépenses militaires																158,9	160,1	247,7
Dépenses en capital	1 091,0	1 165,4	1 393,9	155,7	106,3	95,6	214,3	227,0	366,0	241,5	272,8	325,7	237,6	157,8	260,0	424,0	262,0	201,0
Sur ressources nationales	575,7	582,8	793,9	31,0	27,7	19,7	119,3	136,7	181,7	152,5	210,8	190,7	237,6	156,8	260,0	170,0	162,0	113,7
Sur ressources extérieures	515,3	582,6	600,0	124,7	78,6	75,9	95,0	90,3	184,3	89,0	62,0	135,0				254,0	100,0	87,3
Solde primaire (hors intérêts et invs/fin. externe)	-35,1	17,0	643,1	-80,8	-73,4	-72,0	10,3	385,9	1 303,9	207,7	163,8	519,5	-47,4	248,2	592,2	103,2	51,8	367,0
Solde budgétaire de base (hors invests/fin. externe)	-269,0	-279,5	403,5	-85,2	-77,4	-78,3	-69,7	233,9	1 086,5	-98,1	-114,0	201,8	-106,4	177,7	506,2	51,2	-24,2	327,1
Solde global (base engagements hors dons)	-784,3	-862,1	-196,5	-209,9	-156,0	-154,2	-164,7	143,6	902,2	-187,1	-176,0	66,8	-106,4	176,7	506,2	-202,8	-124,2	239,8
Solde global (base engagements hors dons compris)	-742,6	-751,5	-54,2	-37,0	-86,2	-85,8	-64,7	174,9	920,6	-183,6	-164,1	120,6	-106,4	177,7	508,2	77,2	-73,2	327,1
Variations des arriérés (baisse -)	-84,5	624,5	-105,2	-42,2	-11,4	0,0	362,8	625,0	-983,2	-146,4	65,6	0,0	-60,8	-92,8	-351,5	60,3	46,7	-50,0
Intérêts (principal et intérêts)	-84,5	624,5	-105,2	-19,1	-11,4	0,0	323,2	549,7	-779,7	-173,2	14,8	0,0	-60,8	-92,8	-313,5	60,3	61,7	-50,0
Extérieurs (principal et intérêts)	0,0	0,0	0,0	-23,1	0,0	0,0	39,7	75,3	-203,5	26,8	50,8	0,0	0,0	0,0	-38,0	0,0	-15,0	0,0
<b>Solde global (base trésorerie)</b>	<b>-868,8</b>	<b>-237,6</b>	<b>-301,7</b>	<b>-252,1</b>	<b>-167,4</b>	<b>-154,2</b>	<b>198,1</b>	<b>768,6</b>	<b>-81,0</b>	<b>-333,5</b>	<b>-110,4</b>	<b>66,8</b>	<b>-167,2</b>	<b>83,9</b>	<b>154,7</b>	<b>-142,5</b>	<b>-77,5</b>	<b>189,8</b>
<b>Financement total</b>	<b>868,8</b>	<b>237,6</b>	<b>301,7</b>	<b>252,1</b>	<b>167,4</b>	<b>154,2</b>	<b>-198,1</b>	<b>-768,6</b>	<b>81,0</b>	<b>333,5</b>	<b>110,4</b>	<b>-66,8</b>	<b>167,2</b>	<b>-83,9</b>	<b>-154,7</b>	<b>142,5</b>	<b>77,5</b>	<b>-189,8</b>
Extérieur	461,9	489,1	374,0	197,0	78,4	71,0	-75,1	24,6	-59,9	120,7	-21,1	102,2	-307,3	69,0	-113,0	305,0	69,0	-155,7
Dons	41,7	110,6	142,3	172,9	69,8	68,4	100,0	31,3	18,4	3,5	11,9	53,8	0,0	1,0	2,0	280,0	51,0	87,3
Tirages	605,2	1 000,6	751,7	22,7	8,8	7,5	76,0	59,0	330,9	779,8	530,9	290,0	0,0	155,0	0,0	99,0	137,0	0,0
Amortissements (principal)	-308,6	-786,0	-520,0	-5,4	-5,6	-6,2	-338,8	-196,7	-785,0	-662,6	-563,8	-241,6	-307,3	-87,0	-115,0	-100,0	-143,0	-270,0
Allègement	123,6	163,9	0,0	6,8	5,4	1,3	52,7	96,0	225,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	26,0	24,0	27,0
Autres							35,0	35,0	150,0	0,0	0,0	0,0						
Intérieur	406,9	-251,5	-72,3	55,1	89,0	83,2	-123,1	-793,2	140,9	212,8	131,5	-169,0	474,4	-152,9	-41,7	-162,5	8,5	-34,1
Système bancaire	808,0	469,7	-9,5	56,7	82,0	-1,1	321,4	251,2	46,1	321,6	539,8	52,4	61,6	-96,8	-665,7	58,8	10,4	-120,0
Non bancaire 2/	-401,1	-721,2	-62,8	-1,6	7,0	84,3	-444,5	-1 044,4	94,8	-108,8	-408,3	-221,4	412,9	-56,1	624,0	-221,2	-2,0	85,9
<b>Solde global, base engagements, hors dons (en % PIB)</b>	<b>-3,4</b>	<b>-3,4</b>	<b>-0,7</b>	<b>-15,3</b>	<b>-11,2</b>	<b>-10,5</b>	<b>-2,6</b>	<b>1,7</b>	<b>8,5</b>	<b>-2,2</b>	<b>-1,7</b>	<b>0,5</b>	<b>-1,8</b>	<b>2,5</b>	<b>5,9</b>	<b>-3,2</b>	<b>-1,8</b>	<b>3,1</b>

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

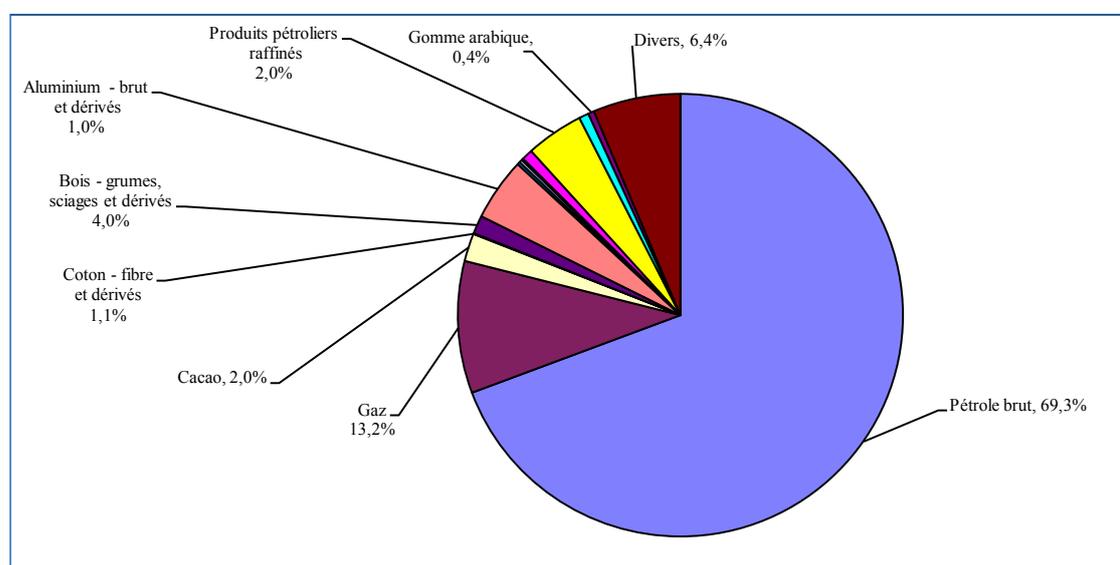
Annexes économiques, monétaires et financières

## B12. Principales exportations (FOB) de la CEMAC (en milliards)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pétrole brut	9 291,3	7 078,8	8 371,2	11 372,5	11 451,5	6 950,9	10 338,4	16 197,0
Gaz	825,3	689,9	909,0	1 190,8	1 095,2	671,3	1 149,4	2 254,1
Cacao	463,8	461,8	310,5	309,0	374,9	336,5	392,2	475,6
Café	33,4	32,0	24,7	20,7	16,1	16,4	13,1	14,3
Coton - fibre et dérivés	140,9	160,1	179,6	149,5	138,8	170,5	226,9	312,0
Bois - grumes, sciages et dérivés	827,0	753,8	841,4	884,4	928,2	832,6	1 016,2	1 068,9
Aluminium - brut et dérivés	88,6	71,9	80,5	73,1	62,5	54,1	40,6	47,0
Caoutchouc naturel	51,2	40,7	52,7	43,8	34,7	37,4	44,3	52,4
Banane	36,4	38,8	36,4	34,2	24,3	25,0	28,9	29,3
Diamants - brut et taillés	0,0	1,3	5,3	5,0	3,5	4,0	6,4	8,9
Or	26,3	3,4	8,3	4,2	8,9	19,0	45,7	83,1
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Produits pétroliers	72,1	63,8	81,3	143,0	116,2	88,5	109,1	187,3
Rondins d'eucalyptus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sucre	0,0	0,0	1,1	2,7	2,0	2,0	1,7	2,6
Cuivre	0,0	0,0	57,3	55,3	53,7	29,6	45,5	51,0
Manganèse	309,2	314,3	605,8	650,1	609,6	564,8	681,9	982,2
Bétail	111,4	95,6	105,8	104,5	141,0	134,5	152,9	166,4
Gomme arabique	83,4	85,2	85,2	83,1	89,4	87,7	88,0	100,9
Divers	1 458,8	1 555,5	2 498,2	1 246,3	1 632,6	1 179,6	553,5	1 484,3
<b>TOTAL</b>	<b>13 818,9</b>	<b>11 447,1</b>	<b>14 254,4</b>	<b>16 373,0</b>	<b>16 784,4</b>	<b>11 204,8</b>	<b>14 937,4</b>	<b>23 519,9</b>

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce extérieur

### Principales exportations FOB de la CEMAC en 2022 (en pourcentage)

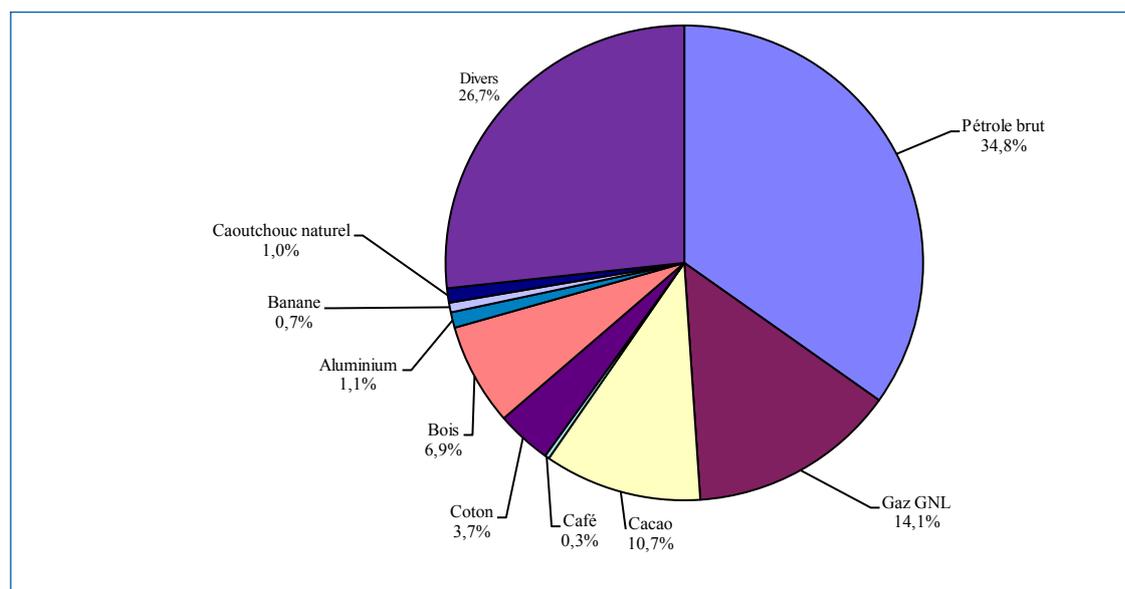


### B13. Principales exportations (FOB) du Cameroun (en milliards)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pétrole brut	1 134,4	732,4	818,6	873,9	1 038,6	620,2	961,8	1 550,0
Gaz GNL	0,0	0,0	0,0	190,7	273,9	199,3	261,2	628,2
Cacao	463,3	461,2	310,2	308,5	374,4	336,1	391,8	475,0
Café	31,4	28,8	23,9	18,9	14,7	15,8	12,9	13,4
Coton	98,1	87,4	95,3	117,0	130,0	113,4	143,2	166,6
Bois	289,1	283,0	288,7	304,7	293,3	242,4	291,7	309,4
Aluminium	88,6	71,9	80,5	73,1	62,5	54,1	40,6	47,0
Banane	36,4	38,8	36,4	34,2	24,3	25,0	28,9	29,3
Caoutchouc naturel	36,1	29,4	39,3	30,0	23,7	22,2	32,9	43,6
Divers	908,2	991,8	981,8	918,3	1 003,0	909,4	1 170,8	1 189,0
<b>TOTAL</b>	<b>3 085,6</b>	<b>2 724,7</b>	<b>2 674,9</b>	<b>2 869,3</b>	<b>3 238,3</b>	<b>2 538,0</b>	<b>3 335,9</b>	<b>4 451,6</b>

Source : INS

### Principales exportations FOB du Cameroun en 2022 (en pourcentage)

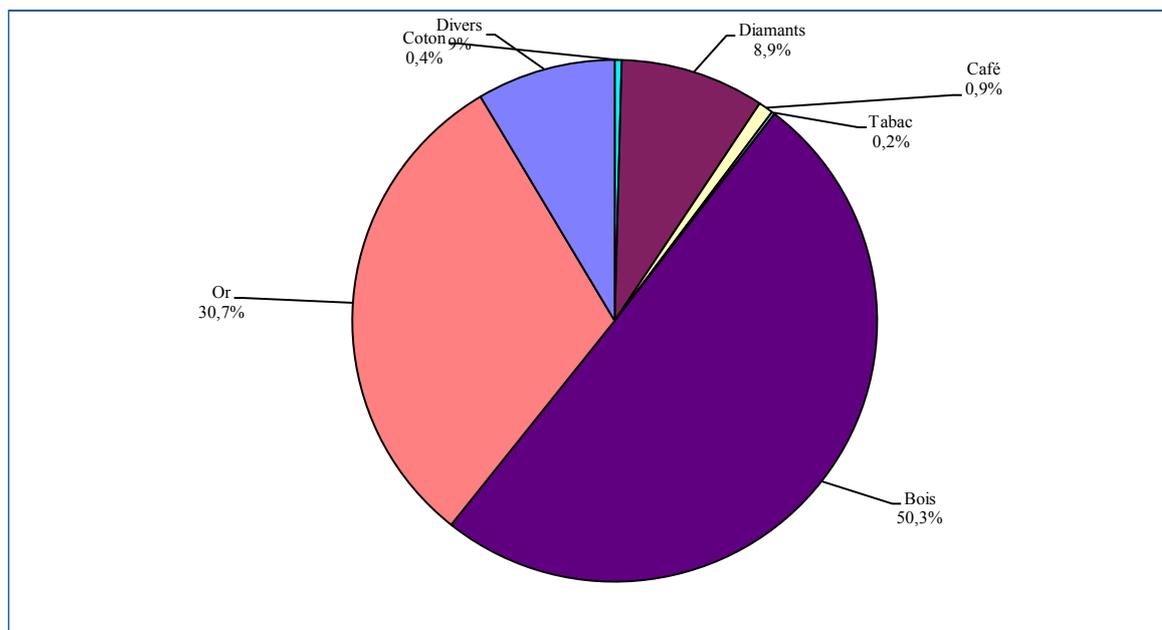


**B14. Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine**  
(en milliards)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Coton	0,4	0,1	0,5	1,0	0,3	0,6	0,5	0,4
Diamants	0,0	1,3	5,3	5,0	3,5	4,0	6,4	8,9
Café	2,0	3,2	0,7	1,8	1,4	0,6	0,2	0,9
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Bois	26,5	39,9	53,5	60,9	55,1	57,5	44,2	50,3
Or	0,3	0,6	2,0	2,3	6,1	6,8	14,7	30,7
Divers	21,4	9,6	19,6	6,7	20,4	7,3	7,9	8,5
<b>TOTAL</b>	<b>50,7</b>	<b>54,9</b>	<b>81,7</b>	<b>77,8</b>	<b>86,9</b>	<b>77,0</b>	<b>74,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Données de la Programmation Monétaire

**Principales exportations FOB de la République Centrafricaine en 2022**  
(en pourcentage)

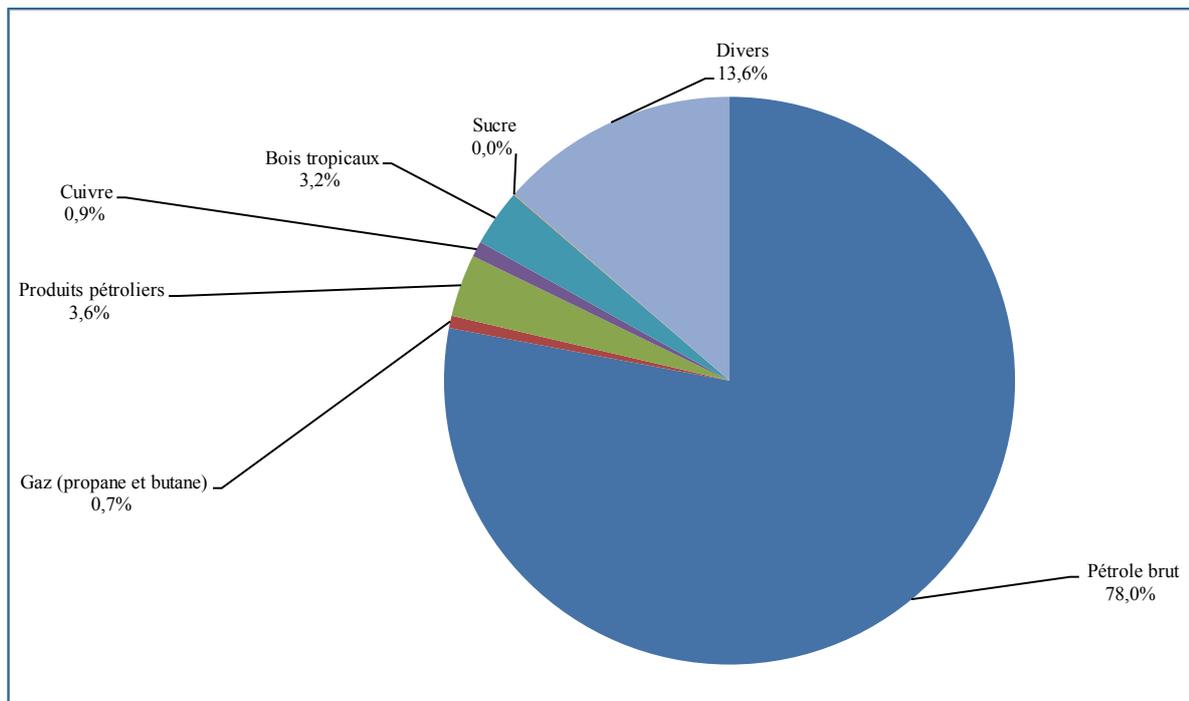


### B15. Principales exportations (FOB) du Congo (en milliards)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pétrole brut	2 218,1	1 757,1	2 695,8	4 336,0	4 390,6	2 444,6	3 621,9	3 523,2
Gaz (propane et butane)	59,5	25,8	28,8	23,4	22,3	23,2	55,4	31,6
Produits pétroliers	72,1	63,8	81,3	143,0	116,2	88,5	109,1	160,6
Cuivre	0,0	0,0	57,3	55,3	53,7	29,6	45,5	40,1
Bois tropicaux	181,2	140,4	155,8	141,7	141,0	155,6	181,5	146,2
Rondins d'eucalyptus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sucre	0,0	0,0	1,1	2,7	2,0	2,0	1,7	2,0
Divers	236,1	595,9	609,1	107,3	112,2	107,3	131,0	614,6
<b>TOTAL</b>	<b>2 767,0</b>	<b>2 583,0</b>	<b>3 629,1</b>	<b>4 809,2</b>	<b>4 837,9</b>	<b>2 850,7</b>	<b>4 145,9</b>	<b>4 518,3</b>

Source : Données de la Programmation Monétaire

### Principales exportations FOB du Congo en 2022 (en pourcentage)

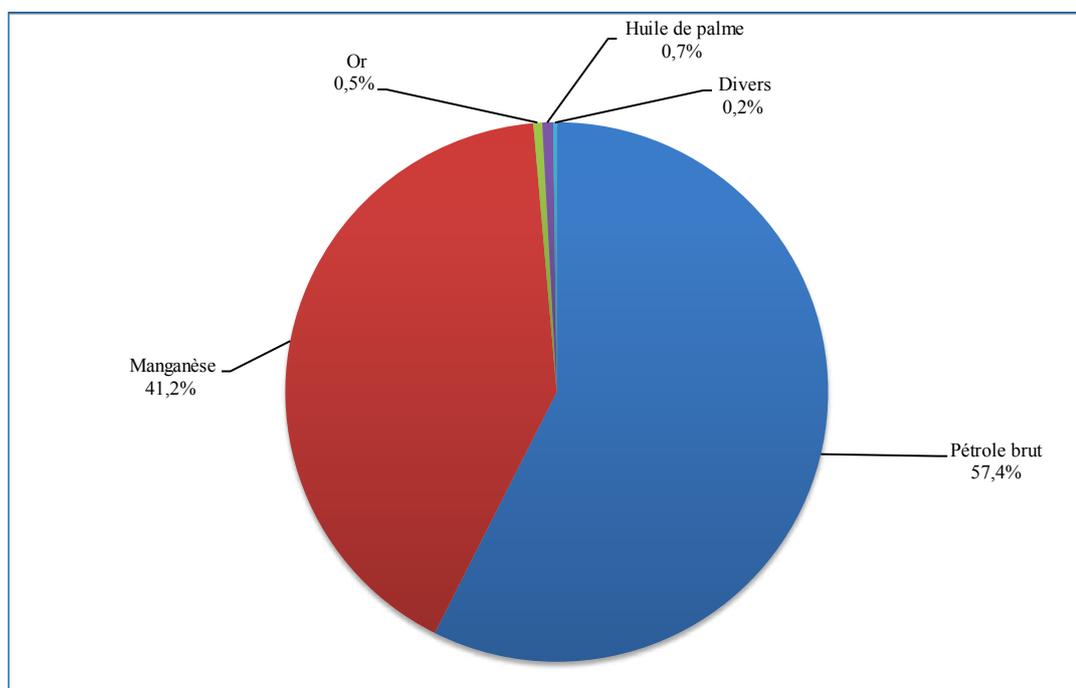


**B16. Principales exportations (FOB) du Gabon**  
(en milliards)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pétrole brut	3 023,9	2 516,9	3 071,9	3 538,7	3 734,1	2 931,7	3 963,6	5 752,8
Manganèse	2 282,3	1 847,0	2 068,5	2 588,5	2 648,0	1 677,8	2 554,0	4 127,2
Bois	222,6	256,5	280,5	333,4	379,9	369,1	478,5	489,2
Or	25,9	2,8	6,4	1,9	6,1	12,1	31,0	52,4
Huile de palme	0,0	2,8	5,0	5,9	10,7	17,0	40,4	65,2
Divers	27,5	23,4	26,6	28,0	25,0	28,1	26,0	20,7
<b>TOTAL</b>	<b>5 554,7</b>	<b>4 623,2</b>	<b>5 427,3</b>	<b>6 462,5</b>	<b>6 768,2</b>	<b>4 990,7</b>	<b>7 027,0</b>	<b>10 421,6</b>

Source : Données de la Programmation Monétaire

**Principales exportations (FOB) du Gabon en 2022**  
(en pourcentage)

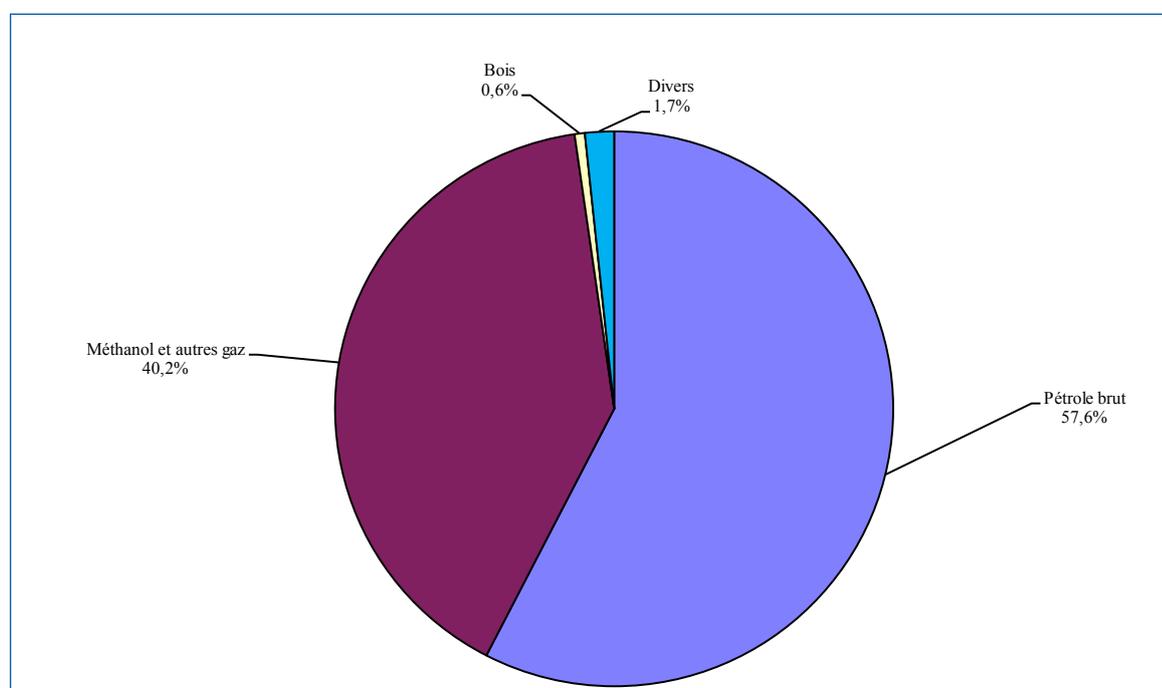


### B17. Principales exportations (FOB) de la Guinée Équatoriale (en milliards)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pétrole brut	2 457,3	1 724,9	1 738,0	2 068,9	1 769,0	1 147,1	1 574,3	2 287,5
Méthanol et autres gaz	765,8	664,1	880,2	976,7	799,0	448,7	832,8	1 595,6
wBois	107,5	34,0	62,9	43,7	58,9	8,1	20,3	23,4
Divers	37,6	-15,0	314,9	270,2	455,4	42,1	-304,0	66,8
<b>TOTAL</b>	<b>3 368,3</b>	<b>2 408,1</b>	<b>2 996,0</b>	<b>3 359,5</b>	<b>3 082,3</b>	<b>1 646,1</b>	<b>2 123,4</b>	<b>3 973,3</b>

Source : Données de la Programmation Monétaire

### Principales exportations FOB de la Guinée Equatoriale en 2022 (en pourcentage)

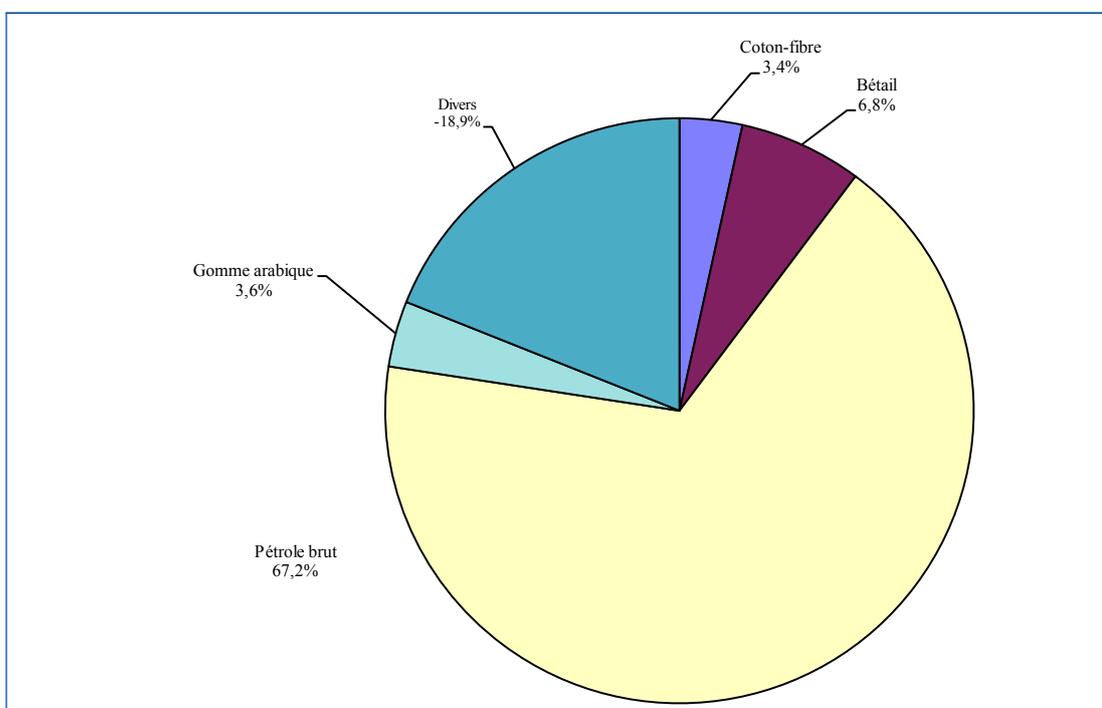


### B18. Principales exportations (FOB) du Tchad (en milliards)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Coton- fibre	42,4	72,6	83,7	31,5	8,5	56,5	83,3	145,0
Bétail	92,8	85,2	93,8	95,8	133,9	136,4	163,7	188,0
Pétrole brut	1 199,2	923,9	1 050,2	1 505,2	1 605,3	1 061,2	1 626,4	2 757,5
Gomme arabique	83,4	85,2	85,2	83,1	89,4	87,7	88,0	100,9
Divers	91,7	38,0	182,0			-300,8	-458,2	-457,2
<b>TOTAL</b>	<b>1 509,4</b>	<b>1 204,9</b>	<b>1 494,9</b>	<b>1 715,6</b>	<b>1 837,1</b>	<b>1 040,9</b>	<b>1 503,2</b>	<b>2 734,2</b>

Source : Données de la Programmation Monétaire

### Principales exportations FOB du Tchad en 2022 (en pourcentage)

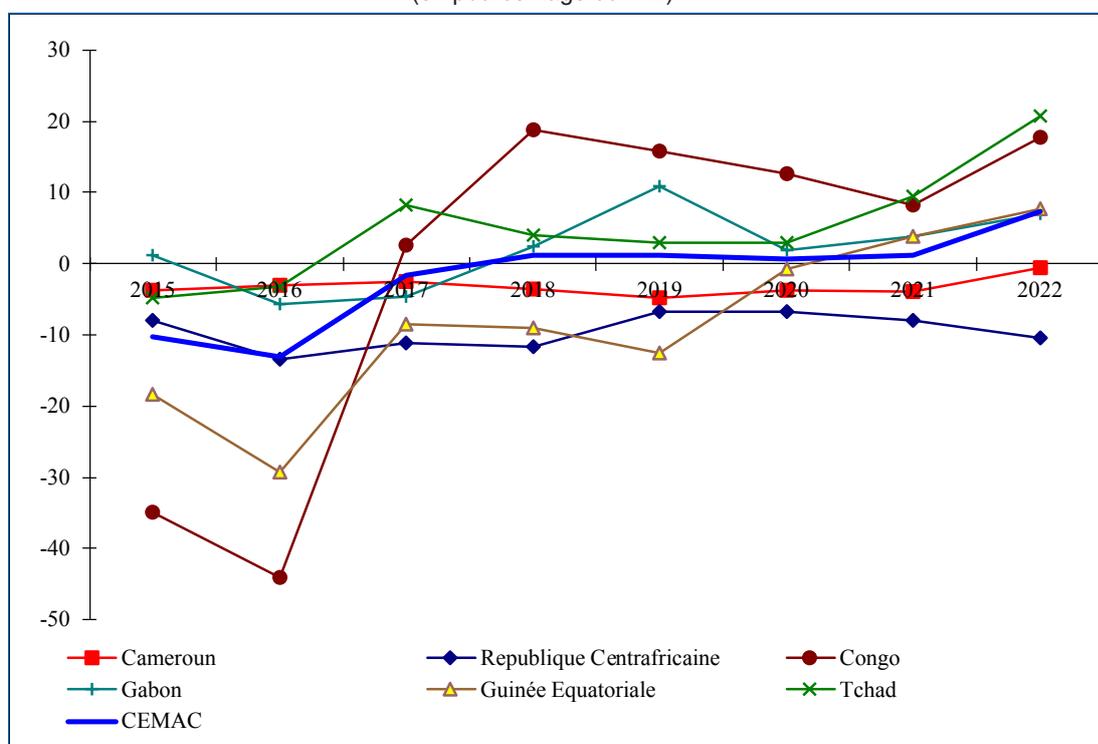


**B19. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)**  
(en pourcentage du PIB)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Cameroun	-3,8	-3,1	-2,5	-3,5	-4,8	-3,8	-3,9	-0,6
Republique Centrafricaine	-8,0	-13,4	-11,2	-11,6	-6,8	-6,7	-7,9	-10,5
Congo	-34,9	-44,0	2,6	18,8	15,7	12,7	8,3	17,7
Gabon	1,3	-5,6	-4,7	2,4	10,8	1,8	3,8	7,0
Guinée Equatoriale	-18,3	-29,3	-8,6	-9,1	-12,5	-0,8	3,8	7,8
Tchad	-4,8	-3,2	8,3	4,0	3,0	3,0	9,4	20,8
<b>CEMAC</b>	<b>-10,2</b>	<b>-13,2</b>	<b>-1,7</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>	<b>0,6</b>	<b>1,2</b>	<b>7,4</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

**Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)**  
(en pourcentage du PIB)



## B20. Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC (en milliards)

	Cameroun			République Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			CEMAC		
	2020	2021	2022(a)	2020	2021	2022(a)	2020	2021	2022(a)	2020	2021	2022(a)	2020	2021	2022(a)	2020	2021	2022(a)	2020	2021	2022(a)
	<b>STOCK DE DEBUT DE PERIODE</b>	6398,0	7697,4	8439,2	168,4	478,2	504,0	3 543,1	3 767,4	4 158,9	3 875,9	4 079,2	4 289,6	973,7	973,7	1021,2	1575,9	1641,9	1644,9	16535,0	18637,7
Tirages	605,2	1164,5	751,7	22,7	8,8	7,5	76,0	59,0	330,9	779,8	530,9	290,0	0,0	155,0	0,0	99,0	137,0	0,0	1582,7	2055,2	1380,1
Service dû	483,2	1005,7	691,3	7,1	7,0	7,7	477,0	476,0	921,1	834,1	734,2	412,5	337,3	113,1	145,0	125,0	183,0	290,5	2263,7	2519,0	2468,1
Service réaménagé	123,6	163,9	0,0	6,8	5,4	1,3	52,7	0,0	35,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	26,0	24,0	27,0	209,1	193,3	64,1
Service rééchelonné	123,6	42,5	0,0	2,1	1,7	-0,7	14,8	0,0	34,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	26,0	24,0	27,0	166,5	68,2	60,3
Remise de service	0,0	66,5	0,0	4,7	3,7	2,0	38,0	0,0	1,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	42,7	70,2	3,8
Service payé	359,6	841,8	691,3	0,3	1,6	6,4	383,8	273,7	885,3	816,2	683,5	412,5	337,3	113,1	145,0	99,0	159,0	263,5	1996,2	2072,7	2404,1
<b>STOCK DE FIN DE PERIODE</b>	7697,4	8439,2	8670,9	478,2	504,0	504,6	3 767,4	4 158,9	4 400,4	4 079,2	4 289,6	4 337,9	973,7	1021,2	868,2	1641,9	1644,9	1441,3	18637,7	20057,7	20223,3
Dont arriérés sur intérêts et principal	0,0	0,0	0,0	290,4	311,3	311,3	774,7	850,0	646,5	26,8	50,8	50,8	139,0	139,0	101,0	41,0	26,0	26,0	1271,9	1377,1	1135,6
<b>Indicateurs (en pourcentage)</b>																					
Services dette / exportations	13,8	24,3	12,3	2,9	3,0	2,9	2,9	3,0	2,9	28,2	18,2	7,1	19,2	5,0	3,5	10,5	11,1	9,8	17,4	14,5	9,8
Service dette / recettes budgétaires	15,2	28,8	15,8	5,6	5,6	6,6	5,6	5,6	6,6	50,1	41,8	17,9	41,1	10,9	9,0	13,6	18,0	21,2	27,3	25,2	19,0
<b>Stock dette / PIB</b>	33,3	33,5	30,8	34,8	36,1	34,4	34,8	36,1	34,4	47,6	42,4	35,3	16,8	14,7	10,1	25,5	24,3	18,5	36,1	34,2	29,4

(a) : Estimations de la BEAC

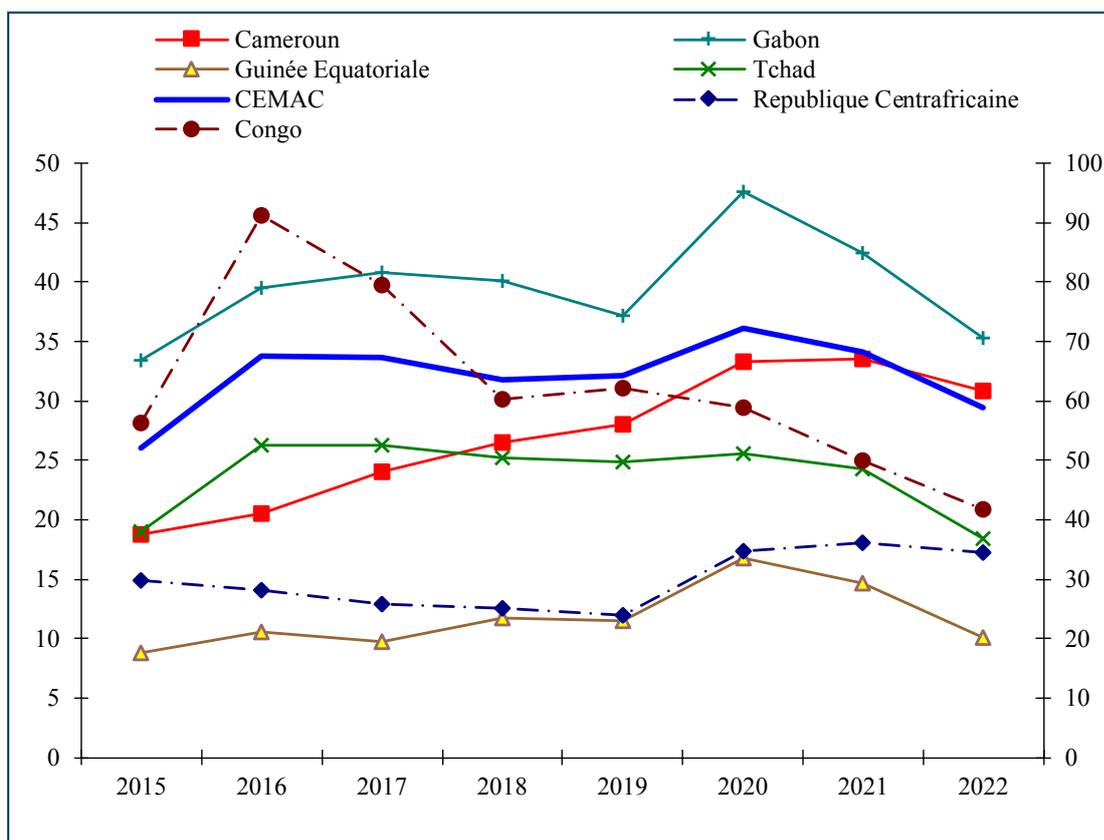
Source : Données de la Programmation Monétaire

## B21. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Cameroun	18,7	20,6	24,1	26,6	28,0	33,3	33,5	30,8
Republique Centrafricaine	29,9	28,2	25,9	25,2	24,0	34,8	36,1	34,4
Congo	56,4	91,3	79,5	60,2	62,1	58,9	50,0	41,7
Gabon	33,4	39,5	40,8	40,0	37,1	47,6	42,4	35,3
Guinée Equatoriale	8,9	10,6	9,8	11,7	11,6	16,8	14,7	10,1
Tchad	19,0	26,3	26,3	25,2	24,9	25,5	24,3	18,5
<b>CEMAC</b>	<b>26,1</b>	<b>33,7</b>	<b>33,6</b>	<b>31,8</b>	<b>32,2</b>	<b>36,1</b>	<b>34,2</b>	<b>29,4</b>

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

### Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)



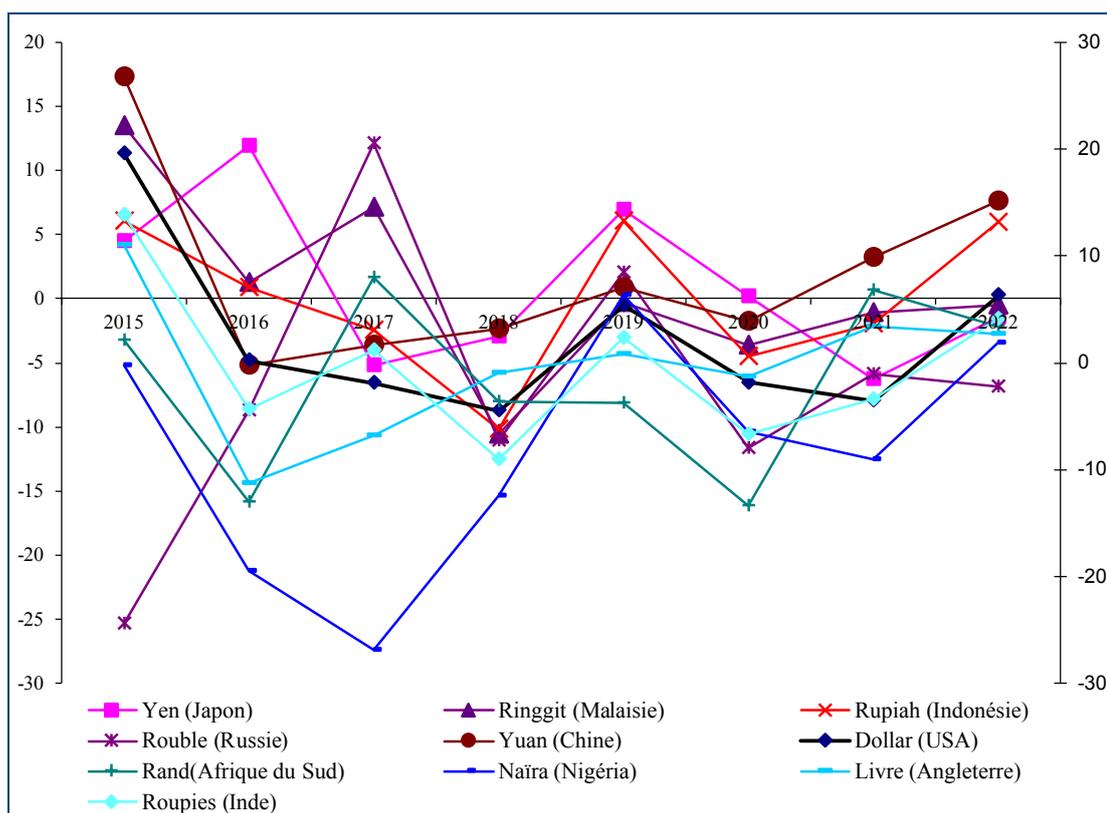
Congo et République Centrafricaine : échelle de droite

## B22. Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises (Cotation à l'incertain)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dollar (USA)	19,6	0,2	-1,9	-4,4	5,4	-1,9	-3,5	6,3
Yen (Japon)	4,5	11,9	-5,2	-3,0	6,9	0,1	-6,2	-1,5
Ringgit (Malaisie)	13,5	1,3	7,1	-10,6	-0,3	-3,6	-1,1	-0,5
Rupiah (Indonésie)	6,0	0,9	-2,4	-10,2	6,1	-4,5	-1,9	5,9
Rouble (Russie)	-25,3	-8,7	12,1	-11,0	2,1	-11,7	-5,8	-6,8
Yuan (Chine)	17,3	-5,2	-3,6	-2,3	0,9	-1,7	3,3	7,6
Rand(Afrique du Sud)	2,1	-13,0	8,0	-3,7	-3,7	-13,4	6,9	3,5
Naïra (Nigéria)	-0,2	-19,5	-26,9	-12,4	6,3	-6,4	-9,1	1,9
Livre (Angleterre)	11,1	-11,2	-6,7	-0,9	0,8	-1,3	3,5	2,8
Roupiés (Inde)	13,8	-4,3	1,2	-9,0	2,4	-6,7	-3,3	4,2

Sources : calculé à partir des données de la Banque de France et de la BEAC

### Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises (Cotation à l'incertain)



Dollar : échelle de droite

## B23. Production pétrolière et minière

	2017	2018	2019	2020	2021 (1)	2022 (2)	Variations en % (2)/(1)
<b>CAMEROUN</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	3,9	3,5	3,6	3,7	3,6	3,5	-3,6
- Exportations.....	3,7	3,0	3,8	3,7	3,6	3,5	-4,3
<b>Gaz naturel (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	187,1	930,7	1 275,4	1 275,4	1 328,8	1 388,9	4,2
- Exportations.....	0,0	731,7	1 139,2	1 139,2	1 186,9	1 240,6	4,2
<b>Aluminium (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	80,6	65,9	53,2	47,5	36,5	42,3	-23,3
- Exportations.....	80,6	65,9	53,2	47,5	36,5	42,3	-23,3
<b>REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>							
<b>Diamants (en milliers de carats)</b>							
- Production.....	59,8	80,3	25,3	50,4	103,6	115,3	105,6
- Exportations.....	59,8	80,3	25,3	50,4	103,6	115,3	105,6
<b>Or (en kg)</b>							
- Production.....	117,5	141,8	358,9	401,1	857,6	1 507,3	113,8
- Exportations.....	117,5	141,8	358,9	401,1	857,6	1 507,3	113,8
<b>CONGO</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	13,3	16,7	17,0	15,4	13,8	13,3	-10,9
- Exportations.....	12,5	15,7	16,1	14,4	13,0	12,4	-10,1
<b>Gaz naturel (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	126,3	91,6	102,5	133,2	91,3	68,6	-31,4
- Exportations.....	126,3	91,6	102,5	133,2	91,3	68,6	-31,4
<b>GABON</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	10,5	9,6	10,9	10,8	10,0	10,4	-6,8
- Exportations.....	9,4	8,7	9,9	9,8	9,0	9,4	-7,9
<b>Or (en kg)</b>							
- Production.....	226,3	83,0	107,0	371,1	966,6	1 367,0	160,4
- Exportations.....	226,3	83,0	107,0	371,1	966,6	1 367,0	160,4
<b>Manganèse (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	4,9	5,4	6,7	8,4	9,5	10,6	12,8
- Exportations.....	5,1	5,3	6,1	8,1	9,0	10,1	11,6
<b>GUINEE EQUATORIALE</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	8,7	7,9	7,1	7,1	5,9	5,4	-17,3
- Exportations.....	8,3	7,9	7,1	7,2	5,9	5,4	-17,3
<b>Gaz naturel (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	6 492,0	5 724,8	4 972,6	4 311,1	4 820,8	5 815,7	11,8
- Exportations.....	6 492,0	5 724,8	4 972,6	4 311,1	4 820,8	5 815,7	11,8
<b>TCHAD</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	5,8	6,5	7,3	7,0	6,7	7,2	-4,6
- Exportations.....	5,1	5,8	6,6	6,3	6,0	6,5	-5,1
<b>ENSEMBLE CEMAC</b>							
<b>Pétrole brut (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	42,1	44,3	45,9	44,1	40,0	39,7	-9,3
- Exportations.....	39,0	41,1	43,5	41,4	37,5	37,2	-9,5
<b>Manganèse (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	4,9	5,4	6,7	8,4	9,5	10,6	12,8
- Exportations.....	5,1	5,3	6,1	8,1	9,0	10,1	11,6
<b>Aluminium (en milliers de tonnes)</b>							
- Exportations.....	80,6	65,9	53,2	47,5	36,5	42,3	-23,3
<b>Diamants (en milliers de carats)</b>							
- Production.....	59,8	80,3	25,3	50,4	103,6	115,3	105,6
- Exportations.....	59,8	80,3	25,3	50,4	103,6	115,3	105,6
<b>Or (en kg)</b>							
- Production.....	343,9	224,8	465,9	772,3	1 824,2	2 874,3	136,2
- Exportations.....	343,9	224,8	465,9	772,3	1 824,2	2 874,3	136,2
<b>Méthanol (en milliers de tonnes)</b>							
- Production.....	6 805,4	6 747,1	6 350,5	5 719,7	6 240,9	7 273,2	9,1
- Exportations.....	6618,3	6548,1	6214,3	5583,5	6099,0	7124,9	9,2

Annexes économiques, monétaires et financières

Sources : Administrations nationales et BEAC

## B24. Production agricole vivrière

	2017	2018	2019	2020	2021 (1)	2022 (2)	Variations en % (2)/(1)
<b>Cameroun</b>							
Plantain	5 247,6	5 431,2	5 621,3	5 761,9	5 882,9	6 035,8	2,6
Manioc	1 898,4	1 947,8	1 973,1	2 022,5	2 075,0	2 129,0	2,6
Macabo/Taro	2 224,5	2 342,4	2 461,9	2 523,4	2 589,0	2 656,4	2,6
Maïs	308,3	331,4	363,5	372,6	382,3	392,3	2,6
Riz paddy	266,3	286,5	308,3	316,0	324,2	332,6	2,6
Canne à sucre	290,0	312,0	335,8	344,1	353,1	362,3	2,6
Huile de palme	234,9	227,9	241,8	247,8	254,2	260,9	2,6
Pommes de terre	2 089,6	2 223,4	2 296,7	2 354,2	2 415,4	2 478,2	2,6
Mil et sorgho	16 499,8	17 153,0	17 739,4	18 182,9	18 604,0	19 087,7	2,6
<b>République Centrafricaine</b>							
Arachides	143,0	122,1	126,9	132,0	136,2	141,2	3,6
Manioc	563,2	744,6	774,4	799,6	832,4	865,0	3,9
Mil et sorgho	105,4	30,1	31,3	30,0	30,9	32,0	3,5
Maïs	147,7	99,5	103,5	107,3	111,4	115,3	3,5
Riz Paddy	34,7	12,1	12,6	13,1	13,5	14,1	4,9
Sésame	41,3	42,0	43,7	45,4	48,4	51,4	6,1
Courges	31,0	22,8	23,7	25,1	26,2	27,3	4,2
<b>Congo</b>							
Tubercule de manioc	1 443,8	1 198,6	1 241,0	1 256,7	1 338,4	1 425,4	6,5
Feuille de manioc	86,4	86,7	89,8	90,9	96,8	103,1	6,5
Arachide	40,0	40,2	41,6	42,1	44,9	47,8	6,5
Banane plantain	144,3	144,8	149,9	151,8	161,7	172,2	6,5
Banane douce	114,6	115,0	119,1	120,6	128,4	136,8	6,5
Mangues	50,9	51,1	52,9	53,6	57,0	60,7	6,5
Canne à sucre	606,0	550,7	568,7	592,1	481,5	633,1	31,5
<b>Tchad</b>							
Mil-Pénicillaire	660,2	756,6	717,6	686,6	621,4	722,0	16,2
Sorgho	946,3	987,6	972,5	970,2	895,8	976,6	9,0
Berbéré	448,5	578,6	528,4	538,2	494,4	547,3	10,7
Maïs	396,5	437,9	414,6	407,4	364,6	382,1	4,8
Riz paddy	263,6	259,5	290,6	278,1	242,6	251,5	3,6
Blé	1,9	1,8	1,6	1,8	1,5	1,2	-21,9
Niébé	152,0	151,9	152,9	154,6	151,7	160,5	5,8
Arachides	870,1	893,9	873,2	840,0	798,0	840,0	5,3
Manioc	290,6	284,3	297,0	293,9	295,1	300,6	1,9
Canne à sucre	336,7	341,3	341,1	347,9	358,4	363,7	1,5
Sésame	158,7	172,5	217,7	202,1	196,9	204,8	4,0
<b>ENSEMBLE CEMAC</b>							
Mil et Sorgho	17 551,5	18 170,6	18 743,2	19 183,1	19 530,8	20 096,4	2,9
Maïs	852,5	868,8	881,7	887,3	858,4	889,7	3,6
Riz Paddy	564,5	558,1	611,4	607,1	580,3	598,2	3,1
Pommes de terre	2 089,6	2 223,4	2 296,7	2 354,2	2 415,4	2 478,2	2,6
Manioc	4 196,0	4 175,3	4 285,5	4 372,7	4 540,8	4 719,9	3,9
Macabo/Taro/Igname	2 224,5	2 342,4	2 461,9	2 523,4	2 589,0	2 656,4	2,6
Plantain	5 391,9	5 576,0	5 771,3	5 913,7	6 044,5	6 208,0	2,7
Arachides	1 053,1	1 056,2	1 041,8	1 014,1	979,0	1 028,9	5,1
Berbéré	448,5	578,6	528,4	538,2	494,4	547,3	10,7
Canne à sucre	1 232,7	1 204,1	1 245,6	1 284,2	1 193,0	1 359,1	13,9
Sésame	158,7	172,5	217,7	202,1	196,9	204,8	4,0
Huile de palme	234,9	227,9	241,8	247,8	254,2	260,9	2,6
Courges	31,0	22,8	23,7	25,1	26,2	27,3	4,2
Blé	1,9	1,8	1,6	1,8	1,5	1,2	
Niébé	152,0	151,9	152,9	154,6	151,7	160,5	5,8
Pénicillaire	660,2	756,6	717,6	686,6	621,4	722,0	16,2
Mangues	50,9	51,1	52,9	53,6	57,0	60,7	6,5
<b>Total</b>	<b>36 894,4</b>	<b>38 138,1</b>	<b>39 275,5</b>	<b>40 049,5</b>	<b>40 534,6</b>	<b>42 019,5</b>	<b>3,7</b>

Sources : Administrations Nationales et BEAC

Les données du Gabon et de la Guinée Equatoriale sont indisponibles

L'agrégation au niveau de la CEMAC ne tient pas compte des données non déclarées

## B25. Production d'élevage

	2017	2018	2019	2020	2021 (1)	2022 (2)	Variations en % (2)/(1)
<b>Cameroun</b>							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	8 075	8 761	9 506	9 649	9 957	10 455	5,0
Ovins	3 398	3 500	3 605	3 659	3 732	3 844	3,0
Caprins	6 442	6 506	6 571	6 670	6 737	6 804	1,0
Porcins	3 613	3 729	3 848	3 906	3 945	4 071	3,2
Volailles (en milliers d'unités)	82 662	83 901	85 579	87 291	89 037	90 818	2,0
<b>République Centrafricaine</b>							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	4 381	4 455	5 444	5 664	5 988	6 320	5,5
Ovins	461	472	577	589	602	616	2,2
Caprins	5 779	5 924	7 239	7 398	7 561	7 727	2,2
Porcins	1 530	1 606	1 963	2 006	2 050	2 095	2,2
Volailles (en milliers d'unités)	16 960	19 504	24 334	24 869	25 416	25 976	2,2
<b>Tchad</b>							
Bovins	27 606	29 072	30 615	31 935	33 631	33 949	0,9
Ovins	30 323	32 476	34 650	36 144	37 701	39 128	3,8
Caprins	35 007	37 492	40 002	41 726	44 689	46 380	3,8
Camelins	7 288	7 769	8 276	8 632	9 202	9 402	2,2
Equins	1 127	1 154	1 268	1 323	1 355	1 379	1,8
Asins	2 943	3 015	3 621	3 777	3 869	4 115	6,4
Porcins	2 095	2 351	2 633	2 746	3 081	3 312	7,5
Volailles (en milliers d'unités)	39 214	41 724	44 394	47 236	50 259	53 475	6,4
<b>ENSEMBLE CEMAC</b>							
Bovins	40 062	42 288	45 566	47 247	49 577	50 724	2,3
Ovins	34 182	36 448	38 832	40 392	42 036	43 588	3,7
Caprins	47 228	49 923	53 812	55 794	58 986	60 911	3,3
Camelins	7 288	7 769	8 276	8 632	9 202	9 402	2,2
Equins	1 127	1 154	1 268	1 323	1 355	1 379	1,8
Asins	2 943	3 015	3 621	3 777	3 869	4 115	6,4
Porcins	7 239	7 686	8 444	8 658	9 077	9 479	4,4
Volailles (en milliers d'unités)	138 836	145 129	154 308	159 396	164 712	170 268	3,4

Annexes économiques, monétaires et financières

Sources : Administrations Nationales.

## B26. Production agricole d'exportation

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variations
			(1)		(2)	(2)	en % (2)/(1)
<b>Cameroun</b>							
- Cacao	300,0	301,7	304,2	273,1	301,6	323,2	7,2
- Café	34,1	29,0	28,2	33,1	22,1	15,3	-30,9
- Coton graine	275,9	307,9	315,5	334,0	346,6	356,7	2,9
- Banane	278,9	219,7	186,5	193,9	211,4	210,0	-0,7
- Caoutchouc	42,4	41,6	34,4	32,3	40,9	48,5	18,5
<b>République Centrafricaine</b>							
- Coton graine	1,7	3,1	1,1	2,4	1,3	1,1	-12,1
- Café	1,5	2,5	2,0	1,0	1,5	1,4	-4,8
- Tabac	117,4	134,0	153,0	174,7	203,5	201,5	-1,0
<b>Congo</b>							
- Cacao	2,0	2,0	2,1	2,1	2,3	2,4	6,5
- Café	2,0	2,0	2,1	2,1	2,3	2,4	6,5
- Sucre	63,4	57,6	59,5	62,0	50,4	66,2	31,5
<b>Gabon</b>							
- Cacao	0,7	0,9	1,1	1,3	1,5	1,7	15,0
- Café	0,3	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	15,0
- Caoutchouc	149,0	14,2	9,4	8,6	5,6	6,5	16,0
<b>Guinée Equatoriale</b>							
- Cacao	0,5	0,7	0,8	0,5	0,6	0,8	34,3
- Café	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<b>Tchad</b>							
- Coton graine	153,4	47,8	15,5	113,5	123,1	146,5	19,0
- Gomme arabique	48,9	49,9	50,9	50,8	52,9	54,1	2,12
<b>Ensemble CEMAC</b>							
- Cacao	302,6	304,4	307,1	275,8	304,5	326,5	7,2
- Café	38,0	33,9	32,9	36,9	26,6	19,9	-25,0
- Coton graine	429,2	355,7	331,1	447,5	469,7	503,2	7,1
- Banane	429,2	355,7	331,1	447,5	469,7	503,2	7,1
- Caoutchouc	191,4	55,8	43,8	40,9	46,5	55,0	18,2
- Sucre	63,4	57,6	59,5	62,0	50,4	66,2	31,5
- Tabac	117,4	134,0	153,0	174,7	203,5	201,5	-1,0
- Gomme arabique	48,9	49,9	50,9	50,8	52,9	54,1	2,12

Sources : Administrations nationales et BEAC

## B27. Production et exportation de bois tropicaux

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Variations
					(1)	(2)	en % (2)/(1)
<b>CAMEROUN</b>							
BOIS DIVERS							
Production de grumes (en milliers de m3)	2 793,2	3 013,1	2 767,1	2 441,9	2 929,6	3 008,7	2,7
Exportations (en milliers de tonnes)	1 018,0	1 096,8	881,2	777,7	958,3	678,5	-29,2
<b>REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE</b>							
BOIS DIVERS (en milliers de m3)							
Production	561,0	631,6	614,8	644,8	601,8	704,4	17,1
Grumes	536,8	591,2	572,8	593,9	550,7	641,0	16,4
Sciages	24,3	40,4	42,0	51,0	51,0	63,4	24,3
Exportations	317,2	370,5	318,7	331,7	265,1	316,4	19,3
Grumes	293,4	293,4	341,2	310,7	320,0	283,1	-11,5
Sciages	23,8	29,2	8,0	9,6	26,5	33,3	25,7
<b>CONGO</b>							
BOIS tropicaux et semis œuvrés							
Production (en milliers de m3)	1 963,9	2 066,2	2 252,9	2 413,3	2 249,2	2 347,6	4,4
Grumes	1 578,1	1 650,0	1 806,7	1 933,2	1 801,8	1 880,6	4,4
Sciages	385,8	416,2	446,2	480,1	447,5	467,0	4,4
Exportations (en milliers de m3)	1 106,5	997,1	988,0	1 075,9	1 002,8	1 113,8	11,1
Grumes	873,7	756,3	707,3	735,6	685,5	715,5	4,4
Sciages	232,9	240,8	280,7	340,4	317,2	398,2	25,5
<b>GABON</b>							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m3)	2 603,1	3 135,4	3 233,9	4 131,6	5 114,8	5 468,7	6,9
Grumes	1 757,0	2 052,6	2 139,8	3 060,5	3 673,9	3 890,7	5,9
Bois débités	846,1	1 082,8	1 094,1	1 071,1	1 440,9	1 578,0	9,5
Exportations (en milliers de m3)	668,2	848,3	905,5	886,4	1 192,5	1 266,4	6,2
Grumes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sciages	668,2	848,3	905,5	886,4	1 192,5	1 266,4	6,2
<b>GUINEE EQUATORIALE</b>							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m3)	535,4	527,2	336,7	59,9	41,2	41,2	0,0
Grumes	527,2	336,7	59,9	41,2	51,9	139,0	167,6
Bois débités	8,3	27,3	77,2	18,1	60,3	62,0	2,7
Exportations (en milliers de m3)	659,3	755,6	358,9	103,5	237,1	203,9	-14,0

Sources : Administrations nationales et BEAC.

## B28. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie\*

		Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
2017		70,97	83,24	27,57	58,84	7,12	5,17	57,46
2018		75,56	81,36	32,45	70,39	7,11	16,72	61,31
2019		79,00	81,37	54,40	73,89	7,28	29,41	67,22
2020	Mars	80,70	83,22	53,75	80,15	7,78	27,75	69,00
	Juin	78,56	82,12	57,73	80,25	7,38	41,32	70,42
	Septembre							67,71
	Décembre							63,62
2021	Mars							59,05
	Juin							59,75
	Septembre							65,86
	Décembre							63,96
2022	Janvier							65,24
	Février							65,24
	Mars							66,67
	Avril							65,69
	Mai							67,05
	Juin							68,38
	Juillet							70,42
	Août							70,41
	Septembre							72,01
	Octobre							71,77
	Novembre							71,26
	Décembre							73,07

Source : BEAC

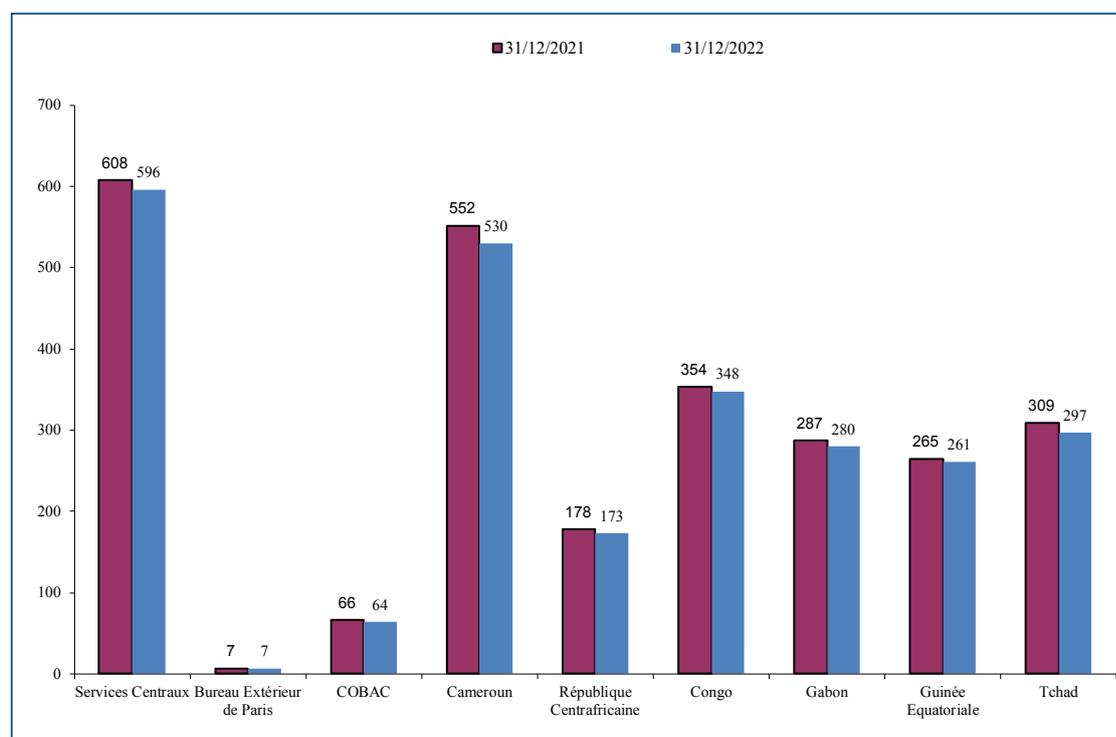
\* suivant la Lettre circulaire N°015/GR/2020 du 03 Novembre 2020, le Taux de couverture est désormais calculé uniquement pour la CEMAC

## B29. Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou centre

Pays ou Centre	Effectifs en nombre		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2022		
	31/12/2021	31/12/2022	En nombre	En %	En %	Dont cadres supérieurs	
						En nombre	En %
Services Centraux	608	596	-12	-2,0	23,3	156	6,1
Bureau Extérieur de Paris	7	7	0	0,0	0,3	2	0,1
COBAC	66	64	-2	-3,0	2,5	43	1,7
Cameroun	552	530	-22	-4,0	20,7	35	1,4
République Centrafricaine	178	173	-5	-2,8	6,8	16	0,6
Congo	354	348	-6	-1,7	13,6	27	1,1
Gabon	287	280	-7	-2,4	11,0	28	1,1
Guinée Equatoriale	265	261	-4	-1,5	10,2	21	0,8
Tchad	309	297	-12	-3,9	11,6	25	1,0
<b>Total</b>	<b>2 626</b>	<b>2 556</b>	<b>-70</b>	<b>-2,7</b>	<b>100</b>	<b>353</b>	<b>13,8</b>

Source : BEAC

### STRUCTURE DES EFFECTIFS DE LA BEAC PAR PAYS OU CENTRE



Rédacteur en Chef : Evrard Ulrich Herménégilde MOUNKALA  
Directeur Central des Etudes,  
de la Recherche et des Statistiques de la BEAC

Rédacteur en Chef Adjoint : Georges DIFFO NIGTIOPOP  
Adjoint au Directeur Central des Etudes,  
de la Recherche et des Statistiques de la BEAC

Conception et impression : Imprimerie - BEAC